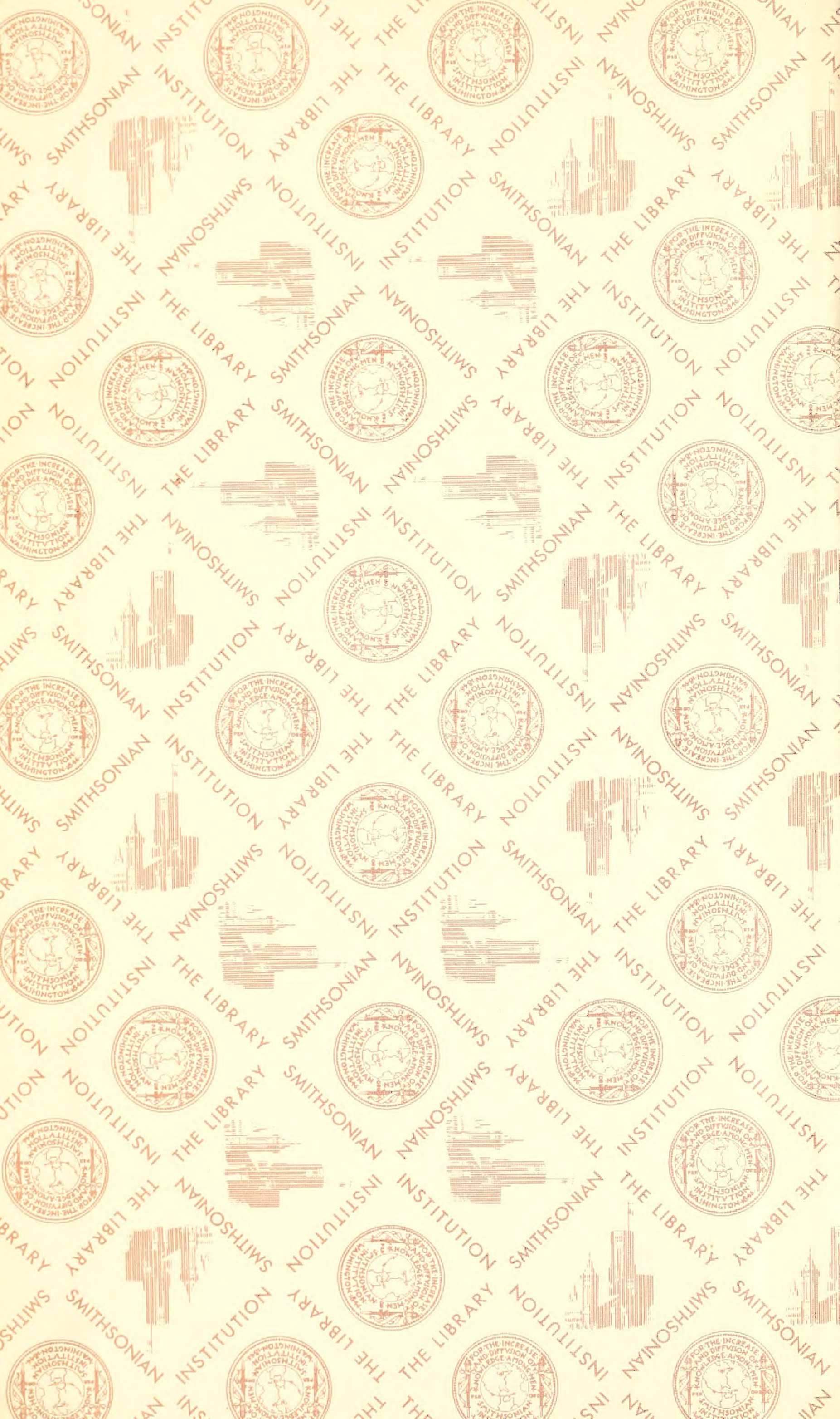



THE LIBRARY
SMITHSONIAN
INSTITUTION
FOR THE INCREASE AND DIFFUSION OF KNOWLEDGE AMONG MEN
SMITHSONIAN INSTITUTION
WASHINGTON 1846


THE LIBRARY
SMITHSONIAN INSTITUTION
FOR THE INCREASE AND DIFFUSION OF KNOWLEDGE AMONG MEN
SMITHSONIAN INSTITUTION WASHINGTON 1846

HISTOIRE NATURELLE
DES
LÉPIDOPTÈRES
OU
PAPILLONS
DE FRANCE.

SUPPLÉMENT.

TOME TROISIÈME.

IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
RUE JACOB, N° 24.

HISTOIRE NATURELLE

DES

LÉPIDOPTÈRES

OU

PAPILLONS

DE FRANCE,

PAR M. J.-B. GODART;

OUVRAGE BASÉ SUR LA MÉTHODE DE M. LATREILLE;

AVEC LES FIGURES DE CHAQUE ESPÈCE, DESSINÉES ET COLORIÉES D'APRÈS NATURE PAR M. DELARUE, PEINTRE D'HISTOIRE NATURELLE;

CONTINUÉE

PAR M. P.-A.-J. DUPONCHEL,

CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION D'HONNEUR ET MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES, TANT NATIONALES QU'ÉTRANGÈRES.

NOCTURNES.

SUPPLÉMENT

AUX TOMES QUATRIÈME ET SUIVANTS.

PARIS.

MÉQUIGNON-MARVIS, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DU JARDINET, N° 13.

1836.

AVERTISSEMENT.

Cette troisième et dernière partie du Supplément est destinée à compléter les Nocturnes d'Europe. Nous évaluons à trois cents environ le nombre des espèces qu'elle contiendra, y compris une vingtaine de Noctuelles déjà figurées par Godart, mais d'une manière si méconnaissable que nous avons cru devoir les faire refaire dans l'intérêt de l'ouvrage.

Comme parmi ces trois cents espèces, il s'en trouvera de toutes les tailles, il nous serait difficile de préciser d'avance la quantité de planches qu'elles occuperont; nous espérons néanmoins qu'il n'en faudra pas plus de cinquante pour les comprendre toutes, ce qui fera six espèces par planche, l'une dans l'autre, et limitera le nombre des livraisons à vingt-cinq, quelle que soit l'étendue du texte qui les accompagnera.

Cette dernière partie du Supplément sera terminée, comme les deux précédentes, par un

Catalogue méthodique, dont la classification sera mise au niveau des progrès de la science; et nous profiterons de cette occasion pour rectifier les erreurs qui nous sont échappées, ainsi qu'à notre prédécesseur, relativement à quelques espèces douteuses, ou peu connues, à l'époque où elles ont été décrites.



HISTOIRE NATURELLE

DES

LÉPIDOPTÈRES

OU

PAPILLONS

DE FRANCE.

I. ÉMYDIE BIFASCIÉE.

EMYDIA (1) BIFASCIATA. (Pl. 1, fig. 1.)

LITHOSIA BIFASCIATA. *Rambur.* Ann. de la Société ent. de France (1832), tom. 1. pag. 270. pl. 8. fig. 11.

EMYDIA BIFASCIATA. *Boisd.* Icones. tom. II. pag. 93. pl. 57. fig. 3.

Envergure, 15 à 16 lignes.

CETTE Émydie ressemble beaucoup, au premier coup d'œil, à certaine variété de la *Cribrum*,

(1) Genre établi par les Anglais sous le nom d'*Eulepia*, que M. Boisduval a remplacé par celui d'*Emydia*; nous en donnerons les caractères dans notre Catalogue méthodique.

chez laquelle les points noirs sont allongés; mais en l'examinant avec attention, on voit qu'elle forme bien une espèce distincte.

Ses premières ailes en-dessus sont d'un blanc mat, et traversées par deux bandelettes plus ou moins noires, légèrement dentées et formant un coude du côté externe, dans le milieu de leur longueur, l'une à quelque distance de la base et l'autre au milieu de l'aile. A la pointe du coude de cette dernière, on remarque un petit croissant noir, qui est remplacé par deux points dans la femelle. Les nervures sont plus ou moins marquées en noirâtre, et leur renflement vers l'extrémité forme comme une troisième bande, parallèle au bord terminal. Enfin la frange, qui est de la couleur du fond, est précédée d'une série de petits points noirs, comme chez la *Cribrum*.

Les secondes ailes en-dessus sont entièrement d'un brun-noirâtre, avec un croissant discoïdal plus foncé, qui n'est bien apparent que chez le mâle, et la frange blanche.

Le dessous des quatre ailes est de la même couleur que le dessus des secondes.

Les antennes sont blanches dans les deux sexes, avec leur pectination noirâtre dans le mâle.

La tête est blanchâtre. Le collier ou prothorax est blanc, et marqué de deux gros points noi-

Lithosides



1.a b	Emydia	Bifasciata	*Bifasciée*	4	Lithosia	Complanula	*Complanule*
2	id	Coccinea	*Coccinée*	5	id	Complana	*Aplatie*
3	id	Ripperti	*de Rippert*	6	id	Depressa	*Déprimée*

7 Lithosia

râtres. Les épaulettes ou ptérigodes sont brunes et bordées de blanc. L'abdomen est brunâtre dans le mâle et blanchâtre dans la femelle, sans points noirs dans les deux sexes. Les pattes sont blanches.

M. Rambur a rencontré cette espèce dans toute la Corse, mais surtout dans les montagnes. Elle paraît dès le mois de mai, et dure jusqu'à la fin de l'été dans les montagnes élevées.

« La chenille, suivant le même entomologiste, est d'un brun-roussâtre plus ou moins foncé. Il existe sur le vaisseau dorsal une ligne d'un jaune-roux; entre cette ligne et les côtés, on aperçoit une autre ligne longitudinale roussâtre, souvent à peine visible. Les côtés sont roussâtres, plus ou moins nuancés de brun; les parties qui sont au-dessus des pattes sont un peu plus brunes, et le ventre est roussâtre.

« Il y a sur chaque anneau une ou deux rangées circulaires de tubercules brunâtres, portant des touffes de poils courts, les uns blanchâtres et les autres noirâtres.

« Les stigmates sont oblongs, un peu comprimés, noirs. La tête est d'une couleur cuivreuse obscure, fort brillante. Les pattes sont rousses, les écailleuses plus foncées.

« Elle fait une coque très-légère, grisâtre, et produit une chrysalide épaisse, ventrue, avec

le corps rétréci dans la femelle. Elle est très-obtuse à son extrémité, et les anneaux de son ventre sont garnis de soies crochues très-fines. Elle éclôt en mai, juin, juillet et août.

« Cette chenille est polyphage. Elle aime surtout les graminées, chicoracées, etc. »



II. ÉMYDIE COSCINIE.

EMYDIA COSCINIA. (Pl. 1, fig. 2.)

Eyprepia coscinia. *Ochsen.* tom. III. pag. 300. IV. pag. 59. *Treits.* Suppl. tom. x. 1re part. pag. 200.

Bombyx chrysocephala. *Hubn.* tab. 58. fig. 51.

Emydia coscinia. *Boisd.* Ind. method. pag. 39. Icones. tom. II. pag. 91. pl. 57. fig. 1 et 2.

Envergure, 17 lignes.

Elle a le port et la taille de la *Candida.* Ses ailes supérieures sont en-dessus d'un blanc luisant et sans aucune tache, avec la côte légèrement teintée de jaunâtre. Les inférieures sont d'un blanc sale, avec le bord antérieur d'un gris un peu roussâtre qui se perd insensiblement dans la couleur du fond.

Le dessous des premières ailes est d'un gris obscur, avec l'extrémité et la frange blanches. Celui des secondes ailes ne diffère en rien du dessus.

La tête et les palpes sont d'un jaune orangé. Le collier est d'un jaune plus pâle. Dans quel-

ques individus les épaulettes participent un peu de cette dernière couleur ; mais ordinairement elles sont blanches comme le reste du corselet. L'abdomen est grisâtre, avec son extrémité lavée de fauve. Les pattes sont grises intérieurement et blanches à l'extérieur. Les antennes ont la tige blanche, avec les dents d'un gris obscur.

Cette description concerne principalement le mâle : la femelle est un peu plus grande. Ses ailes supérieures sont d'un blanc plus pur, et les inférieures plus claires, surtout vers leur bord postérieur.

Cette Émydie se trouve en Portugal, en Espagne, en Sicile, et sur les côtes de Barbarie.

L'individu figuré fait partie de la collection de M. Alexandre Lefebvre.



III. ÉMYDIE DE RIPPERT.

EMYDIA RIPPERTII. (Pl. 1, fig. 3.)

Emydia rippertii. *Boisd.* Icones. tom. II. pag. 94. pl. 57 fig. 4.

Envergure, 13 lignes.

Elle est un peu plus petite que la *Cribrum*. Ses premières ailes sont en-dessus d'un gris-cendré obscur, avec trois rangées transverses de points noirs, disposées ainsi : une près de la base, une au milieu, et une longeant le bord terminal. La première se compose de trois points, la seconde de quatre ou cinq, et la troisième de quatre, indépendamment des autres points isolés qui précèdent la dernière rangée. Enfin, une série marginale de points noirs, beaucoup plus petits, précède immédiatement la frange, qui est de la couleur du fond.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris beaucoup plus foncé que les premières et presque noir, avec la frange du même ton.

Le dessous des quatre ailes est de la même couleur que le dessus des secondes.

La tête et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures, et l'abdomen de celle des inférieures. Les antennes ont la tige et les dents ou cils entièrement noirs, ce qui ne permet pas de supposer, suivant M. Boisduval, que cette espèce soit une variété locale de la *Cribrum*, dont elle ne diffère en effet que parce que tout ce qui est blanc dans celle-ci se trouve fortement teinté de gris-noirâtre dans la *Rippertii.*

Quoi qu'il en soit, c'est à M. Rippert de Beaugency, souvent cité dans cet ouvrage, qu'on doit la découverte de l'espèce dont il s'agit : elle a été prise par lui dans les Pyrénées espagnoles, et depuis elle a également été trouvée dans les Pyrénées françaises, dans les environs de Baréges.



IV. LITHOSIE COMPLANULE.

LITHOSIA COMPLANULA. (Pl. 1, fig. 4.)

LITHOSIA COMPLANULA. *Boisd.* Icones. tom. II. pag. 97.
LITHOSIA LURIDEOLA. *Treits.* Suppl. X. 1re part. p. 162.

Envergure, 15 lignes.

M. Boisduval dit, dans son Icones, que cette Lithosie ressemble tellement à la *Complana* que la meilleure figure ne pourrait la faire reconnaître, et il craint même que sa description ne soit insuffisante pour cela; en sorte que, suivant lui, la différence qui existe entre leurs chenilles peut seule empêcher de les confondre. Aussi renvoie-t-il à son Iconographie des chenilles pour les distinguer, et s'est-il dispensé de faire représenter la *Complanula* à l'état parfait.

Quant à moi, j'ai comparé attentivement les deux Lithosies dont il s'agit, et j'ai vu que les différences qui les séparent, quoique très-minimes, sont néanmoins susceptibles d'être rendues par le pinceau, aussi bien que par des mots. On en jugera par les deux figures que

nous donnons de l'une et de l'autre, et la description comparative que nous allons en faire.

Toutes deux ont leurs ailes supérieures en-dessus d'un gris de perle satiné, avec la côte et la frange d'un jaune-fauve; mais, dans la *Complana*, la couleur jaune de la côte forme une bordure aussi large au sommet de l'aile qu'à la base, tandis que cette bordure se termine en pointe à ce même sommet dans la *Complanula*.

Dans la *Complana*, le collier ou prothorax est entièrement fauve, et cette couleur tranche avec le reste du corselet. Dans la *Complanula*, les côtés seuls du collier sont fauves, et son milieu est gris comme le reste du corselet.

Enfin les mêmes ailes (les supérieures) sont visiblement plus larges à leur extrémité dans la *Complanula* que dans la *Complana*.

Du reste, ces deux espèces se ressemblent parfaitement; cependant dans tous les individus qui nous ont passé sous les yeux, nous avons remarqué que le gris des premières ailes était plus foncé dans la *Complanula* que dans la *Complana*.

Les caractères qui distinguent leurs chenilles sont beaucoup plus tranchés. Celle de la *Complana* est noirâtre, avec deux rangées dorsales de taches arrondies, orangées et marquées de blanchâtre antérieurement; celle de la *Compla-*

nula est d'un noir velouté, avec une bande latérale d'un rouge de brique au-dessus et le long des pattes. Nous renvoyons, au reste, à notre Iconographie des chenilles, pour plus amples détails.

La *Complanula* à l'état parfait se trouve, à la fin de mai et dans les premiers jours de juin, dans les bois des environs de Paris. Elle est aussi commune que la *Complana*, mais elle paraît six semaines plus tôt.

Nota. Cette espèce est la même que celle qui a été décrite par M. Treitschke, sous le nom de *Lurideola*, dans le premier volume de son Supplément, publié à Leipsig, en 1834, mais qui n'a été connu en France qu'en 1835, c'est-à-dire postérieurement à la publication de la deuxième partie de l'Icones de M. Boisduval, qui porte aussi la date de 1834, et où cette même espèce est décrite et figurée sous le nom de *Complanula*. Dans l'incertitude où nous sommes, quel est celui de ces deux auteurs qui l'a fait connaître le premier, nous avons dû donner la préférence au nom de l'entomologiste français.



V. LITHOSIE DÉPRIMÉE.

LITHOSIA DEPRESSA. (Pl. 1, fig. 6.)

Noctua depressa. Schmett. iv. Th. tab. 93. noct. 14. fig. 3.

Bombyx depressa. *Borkh.* Europ. Schmett. iii. Th. S. 246. n. 79. B.

Setina depressa. *Schrank.* Faun. boic. 2. B. 2. Abth. S. 166. n. 7.

Bombyx ochreola. *Hubn.* tab. 23. fig. 96.

Lithosia depressa. *Ochsen.* tom. iii. pag. 131, et tom. iv. pag. 52. *Treits.* Suppl. x. 1. 164. *Boisd.* Ind. method. pag. 140. Icones. pag. 101. pl. 57. fig. 7.

Envergure, 15 lignes.

Elle est à peu près de la taille de la *Complana.* Ses quatre ailes en-dessus sont d'un gris-pâle légèrement violâtre, avec la frange et la côte des supérieures d'un jaune un peu fauve. Les inférieures ont aussi leur frange jaune, mais d'une nuance moins vive que les supérieures.

Le dessous des quatre ailes diffère très-peu du dessus ; seulement le bord antérieur des inférieures est un peu jaunâtre, et leur centre est marqué d'une lunule à peine visible.

La tête, le collier et les épaulettes sont du même jaune que la côte des premières ailes. Le reste du corselet participe de la couleur du fond des quatre ailes, ainsi que l'abdomen, dont l'anus est fauve. La poitrine et les pattes sont d'un jaune-fauve, avec l'extrémité des tibias et les tarses d'un brun-violâtre.

Cette description s'applique aux deux sexes; cependant le fond de la couleur de la femelle est un peu plus obscur.

Cette espèce se trouve dans les bois de pins de plusieurs contrées de l'Allemagne.

L'individu figuré nous a été communiqué par M. le docteur Rambur.



VI. LITHOSIE UNIE.

LITHOSIA UNITA. (Pl. 1, fig. 7.)

Noctua unita. *Wien. Verz.* 5. 68. Fam. C. n. 2.
Tinea lutarella. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 292. 23.
Bombyx unita. *Hubn.* tab. 51. fig. 221 et tabl. 23. fig. 93.
Lithosia unita. *Ochsen.* tom. iii. pag. 135 et t. iv. p. 52.
Boisd. Ind. method. pag. 40. Icones. tom. ii. pag. 103. pl. 58. fig. 3.

Envergure, 14 lignes et demie.

Elle est à peu près de la taille de la *Complana;* mais ses premières ailes sont visiblement plus étroites. Les ailes en-dessus sont d'un jaune-nankin pâle et uniforme, avec le bord terminal et la frange d'un jaune un peu plus foncé, de même que le bord de la côte des ailes supérieures. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris obscur, avec la côte et l'extrémité d'un jaune d'ocre pâle. Le dessous des inférieures est un peu plus pâle que le dessus, avec le bord antérieur lavé de gris, et la côte liserée de jaune.

La tête et le collier sont d'un jaune-fauve.

Les épaulettes sont d'un jaune un peu plus pâle. Le reste du corselet est de la couleur du fond des ailes, ainsi que le dessus de l'abdomen, dont le dessous et l'extrémité sont d'un jaune d'ocre, comme les pattes. Les antennes sont d'un gris-brun.

Cette espèce se trouve, mais rarement, en Italie, en Autriche, et dans plusieurs parties de la France.

L'individu figuré nous a été communiqué par M. le docteur Rambur.

Nota. Depuis, il nous est éclos un mâle et une femelle de cette espèce, de deux chenilles trouvées par M. le capitaine de Villiers, dans les environs de Chartres, et qui se sont changées en chrysalide le lendemain du jour où il nous les a remises, ce qui ne nous a pas laissé le temps de les décrire; nous nous rappelons seulement qu'elles étaient d'un jaune-clair, avec des lignes et des points noirs. Elles étaient très-vives.



VII. LITHOSIE BLANCHATRE.

LITHOSIA CANIOLA. (Pl. 2, fig. 1.)

Bombyx caniola. *Hubn.* tab. 81. fig. 200.

Lithosia caniola. *Ochsen.* tom. iv. pag. 52 et 196. *Treits.* Suppl. x. i. 164. *Boisd.* Icones. tom. ii. p. 99. pl. 57. fig. 6.

Envergure, 16 lignes et demie.

Ses ailes supérieures sont en-dessus d'un gris de perle pâle, avec la côte finement lisérée de jaune-safran. Ses ailes inférieures sont en-dessus d'un blanc légèrement paillé.

Le dessous des premières ailes est d'un gris-roussâtre pâle, avec l'extrémité plus claire et la côte jaunâtre. Le dessous des secondes ailes ne diffère du dessus que parce que le bord antérieur est faiblement lavé de grisâtre.

La tête et le collier sont d'un jaune-safran. Le reste du corselet est de la couleur des ailes supérieures. L'abdomen est d'un gris-pâle dans les deux sexes, avec son extrémité un peu fauve chez le mâle seulement. Les pattes et les antennes sont d'un gris-jaunâtre.

La femelle ne diffère du mâle que parce que son abdomen est entièrement gris.

Cette Lithosie se trouve dans le centre et dans le midi de la France, ainsi qu'en Italie, et en Morée. Je me rappelle l'avoir vue communément sur les murs des maisons qui bordent les quais de la ville de Florence, lors de mon voyage en Italie, en 1822. Elle paraît en mai.



VIII. LITHOSIE JAUNE-SALE.

LITHOSIA HELVEOLA. (Pl. 1, fig. 2.)

Setina deplana. *Schrank.* Faun. boic. 2. B. 2. Abth. S. 116. n. 6.

Bombyx deplana. *Borkh.* Europ. Schmett. III. Th. S. 245. n. 78.

Le manteau livide. *Engram.* Pap. d'Europ. pl. 218. fig. 302. a-c.

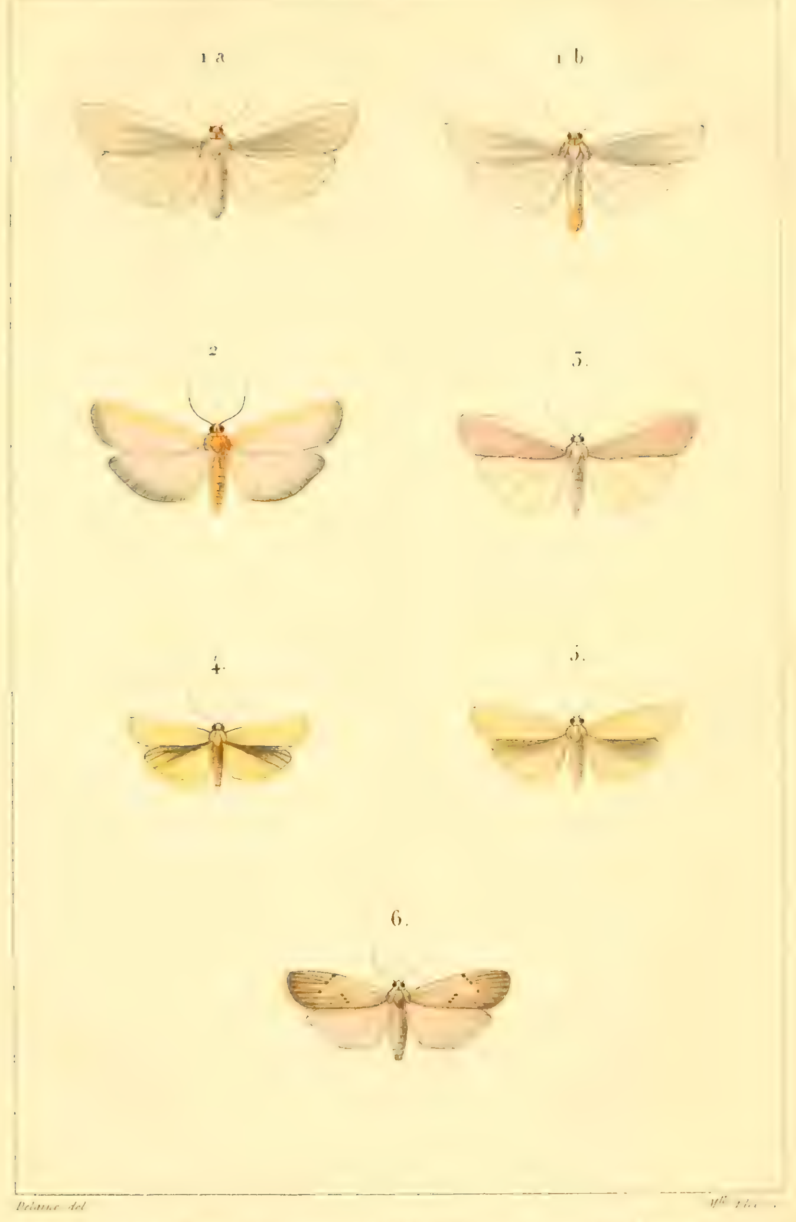
Bombyx helveola. *Hubn.* tab. 23. fig. 95.

Lithosia helveola. *Ochsen.* tom. III. pag. 133, et tom. IV. pag. 52. *Treits.* Suppl. X. 1. 165. *Boisd.* Ind. meth. pag. 40. Icones. tom. II. pag. 102. pl. 57. fig. 8.

Envergure, 14 lignes et demie.

Ses quatre ailes sont en-dessus d'un jaune-nankin sale, avec leur extrémité lavée de gris, surtout aux ailes inférieures, et la frange un peu fauve. Les ailes supérieures ont en outre la côte bordée de fauve; mais cette couleur se distingue à peine de celle du fond, excepté à la base où elle est un peu plus vive. La tête et le corselet sont du même fauve que la base, ainsi que l'extrémité de l'abdomen dont le reste participe de la couleur des ailes inférieures.

Lithosides.



Delarue del.

1. a. b. Lithosia Caniola (*Blanchâtre*) ♂ ♀
2. id. Helveola (*Jaune Sale*) ♂
3. id. Griseola (*Grisâtre*) ♀
4. Lithosia Luteola (*Jaune d'Ocre*) ♂
5. id. Vitellina (*Jaune d'Œuf*) ♂
6. id. Muscerda (*Crotte de Souris*) ♀

Le dessous des premières ailes est d'un cendré obscur, avec la côte et la frange fauves. Celui des secondes ailes est jaunâtre, et dépourvu de la bordure grise du dessus.

Les antennes du mâle sont légèrement pectinées.

Cette Lithosie se trouve en Suisse et en Allemagne. L'individu figuré nous a été envoyé de Francfort sur le Mein.



IX. LITHOSIE GRISATRE.

LITHOSIA GRISEOLA. (Pl. 1, fig. 3.)

Le manteau bordé. *Engram.* Pap. d'Europ. pl. 219. fig. 303. a-d.

Bombyx griseola. *Hubn.* tab. 23. fig. 97.

Lithosia griseola. *Ochsen.* tom. III. pag. 128, et tom. IV. pag. 52. *Treits.* Suppl. x. 1re part. pag. 161. *Boisd.* Ind. method. pag. 39. Icones. pag. 95. pl. 57. fig. 5.

Envergure, 14 à 15 lignes.

Elle tient le milieu pour la taille entre la *Quadra* et la *Complana*; mais ses ailes supérieures sont proportionnellement plus larges et moins parallèles que celles de ces deux espèces. Le fond de leur couleur en-dessus est un cendré pâle, avec la frange jaunâtre et la côte d'un fauve clair. Cette dernière couleur occupe moins d'espace, et tranche beaucoup moins avec le fond que chez la *Complana*; elle se continue sur le collier et sur la tête. Le dessous des mêmes ailes ne diffère du dessus que parce que l'extrémité est de la même couleur que la côte.

Les ailes inférieures sont entièrement d'un nankin sale uni sur leurs deux surfaces.

La tête et le collier sont d'un fauve pâle. Le reste du corselet est de la couleur des premières ailes, et l'abdomen participe de celle des secondes. Les pattes et les antennes sont jaunâtres.

Cette Lithosie se trouve dans plusieurs parties de la France et de l'Allemagne. Elle n'est pas rare aux environs de Paris. Elle paraît en juillet et août.



X. LITHOSIE JAUNE D'OCRE.

LITHOSIA LUTEOLA. (Pl. 1, fig. 4.)

Tinea lutarella. *Linn.* S. N. L. 2. 886. *Schw. Muller.*
Noctua luteola. *Wien. Verz.* S. 68. Fam. C. n. 3.
Lithosia luteola. *Fabr.* Ent. syst. Suppl. 461. 11.
Setina luteola. *Schrank.* Faun. boic. 2. B. 2. Abth. n. 3.
Bombyx luteola. *Hubn.* tab. 23. fig. 92. *Borkh.*
Lithosia luteola. *Ochsen.* tom. III. pag. 138, et tom. IV. pag. 52. *Boisd.* Ind. method. pag. 40. Icones. tom. II. pag. 106. pl. 58. fig. 1.
Le jaunet. *Engram.* pl. 218. fig. 300. a-c.

Envergure, 11 lignes.

Cette espèce est non-seulement la plus petite du genre, mais ses ailes supérieures sont plus étroites et plus parallèles avec l'angle apical, moins arrondi que chez les autres. La couleur des quatre ailes en-dessus est d'un jaune d'ocre vif, avec le tiers antérieur des secondes ailes lavé de noirâtre. Cette teinte noirâtre, qui se fond insensiblement dans la couleur jaune, est divisée dans le sens de sa longueur par un rayon de cette dernière couleur.

Le dessous des premières ailes est noirâtre, avec la côte, le bord interne et l'extrémité bordés de jaune. Le dessous des secondes ailes ne diffère du dessus que parce que la partie teintée de noirâtre occupe moins d'espace.

La tête et le corselet sont du même jaune que les ailes, ainsi que l'extrémité de l'abdomen, dont le reste est noirâtre. La poitrine et les pattes sont de cette dernière couleur. Les antennes sont d'un gris-jaunâtre.

La femelle est ordinairement un peu plus pâle que le mâle, et ses ailes supérieures offrent quelquefois une teinte noirâtre comme les inférieures.

Cette Lithosie se trouve dans plusieurs contrées de l'Allemagne, et je ne sache pas qu'elle ait jamais été prise en France.



XI. LITHOSIE JAUNE D'OEUF.

LITHOSIA VITELLINA. (Pl. 1, fig. 5.)

Lithosia vitellina. *Boisd.* Icones. tom. II. pag. 105. pl. 57. fig. 9 et 10.

Envergure, 1 pouce ♂.

Elle est très-voisine de la *Luteola;* mais, outre qu'elle est un peu plus grande, elle en diffère :

1° En ce que le dessus de ses quatre ailes est d'un jaune moins vif;

2° En ce que le bord antérieur des ailes inférieures est moins largement teinté de noirâtre;

3° En ce que les ailes supérieures en-dessous sont jaunâtres au centre, au lieu d'être entièrement noirâtres ;

4° Enfin, en ce que les pattes sont jaunes, et non grises.

Cette description ne concerne que le mâle. Quant à la femelle, que nous n'avons jamais vue en nature, elle serait très-différente d'après la figure qu'en donne M. Boisduval dans son Icones. Voici au reste comme il la décrit : « Ses ailes su-« périeures, dit-il, sont pour la teinte presque

« semblables à celles de la *Caniola*, avec le bord « de la côte très-légèrement liséré de fauve. Les « ailes inférieures sont de part et d'autre d'un « jaune très-pâle et sans taches. Les épaulettes « sont de la couleur des ailes supérieures. Le « collier et la tête sont d'un jaune-fauve.»

Cette Lithosie se trouve dans le centre et le midi de la France. L'individu figuré a été pris par moi dans le département de la Lozère.

Nota. M. Treitschke, dans son Supplément, tome 10, 1re partie, page 105, décrit sous le nom de *Vitellina*, une Lithosie qui paraît être différente de celle de M. Boisduval.



XII. LITHOSIE CROTTE DE SOURIS.

LITHOSIA MUSCERDA. (Pl. 1, fig. 6.)

Lithosia perla. *Fabr.* Ent. syst. Suppl. 462. 14.

Bombyx muscerda. *Hubn.* tab. 24. fig. 105.

Lithosia muscerda. *Ochsen.* tom. III. pag. 143, et tom. IV. pag. 52. *Boisd.* Ind. method. pag. 40. Icones. tom. II. pag. 108. pl. 58. fig. 5.

Envergure, 13 lignes.

Ses ailes supérieures sont en-dessus d'un gris légèrement roussâtre à reflets blanchâtres, en se rapprochant de la côte, avec les nervures brunes et cinq petits points noirs, dont deux au milieu, et trois rangés sur une ligne oblique qui part de la côte, en-dehors des premiers. Quelquefois on compte un point de moins au milieu, et un de plus dans la ligne oblique.

Le dessous des mêmes ailes est entièrement d'un gris obscur.

Les ailes inférieures sont d'un gris-jaunâtre pâle de part et d'autre.

La tête et le corselet sont de la couleur des premières ailes, et l'abdomen de celle des se-

condes. Les pattes et les antennes sont d'un gris pâle.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne présentent aucune différence sensible entre eux.

Cette Lithosie se trouve en Saxe et en Prusse, et aussi en France, puisque M. Rambur en a pris un individu en Touraine.



XIII. LITHOSIE CENDRÉE.

LITHOSIA GILVEOLA. (Pl. 3, fig. 1.)

Bombyx cinereola. *Hubn.* tab. 23. fig. 91.

Lithosia gilveola. *Ochsen.* tom. III. pag. 132 et tom. IV. pag. 52. *Treits.* Suppl. X. I. 165. *Boisd.* Ind. meth. pag. 40. Icones. tom. II. pag. 104.

Envergure, 16 lignes.

Elle a le port de l'*Unita*, mais elle est un peu plus grande. Ses ailes supérieures, très-étroites, sont d'un jaune-nankin pâle et légèrement sali de gris, avec la côte légèrement bordée de jaune un peu fauve. Leur dessous est d'un gris-cendré, avec leur extrémité et le bord de la côte d'un jaune-fauve plus prononcé qu'en-dessus.

Les secondes ailes sont d'un fauve pâle des deux côtés, y compris la frange, et ont leur partie antérieure lavée de gris.

La tête est d'un jaune un peu fauve, ainsi que les antennes, dont l'extrémité paraît grise. Le corselet est d'un jaune-nankin sale, avec les épaulettes bordées de jaune. L'abdomen est gris

en-dessus, avec les côtés et l'extrémité fauves. Les pattes et le dessous du corps sont d'un jaune sale.

Cette espèce se trouve dans plusieurs parties de l'Autriche et de l'Allemagne, ainsi que dans l'est de la France. L'individu figuré nous vient d'Allemagne.



XIV. LITHOSIE ROUSSATRE.

LITHOSIA RUFEOLA. (Pl. 3, fig. 2.)

Lithosia rufeola. *Rambur.* Lép. de Corse. Ann. de la Société entom. (1832). pag. 71. pl. 8. fig. 12. *Boisd.* Icones. tom. II. pag. 109. pl. 58. fig. 6.

Envergure, 10 lignes.

Elle est un peu plus petite que la *Luteola.* Ses premières ailes sont en-dessus d'un gris-roussâtre, finement sablées de noir, et traversées par deux lignes obliques de points noirs qui partent du milieu de la côte, et forment par leur divergence un Λ renversé. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris obscur, avec les bords plus pâles.

Les secondes ailes sont d'un blanc légèrement jaunâtre sur leurs deux surfaces.

La tête, les palpes et les pattes sont roussâtres, ainsi que les antennes, qui sont légèrement ciliées. Le corselet est grisâtre. L'abdomen participe de la couleur des secondes ailes.

Cette espèce se trouve en Corse; on la ren-

contre en mai le long des haies et des murailles, suivant M. Rambur, qui a bien voulu nous prêter l'individu mâle que nous venons de décrire.

Nota. M. Boisduval rapporte à cette espèce, comme n'en étant qu'une variété (avec un point de doute, il est vrai), celle que Godart a décrite et figurée sous le nom de *Callimorphe mesogona*. N'ayant pas vu cette dernière en nature, nous ne pouvons dire jusqu'à quel point cette opinion est fondée. Ce qu'il y a de certain, c'est que la figure de Godart diffère de l'espèce dont il est ici question, non-seulement par la disposition des taches des ailes supérieures, mais encore par la couleur des ailes inférieures, qui est la même que celle des premières dans la *Mesogona*, tandis qu'elle est d'un jaunâtre pâle dans la *Rufeola*.



XV. LITHOSIE BLANC DE LAIT.

LITHOSIA LACTEOLA. (Pl. 3, fig. 3.)

Lithosia lacteola. *Boisd.* Icones. tom. II. pag. 100. pl. 58. fig. 4.

Envergure, 11 lignes.

Elle est d'un tiers plus petite que la *Caniola*, dont elle se rapproche beaucoup. Ses quatre ailes sont en-dessus d'un blanc un peu sale, avec le bord de la côte légèrement jaunâtre. Le dessous des premières ailes est lavé de gris, et celui des secondes est de la même couleur que le dessus.

La tête et le corselet sont de la couleur de la côte. Le dessous de la poitrine et l'abdomen sont d'un gris-cendré, et les pattes jaunâtres.

Décrite sur un individu femelle trouvé en Corse par M. Rambur, qui a bien voulu nous la communiquer. Peut-être, comme le dit M. le docteur Boisduval, n'est-ce qu'une modification de la *Caniola* : en effet, pour être certain que c'est une espèce, il faudrait avoir vu plusieurs individus des deux sexes; mais M. Rambur n'en a pris qu'un seul.

XVI. SÉTINE DE KUHLWEIN.

SETINA KUHLWEINII (1). (Pl. 3, fig. 4.)

Bombyx kuhlweinii. *Geyer.* Suppl. à Hubn. tab. 69. fig. 290. 291.

Lithosia kuhlweinii. *Treits.* Suppl. x. 1. 167. *Boisd.* Icones. tom. II. pag. 112. pl. 58. fig. 8 et 9.

Envergure, 13 lignes.

Elle tient le milieu entre l'*Aurita* et la *Roscida*, et n'en diffère essentiellement que par la couleur entièrement fauve de son abdomen. Ses quatre ailes en-dessus sont également d'un fauve vif comme dans l'*Aurita*, tandis que chez la *Roscida* les ailes inférieures sont toujours plus pâles. Les premières ailes sont marquées de trois rangées transverses de points noirs, dont les deux premières, en venant de la base, sont arquées, et la postérieure sinuée; les points de celle-ci sont d'ailleurs beaucoup plus gros, comme dans les

(1) Genre établi par Schrank et que nous adoptons, en le restreignant à celles des anciennes Lithosies qui ont les ailes larges et non croisées sur le dos. Nous en donnerons les caractères dans notre Tableau méthodique.

deux espèces précitées. Les secondes ailes sont également marquées, près du bord postérieur, de plusieurs points noirs inégaux, comme dans la *Roscida*.

Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que par l'absence des deux premières lignes de points noirs sur les ailes supérieures, dont la transparence cependant les laisse plus ou moins apercevoir, suivant les individus.

La tête est noire. Le corselet est également noir, avec le collier et les épaulettes fauves, ainsi que l'abdomen et les pattes. Les antennes sont d'un fauve obscur dans le mâle et jaunâtres dans la femelle. Celle-ci est d'un tiers plus petite et d'un fauve plus pâle, avec les mêmes rangées de points.

Cette espèce, dont la découverte date déjà de plusieurs années, se trouve dans le nord de l'Allemagne, et a été dédiée à M. Kuhlwein, possesseur d'une riche collection à Francfort sur l'Oder.

L'individu figuré nous a été communiqué par M. Alexandre Lefebvre.





Pelarue del.

1 Lithosie Cendrée (Gilveola) $\frac{1}{1}$
2 id. Roussâtre (Rufeola) $\frac{1}{1}$
3 id. Blanc de lait (Lacteola) $\frac{1}{1}$
4 a b Sétine de Kuhlwein (Kuhlweinii ...) $\frac{1}{1}$
5 id. Jaunâtre (Flavicans) $\frac{1}{1}$
6 Nudarie Vieille (Senex) $\frac{1}{1}$

XVII. SÉTINE JAUNATRE.

SETINA FLAVICANS. (Pl. 3, fig. 5.)

Setina flavicans. *Boisd.* Icones. tom. II. pag. 110. pl. 58. fig. 7.

Envergure, 1 pouce.

Les premières ailes sont en-dessus d'un jaune-fauve très-vif, avec trois rangées transverses de points noirs très-petits, disposés ainsi : une près de la base, une au milieu, et une longeant le bord terminal. La première se compose de trois points, la seconde de cinq, et la troisième de deux.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un jaune-fauve un peu plus pâle, tantôt sans aucun point, tantòt avec un seul placé contre la frange, vers l'angle supérieur.

Le dessous des quatre ailes est de la couleur du dessus sans points ni taches.

La tète et les antennes sont du mème jaune que les premières ailes, ainsi que les épaulettes du corselet, dont le milieu seul est noirâtre. Les

pattes et l'abdomen sont également de la couleur des premières ailes.

Cette espèce, comme on voit, ressemble beaucoup à l'*Irrorea*, et n'en diffère essentiellement que parce que son abdomen est totalement jaune, tandis que celui de sa congénère est noir, avec l'extrémité fauve. Il faut ajouter aussi que le fond de sa couleur est d'un jaune plus vif.

Elle a été trouvée en Languedoc, dans les Pyrénées, et tout récemment (juillet 1836) dans les environs de Digne, par M. Pierret père.

Nota. M. Boisduval n'avait sans doute sous les yeux qu'un exemplaire décoloré de cette espèce, pour lui avoir donné le nom de *Flavicans*, car ce nom ne cadre guère avec la couleur plus orangée que jaune de l'individu pris par M. Pierret, et qui a servi à notre description. Cependant, M. Boisduval a reconnu lui-même que cet individu, qui au reste est de la plus grande fraîcheur, se rapporte bien à sa *Flavicans*.



XVIII. NUDARIE VIEILLE.

NUDARIA (1) SENEX. (Pl. 3, fig. 6.)

Lithosia senex. *Ochsen.* tom. III. pag. 163. n. 23. tom. IV. 53. *Boisd.* Ind. method. pag. 41.

Bombyx senex. *Hubn.* tab. 55. fig. 236. (mas.) 237. (fœm.)

Nudaria senex. *Boisd.* Icones. tom. II. pag. 113. pl. 58. fig. 10.

Envergure, 9 lignes.

Ses quatre ailes sont en-dessus, comme en-dessous, d'un gris-pâle livide, légèrement roussâtre, avec leur centre un peu transparent, et un point discoïdal brun sur chacune d'elles. Les supérieures sont en outre marquées en-dessus de trois rangées transverses de petits points de la même couleur. Les deux premières, en venant de la base, sont à peine écrites, et se réduisent à quelques points isolés; la troisième, placée vers l'extrémité de l'aile, est courbe, et

(1) Genre établi par M. Stephens, que nous adoptons et dont nous donnerons les caractères dans notre Catalogue méthodique.

les points dont elle se compose sont allongés, et se prolongent sur les nervures. La frange des quatre ailes est jaunâtre, et entrecoupée de noirâtre aux premières ailes seulement. Dans quelques individus, le sommet de ces mêmes ailes est lavé de brunâtre.

La tête et les antennes, le corselet et les pattes, ainsi que l'abdomen, sont d'un gris-roussâtre pâle.

Cette description concerne les deux sexes.

Cette espèce se trouve dans plusieurs parties de la France et de l'Allemagne. Elle n'est pas très-commune, et il est difficile de se la procurer fraîche.



XIX. CALLIMORPHE DAME.

CALLIMORPHA DONNA. (Pl. 4, fig. 1.)

NOCTUA DONNA. *Esp.* Schm. IV. Th. tab. CLXXX. noct. 101. fig. 1. *tert.* r. Bd. 2. Abschn. S. 3. tab. CLXXXIV. noct. 105. fig. 4. *tert.* 2. Bd. 2. Abschn. S. 19.

BOMBYX DOMINA. *Hubn.* tab. 52. fig. 223.

BOMBYX PERSONA. *Hubn.* tab. 76. fig. 319. 322.

EYPREPIA DOMINULA. var. *Ochs.* tom. III. pag. 316. n. 9.

EYPREPIA PERSONA. *Treits.* Suppl. x. 1re part. pag. 202.

CALLIMORPHA DONNA. *Boisd.* Ind. meth. pag. 41. Icones. tom. II. pag. 116. pl. 59. fig. 1.

Envergure, 22 lignes et demie.

ELLE ressemble beaucoup à la variété de la *Dominula*, chez laquelle le jaune-orangé remplace tout ce qui est rouge dans l'espèce ordinaire.

Ses ailes supérieures sont en-dessus d'un noir brillant à reflet d'un bleu-verdâtre, avec deux taches jaunes et plusieurs taches blanches disposées comme dans la variété dont nous venons de parler ; mais ces dernières sont moins nombreuses, et quelques-unes sont si petites qu'elles se réduisent à des points.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un noir mat, avec une grande tache basilaire d'un jaune-orangé, qui se divise en trois branches, et trois autres taches ou points de cette même couleur, dont deux plus petits près du bord inférieur.

Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que parce que le noir des secondes ailes est à reflets bleuâtres, comme celui des premières.

La tête et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures, avec deux petits points jaunes sur le collier (ces points sont à peine visibles et manquent quelquefois totalement). L'abdomen est entièrement d'un noir-bleu.

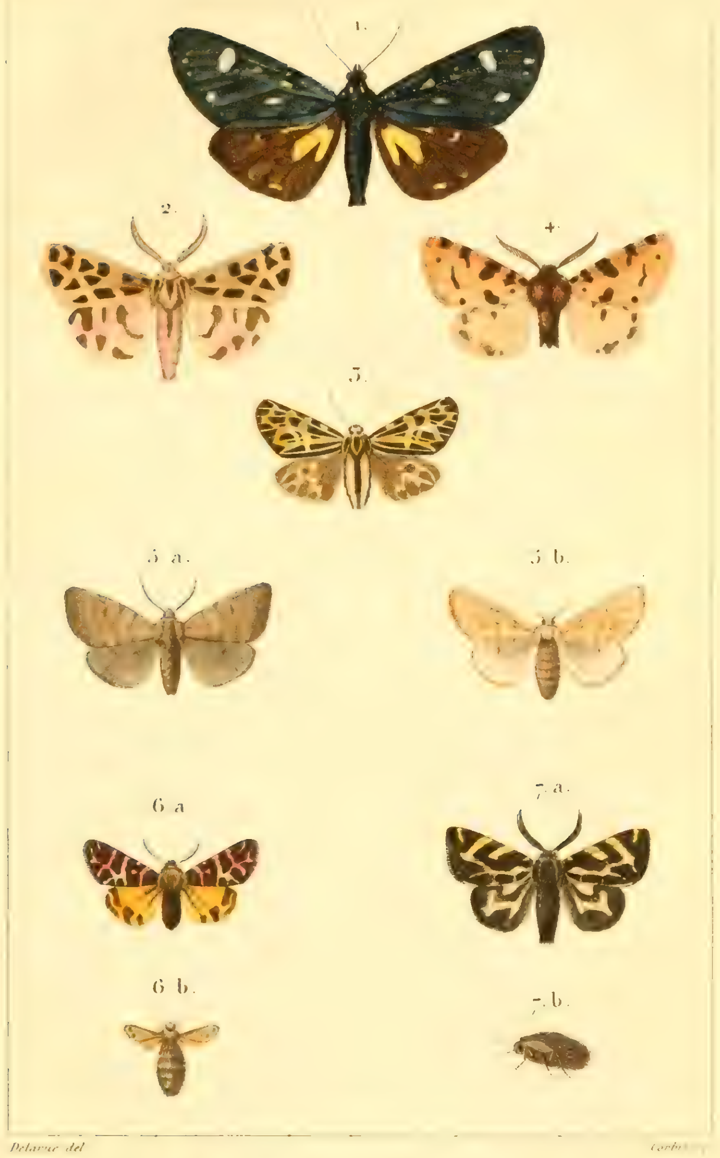
Cette description concerne les deux sexes.

Si l'on compare cette espèce à la variété jaune de la *Dominula*, on voit qu'elle s'en distingue en ce que ses ailes inférieures sont noires, avec des taches jaunes, au lieu d'être jaunes avec des taches et une partie du bord extérieur noires; en ce que l'abdomen est entièrement d'un noir-bleu, et non jaune avec une raie dorsale noire. Il se pourrait cependant, comme le dit M. Boisduval, que la *Donna* ne fût qu'une variété locale de la *Dominula*, attendu que parmi les nombreux individus qui lui ont passé sous les yeux, il s'en est trouvé un chez lequel on remarquait quelques légères traces de taches jaunes sur les parties latérales de l'abdomen. Espérons,

Supplément

Chélonides.

Nocturnes Pl. 11



Delarue del. *Corbié sc.*

1. Callimorphe Dame (*Donna* ♂)
2. Ecaille de Mannerheim (*Mannerheimii* ♂)
3. id. de Quensel (*Quenselii* ♀)
4. Ecaille Zoraïde (*Zoraida* ♂)
5. a. b. id. Sordide (*Sordida* ♂ et ♀)
6. a. b. Trichosome Corse (*Corsicum* ♂ et ♀)
7. a. b. Trichosome Andalous (*Boeticum* ♂ et ♀)

ajoute-t-il, que M. le docteur Passerini de Florence, qui en prend chaque année un certain nombre, nous fera connaître la chenille, et nous mettra à même de décider si c'est une espèce ou une variété de la *Dominula*.

Au reste, la *Donna* se trouve non-seulement en Toscane, mais aussi dans les environs de Naples et en Sicile : c'est de ces deux dernières contrées que Dahl a rapporté celles qui sont répandues dans les collections d'Allemagne. L'individu que nous possédons nous a été envoyé par M. Passerini.

Remarque. Ochsenheimer dit dans son troisième volume, page 321, que c'est par erreur que l'espèce figurée par Esper sous le nom de *Clymene*, et par Hubner sous celui de *Colona*, a été classée parmi les Lépidoptères d'Europe ; mais dans son quatrième volume, page 11, il revient sur cette assertion, et pense qu'on doit considérer cette espèce comme européenne, d'après le témoignage de M. Antoine Albers de Bremen qui en possède, dit-il, dans sa collection un individu élevé en Valachie, et qui en a vu trois autres, dont un élevé dans le Devonshire en Angleterre, et deux trouvés en Italie. Quant à nous, sans avoir égard à ce témoignage qui nous paraît très-insignifiant par la manière dont il est présenté, nous pensons qu'il en est de la *Cly-*

mène comme du papillon *Ajax*, c'est-à-dire qu'elle n'a jamais été trouvée ailleurs que dans l'Amérique septentrionale, et que si l'opinion qu'elle se trouve également en Europe s'est accréditée en Allemagne, c'est parce que les amateurs de ce pays estimant beaucoup plus une espèce nouvelle indigène qu'une espèce exotique, les marchands d'insectes ont intérêt à les tromper, sous ce rapport, et ne s'en font pas faute, lorsque l'occasion s'en présente.



XX. ÉCAILLE DE MANNERHEIM.

CHELONIA MANNERHEIMII. *Mihi.* (Pl. 4, fig. 2.)

Envergure, 15 lignes.

ELLE est de la taille de la *Plantaginis*. Les ailes supérieures sont en-dessus d'un gris pâle légèrement rosé, et marquées, chacune, de douze taches triangulaires, de diverses grandeurs, d'un noir profond : ces taches sont disposées longitudinalement, savoir : six sur une ligne parallèle à la nervure costale ; trois également sur une ligne, entre la nervure sous-médiane et le bord interne, et trois dans le milieu de l'espace qui sépare ces deux lignes. On voit en outre, à la base, deux petits points de la même couleur que les taches.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un rose pâle, avec cinq taches noires, dont l'antérieure en forme de bande arquée, la suivante lunulée, et les trois autres alignées parallèlement au bord postérieur, qui lui-même est marqué, vers l'angle supérieur, de deux points noirs.

Le dessous des quatre ailes est d'un rose sale, avec la répétition des taches du dessus.

La tête et le corselet sont de la couleur des premières ailes. La partie du collier qui se joint à la tête, est marquée au milieu d'un petit trait noir, et l'on voit sur le reste du corselet trois lignes longitudinales également noires, une au milieu, et deux latérales, dont une sur chaque épaulette. Quant à l'abdomen, nous ne pouvons en rien dire, attendu qu'il est dépouillé de ses poils dans l'individu que nous avons sous les yeux. Les antennes, largement pectinées, sont entièrement d'un gris-roux. Les pattes sont noirâtres, avec la partie interne des cuisses rose.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle nous est inconnue.

L'Écaille dont il s'agit est très-voisine de la *Maculosa ;* cependant elle s'en distingue non-seulement par le fond de sa couleur qui est beaucoup plus clair, mais par un autre caractère plus essentiel, qui consiste en deux taches placées sur l'extrême bord de chaque aile, taches qui manquent sur tous les individus que nous avons vus de la *Maculosa*, quel que soit d'ailleurs le nombre des autres taches, qui varie d'un individu à l'autre chez cette dernière.

Cette belle espèce a été envoyée par M. le comte de Mannerheim, comme ayant été prise dans les steppes des Kirguis, à M. Chardiny de Lyon, qui a bien voulu nous la communiquer.

XXI. ÉCAILLE DE QUENSEL (1).

CHELONIA QUENSELI. (Pl. 4, fig. 3.)

Bombyx quenseli. *Paykull.* Act. hafn. hist. natur. 2. 2. tab. 2. fig. 2.

Bombyx strigosa. *Fabr.* Ent. syst. tom. III. pag. 454. n. 146.

Envergure, 13 lignes.

Elle est un peu plus petite que la *Plantaginis.* Le fond de ses premières ailes en-dessus est noir, avec les nervures blanches, et deux bandes longitudinales jaunes, qui partent de la base en divergeant, et se divisent, vers leur extrémité, chacune en deux branches qui, en se réunissant, forment une M au bord postérieur. La plus élevée de ces deux bandes est surmontée de trois taches également jaunes, dont la plus rapprochée de la base forme comme une bande transverse. Entre cette bande et le corselet, la côte est marquée d'une tache carrée blanche. Enfin la frange et le bord interne sont blancs. Le dessous des mêmes ailes offre le

(1) Médecin danois, auquel Paykull a dédié cette espèce.

même dessin qu'en-dessus, mais d'une couleur blanchâtre uniforme et sur un fond d'un noir beaucoup moins intense.

Les secondes ailes en-dessus sont d'un gris-noirâtre, avec une tache discoïdale et une bordure maculaire noires. Sur cette bordure se dessine en blanc-jaunâtre, mais d'une manière informe, une M, comme au bord postérieur des premières ailes. Le dessous est blanchâtre, avec la répétition des taches du dessus, mais mieux arrêtées.

Les antennes, à peine ciliées, sont noires. La tête est jaune, avec un point noir au milieu. Le corselet est également jaune, avec deux points noirs sur le collier, et trois lignes noires longitudinales, dont une au milieu et une sur chaque épaulette. L'abdomen est noir, avec deux bandes latérales d'un blanc-jaunâtre. Les cuisses sont noires, avec un point jaunâtre à l'extrémité. Les tibias sont blancs et les tarses noirs. Les trochanters de la première paire de pattes sont jaunes.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle nous est inconnue.

Cette rare et charmante espèce, que nous avions crue d'abord inédite, ne la voyant pas figurée dans les Suppléments d'Hubner, a été décrite par Fabricius sous le nom de *Strigosa*, et avant lui par Paykull sous celui d *Quenseli*,

dans les Mémoires de la Société d'histoire naturelle de Copenhague. Ce dernier auteur en donne même une figure qui, quoique grossièrement faite, est très-reconnaissable.

Elle n'a encore été trouvée que dans la Laponie russe, dans les environs d'Enonteckis, et nous en devons la communication à l'extrême obligeance de M. Chardiny, qui sans doute est le seul qui la possède en France.

Nota. Nous ignorons pour quel motif Fabricius a remplacé, dans la désignation de cette espèce, le nom de *Quenseli* par celui de *Strigosa*, puisqu'il reconnaît que Paykull l'a fait connaître avant lui sous ce premier nom. Quoi qu'il en soit, nous avons dû lui restituer le nom de *Quenseli*, avec d'autant plus de raison que celui de *Strigosa* a déjà été appliqué à une autre espèce du genre *Acronycta*.



XXII. ÉCAILLE ZORAIDE.

CHELONIA ZORAIDA. (Pl. 4, fig. 4.)

CHELONIA ZORAIDA. *Graslin.* Annales de la Société entom. de France, 4e trimestre 1836.

Envergure, 15 lignes.

Les quatre ailes sont en-dessus d'un gris clair, légèrement rosé ou couleur de chair, dont la nuance est un peu plus vive le long du bord costal. Les ailes supérieures sont marquées de cinq taches noires de diverses grandeurs et de formes irrégulières, savoir : quatre le long de la côte, dont la seconde en venant du corselet est plus grande que les autres, et déborde un peu la nervure médiane, et une seule au milieu du bord interne, placée entre deux points noirs. On voit en outre plusieurs autres points noirs, dont trois disposés sur une ligne arquée un peu au delà du milieu de l'aile, un placé à son origine, un autre qui se détache de la partie inférieure de la troisième tache costale, et enfin un troisième extrêmement petit, placé vers le milieu du bord extérieur de l'aile.

Les ailes inférieures sont un peu transparentes, et marquées comme les supérieures de plusieurs taches noires, mais d'un noir beaucoup moins foncé, dont une lunulée sur le disque, et les trois autres de forme irrégulière le long du bord postérieur. On aperçoit en outre sur les mêmes ailes, entre la lunule discoïdale et le corselet, une tache triangulaire grise, cachée en partie par le bord interne des premières ailes.

Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que par la nuance moins foncée des taches et des points des ailes supérieures, tandis que c'est l'inverse aux ailes inférieures.

Le corselet est couvert de longs poils soyeux, d'un brun tirant sur la couleur de martre; ces poils au côté interne, aussi qu'à la partie inférieure des épaulettes, sont d'un fauve-roussâtre foncé. L'abdomen en-dessus est velu, de la couleur du corselet, et l'on voit à son extrémité deux petits pinceaux de poils d'un fauve orangé. La tête est velue et de la couleur du corps. On aperçoit entre l'œil qui est noir, et la naissance des antennes, une tache d'un roussâtre clair, qui s'atténue insensiblement en forme de collier, sans se réunir cependant à celle qui lui corespond. Les antennes sont fortement pectinées ou plumeuses, et entièrement d'un brun-noir. Les

pattes sont d'un gris couleur de chair, couvertes de poils brunâtres; les tarses sont de cette dernière couleur. La première paire a le tibia d'un orangé roussâtre en-dessus, et couvert de longs poils bruns en-dessous.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle nous est inconnue.

Cette jolie Écaille a été découverte dans le royaume de Grenade par M. de Graslin, compagnon de voyage de M. le docteur Rambur; c'est-à-dire qu'elle lui est éclose d'une chenille, la seule qui se soit métamorphosée entre plusieurs autres de la même espèce, qu'il avait trouvées tant sur les montagnes d'Alfakar que sur les hauteurs correspondantes de la Sierra-Nevada. Malheureusement il n'eut pas le temps de la peindre et de la décrire avant sa transformation; il se rappelle seulement qu'elle avait beaucoup de rapports avec celle de sa congénère la *Civica*, qu'elle était noire comme celle-ci, mais avec des poils moins longs, et que ceux qui recouvraient les deux ou trois premiers anneaux, ainsi que ceux des côtés, au-dessus des pattes, étaient d'une couleur orangée, ferrugineuse. Il pense qu'elle est polyphage. Il avait trouvé cette chenille parvenue presque à toute sa taille, le 16 de . ., sur la Sierra-Nevada. Vers la fin du même mois, elle se renferma dans une coque d'un gris-brun et d'une

consistance assez molle; cette coque était petite relativement à la grosseur de la chrysalide, et se trouvait enveloppée d'une autre coque d'un tissu beaucoup moins serré. L'insecte parfait en sortit le 15 mai de l'année suivante.

Nota. Cette Écaille, décrite et figurée par M. de Graslin, dans les Annales de la Société entomologique de France, a quelque ressemblance avec la *Casta*, mais tellement éloignée qu'on ne peut s'empêcher d'en faire une espèce distincte.



XXIII. ÉCAILLE SORDIDE.

CHELONIA SORDIDA. (Pl. 4, fig. 5.)

BOMBYX SORDIDA. *Hubn.* tab. 34. fig. 151.

CHELONIA MENDICA, an var. SORDIDA? *Boisd.* Ind. method. pag. 34.

CHELONIA SORDIDA. *Boisd.* Icones. t. II. pag. 132. pl. 60. fig. 2, 3 et 4. *Ochs.* Schm. Europ. III. Anmerk. pag. 354. *Treits.* Suppl. x. 1re part. pag. 210.

Envergure, 12 à 13 lignes.

Mâle. Ses premières ailes sont en-dessus d'un gris-noirâtre obscur, mélangé de roussâtre, avec trois raies transverses noirâtres, plus ou moins marquées, dont une anguleuse près de la base, une légèrement arquée au milieu, et la troisième à la fois sinueuse et très-arquée. Entre ces deux dernières raies, on aperçoit un petit croissant noir, situé à l'extrémité de la cellule discoïdale, et l'on voit en outre une série marginale de points noirs sur la frange, laquelle est quelquefois précédée d'une raie plus obscure que le fond de l'aile.

Les secondes ailes sont d'une nuance un peu

plus foncée que les premières, et marquées au centre d'une lunule noire. Leur frange est d'un gris-roussâtre, quelquefois ponctuée de noirâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-roussâtre, avec une lunule centrale noire sur chacune d'elles, précédée intérieurement d'un rudiment de lignes de la même couleur.

La tête et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures. L'abdomen est sans taches, et participe de la nuance des inférieures. Les antennes ont leur tige blanche et leurs barbes noirâtres. Les pattes sont d'un gris-jaunâtre ou roussâtre.

Femelle. Ses quatre ailes sont d'un gris-roussâtre très-pâle et à demi transparentes, avec le même dessin que chez le mâle, mais beaucoup moins marqué, à l'exception de la lunule du centre. Les ailes inférieures sont en partie lavées de noirâtre, et offrent, outre la lunule centrale, une série marginale de quatre ou cinq petites taches noirâtres.

La tête, le corps et les antennes participent de la couleur des ailes.

Le premier individu mâle de cette espèce qu'on ait connu en France, fut pris par moi en avril 1822, dans les environs de Nice. Depuis, cette même espèce fut découverte dans le département du Var, par M. Donzel, qui, la croyant

nouvelle, me l'envoya en communication en 1829, en me priant de l'appeler *Ginetti*, nom d'une personne à qui il voulait la dédier. Il l'avait obtenue d'une chenille vivant sur le genêt d'Espagne, et ressemblant beaucoup à celle de la *Chelonia casta*. Cependant M. Anderregg, de Gamsen en Valais, en avait trouvé de son côté une femelle fécondée, qui lui procura plusieurs générations successives; de sorte qu'il put en apporter un certain nombre d'individus des deux sexes, dans un voyage qu'il fit à Paris sur la fin de 1833, et c'est de cette époque seulement qu'elle existe dans les principales collections de cette capitale.

Ochsenheimer, qui n'a connu la *Sordida* que par la figure assez inexacte d'Hubner, n'en parle que pour dire qu'elle lui paraît appartenir au genre *Liparis;* mais c'est une erreur, et il n'est pas douteux que ce ne soit une véritable Écaille, d'après la ressemblance de sa chenille avec celle de la *Casta*, suivant ce que m'a écrit M. Donzel.



XXIV. TRICHOSOME DE CORSE.

TRICHOSOMA (1) CORSICUM. (Pl. 4, fig. 6.)

TRICHOSOMA CORSICUM. *Rambur.* Annales de la Société entomologique de France (1832). tom. I. pag. 273. pl. VIII. fig. 6-9. *Boisd.* Icones. tom. II. pag. 119. pl. 60. fig. 7-9.

Envergure, 9 lignes et demie à 10 lignes.

Ce joli Lépidoptère, découvert en Corse par M. Rambur, est une fois plus petit que la Chelonia *Plantaginis.* Ses ailes supérieures ont leur fond noir, et sont traversées par plusieurs raies sinueuses et s'anastomosant entre elles, tantôt roses, tantôt d'un blanc-jaunâtre. Les inférieures sont d'un jaune-fauve, avec une bande marginale, noire, maculaire, formée de taches plus ou moins séparées; elles offrent en outre deux ou trois lignes également noires, qui partent de

(1) Genre créé par M. Rambur, que nous adoptons et dont nous donnerons les caractères dans notre Catalogue méthodique des Noctuelles.

la base pour se joindre à ces mêmes taches, et un arc discoïdal de la même couleur. Les franges sont brunes.

Le dessous des quatre ailes est d'un jaune-fauve, avec des bandes maculaires noires plus ou moins marquées, et qui correspondent au dessin du dessus.

La tête et le corselet sont noirs et hérissés de longs poils d'un gris-roussâtre; il en est de même de l'abdomen, mais seulement en-dessus, car le dessous est plus ou moins fauve, ainsi que l'anus. Les cuisses sont noirâtres, les tibias et les tarses jaunâtres. Les antennes sont noires, pectinées, avec la tige plus ou moins fauve extérieurement.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle n'a que des rudiments d'ailes, velus, ciliés, étroits, d'un fauve-pâle, plus ou moins marqués de bandes ou de taches noirâtres, et dont la grandeur varie suivant les individus. Son corps ressemble beaucoup à celui d'un *Orgyia;* il est gros, velu, d'un gris-roussâtre, avec l'anus fauve. La tête est hérissée de longs poils, avec les antennes noires, courtes et finement dentées.

M. Rambur a trouvé cette espèce en Corse, depuis la fin de mars jusqu'au commencement de mai, principalement dans les parties montagneuses, où elle s'élève quelquefois très-haut.

Le mâle voltige avec une extrême rapidité à l'ardeur du soleil. Son accouplement avec la femelle dure une heure ou deux, et quelquefois un peu plus. Celle-ci commence à pondre immédiatement après : dans cette opération, qui se prolonge pendant plusieurs jours, elle ne produit pas moins de cinq à six cents œufs, qu'elle assemble en un petit tas, mêlé avec une partie des poils de son abdomen. Son corps est alors réduit à très-peu de chose, et elle meurt en pondant ses derniers œufs, sur le tas même qu'elle a formé. M. Rambur, à qui nous avons emprunté ces détails, donne ensuite la description des œufs et de la chrysalide ; mais nous réservons cette description pour notre Iconographie des chenilles. Nous ajouterons seulement ici que M. le docteur Rambur ayant remis des œufs fécondés à M. Solier de Marseille, avant de partir pour l'Espagne, celui-ci en a obtenu plusieurs générations successives, qui ont rendu l'espèce dont il s'agit assez commune dans les collections.



XXV. TRICHOSOME ANDALOUS.

TRICHOSOMA BOETICUM. (Pl. 4, fig. 7.)

Trichosoma boeticum. *Rambur*. Annales de la Société entomologique de France. 4e trimestre 1836.

Envergure, 14 lignes.

Il est un peu plus petit que l'Écaille du *Plantain*, et a quelque ressemblance avec certaine variété noire et blanche de cette espèce.

Le fond de ses quatre ailes en-dessus est d'un noir assez intense. Les supérieures sont marquées de plusieurs bandes, lignes et taches d'un blanc-jaunâtre et même un peu roussâtre, qui tantôt s'anastomosent et forment comme un réseau, et tantôt se séparent et s'oblitèrent de manière à ne plus former que des taches isolées. Le dessin des ailes inférieures varie moins; il se compose d'abord d'une grande tache blanche oblongue, cachée en partie par le bord des ailes supérieures, et sous laquelle on voit une bande étroite transverse de la même couleur, en forme de > très-ouvert, dont la branche interne se réunit à une autre bande également blanche, longi-

tudinale, qui part de la base de l'aile et vient aboutir, en s'atténuant, à l'angle anal.

La frange des quatre ailes est noirâtre, et ponctuée de blanc dans une grande partie de sa longueur.

Le dessous ne diffère du dessus que parce que la couleur noire en est un peu moins intense.

Les antennes sont bipectinées, avec les barbes noirâtres et la tige jaunâtre. La tête et le corps sont couverts de longs poils gris sur un fond noir. Les pattes sont nuancées de brunâtre et de blanc-jaunâtre.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle est presque aptère, et ne porte que des moignons d'aile, qui se confondent parmi les poils du corps, et sont eux-mêmes très-velus. Tout le corps est couvert de longs poils d'un gris-brun, disposés de manière qu'on distingue assez bien les segments de l'abdomen. Les antennes sont brunes et filiformes. Les pattes ressemblent à celles du mâle.

La découverte de cette jolie espèce, en Andalousie, est encore due à M. le docteur Rambur, qui donne une histoire très-détaillée de ses mœurs, dans les Annales de la Société entomologique de France. Nous en extrairons les passages suivants :

« La chenille, dit-il, vit en société jusqu'à la quatrième mue, et c'est vers la fin de l'hiver qu'elle a pris tout son accroissement, et se métamorphose en chrysalide : pour cette opération, elle se glisse sous les débris des végétaux les mieux appliqués contre la terre, et s'y renferme dans une coque mollasse et étroite. Comme elle aime les lieux secs et découverts, elle est obligée de supporter la haute température du terrain brûlé par un soleil ardent, jusqu'à l'éclosion de son papillon, qui n'a lieu que dans le mois de novembre. C'est vers dix ou onze heures du matin, quand le soleil a réchauffé l'air, que le mâle voltige à la recherche de sa femelle, avec une extrême rapidité; l'œil ne peut le suivre dans son vol saccadé. Le moment où le soleil brille le plus, n'est pas celui qu'il préfère pour s'accoupler avec sa femelle : la chaleur lui donnant une trop grande énergie, il passe et repasse au-dessus d'elle sans s'arrêter; mais si un léger nuage vient à diminuer un peu l'intensité des rayons solaires, alors on voit souvent plusieurs mâles se précipiter à l'envi sur la femelle, avec laquelle le plus favorisé s'accouple ; ce qui n'empêche pas que pendant un certain temps il en reste quelques-uns autour d'elle, faisant tous leurs efforts pour parvenir au même but. Au bout d'un quart d'heure, ou d'une demi-heure, l'acte

de la fécondation est terminé; alors la femelle, après avoir marché un peu, s'enfonce en grattant sous les débris des végétaux, et y dépose ses œufs en un seul tas, les couvrant un peu des poils de son abdomen. Cette opération, pendant laquelle elle dépose 5 à 600 œufs, dure au moins une journée, et au plus vingt-quatre heures. Les petites larves éclosent au bout de quinze jours à trois semaines, et lorsque les pluies de la saison ont fait reverdir les plantes herbacées dont elles se nourrissent. »



XXVI. ORGYIE TRIGOTEPHRAS.

ORGYIA (1) TRIGOTEPHRAS. (Pl. 5, fig. 1.)

Orgyia trigotephras. *Boisd.* Ind. meth. p. 46. *Cantener.* Catal. des lépidop. du départ. du Var. pag. 14.

Orgyia ericæ. *Lefebvre.* Ann. de la Société linn. de Paris (1826). pl. 9. fig. 4.

Orgyia trigotephras (par correction). *Lefebvre.* Annales de la Société entomol. de France (1834). tom. iii. pag. 187.

Orgyia trigotephras. *Saporta.* Même ouvrage et même volume. pag. 183-186. pl. 1. c. fig. 1-3.

Envergure, 12 à 13 lignes.

Cette espèce a le port et la taille de l'*Antiqua*. Ses quatre ailes sont en-dessus d'un brun-noirâtre fuligineux. Les supérieures ont leur base légèrement roussâtre, et sont traversées un peu au delà du milieu par une ligne noirâtre, ondulée, peu distincte du fond. Une tache triangulaire, composée d'atomes blanchâtres, est placée au milieu de la côte. Une autre tache, semblable pour la couleur, mais plus petite et irrégulière,

(1) Genre établi par Ochsenheimer, que nous adoptons et dont nous donnerons les caractères dans notre Catalogue méthodique.

se fait remarquer près de l'angle apical. Enfin on voit, près de l'angle interne, une petite lunule d'un blanc pur, plus ou moins bien dessinée suivant les individus.

Les ailes inférieures sont sans taches.

Le dessous des quatre ailes est entièrement d'un brun-noirâtre, un peû moins foncé que le dessus.

La tête et le corps sont de la couleur des ailes, ainsi que les antennes, qui sont fortement pectinées. Les pattes sont d'un brun un peu plus clair.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle est complétement aptère. Tout son corps est couvert d'un duvet blanchâtre, et sa tête est si petite et ses pattes sont si courtes, qu'on les aperçoit à peine à l'œil nu.

M. Alexandre Lefebvre découvrit le premier cette espèce, entre Hyères et Toulon, en 1823; et comme elle lui parut nouvelle, il se disposait à la décrire sous le nom de *Trigotephras* (1), dans les Annales de la Société linnéenne de Paris (1826), lorsqu'il en fut détourné par M. Latreille, qui crut la reconnaître dans l'Orgyia *Ericæ*, que Germar venait de publier. Cependant M. Lefeb-

---

(1) De τρίγωνος, triangle, et de τέφρας, couleur cendrée

vre ne s'était pas trompé, et M. Boisduval s'en étant aperçu, comprit l'espèce dont il s'agit dans son Index, sous le nom que M. Lefebvre se proposait de lui donner. Depuis, cette même espèce a été retrouvée dans d'autres parties de la Provence par plusieurs entomologistes, et entre autres dans les environs d'Aix par M. le comte de Saporta, qui en a observé les mœurs, et en a fait l'objet d'une notice intéressante, insérée dans les Annales de la Société entomologique de France (1er trimestre, 1834).

Il résulte de cette notice que la femelle de l'Orgyia *Trigotephras*, trop inerte pour sortir de sa coque, au moment de son éclosion, n'en est pas moins fécondée par le mâle à travers cette coque, dans laquelle elle pond, et qui sert par conséquent d'enveloppe à ses œufs. « A cet effet, dit M. de « Saporta, elle pratique un petit trou au bout de « sa coque, qui correspond à l'extrémité de son « abdomen, qu'elle agite vivement et qu'elle fait « même sortir en partie à l'approche du mâle. « Celui-ci, pourvu d'un odorat très-fin, accourt « de très-loin, et, huché sur la coque, consomme « l'accouplement, qui s'opère, comme on le voit, « par le trou pratiqué à la coque. » Ce fait n'est pas particulier à cette espèce, ni entièrement nouveau dans l'histoire des Lépidoptères, comme le dit M. de Saporta dans sa notice, car M. le

docteur Rambur l'a également observé dans l'Orgyia *Rupestris* qu'il a trouvée en Corse, et la même manière de s'accoupler avait déjà été remarquée dans quelques espèces du genre *Psyche*. M. de Saporta ajoute que le premier soin de la femelle après l'accouplement, est de boucher le trou de sa coque, après quoi elle commence à pondre ses œufs, qu'elle arrange par couches et qu'elle recouvre des poils de son abdomen. La ponte dure plusieurs jours; et lorsqu'elle est terminée, il ne reste rien de la femelle dans la coque, qui s'est transformée en un sac plein d'œufs, que les débris de sa petite tête.

Nous réservons pour notre Iconographie des chenilles la description de celle de cette espèce; nous nous bornerons à dire ici qu'on la rencontre en juin sur le *chêne kermès* (*quercus coccifera*). Elle met un mois à croître, et son papillon éclòt au bout de vingt jours.

Cette espèce, qui n'a encore été trouvée que dans les parties les plus méridionales de la Provence, commence à devenir moins rare dans les collections, depuis que les amateurs de cette partie de la France s'occupent d'en élever la chenille.



XXVII. ORGYIE DES ROCHERS.

ORGYIA RUPESTRIS. (Pl. 5, fig. 2.)

ORGYIA RUPESTRIS. *Rambur.* Annales de la Société entomologique de France (1832). tom. I. pag. 275-277. pl. 8. fig. 1-5. *Boisd.* Icones. tom. II. pag. 144. pl. 61. fig. 1, 2.

Envergure, 11 à 12 lignes.

CETTE espèce, découverte en Corse par M. le docteur Rambur, est un peu plus petite que l'*Antiqua*. Ses ailes supérieures sont en-dessus d'un brun foncé mélangé de roussâtre ; elles sont traversées par trois raies d'un gris-blanchâtre, savoir : la première, près de la base, presque droite, formant deux lignes courbes; la seconde, au milieu, fortement sinuée, et se terminant à la côte par une petite lunule blanche ; la troisième beaucoup plus apparente que les deux autres, formant trois sinus très-prononcés, et se terminant près du sommet par une dilatation blanchâtre, et près de l'angle interne par une lunule d'un blanc pur. On voit en outre, au centre de l'aile, une petite tache réniforme grise, divisée

dans sa longueur par un petit arc noir, et se réunissant à une autre tache blanchâtre placée au milieu de la côte. Quelques individus ont de plus une quatrième ligne grise qui longe la frange; mais cette ligne est à peine visible, lorsqu'elle n'est pas entièrement oblitérée. Toutes ces lignes sont plus ou moins marquées suivant les individus, et il arrive même quelquefois qu'elles disparaissent presque complétement, suivant l'observation de M. Rambur.

Les ailes inférieures, plus allongées dans la direction de leur angle anal que celles de l'*Antiqua*, sont en-dessus d'un roux uniforme, ainsi que le dessous des quatre ailes.

Les antennes sont fortement pectinées, brunes, avec la tige roussâtre. La tête et le corps sont bruns en-dessus et roux en-dessous. Les pattes sont de cette dernière couleur.

Cette description ne concerne que le mâle. La femelle est à peu près aptère, ses ailes étant réduites à deux petites écailles velues à peine visibles. Son corps, qui n'est guère qu'un sac rempli d'œufs, est tout couvert d'un duvet blanchâtre. Des débris de la chrysalide recouvrent presque toujours la tête et les parties environnantes.

« Cette femelle, dont l'existence est bornée « au seul acte de la reproduction, dit M. Ram-

« bur, ne sort point de son cocon, au travers
« duquel elle avance son anus pour que le mâle
« puisse s'accoupler. Cela fait, elle remplit sa
« coque de ses œufs, qu'elle entremêle de duvet,
« et dont une forte couche recouvre la masse en-
« tière. Après sa ponte achevée, à peine si l'on
« retrouve quelques parties de son corps. »

Ainsi l'on voit que cette espèce se comporte absolument de la même manière que l'Orgyia *Trigotephras*, observée par M. le comte de Saporta.

M. Rambur donne une description très-détaillée de la chenille, qui trouvera sa place dans notre Iconographie des chenilles; nous dirons seulement ici qu'elle vit pendant tout le mois de mai sur le *statice articulata*, le *lotus creticus* et les *genêts*. Son papillon éclôt au bout d'une quinzaine de jours, et le mâle recherche la femelle à l'ardeur du soleil. Cette espèce, qui n'a encore été trouvée qu'en Corse, y est très-peu répandue, suivant M. Rambur.



Liparides.



Delarue pinx.

1. a - c. Orgyie Trigotephras (*Orgyia Trigotephras*) ♂ et ♀
2. a - c id. des Rochers (*id. Rupestris*) ♂ et ♀
3. a - c id Douteuse (*id. Dubia*) ♂ et ♀
4. — id à Frange jaune (*id. Auro-Limbata*) ♂

XXVIII. ORGYIE DOUTEUSE.

ORGYIA DUBIA. (Pl. 5, fig. 3.)

Bombyx dubia. *Hubn.* tab. 61. fig. 261.

Envergure, 1 pouce.

Cette jolie espèce, rapportée d'Espagne par M. Rambur, est évidemment la même pour nous que la *Dubia* d'Hubner. Elle est à peu près de la taille des espèces déjà décrites, mais elle s'en éloigne beaucoup par le dessin et la coupe de ses ailes, dont le bord est légèrement sinué.

Le fond des quatre ailes en-dessus est d'un beau jaune d'ocre vif, y compris la frange. Les supérieures sont traversées par trois bandes d'un noir-brun, savoir: la première, en venant de la base, ayant à peu près la forme d'une S; la seconde, fortement sinuée et se réunissant à la première au milieu du bord interne; et la troisième longeant le bord terminal, et précédant immédiatement la frange. Cette dernière bande est à peine séparée de la seconde, et sur le milieu de celle-ci repose une tache presque carrée qui occupe le disque de l'aile.

Les ailes inférieures ont une bordure assez large d'un noir-brun, qui cesse brusquement un peu avant l'angle anal, dont la frange est noirâtre. On y voit en outre un petit arc discoïdal noirâtre à peine marqué.

Le dessous des quatre ailes est également d'un beau jaune, légèrement saupoudré de noir à la base, avec une bande de moins (la première) aux ailes supérieures, et une de plus aux inférieures. Celle-ci est plus étroite et moins foncée que la bordure terminale, et traverse le milieu de l'aile.

La tête et le corselet sont couverts de poils jaunâtres. L'abdomen est du même jaune que le fond des ailes. Les antennes sont courtes, étroitement pectinées, brunes, avec la tige jaune. Les pattes sont également jaunes.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle est tout à fait aptère, et couverte d'un duvet roussâtre.

Cette jolie Orgyia a été trouvée dans la Sierra-Nevada (royaume de Grenade) par M. Rambur qui a bien voulu nous la communiquer.



XXIX. ORGYIE A FRANGE JAUNE.

ORGYIA AURO-LIMBATA. (Pl. 5, fig. 4.)

ORGYIA AURO-LIMBATA. *Guénée* et *de Villiers*. Annales de la Société entom. de France (1835). tom. IV. pag. 635. pl. 18. C. fig. 4.

Envergure, 11 lignes.

ELLE a la taille et le port de l'*Antiqua;* seulement ses ailes supérieures ont l'angle apical un peu plus aigu, et les inférieures l'angle anal un peu plus allongé. Le fond des quatre ailes est d'un bistre uni sur les deux faces, sans aucune tache de part et d'autre. La frange des premières ailes est entièrement d'un beau jaune-fauve; celle des secondes est de la même couleur, mais elle est entremêlée de brun en approchant de l'angle anal, et les cils qui garnissent le bord abdominal sont entièrement de cette dernière couleur.

La tête et le corps sont de la couleur des ailes, ainsi que les pattes et les antennes. Celles-ci sont aussi plumeuses ou pectinées que celles de l'*Antiqua*.

M. de Villiers a pris cette espèce en juin 1835, voltigeant autour des buissons dans les clairières des bois montueux des environs d'Ax (Arriége); mais il n'a pu trouver la femelle, qu'il suppose, avec raison, devoir être aptère, comme toutes celles du genre.



XXX. LIPARIS SALI.

LIPARIS (1) COENOSA. (Pl. 6, fig. 1.)

Arctia coenosa. *Curtis*. Brit. entom. II. pl. 68.

Lælia coenosa. *Steph*. Ill. of brit. ent. II. pag. 63.

Bombyx coenosa. *Hubn*. tab. 51. fig. 218. (mas.) tab. 77. fig. 323. (mas.) Larv. lep. III. Bomb. II. Veræ C. b. c. fig. 1. a-c.

Orgyia coenosa. *Treits*. Suppl. x. 1. 175.

Orgyia coenosa. *Boisd*. Ind. meth. pag. 47. Icones. t. II. pag. 136. pl. 62. fig. 4 et 5.

Envergure, 15 à 16 lignes.

Le mâle est à peu près de la taille du *Liparis salicis;* la femelle est un peu plus petite, et de la grandeur du *Liparis chrysorrhœa*.

Les ailes supérieures du mâle en-dessus sont d'un blanc sale ou roussâtre, et plus ou moins lavées de bistre clair sur une grande partie de leur surface, avec la côte, la nervure médiane et

(1) Genre établi par Ochsenheimer, que nous adoptons et dont nous donnerons les caractères dans notre Catalogue méthodique.

les quatre nervures qui en dépendent, de la couleur du fond. Outre cela, on aperçoit quelquefois, vers le bord extérieur, une série de trois ou quatre points noirâtres, comme dans l'individu figuré. Le dessous des mêmes ailes est plus bistré que le dessus, avec l'extrémité de la côte et le bord extérieur jaunâtres.

Les ailes inférieures sont d'un blanc légèrement roussâtre de part et d'autre, avec le bord antérieur du dessous jaunâtre.

Les antennes sont noirâtres, fortement pectinées, avec la tige blanchâtre. La tête et la partie antérieure du corselet sont roussâtres. Le reste du corps est du même blanc que les ailes inférieures. Les palpes et les pattes sont d'un jaune d'ocre.

Les quatre ailes de la femelle sont entièrement blanches, et sans taches de part et d'autre, mais d'un blanc terne et comme sali, avec la côte roussâtre en-dessous.

Les antennes sont noires, légèrement dentées, avec la tige blanche. La tête et le corps sont de la couleur des ailes. Les palpes et les pattes sont comme chez le mâle.

Cette espèce peu remarquable a été considérée longtemps dans les collections de France et d'Allemagne, comme une rareté, parce qu'on la croyait particulière à l'Angleterre, et qu'il était

assez difficile de se la procurer de MM. les amateurs anglais. Mais on l'a découverte il y a quelques années dans les environs de Berlin, et plus récemment dans ceux de Darmstadt et de Kiel (1); ce qui l'a répandue dans presque toutes les collections un peu considérables.

Nous donnerons la figure et la description de la chenille dans notre Iconographie. L'insecte parfait paraît en juillet.

---

(1) M. Boie, conseiller de justice à Kiel, m'a dit, lors de son passage à Paris, que le Liparis Coenosa était très-commun dans le Holstein.



XXXI. LIPARIS DU SAPIN.

LIPARIS ABIETIS. (Pl. 6, fig. 2.)

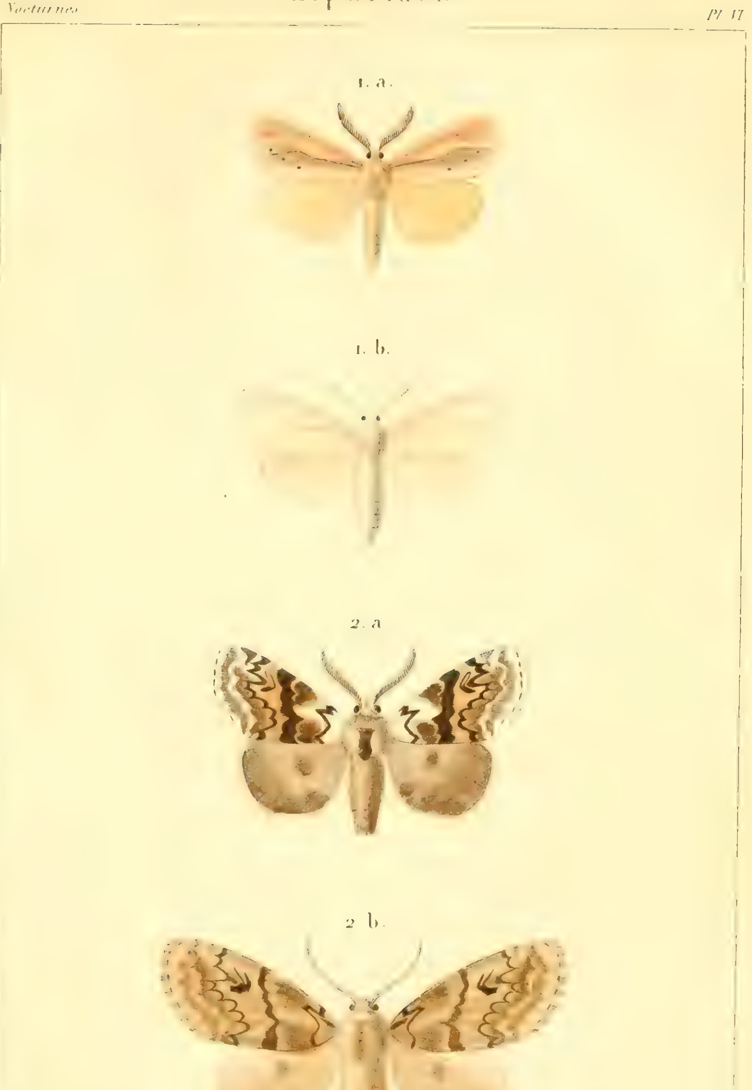
Bombyx abietis. *Wien. Verz. Illig. Borkh. Lang, Verz. Schrank. Scriba. Esper.* Schm. III. Th. tab. 82. cont. 3. fig. 1 et tab. 91. cont. 12. fig. 2. *Hubn.* tab. 21. fig. 82. (mas.) 83. (fœm.) Larv. lepid. III. Bomb. II. Veræ. D. b. fig. 2. a.

Orgyia abietis. *Ochsen.* tom. III. pag. 212. n. 2. *Treits.* Suppl. x. 1. 177. *Boisd.* Ind. method. pag. 47. Icones. t. II. pag. 138. pl. 62. fig. 3.

Envergure, ♂. 19 lignes ½. ♀. 2 pouces.

La figure que Godart a donnée de cette espèce, paraît n'être qu'une copie de celle d'Hubner, qui elle-même est très-mauvaise; il en résulte qu'elle n'est pas reconnaissable dans son ouvrage. C'est pourquoi nous avons cru devoir la représenter de nouveau dans ce Supplément; et comme sa description n'est pas plus exacte que sa figure, nous allons aussi en donner une nouvelle, le tout d'après nature.

Mâle. Les premières ailes sont en-dessus d'un gris-blanchâtre, plus ou moins aspergé de bistre, avec trois raies transversales noirâtres, savoir :



1 a b Liparis Sali (*Cuneosa* ♂ et ♀)

2 a b. id. du Sapin (*Abietis* ♂ et ♀)

une près de la base, formant deux angles très-aigus; une au milieu, plus épaisse que les autres, légèrement dentée et presque droite, et la troisième un peu plus loin, profondément sinuée et crénelée, et offrant dans sa partie supérieure un angle rentrant, précédé, du côté interne, par une tache noire en forme de > couché. Cette troisième raie est suivie d'une ligne blanche, ondulée, qui lui est parallèle. Outre cela, on voit dans l'espace qui sépare les deux premières raies, et dont le fond est plus blanc que le reste de l'aile, deux taches d'un gris-noirâtre, l'une tenant à la côte, et l'autre au bord interne : celle-ci paraît divisée en deux, et sa partie supérieure est ovalaire. Enfin, la frange est blanchâtre et entrecoupée de gris-noirâtre, et précédée d'une ligne de points noirs.

Les secondes ailes en-dessus sont d'un gris bistré, avec une lunule centrale noirâtre, et la frange blanche entrecoupée de gris.

Le dessous des quatre ailes est également d'un gris bistré, avec une bande transverse sinuée, et une lunule centrale noirâtre sur chacune d'elles.

Le corselet participe de la couleur des ailes supérieures, et l'abdomen de celle des inférieures. Celui-ci offre en outre à sa base une ou deux crêtes noirâtres. La tête est blanche, avec les palpes roussâtres. Les antennes, très-pecti-

nées, sont également roussâtres, avec la tige blanche. Enfin les pattes sont blanches et ponctuées de noir.

Femelle. Elle ressemble absolument au mâle pour le dessin, mais le fond de ses premières ailes est beaucoup plus clair et presque blanchâtre, parce qu'elles sont moins saupoudrées d'atomes bruns. Elle est d'ailleurs beaucoup plus grande, et son abdomen est entièrement blanc.

La chenille de cette espèce se trouve seulement dans certaines forêts d'Allemagne, et se tient toujours au sommet des sapins : ces deux circonstances font que son papillon est peu répandu dans les collections.



XXXII. BOMBYX DU TRÈFLE.

BOMBYX TRIFOLII. (Pl. 7, fig. 1.)

Bombyx trifolii. *Wien. verz. Borkh. Fuessl. Wieweg. Schrank. Lang, Verz. Schwarz. Naturf. Hubn.* tab. 39. fig. 171. (mas.) Larv. lepid. III. Bomb. II. Veræ P. a. fig. 1. a. b.

Bombyx trifolii. *Fabr.* Ent. syst. III. I. 423. 52. *Rossi.* Faun. etr. mantiss. tab. 11. pag. 17. n. 368. *Illig.* N. A. diss. I. B. S. 110. n. 4.

Gastropacha trifolii. *Ochsen.* tom. III. pag. 262. n. 9. *Treits.* Suppl. x. I. 189.

Le petit minime a bande. *Engr.* Pap. d'Europe. tom. v. pl. CLXXVI. fig. 226. a, b, c.

Bombyx du trèfle. var. *God.* Pap. de France. tom. IV. pag. 99. pl. 9. fig. 5.

Roesel. Ins. bel. I. Th. nachtv. 2. cl. tab. XXXV. b. fig. 1. (Raupe.) 2. (Gewebe.) tab. XXXV. a. fig. 5. (der mannliche Schmetterling.)

VARIÉTÉS.

Bombyx medicaginis. *Borkh.* Rhein. Magaz. I. B. S. 363. n. 217.

Bombyx trifolii. *Borkh.* Europ. Schm. III. Th. S. 88. n. 23. *Esp.* Schm. III. Th. tab. XV. f. 1-6. S. 87. *Panzer* Faun. germ. 19. 23.

Gastropacha medicaginis. *Och.* tom. III. pag. 264. n. 10.

Le petit minime a bande. *Engr.* Pap. d'Europe. tab. v. pl. clxxvi. fig. 226. c. d. f. g. i.

Roesel. Ins. bel. I. Th. Nachtv. 2. cl. tab. xxxv. a. fig. 3. (Puppe.) 4. (der weibliche Schmetterling.)

Bombyx du trèfle. *God.* Pap. de France. tom. iv. p. 99. pl. 9. fig. 3, 4.

Envergure, ♂. 21 lignes ♀. 29 lignes.

Borkhausen, Ochsenheimer, et M. Treitschke, continuateur de ce dernier, font deux espèces de ce Bombyx, l'une sous le nom de *Trifolii* et l'autre sous celui de *Medicaginis :* nous ne saurions partager leur opinion, car les mêmes chenilles nous ont donné non-seulement ces deux prétendues espèces, mais aussi des variétés intermédiaires.

Godart a figuré, sous les Nos 3 et 4 de la pl. 9 du t. iv de cet ouvrage, le mâle et la femelle du *Medicaginis* des auteurs allemands, et, sous le N° 5, la femelle seulement de leur *Trifolii.* C'est ce qui nous a déterminé à représenter dans ce Supplément le mâle de cette dernière variété, et nous avons cru devoir figurer à côté une femelle, qui est remarquable en ce qu'elle manque absolument de bande sur les quatre ailes. Voici, au reste, la description de l'une et de l'autre :

La couleur générale du mâle est d'un rouge-brun un peu ferrugineux. Ses premières ailes sont marquées au centre d'un point bleu arrondi, et traversées, à égale distance de ce point et de leur extrémité, par une raie jaunâtre, légèrement arquée. On aperçoit en outre près de leur base, comme un commencement de bande de la même couleur. Les secondes ailes sont traversées, comme les premières, par une raie jaunâtre; mais cette raie est presque droite, placée plus au milieu de l'aile, et beaucoup moins marquée. La femelle diffère du mâle non-seulement par une plus grande taille, mais encore par une couleur beaucoup plus foncée qui tire sur celle du tan, et par l'absence totale des raies sur les ailes inférieures, et quelquefois sur les quatre ailes, comme dans l'individu figuré.

Le mâle de la variété *Medicaginis* est d'un brun tanné, plus ou moins saupoudré de gris-jaunâtre, suivant les individus, avec une raie postérieure arquée de cette dernière couleur, commune aux quatre ailes, et précédée, sur les supérieures, d'un point central blanc arrondi. La femelle, plus grande que le mâle, est de la même couleur, mais non saupoudrée de gris-jaunâtre, ce qui la fait paraître plus foncée.

Dans ces deux variétés, la tête, le corps et les antennes participent de la couleur des ailes.

Le Bombyx dont il s'agit se trouve dans une grande partie de l'Europe, mais moins communément que le *Quercus*, et il est à remarquer que la variété *Medicaginis* est la plus commune en France, du moins aux environs de Paris, tandis que c'est le contraire en Allemagne.



Bombycites.



Delarue pinx. — *Mlle Plée*

1. a. b. Bombyx du Trèfle (*Trifolii* ♂ et ♀).
2. a. b. id. Borgne (*Cocles* ♂ et ♀).

XXXIII. BOMBYX BORGNE.

BOMBYX COCLES. (Pl. 7, fig. 2.)

Bombyx cocles. *Hubn.* tab. 79. fig. 332. 335. *Boisd.* Icones. tom. II. pag. 160. pl. 166. fig. 3 et 4.
Gastropacha cocles. *Treits.* Suppl. x. 1. 190.

Envergure, ♂ 20 lignes. ♀ 26 lignes et demie.

Les premières ailes sont en-dessus d'un brun tanné finement saupoudré de jaunâtre, et marquées au centre d'un petit point blanc, cerné de brun foncé (ce point est souvent à peine visible, comme dans l'individu figuré). Elles sont en outre traversées, vers leur extrémité, par une ligne arquée d'un jaune pâle, bordée intérieurement de brun-roux foncé; et l'on voit à leur base une tache ou bande de la même couleur que cette ligne, bordée également de brun-roux foncé, mais extérieurement.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un roux foncé uni, et traversées comme les premières par

une ligne arquée d'un jaune clair, avec les nervures, la base et le bord interne de ce même jaune, ainsi que la frange.

Le dessous des quatre ailes est d'un jaune clair, saupoudré de brun vers leur extrémité, avec les mêmes lignes transverses qu'en-dessus, lesquelles sont fortement ombrées de brun-roux du côté interne sur les quatre ailes.

La tête et le corps sont entièrement d'un gris-jaunâtre plus pâle en-dessus qu'en-dessous. Les antennes sont proportionnellement plus grandes et plus largement pectinées que celles des Bombyx *Trifolii* et *Medicaginis ;* elles sont roussâtres, avec leur tige d'un blanc-jaunâtre.

Cette description ne concerne que le mâle : la couleur générale de la femelle est plus pâle et tire sur le blond clair ; le point central de ses premières ailes est plus gros et par conséquent plus apparent, et la ligne transverse des secondes ailes est à peine indiquée.

Ce Bombyx ressemble beaucoup à la variété *Medicaginis*, dont nous avons parlé dans l'article précédent. Cependant il en diffère par une taille un peu plus grande, par une couleur plus livide, par un plus grand développement des antennes chez le mâle, par les nervures qui se détachent en clair sur le fond des ailes inférieures, et enfin par la raie transverse de ces

mêmes ailes beaucoup plus arquée et moins éloignée du bord.

Cette espèce a été rapportée de Sicile par Dahl, qui l'a d'abord vendue sous le nom de *Graminis*, et ensuite sous celui de *Cocles* qui lui est resté.



XXXIV. BOMBYX DU GENÊT.

BOMBYX SPARTII. (Pl. 8, fig. 1.)

Bombyx spartii. *Hubn.* tab. 39. fig. 173. (mas.) tab. 52. fig. 224. (fœm.)

Bombyx quercus. var. *Hubn.* tab. 64. fig. 270. (mas.)

Gastropacha quercus. var. *Ochsen.* tom. III. pag. 266 et tom. IV. pag. 58.

Gastropacha spartii. *Treits.* tom. x. 1re part. Suppl. pag. 191.

Envergure, 2 pouces 5 lignes.

Cette espèce, en supposant que c'en soit une, ne diffère du *Quercus* que par les caractères suivants :

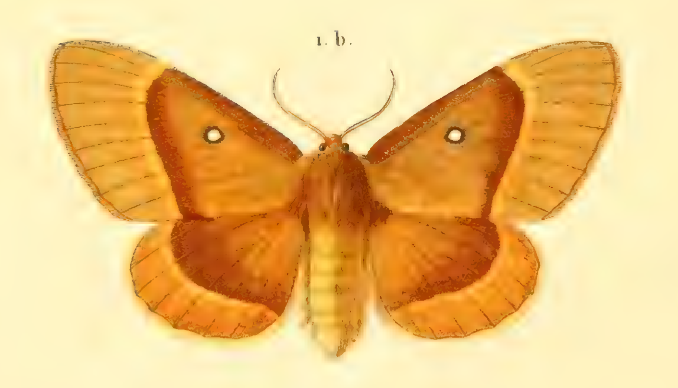
1° La raie jaune des quatre ailes est plus étroite, et plus nettement arrêtée des deux côtés; et celle des ailes supérieures est presque droite à partir du milieu, en même temps qu'elle est plus éloignée du point discoïdal, surtout dans la femelle;

2° Les antennes du mâle sont proportionnellement plus petites que chez le *Quercus*, et l'on

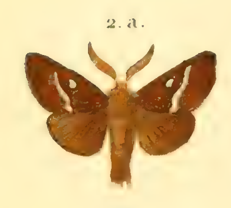
1. a.



1. b.



2. a.



2. b.



Vecarue del. *Mlle Flee sc.*

1. a. b. Bombyx du Genêt (*Spartii*) ♂ ♀.
2 a. b. id. du Lotier (*Loti*) ♂ ♀.

voit à la base de ses premières ailes deux taches jaunes, comme chez le *Trifolii*.

Ces caractères, comme on voit, se réduisent à peu de chose; néanmoins ils suffiraient à nos yeux pour constituer une espèce, s'ils étaient constants; mais c'est ce que nous ne pouvons assurer, n'ayant vu que les deux individus dont nous donnons la figure, et qui nous ont été communiqués par M. Chardiny.

Cependant ce qui semblerait devoir lever tout doute à cet égard, ce sont les différences qu'offre également la chenille, suivant M. Treitschke : en effet, cet auteur, après s'être étendu longuement sur la manière dont Dahl est parvenu à l'élever, d'œufs pondus par une femelle trouvée par lui en Sicile, s'exprime ainsi à son sujet :

« Elle se distingue, dit-il, de celle du *Quercus*
« par une couleur fauve plus vive, surtout sur
« les premiers anneaux, par une forme effilée,
« et principalement par l'absence des raies laté-
« rales blanches en forme de crochets. Le bour-
« relet sur lequel sont placés les stigmates,
« comme de petits points blancs isolés, est d'un
« brun-bleuâtre. Les incisions des anneaux sont
« d'un noir de velours. »

Quant à la coque et à la chrysalide, elles ne diffèrent pas de celles du *Quercus*.

C'est Hubner qui le premier a figuré cette es-

pèce sous le nom de *Spartii*, qui ferait supposer que sa chenille vit sur le *genêt à balais* (*spartium scoparium*). Cependant c'est sur des buissons de ronce que Dahl trouva les premières en Sicile, dans les environs de Palerme ; et celles qu'il obtint ensuite d'œufs pondus par une femelle fécondée, comme nous l'avons dit plus haut, furent élevées par lui avec des feuilles de rosier.

Nota. Depuis la composition de cet article, j'ai reçu de nouveaux renseignements de M. Chardiny, desquels il résulte que des deux individus décrits par moi comme appartenant au Bombyx *Spartii*, la femelle seule est celle de cette espèce, le mâle étant une variété du *Quercus* qu'il a reçu de Russie. Quant au véritable mâle du *Spartii*, qu'il m'avait envoyé en même temps que cette variété, il m'a paru tellement semblable au *Quercus* des environs de Paris, que j'ai dû considérer plutôt la variété russe comme l'espèce en question, d'autant mieux qu'elle se rapproche plus que l'autre de la femelle pour le dessin. Tout cela prouve que le Bombyx *Spartii* est une espèce bien douteuse.



XXXV. BOMBYX DU LOTIER.

BOMBYX LOTI. (Pl. 8 , fig. 2.)

Gastropacha loti. *Ochsen.* tom. iii. pag. 291. n. 22. tom. iv. pg. 59 e t 206.

Bombyx loti. *Hubn.* tab. 60. fig. 256. (mas.) 257. (fœm.) *Boisd.* Ind. method. pag. 49.

Envergure, ♂ 1 pouce environ. 16 lignes.

Cette espèce est à peu près de la grandeur du Bombyx *Franconica*, et offre à peu près la même différence de taille entre les deux sexes. Les ailes supérieures du mâle sont en-dessus d'un roux-ferrugineux, saupoudré de gris vers leur extrémité, avec un point blanc au milieu, précédé en dehors d'une ligne sinueuse de la même couleur, laquelle traverse l'aile obliquement.

Les ailes inférieures sont d'un brun de rouille uniforme sur leurs deux surfaces, de même que le dessous des supérieures, sur lesquelles on aperçoit un peu le point blanc du dessus.

Les antennes ont leurs barbes couleur de rouille, avec leur tige plus claire. La tête et le

corselet sont très-velus et d'un gris-cendré un peu roussâtre, ainsi que la moitié antérieure de l'abdomen, dont l'autre moitié est d'un rouge-ferrugineux. Les pattes sont couvertes de poils d'un gris-brun, avec les tarses jaunâtres.

La femelle a les quatre ailes d'un gris-brun, finement saupoudré de rouille à certaines places, avec le même dessin que le mâle, sur les supérieures, mais moins prononcé.

Les antennes sont simples et de couleur fauve. La tête et le corps sont d'un gris-brun uniforme, et moins velus que chez le mâle. L'abdomen est très-développé, et se termine en pointe, sans brosse laineuse.

Cette espèce, que très-peu de collections possèdent, a été trouvée pour la première fois en Portugal par M. Hoffmansegg, et retrouvée depuis en Andalousie par M. le docteur Rambur, qui a bien voulu me communiquer les deux individus dont je donne la figure. Ils lui sont éclos à Paris en mai 1836, de chenilles élevées par lui sur les lieux en 1835, et dont il avait rapporté les cocons en France.



XXXVI. LASIOCAMPE DU CYPRÈS.

LASIOCAMPA (1) LINEOSA. (Pl. 9, fig. 1. a.)

BOMBYX LINEOSA. *Adr. de Villiers.* Annal. de la Société linnéenne de Paris (novembre 1826). pag. 478. pl. IX.

LASIOCAMPA LINEOSA. *Boisd.* Ind. meth. p. 48. *Duponchel.* Iconographie des chenilles. Bombycites. pl. IX. fig. 1-a-c.

GASTROPACHA LINEOSA. *Treits.* Suppl. X. I. 186.

Envergure, ♂ 20 à 22 lignes. ♀ 26 à 28 lignes.

CETTE espèce, par la forme de ses antennes et celle de sa chenille, ne peut être rangée ailleurs que parmi les Lasiocampes, bien qu'elle s'en éloigne par ses ailes moins larges et non dentelées; cependant, sous ce dernier rapport, elle se rapproche beaucoup de celle du *Pin*, qui elle-même diffère déjà un peu de ses congénères.

Ses premières ailes sont en-dessus d'un gris-cendré, et traversées obliquement, depuis la base jusque près du sommet, par une bande

(1) Genre créé par Schrank, que nous adoptons et dont nous donnerons les caractères dans notre Catalogue méthodique.

blanche, bordée des deux côtés par une ligne noire fulgurale. Cette bande est longée inférieurement par deux lignes noirâtres dentelées qui lui sont parallèles, et son extrémité supérieure est surmontée par deux petits traits blancs bordés de noir. Enfin la frange, très-étroite, est blanche et entrecoupée de noirâtre.

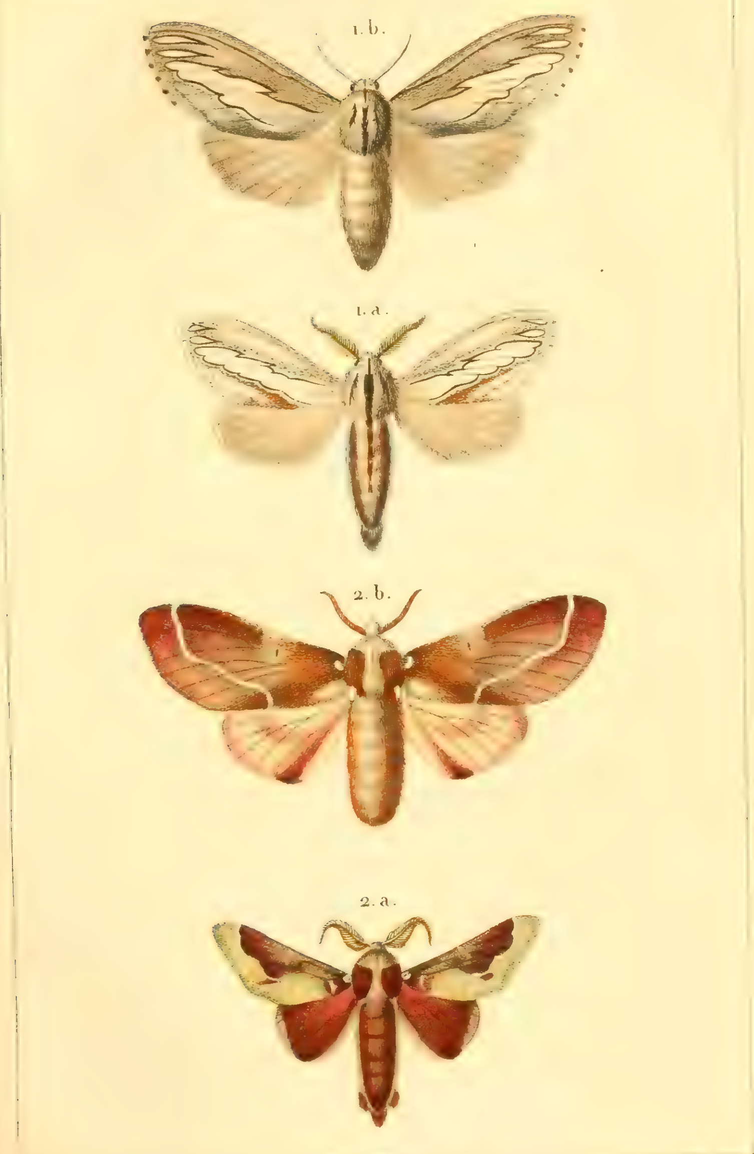
Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris uniforme légèrement roussâtre.

Le dessous des quatre ailes est du même gris, sablé de brun, avec quelques vestiges des lignes du dessus aux ailes supérieures, et une seule ligne droite aux inférieures.

La tête est grise. Le corselet est également gris sur les côtés, blanc dans le milieu, et divisé dans toute sa longueur par une ligne noire assez épaisse, avec les épaulettes bordées de cette couleur. L'abdomen est roussâtre et marqué, de chaque côté dans toute sa longueur, d'une bande maculaire d'un brun-roux. Les antennes, pectinées et contournées comme celles des autres Lasiocampes, sont roussâtres avec la tige brune. Les pattes sont du même gris que le corps.

Femelle. Elle ne diffère du mâle que par une plus grande taille, par ses antennes, et parce que son abdomen est entièrement gris.

La découverte de cette belle espèce, en France, ne remonte pas au delà de 1826 : ce fut en juin



Delarue pinx. Annedouche sc.

1. a. b. Lasiocampe du Cyprès (*Lasiocampa Lineosa* ♂ et ♀
2. a. b. Mégasome Recourbé (*Megasoma Repandum*) ♂ et ♀.

de cette année que MM. Jourdan et Adrien de Villiers la trouvèrent, pour la première fois, dans les environs de Montpellier. Depuis, elle a été retrouvée dans d'autres parties du Languedoc, ainsi qu'en Provence, mais principalement dans les environs de Marseille, où M. le capitaine Solier est le premier qui ait élevé sa chenille. Maintenant tous les lépidoptéristes de cette ville, en tête desquels il faut citer M. Leautier, élèvent tous les ans cette chenille en plus ou moins grande quantité ; ce qui fait que son papillon, d'abord très-rare, est aujourd'hui répandu dans presque toutes les collections, bien que la partie de la France qu'il habite soit très-circonscrite.

Nous avons donné dans notre Iconographie des chenilles une description très-détaillée de celle dont il s'agit ; nous y renvoyons pour ne pas nous répéter. Nous parlerons seulement ici de ses mœurs : elle vit exclusivement sur le *cyprès pyramidal* (*cupressus fastigiata*), sort de l'œuf en juillet, passe l'hiver dans l'engourdissement avant d'avoir atteint toute sa taille, se remet à manger au retour du printemps, et continue de croître jusqu'à la fin d'avril, époque à laquelle elle se transforme en chrysalide pour devenir papillon un mois après, c'est-à-dire dans les premiers jours de juin. C'est là la marche la

plus ordinaire de cette espèce ; mais il arrive quelquefois, comme l'a observé M. Solier, qu'il y a deux générations par an ; ce qui a lieu lorsque des chenilles plus hâtives que d'autres produisent leur papillon dès les premiers jours d'avril. Alors ceux-ci donnent naissance à d'autres chenilles qui deviennent insectes parfaits vers la fin de juillet ou le commencement d'août.



XXXVII. MÉGASOME RECOURBÉ.

MEGASOMA (1) REPANDUM. (Pl. 9, fig. 2. a. b.)

BOMBYX REPANDA. *Hubn.* tab. 65. fig. 274 et 275.

MEGASOMA REPANDUM. *Feisthamel.* Annales de la Société entom. de France (1832). tom. I. pag. 340. pl. XIII. fig. 1-7. *Duponchel.* Iconographie des chenilles. Bombycites. pl. III. fig. a-d. *Boisd.* Chen. d'Europ. Bomb. pl. II. fig. 1-4.

GASTROPACHA REPANDA. *Treits.* Suppl. x. 1. 195.

Envergure, ♂ 1 pouce 8 lignes. ♀ 2 pouces 1 quart.

Mâle. Ses ailes supérieures sont en-dessus d'un gris-ferrugineux pâle mélangé d'olivâtre; elles sont traversées près de leur extrémité par une ligne flexueuse d'un blanc argentin, laquelle borde extérieurement une grande tache triangulaire d'un brun-marron. Cette tache occupe presque toute la moitié antérieure de chaque aile, et se termine du côté interne par un point discoïdal rougeâtre. Une autre tache de la même

(1) Genre établi par M. Boisduval, et dont nous donnerons les caractères dans notre Catalogue méthodique.

couleur, beaucoup plus petite, et bordée également du côté extérieur par une ligne blanche, souvent oblitérée, se voit à la base et fait ressortir un point d'un blanc luisant qui, placé tout à fait à l'origine des trois principales nerres, peut être appelé axillaire (d'*axilla*, aisselle).

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un brun-marron, avec le bord de l'angle anal plus foncé et le bord extérieur grisâtre. Le dessous des quatre ailes est également d'un brun-marron, avec le bord extérieur grisâtre, et une ligne blanche correspondant à celle du dessus, vers l'extrémité des ailes supérieures.

La tête est grise, avec les palpes d'un brun-roux et les antennes ferrugineuses. Le corselet est également gris, avec les épaulettes d'un brun-marron et bordées de blanc. L'abdomen est d'un brun-marron en-dessus et d'un gris-roussâtre en-dessous. Les pattes sont de cette dernière couleur.

Femelle. Ses ailes sont plus larges que celles du mâle. Les supérieures sont d'un roux-cannelle clair, très-finement saupoudré de grisâtre le long de la côte et vers l'extrémité, où elles sont traversées, comme chez le mâle, par une ligne flexueuse blanche, mais presque éteinte dans sa partie inférieure. Elles sont aussi mar-

quées d'un point blanc axillaire et d'un point rougeâtre discoïdal. Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris-ferrugineux, avec le bord de l'angle anal d'un brun foncé.

Le dessous des quatre ailes ne diffère pas du dessus d'une manière sensible.

La tête, les palpes et le corselet sont comme chez le mâle. L'abdomen est d'un gris-roussâtre un peu plus foncé en-dessous qu'en-dessus. Les antennes sont ferrugineuses et les pattes de la couleur du corps.

Voici l'historique de cette espèce remarquable. Hubner est le premier iconographe qui l'ait figurée sous le nom de Bombyx *Repanda*, d'après un individu pris dans les environs de Rome; mais longtemps auparavant elle avait été découverte dans les environs de Bagdad, par feu Olivier, qui en fait mention dans son Voyage en Orient. Depuis elle a été retrouvée en Portugal et en Andalousie, et M. Boisduval était le seul en France qui en possédât deux individus venant de l'une ou de l'autre de ces deux contrées, lorsque M. le baron Feisthamel eut l'idée d'en envoyer un dessin exact à Cadix, en 1826, à M. Bedeau (1), chirurgien aide-major, attaché alors à

(1) Cet officier de santé militaire avait déjà exploré

l'armée d'occupation, pour qu'il en fît la recherche. Effectivement ce chirurgien ne tarda pas à en trouver deux individus accouplés sur le *genêt à fleurs blanches* (*spartium monospermum*) ; mais il revint en France avant d'avoir eu le temps d'en observer la chenille. M. Feisthamel s'adressa alors en 1829 à M. Bourbolon, consul de France à Cadix, en lui envoyant toutes les indications qui pouvaient l'aider dans sa recherche, d'après les renseignements qu'il avait recueillis de M. Bedeau. Au bout de quelques mois, M. Feisthamel reçut de M. Bourbolon avis de l'envoi par la diligence de Madrid, d'une boîte renfermant six coques du Bombyx en question, et quelques autres Lépidoptères du pays. Mais cette boîte fut retenue si longtemps en route par une foule de circonstances inutiles à détailler, que les chrysalides étaient mortes lorsqu'elles arrivèrent à Paris.

Cependant deux ans après (le 29 avril 1831), M. Feisthamel reçut de M. Bourbolon une lettre contenant des œufs pondus tout récemment par une femelle trouvée sur un *spartium*, et il ne fut pas peu étonné, en ouvrant cette

---

avec succès l'île de Léon, sous le double rapport de l'entomologie et de la botanique.

lettre, de voir qu'une partie de ces chenilles étaient dejà écloses. L'éclosion des autres ne se fit pas attendre, et il parvint à les élever avec le *spartium virens* et le *genista juncea*, à défaut du *spartium monospermum*, sur lequel elles vivent dans leur pays. Sur vingt-quatre qui se mirent en coque, vingt arrivèrent à l'état parfait, et le 10 juillet, ayant vu éclore en même temps plusieurs mâles et plusieurs femelles, l'idée lui vint de les faire accoupler. Il les enferma à cet effet dans une boîte; le 15, une femelle pondit des œufs, et, le 30, il eut la satisfaction d'en voir sortir des petites chenilles, bien qu'il n'eût été témoin d'aucune copulation avant cette ponte. Il éleva ces nouvelles chenilles d'abord assez heureusement; mais elles périrent toutes le 25 août. D'après l'époque de cette éclosion, il est à présumer, comme le fait observer M. Feisthamel, que le *Megasoma repandum* paraît deux fois l'année, car si les chenilles de cette seconde génération avaient vécu, elles auraient pu donner leurs papillons vers le 18 octobre.

Nous avons donné dans notre Iconographie des chenilles une description très-détaillée de celle dont il s'agit, nous y renvoyons pour ne pas nous répéter. Nous ajouterons seulement ici, pour compléter l'histoire de cette espèce,

que M. Rambur l'a trouvée en quantité dans son voyage en Andalousie, en 1834, et qu'elle est aussi très-commune sur la côte occidentale de l'Afrique jusqu'au Sénégal.

Nota. L'espèce dont il est question n'a de commun que le nom, avec le Bombyx *Repanda* décrit par Fabricius (Entomol. syst. III. I. 462. 172.), comme étant de l'Amérique du sud.



XXXVIII. SATURNIE CÉCIGÈNE.

SATURNIA CÆCIGENA. (Pl. 10, fig. 1 et 2.)

SATURNIA CÆCIGENA. *Kupido.* Neuentdecktes Europäisches Nacht-Phauenauge. *Boisd.* Ind. method. pag. 49. *Treits.* Suppl. x. 1. 146.

BOMBYX CÆCIGENA. *Hubn.* tab. 70. fig. 295. (fœm.) tab. 71. fig. 299. (mas.) fig. 304 et 305. (fœm.) Larv. lepid. III. Bomb. I. Sphingoid. G. c. fig. 1. a-c. Larv. lepid. III. Bomb. I. Sphingoid. G. c. fig. 2. d. e.

Envergure, 33 à 35 lignes.

Mâle. Les quatre ailes sont en-dessus d'un jaune-serin, avec la côte lavée de rose, et une bande transversale de cette dernière couleur, vers l'extrémité. Elles sont traversées en outre par deux lignes noirâtres ou d'un gris-violâtre, l'une sinueuse, à quelque distance de la base, l'autre dentelée et bordant, du côté externe, la bande dont nous venons de parler. Entre ces deux lignes et sur le disque de chaque aile, on voit une tache ocellée rose, bordée de noirâtre et marquée au centre d'un petit croissant trans-

parent, à peine visible. Cette tache est beaucoup plus petite sur les ailes inférieures que sur les supérieures. Tout ce qui est rose sur les premières ailes est plus ou moins parsemé d'atomes noirâtres. Enfin la frange, très-étroite, paraît d'un jaune un peu plus vif que le fond de l'aile.

Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que parce qu'il est lavé de rose à la base.

La tête et le corps sont de la couleur du fond des ailes en-dessus, et lavés de rose en-dessous, ainsi que la partie antérieure du corselet, qui est très-velu. Les palpes sont noirâtres. Les antennes ressemblent à celles du *Tau*, mais sont d'une couleur moins ferrugineuse. Ses pattes sont jaunes et lavées de rose, avec leur extrémité brune.

Femelle. Elle présente le même dessin que le mâle; mais ses quatre ailes sont entièrement lavées de rose sur leurs deux surfaces, à l'exception cependant de la base et de la frange, qui conservent la couleur jaune du mâle. Les antennes sont d'un jaune clair.

Voici comment M. Treitschke rend compte de la découverte de cette belle espèce, dans son premier volume de Supplément, qui a paru en 1834.

« M. Rau, dit-il, fonctionnaire impérial à
« Brunn (en Moravie), ami et appui de l'ento-





1 et 2 Saturnie Cécigène (*Saturnia cecigena* ♂ et ♀)

« mologie, trouva il y a environ dix ans, en juin,
« dans les environs de Fiume (en Carniole), sur
« le chêne à feuilles cotonneuses et d'un gris-
« blanc en-dessous (probablement le *quercus*
« *apennina*), trois chenilles qui lui étaient incon-
« nues; il en éleva deux avec succès, et la troi-
« sième périt avant de se métamorphoser. Dahl
« s'étant procuré un dessin du papillon qui en
« était provenu, prit la résolution d'aller passer
« un été sur les lieux où ces chenilles avaient été
« trouvées. En conséquence il partit pour Fiume,
« après avoir vu M. Rau qui était de retour à
« Brunn, et qui lui donna avec autant de com-
« plaisance que de désintéressement les rensei-
« gnements dont il avait besoin pour faciliter
« ses recherches. Grâce à son zèle et à son expé-
« rience, elles furent couronnées par le succès;
« car, peu de temps après son arrivée, il avait
« recueilli près de cent chenilles de l'espèce dont
« il s'agit, aussi bien que quelques-unes du
« *Dryophaga*, qui étaient beaucoup plus rares. Il
« eut peu de peine à les élever, et rapporta leurs
« cocons à Vienne, où les papillons se déve-
« loppèrent à la fin de l'automne de la même
« année. »

M. Treitschke décrit ensuite la chenille et la chrysalide, après avoir dit que la figure qu'Hubner a donnée de la première est très-exacte. Nous

réservons la description de l'une et de l'autre pour notre Iconographie des chenilles, afin de ne pas nous répéter.

Nota. Il y a lieu de s'étonner qu'une espèce aussi remarquable n'ait pas été découverte plus tôt, et qu'elle soit circonscrite aux environs de Fiume. Il est permis de croire cependant qu'elle se trouve ailleurs, et qu'on finirait par la trouver dans d'autres endroits où croît le chêne qui nourrit sa chenille, si on la cherchait bien. Au reste, on a vu par l'historique de M. Treitschke, qu'elle diffère des trois autres du même genre, en ce qu'elle subit toutes ses métamorphoses dans le courant de l'année; ce qui la rapprocherait des Bombyx, et notamment du Bombyx *Dumeti*, qui éclôt aussi en automne, lorsque déjà les arbres sont dépouillés de leurs feuilles.



XXXIX. PYGÈRE BUCEPHALOIDE.

PYGÆRA BUCEPHALOIDES. (Pl. 11, fig. 1.)

Bombyx bucephaloides. *Hubn.* tab. 63. fig. 267. (mas.) fig. 268. (fœm.) Larv. lepid. iii. Bomb. I. Sphingoid. C. fig. 1. a. b.

Pygæra bucephaloides. *Ochsen.* tom. iv. pag. 203. n. 7. *Treits.* Suppl. x. 1. 183. *Boisd.* Ind. method. pag. 47.

Envergure, 23 à 26 lignes.

Cette espèce ressemble tellement à la Pyg. *Bucephala*, qu'on a dû les confondre jusqu'au moment où l'on s'est aperçu de la différence de leurs chenilles. Toutefois il est aisé de voir, avec un peu d'attention, qu'elles diffèrent également à l'état parfait, par de nombreux caractères dont voici les principaux, savoir :

1° La grande tache jaune qu'on voit à l'extrémité des ailes supérieures descend, dans la *Bucephaloides*, jusqu'au second rameau de la nervure du milieu, tandis qu'elle s'arrête au premier, dans la *Bucephala* ;

2° La ligne ferrugineuse qui limite cette ta-

che du côté interne, se compose de deux segments de cercle dans la première, tandis qu'elle ne forme qu'une seule courbe dans la seconde;

3° Le centre des mêmes ailes est occupé par une tache orbiculaire jaune, renfermant un cercle ferrugineux dans la *Bucephaloides*, tandis que cette tache manque, ou est remplacée par un point blanchâtre ou jaunâtre, dans la *Bucephala*;

4° Enfin, la rangée longitudinale de points noirâtres qu'on voit de chaque côté de l'abdomen de la *Bucephala*, n'existe jamais sur celui de la *Bucephaloides*.

Quant aux différences qui distinguent les chenilles de ces deux espèces, nous renvoyons à notre Iconographie pour les connaître; nous dirons seulement ici que celle de la *Bucephaloides* se trouve à la fin de l'été et en automne, sur le *chêne ordinaire* (*quercus robur*) et sur le *chêne vert* (*quercus ilex*); que sa chrysalide passe l'hiver, et que le papillon en sort en mai de l'année suivante.

La *Bucephaloides* se trouve en Hongrie, en Italie, en Corse, et dans le midi de la France.

Nota. Pour faciliter la comparaison des deux espèces, nous avons cru devoir reproduire la figure de la *Bucephala* à côté de celle de la *Bucephaloides*.



XL. PYGÈRE TIMON.

PYGÆRA (1) TIMON. (Pl. 11, fig. 2.)

BOMBYX TIMON. *Hubn.* tab. 22. fig. 86. (mas.)

PYGÆRA TIMON. *Ochsen.* tom. III. pag. 225. n. 1. tom. IV. pag. 202. *Fischer.* Entomographie de la Russie. tom. I. pag. 58. Lépid. tab. II. fig. 1-5. *Boisd.* Ind. method. pag 47. *Treits.* Suppl. x. 1. 182.

Envergure, 16 à 18 lignes.

CETTE espèce est à peu près de la taille de l'*Anastomosis*. Le dessus de ses premières ailes est varié de gris et de brun, et traversé par trois lignes blanchâtres : la première, en venant du corselet, est ondulée et bordée de rouge-brun extérieurement; la seconde est presque droite, et la troisième forme une courbe, dont la convexité regarde le côté interne. Indépendamment de ces trois lignes, l'extrémité de l'aile est traversée par une raie d'un gris clair, formant plu-

(1) Genre établi par Ochsenheimer, que nous adoptons et dont nous donnerons les caractères dans notre Catalogue méthodique.

sieurs zigzags. On voit en outre plusieurs taches d'un rouge-brun, dont une au milieu de l'intervalle qui sépare les deux premières lignes, une vers l'extrémité de la côte, placée entre une lunule d'un blanc pur et un trait de la même couleur, et la troisième sous la seconde. On remarque de plus, au centre de l'aile, un petit croissant bleuâtre entre la seconde et la troisième ligne, et enfin une tache de la même couleur à l'angle du sommet.

Le dessus des secondes ailes est d'un gris-roussâtre, avec une large bande terminale d'une nuance plus foncée, surmontée d'une ligne plus claire, bordée de brun à l'angle anal.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-brun, avec quelques vestiges des lignes et des taches du dessus aux ailes supérieures.

Les antennes ont leur tige blanchâtre et leurs barbules roussâtres. La tête et le corselet sont variés de gris et de brun, et l'abdomen est de la couleur des ailes inférieures.

Cette description, faite d'après un mâle, peut s'appliquer à la femelle, qui n'en diffère que par une taille un peu plus grande et des couleurs moins vives.

La chenille, suivant M. Zetter, qui le premier l'a observée dans toutes ses métamorphoses, se trouve depuis la fin d'août jusqu'au milieu de

Pseudo-Bombycites.



Delarue pinx — *Mlle Pl...*

1. Pygère Bucephaloïde *(Bucephaloides)* ♂ 3.a b. Notodotonte Blanchâtre *(Notodonta Albida,* ♂ *et* ♀
2. id. Timon *(id. Timon)* ♂ 4. Pygère Bucéphale *(Pygæra Bucephala* ♂

septembre sur le *peuplier tremble* (*populus tremula*), dans les environs de Moscou. Elle est rarement piquée des ichneumons, mais elle est sujette à une autre maladie ; elle s'enfle prodigieusement, cesse de manger et meurt au bout de deux jours. Elle est d'une couleur grisâtre nuancée de vert à certaines places, principalement sur les deux premiers anneaux. Le troisième et le quatrième anneau sont relevés en bosse, et marqués sur le dos, d'une tache couleur de chair. Cette tache, surmontée de quatre verrues roses, accouplées deux par deux, a quelque ressemblance, suivant l'auteur, avec la figure d'une tête de chien. On voit également deux verrues roses, mais séparées, sur chacun des autres anneaux, qui sont en outre marqués sur le dos de trois lignes ondulées. Chacune de ces verrues donne naissance à deux petits poils courts et délicats de couleur blanchâtre, et d'autres poils semblables garnissent çà et là les côtés du corps. Le ventre et les seize pattes sont d'un vert glauque. La tête est d'un brun-jaunâtre, avec quelques taches ou raies noirâtres.

Lorsque cette chenille est sur le point de se métamorphoser, elle se cache entre deux feuilles qu'elle assujettit par quelques fils, et entre lesquelles elle se fabrique une coque d'un tissu peu serré. Sa chrysalide est d'un brun-café luisant.

et a quelque ressemblance avec celle du Bombyx *Mori*. Cette chrysalide ainsi enveloppée tombe à terre, à la chute des feuilles, et passe l'hiver ensevelie sous la neige; l'insecte parfait n'en sort que vers le milieu de juin.

Hubner, qui a figuré, le premier, cette espèce sous le nom de *Timon*, d'après un individu appartenant à la collection de l'abbé Mazzola, lui donne la Laponie pour patrie; mais, suivant Ochsenheimer, c'est une erreur, attendu que cet individu, le seul que l'on connût alors, a été pris en Moravie. Depuis, M. Kupido, entomologiste à Brinn, capitale de ce même pays, en trouva deux autres qu'il fit tomber d'un tilleul dans les environs de cette ville. C'étaient un mâle et une femelle accouplés. Celle-ci pondit plusieurs œufs d'un vert clair, d'où les chenilles sortirent au bout de quinze jours; mais elles refusèrent toutes les plantes qui leur furent offertes, et moururent peu de temps après d'inanition. Ainsi c'est à M. Zetter de Moscou, comme nous l'avons dit plus haut, que l'on doit la connaissance du *Timon* dans ses premiers états, et c'est d'après son dessin et ses observations que M. Fischer de Valdenheim les a représentés et décrits dans le premier volume de son Entomographie russe. Ce dernier prétend même, dans une note, que M. Zetter avait découvert l'espèce dont il s'agit,

avant qu'elle fût publiée par Ochsenheimer, et c'est pourquoi il lui avait donné le nom de cet artiste, lorsqu'il la fit connaître à la Société impériale des naturalistes de Moscou. Quoi qu'il en soit, le *Timon* est une espèce encore très-rare, et qui n'a été trouvée jusqu'à présent qu'en Moravie et en Russie. Il n'en existe à notre connaissance qu'un seul individu en France, dans la collection de M. Chardiny, qui a eu l'extrême complaisance de nous le prêter pour le décrire et figurer dans cet ouvrage. Malheureusement le temps paraît en avoir altéré les couleurs, quoiqu'il soit très-entier, de sorte que la figure que nous en donnons a dû se ressentir de cette altération; mais c'est ici le cas de répéter ce que nous avons déjà dit plusieurs fois, à savoir : que le dessin plus que la couleur doit fixer l'attention du véritable entomologiste dans la détermination des espèces.



XLI. DICRANOURE DE LA MOLÈNE.

DICRANURA (1) VERBASCI. (Pl. 12, fig. 1. a-b.)

Cossus verbasci. *Fabr.* Ent. syst. Suppl. 441. 1. *Treits.* Suppl. x. 1. 158.

Bombyx verbasci (de la molène). *God.* tom. iv. pag. 170. tab. 16. fig. 1.

Chelonia verbasci. *Boisd.* Ind. method. pag. 43.

Dicranura verbasci. *Dup.* Icon. des chen. Pseudo-Bombycites. pl. 11. fig. 2. a. b.

Envergure, 14 à 15 lignes.

A l'époque où mon prédécesseur a décrit cette espèce, elle était tellement rare que c'est d'après un dessin qui lui fut envoyé de Montpellier, par M. Adrien de Villiers, qu'il en a donné la figure; mais cette figure étant très-inexacte, nous avons cru devoir en donner une nouvelle d'après nature dans ce Supplément, et nous allons aussi en donner une nouvelle description, attendu que celle de Godart laisse également à désirer pour l'exactitude.

(1) Genre établi par M. Latreille, que nous adoptons et dont nous donnerons les caractères dans notre Catalogue méthodique.

Le dessus des premières ailes dans les deux sexes est d'un blanc pur, avec des points, des taches et des traits d'un bleu-noir luisant. La majeure partie des points occupent tout le pourtour des ailes, et le reste est disséminé sur leur surface. (Chez le mâle la bordure de points qui précède la frange est interrompue au milieu, et continue chez la femelle.) Les taches sont disposées en deux bandes transverses, dont l'une arquée, placée à quelque distance de la base, l'autre droite, partant du sommet et aboutissant à l'angle anal. Cette dernière bande est interrompue au milieu, et l'espace qui existe entre les deux portions est rempli par six petits traits réunis trois à trois. D'autres traits plus épais, les uns isolés, les autres réunis deux par deux, se voient dans l'intervalle qui sépare la partie inférieure des deux bandes dont nous venons de parler, ainsi qu'au côté interne et supérieur de la seconde bande; indépendamment de cela, on voit trois points orangés, l'un au milieu de la première bande, le second à l'extrémité supérieure de la seconde, et le troisième près de l'angle anal.

Le dessus des secondes ailes est entièrement blanc chez le mâle, et traversé inférieurement par une bande grisâtre mal terminée chez la femelle.

Le dessous des ailes supérieures, dans les deux sexes, est blanc, avec les mêmes points qu'en-dessus à leur pourtour, et leur milieu traversé par une large bande grise, qui se termine vers l'angle du sommet par une tache noire.

Le dessous des ailes inférieures est entièrement blanc dans les deux sexes, avec un point discoïdal noir seulement chez la femelle.

La tête est blanche, avec les palpes noirs. Le corselet est blanc, avec le collier largement bordé de bleu-noir luisant, et une tache de la même couleur qui occupe tout l'espace qui sépare les deux épaulettes. L'abdomen est velu, blanc, avec l'extrémité noire chez la femelle seulement, et la partie supérieure de chaque segment noirâtre dans les deux sexes. Les antennes ont la tige blanche et les barbes noirâtres; elles sont pectinées dans les deux sexes, mais plus largement chez le mâle que chez la femelle. Les tarses sont annelés de noir et de blanc.

Il paraît que c'est M. Adrien de Villiers qui, le premier, a trouvé cette espèce à l'état parfait dans les environs de Montpellier, en 1822. Depuis, MM. Daube et Germain de la même ville sont parvenus à découvrir sa chenille qu'ils élèvent tous les ans, ce qui a fini par rendre le papillon assez commun dans les collections.

Avant cette découverte, non-seulement la Dicranura *Verbasci* était très-rare, mais on ne savait à quel genre la rapporter. C'est ainsi que Fabricius en fait un Cossus, tandis que M. le docteur Boisduval la range dans son Index parmi les Écailles, à côté de la *Menthastri*. Cependant Godart, qui ne la connaissait que par un dessin, avait deviné sa véritable place en la mettant parmi les Queues fourchues; et en effet, ce n'est que longtemps après qu'on a su que sa chenille ne diffère presque en rien de celle de la *Furcula*. Mais depuis huit ans au moins que cela est à la connaissance de tous les lépidoptéristes, comment ne pas s'étonner que M. Treitschke mette encore cette espèce parmi les *Cossus* dans son Supplément, qui a paru en 1834?

La chenille, dont nous avons donné la figure avec une description très-détaillée dans notre Iconographie, vit sur les *saules* qui croissent au bord des ruisseaux, principalement sur les *salix helix*, *monandra* et *hippophaoides*. Elle paraît, pour la première fois, du 15 juin au 15 juillet, et pour la seconde, du 15 août à la mi-septembre. Les chenilles de la première époque donnent leurs papillons un mois après s'être mises en coque, et les autres en mai ou juin de l'année suivante.

XLII. DICRANOURE BIFIDE.

DICRANURA BIFIDA. (Pl. 12, fig. 2.)

Bombyx bifida. *Borkh. Brahm. Fuessl. Schwarz. Hubn.* tab. 10. fig. 38. (fœm.)

Bombyx furcula. *Wien. Verz.* S. 64. Fam. S. n. 4. *Illig.* N. Ausg. dess. 1. B. S. 150. 151. n° 4. *Esp.* Schm. III. Th. tab. XIX. noct. f. 6. (mas.) 7. (fœm. var.) S. 102. f. 5. (die Puppe).

La petite queue fourchue, var. *Engr.* tom. v. pl. CCVI. f. 273. f. g. h. (mas.) K. L. (fœm. var.) pag. 133.

Harpyia bifida. *Ochsen.* tom. III. pag. 29. n. 4.

Cerura bifida. *Fischer.* Entom. de la Russie. tom. I. pag. 65. Lepid. tab. III. fig. 3.

Dicranura furcula. var. *Boisd.* Ind. method. pag. 54.

Envergure, 18 à 20 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un blanc sale, et traversées au milieu par une large bande d'un gris-cendré, fortement cambrée extérieurement, et bordée de noir des deux côtés. Entre cette bande et le corselet, on voit plusieurs petits points noirs, dont deux isolés au milieu, et les autres rangés sur une ligne qui longe la bande précitée. Entre cette même bande et le bord ex-

térieur, l'aile est traversée obliquement par une ligne noirâtre en zigzags, qui se dilate en une bande d'un gris foncé, depuis son milieu jusqu'au sommet de l'aile. Au centre de l'espace triangulaire qui existe entre cette ligne et la bande du milieu, on voit un petit trait noir un peu arqué. La frange est précédée immédiatement d'une rangée de neuf points noirs, dont ceux du centre sont visiblement plus gros que les autres. Enfin, les deux bandes sont légèrement bordées d'orangé, savoir : celle du milieu des deux côtés, et celle du sommet du côté interne seulement.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un blanc pur, avec une lunule discoïdale et les nervures grises, ainsi qu'une bande très-étroite de la même couleur, laquelle court parallèlement au bord extérieur, et se termine par un trait noir, courbe, à l'angle anal. La frange est précédée d'une série de points noirâtres, dont les deux plus rapprochés de l'angle anal sont allongés.

La tête est blanche. Le collier est gris et bordé de noir, avec un peu d'orangé sur les côtés. Le reste du corselet est noirâtre, avec les épaulettes blanches. L'abdomen est velu, noirâtre, avec le bord des anneaux blanc. Les antennes ont la tige blanche et les barbes noirâtres.

Si l'on compare cette espèce à la *Furcula* et

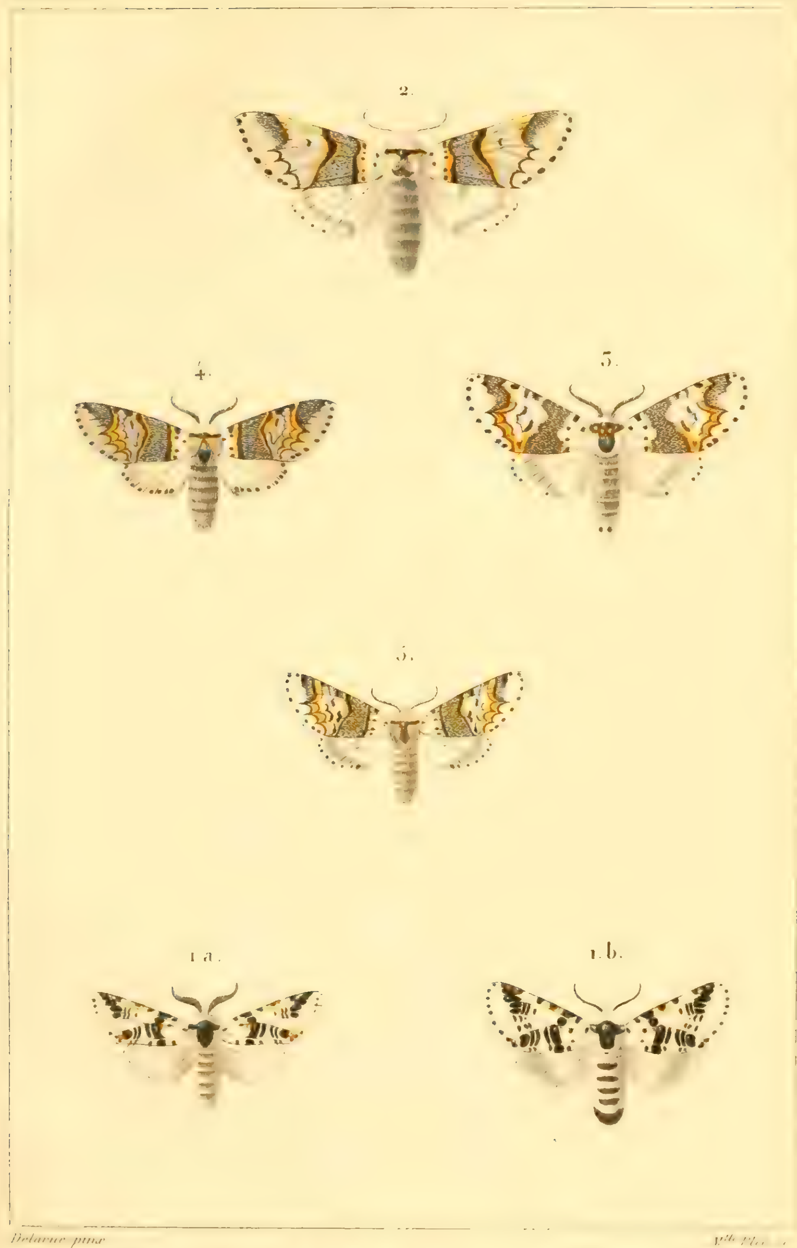
à la *Bicuspis*, on verra qu'elle s'en distingue non-seulement par une plus grande taille, mais encore par la bande médiane des premières ailes qui, chez elle, est beaucoup plus large et fortement cambrée seulement du côté interne, et par la couleur grise du collier, qui est blanc chez les deux autres espèces.

Au reste, les différences constantes que présente également sa chenille prouvent d'une manière incontestable que c'est bien une espèce distincte. Cette chenille, d'après la figure et la description qu'en donne M. Fischer, dans son Entomographie de la Russie, est d'un vert d'émeraude, avec la tête brune et le dos d'un gris qui passe au bleu de lavande ou d'azur. Elle vit sur le *bouleau*.

Il paraîtra assez singulier que la Dicranura *Bifida* se trouve à la fois en Russie et en Espagne. L'individu qui nous a servi à la figurer nous a été communiqué par M. Feisthamel qui l'a reçu de Barcelone. Au reste, elle se trouve aussi dans plusieurs parties de l'Allemagne.



Pseudo-Bombycites



Delarue pinx. *Vve Pla…*

1 a b. Dicranure de la Molène (*Dicranura Verbasci*) ♂ et ♀.
2. id. Bifide (*id. Bifida*) ♀.
4. id. Furcule (*id. Furcula*) ♂.
3. id. Bicuspide (*id. Bicuspis*) ♂.
5. id. Fuscinule (*id. Fuscinula*) ♂.

XLIII. DICRANOURE BICUSPIDE.

DICRANURA BICUSPIS (Pl. 12, fig. 3.)

Bombyx bicuspis. *Borkh. Brahm. Schwarz. Hubn.* tab. 10. fig. 36. (fœm.)

La petite queue fourchue, vàr. *Engr.* tom. v. pl. ccvi. fig. 273. 1. pag. 132-134.

Harpyia bicuspis. *Ochs.* tom. iii. pag. 26. n. 3.

Cerura bicuspis. *Fischer.* Entom. de la Russie. tom. i. pag. 63. Lepid. tab. iii. fig. 2.

Dicranura furcula. *Boisd.* Ind. meth. p. 54.

Envergure, 16 à 17 lignes.

Les premières ailes, dont le fond est d'un beau blanc, sont traversées au milieu par une bande d'un gris-noirâtre sablé de jaune, et bordée d'orangé des deux côtés. Cette bande est étranglée dans le milieu et fortement échancrée, ou sinuée sur ses bords. Entre elle et le corselet, on voit six points noirs, dont un seul au milieu, et les autres rangés sur une ligne qui suit les sinuosités de la bande précitée. Entre cette même bande et le bord extérieur, l'aile est traversée obliquement par une double ligne noire en zigzags, dont l'extérieure est bordée intérieu-

rement d'orangé, et se dilate à partir du milieu en une tache ou bande noirâtre qui aboutit au sommet de l'aile. Dans l'espace triangulaire qui existe entre ces deux lignes et la bande médiane, on remarque plusieurs traits et points noirs qui forment comme une troisième ligne parallèle aux deux autres. Enfin la frange est précédée, comme dans la *Furcula* et la *Bifida*, d'une rangée de neuf points noirs tous d'égale grosseur.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un blanc pur, avec une lunule discoïdale et les nervures grises, ainsi qu'une bande de la même couleur, laquelle court parallèlement au bord extérieur, et se termine par une tache noirâtre à l'angle anal. La frange est précédée d'une série de points noirâtres, dont ceux du milieu manquent.

La tête est blanche, ainsi que le collier, qui est largement bordé de noir, avec quatre points orangés, placés sur cette bordure noire. Le reste du corselet est blanc, avec une large tache noirâtre au milieu, qui sépare les deux épaulettes. L'abdomen est noirâtre, avec le bord des anneaux blancs et l'extrémité blanche, marquée de deux points noirs. Les antennes ont la tige blanche et les barbes noires.

On voit par cette description que la *Bicuspis* diffère principalement de la *Bifida* et de la *Fur-*

cula, par le fond de sa couleur qui est d'un blanc pur, et par la bande médiane de ses ailes supérieures qui est étranglée au milieu, et fortement sinuée sur ses bords. Ces caractères sont constants, et se trouvent corroborés d'ailleurs par ceux que présente également la chenille : il existe entre elle et celle de la *Furcula* à peu près les mêmes différences qu'entre celles de la *Vinula* et de l'*Erminea.* Elle est d'un vert-jaunâtre pâle, avec un manteau d'un rouge vineux, plus ou moins lavé de jaune dans le milieu, et liséré de cette dernière couleur sur ses bords. Ce manteau, qui s'étend sans interruption depuis la tête jusqu'à la queue, se rétrécit singulièrement sur la bosse pyramidale du troisième anneau, pour s'élargir ensuite en forme de losange ou d'ellipse sur les anneaux suivants jusqu'au dixième, où il se rétrécit de nouveau, avant de couvrir les deux derniers. Ce qui distingue ce manteau de celui de la *Furcula* et de la *Verbasci,* c'est que dans sa partie la plus large, il projette de chaque côté un appendice qui descend jusqu'au stigmate du septième anneau, et le couvre quelquefois. Les queues sont rouges à leur base, jaunes ensuite et noires à l'extrémité. Les stigmates sont bruns. La tête est d'un gris-violâtre, ainsi que les pattes écailleuses. Le ventre est de la couleur des flancs, avec une raie ferrugineuse

sur les anneaux postérieurs; les pattes membraneuses sont jaunâtres, et lavées d'un peu de roux sur leur côté externe.

Cette chenille se construit une coque semblable à celle de la *Furcula*, et donne son papillon aux mêmes époques. Elle vit de préférence sur le *hêtre* (*fagus sylvatica.*)

La Dicranura *Bicuspis* se trouve en Russie, en Allemagne et en France. Elle a été trouvée plusieurs fois aux environs de Paris. L'individu figuré nous a été communiqué par M. Pierret fils, comme ayant été pris en Normandie.

Nota. Pour faciliter la comparaison de la *Bifida* et de la *Bicuspis* avec la *Furcula*, dont Godart les avait considérées comme de simples variétés, nous avons cru devoir les représenter toutes trois sur la même planche. Nous y avons fait aussi figurer, comme une variété de la *Furcula*, celle que Hubner appelle *Fuscinula*, et qui ressemble beaucoup à la *Forficula* de Zetter. Comme elle a été trouvée aux environs de Paris, et que nous n'en connaissons pas la chenille, nous n'avons pas osé en faire une quatrième espèce.



RECTIFICATION *de la description que nous avons donnée du* BOMBYX SPARTII, *pag.* 92 *de ce volume.*

CETTE description ayant été faite sur une variété du Bombyx *Quercus*, que M. Chardiny nous avait envoyée par erreur pour le *Spartii*, doit être rectifiée ou plutôt considérée comme non avenue, et remplacée par celle que nous donnons ci-après du véritable *Spartii*, que nous avons reçu depuis de M. Donzel.

Mâle. Le fond de la couleur en-dessus est d'un roux plus vif que chez le *Quercus*. La raie jaune des ailes supérieures est presque droite, légèrement courbée seulement dans sa partie antérieure, plus étroite, nettement arrêtée des deux côtés et visiblement plus éloignée du point central. La bande marginale des ailes inférieures est ordinairement jaune dans toute sa largeur, c'est-à-dire jusqu'à la frange; cependant il arrive quelquefois qu'elle est lavée de roux dans sa partie inférieure, comme dans l'individu figuré, mais beaucoup moins que dans le *Quercus*.

Femelle. Sa couleur est d'un roux pâle, comme

dans certaines variétés accidentelles du *Quercus;* mais elle s'en distingue par les mêmes caractères que le mâle.

Voir, pour l'histoire de la découverte de cette espèce et la description de sa chenille, , ce que nous en avons dit, pages 93 et 94 de ce volume.



XLIV. NOTODONTE BLANCHATRE.

NOTODONTA ALBIDA. (Pl. 11, fig. 3. a. b.)

NOTODONTA ALBIDA *Zetter. Boisd.* Ind. method. pag. 55.

Envergure, 14 lignes

Mâle. LES quatre ailes sont d'un blanc mat sur leurs deux surfaces. Les supérieures sont marquées de plusieurs petites taches fauves, dont deux presque au centre, une près de l'angle anal, une à la base de la dent du bord interne, qui caractérise toutes les Notodontes, et une au-dessus de cette même dent. Toutes ces taches sont saupoudrées de noirâtre, à l'exception de celles de l'angle anal.

Tout le corps est blanc. Les antennes ont leur tige brune et leurs barbules roussâtres.

Femelle. Elle diffère du mâle en ce que les taches de ses ailes supérieures sont plus petites, et plutôt grises que fauves, et en ce que celles de l'angle anal et de la dent du bord interne manquent totalement.

Cette espèce a été découverte il y a plu-

sieurs années dans les environs de Moscou, par M. Zetter, graveur, qui s'occupait beaucoup d'entomologie, et qui est mort depuis. C'est de lui que M. Chardiny tient les deux individus qu'il a bien voulu nous communiquer dans l'intérêt de la science; et probablement ce sont les seuls qui aient jamais été pris, car c'est inutilement qu'il en a demandé d'autres à ses correspondants de Moscou depuis la mort de cet artiste. Ce qui vient à l'appui de cette opinion, c'est qu'il n'est fait aucune mention de cette espèce dans l'entomographie russe de M. Fischer de Waldenheim, qui n'aurait pas manqué de la publier s'il en eût eu connaissance. Ainsi tout porte à croire que les deux exemplaires qu'en possède M. Chardiny, et dont l'un est un mâle et l'autre une femelle sont uniques, ce qui les rend d'autant plus précieux; mais malheureusement ils sont loin d'être aussi frais qu'ils devraient l'être, pour être figurés et décrits d'une manière qui ne laisse rien à désirer: nous en faisons l'observation afin que l'on ne nous accuse pas d'inexactitude, dans le cas où l'on viendrait à se procurer cette même espèce en meilleur état.



XLV. COSSUS TOURET.

COSSUS CÆSTRUM. (Pl. 13, fig. 1.)

Bombyx cæstrum. *Hubn.* tab. 46. fig. 199. (mas.)

Cossus cæstrum. *Ochsenh.* tom. III. pag. 91. n. 3. tom. IV pag. 194. *Treits.* Suppl. x. 1. 158. *Boisd.* Ind. meth. pag. 51 Icones. tom. II. pag. 178. n. 1. pl. 68. fig. 1 et 2.

Cossus teredo *var.* fem. *Boisd.* Ind. meth. pag. 51.

Envergure, 15 à 17 lignes et demie.

Les premières ailes en-dessus sont blanches, avec leur centre occupé par une ombre d'un gris cendré, terminée extérieurement par une tache brune en croissant, tiquetée de noir, et dont le bord externe est assez nettement arrêté par de gros points noirs très-rapprochés. Le reste de l'aile, à partir de cette tache jusqu'à la frange, est aussi tiqueté de noir, mais sur un fond blanc, et principalement à l'angle apical, où les points noirs étant plus gros et plus agglomerés, forment une espèce de tache oblique. La côte est marquée dans toute sa longueur de plusieurs points noirs, et la frange, précédée d'une

ligne noire très-fine et dentelée, est grise et légèrement entrecoupée de brun.

Les secondes ailes en-dessus sont d'un gris cendré, avec leur frange blanchâtre.

Le dessous des quatre ailes est entièrement d'un gris-brun luisant, avec la côte des supérieures plus claire, et marquée des mêmes points qu'en-dessus, mais en gris.

La tête est d'un gris-brun. Le collier est blanc, avec une ligne transversale noire, placée sur une bande brune. Les deux épaulettes et le centre du corselet sont gris, et sa base est blanche avec deux gros points noirs. L'abdomen participe de la couleur des ailes inférieures, et se termine par une touffe de poils qui n'empêche pas d'apercevoir la tarière ou l'oviducte. Les antennes sont brunes avec la tige blanche. Les pattes sont grises et annelées de brun.

Cette description est faite d'après une femelle qui a été prise dans les environs de Montpellier par M. Daube, et que cet entomologiste aussi obligeant que zélé pour les progrès de la science, a bien voulu nous communiquer. Quant au mâle, nous ne l'avons pas vu en nature; mais si nous en jugeons par la figure qu'en donne M. Boisduval dans son Icones, il diffère très-peu de la femelle de M. Daube; seulement ses antennes sont plus largement pectinées.

On ne connaît point encore la chenille de cette rare espèce; M. Treitschke dit dans son Supplément, qu'il est présumable qu'elle vit dans les racines ou les tiges de la vigne, attendu que son papillon se trouve toujours dans le voisinage des vignobles. M. Daube pense qu'elle pourrait bien vivre aux dépens du *micocoulier* (*celtis australis*); et il en donne pour raison qu'il a trouvé sous cet arbre, le seul de son espèce qui existât aux environs, la femelle qu'il nous a envoyée. Ces deux opinions peuvent être également fondées, car les chenilles de la tribu des *Zeuzérides* attaquent indistinctement les tiges ou les racines des végétaux les plus éloignés. Quoi qu'il en soit, l'insecte parfait paraît en juillet et se trouve en Autriche, en Hongrie, en Italie, en Dalmatie, et aussi dans le midi de la France, comme nous l'avons dit plus haut; mais il est rare partout.



XLVI. ZEUZÈRE DU ROSEAU.

ZEUZERA ARUNDINIS. (Pl. 13, fig. 2. a. b.)

Bombyx castanea. *Esp. Schm.* iii. Th. tab. xciv. cont. 25. f. 1. 2. fortf. S. 97.

Bombyx arundinis. *Hubn.* tab. 47. f. 200. (mas.) 201. fœm.

Bombyx castaneæ. *Hubn.* Beytr. ii. B. I. Th. Taf. 1. fig. C. S. 9.

Cossus arundinis *Ochsen.* tom. iii. pag. 98. n. 3. tom. iv. 50. *Treits.* Suppl. x. 1. 160.

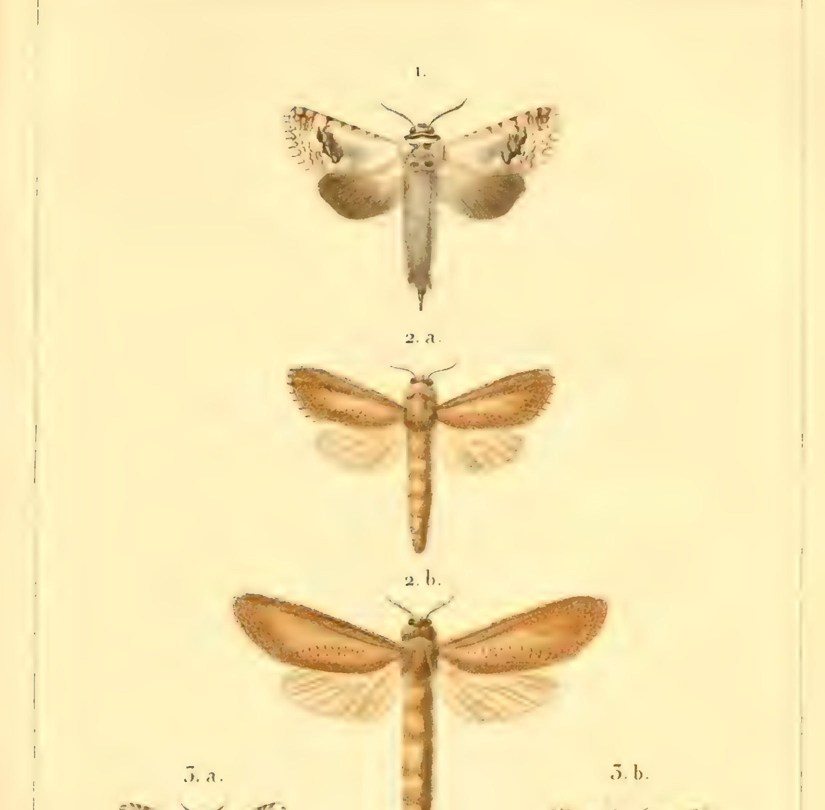
Zeuzera arundinis. *Boisd.* Ind. method. pag. 51. Icones. tom. ii. pag. 183. n. 2. pl. 68. fig. 4 et 5.

Envergure : mâle, 16 lignes ; fem., 22 lignes et demie.

C'est à tort, selon nous, que cette espèce a été placée parmi les Zeuzères, avec lesquelles elle n'a d'autre rapport que la forme des antennes du mâle; car du reste elle s'en éloigne entièrement soit par le *facies*, soit par la manière de vivre de sa chenille, qui vit dans l'intérieur des roseaux à l'instar de celle des Nonagries, dont elle se rapproche encore par la forme de sa chrysalide. Aussi nous proposons-nous d'en faire le type d'un genre particulier dans notre Catalogue méthodique des Nocturnes

Supplément

Zeuzérides.



Delarue pinx — *Annedouche sc.*

1. Cossus Touret *(Cossus Castrum)* ♀
2. a, b. Zeuzère du Roseau *(Zeuxera Arundinis)* ♂ ♀
3. a–c. Endagria Marbrée *(Endagria Pantherina)* ♂ ♀ *et* Var ♀

Les premières ailes sont étroites, allongées, et à sommet très-arrondi. Leur dessus est d'un gris-roussâtre, parsemé d'atomes et de petits points bruns, dont les plus apparents sont placés vers l'extrémité de l'aile et sur la troisième nervule de la nervure médiane. La frange de la couleur du fond est entrecoupée de brun-noirâtre.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un blanc-roussâtre uni, avec la frange un peu moins claire.

Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que parce que les atomes en sont moins visibles, et que les ailes supérieures ont leur centre légèrement lavé de gris-brun, surtout chez le mâle.

La tête et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures, et l'abdomen, extrêmement long et cylindrique, est d'une nuance un peu moins claire que les ailes inférieures; les yeux sont proportionnellement gros et saillants. Les antennes sont de la couleur de la tête. Celles du mâle sont pectinées comme chez la *Zeuzera Æsculi*. Celles de la femelle sont très-courtes, sétacées et dentées dans toute leur longueur, mais non contournées à leur base comme dans le sexe correspondant de l'espèce précitée.

Cette espèce n'est pas encore très-répandue dans les collections de France : tous les indivi-

dus qu'on en possède à Paris sont fournis par M. Becker, marchand naturaliste à Wiesbaden, qui les tire, à ce qu'il paraît, des environs de Darmstadt, où l'on a découvert sa chenille il y a quelques années. Cependant il est à ma connaissance qu'elle a été trouvée en 1835 dans les environs d'Amiens par M. Janvier, cité plusieurs fois dans cet ouvrage.



XLVII. ENDAGRIA MARBRÉE.

ENDAGRIA (1) PANTHERINA. (Pl. 13, fig. 3. a-c.)

Bombyx pantherina. *Hubn.* tab. 36. fig. 157. (mas.) 158. (fœm.)

Bombyx ulula. *Scriba. Borkh. Brahm.*

Bombyx ulula europæa. *Esp.* Schmett. III. Th. tab. LXXXVI. cont. bomb. 7. f. 4. 5. fortf. S. 42. tab. LXXXXIII. cont. 14. f. 9. 10. fortf. S. 94. *var.*

Bombyx hepialica. *Borkh. Hubn.* bomb. tert. S. 140. n. 1. Olivengraner spinner.

Bombyx hepialina. *Hubn.* Beytr. II. S. 25. n. x. (fœm.) nachtr. S. 123.

La petite marbrure *Engram.* pap. d'Europe. tom. v. pl. CXCIII. fig. 254. a. b. pag. 86. pl. IX. Suppl. cl. p.ere fig. 254. c. d. e.

Cossus pantherinus. *Ochs.* tom. III. pag. 96. n. 4. tom. IV. pag. 50. *Boisd.* Ind. method. pag. 51.

Endagria pantherina. *Boisd.* Icones. tom. II. p. 177. pl. 69. fig. 1.

Envergure, 9 à 10 lignes.

Elle se rapproche un peu pour le port de la *Stygia Australis.* Ses premières ailes sont en-des-

(1) Genre établi par M. Boisduval, aux dépens des *Cossus,* que nous adoptons et dont nous donnerons les caractères dans notre Catalogue méthodique.

sus d'un gris-olivâtre, avec des taches blanches, ou bien elles sont blanches avec des taches d'un gris-olivâtre, suivant que l'une ou l'autre de ces deux couleurs domine davantage sur leur surface. Cependant, comme c'est ordinairement la première qui est dans ce cas, notre description sera faite dans cette supposition. Nous dirons donc que le fond desdites ailes est d'un gris-olivâtre, avec plusieurs taches blanches, dont trois principales, savoir : une allongée qui part de l'origine de l'aile et s'avance jusqu'au centre, (elle forme une pyramide dont la pointe est tournée du côté du corselet), et deux carrées placées à chacun des angles de la base de cette pyramide. Les autres taches sont plus ou moins confluentes, et se voient le long du bord interne. Deux petits traits blancs se remarquent en outre près de l'angle apical, et une bande très-étroite de la même couleur précède la frange, qui est entrecoupée de blanc et de gris-olivâtre.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris-brun, avec leur extrémité blanchâtre et la frange entrecoupée comme celle des premières ailes.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-brun moins foncé, avec quelques légères éclaircies blanchâtres.

La tête et le corselet sont d'un gris-olivâtre parsemés de poils blanchâtres. Les antennes

sont brunes et étroitement pectinées, avec la tige blanchâtre. L'abdomen est d'un gris-jaunâtre très-velu et terminé carrément.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle, au moins celle que nous avons sous les yeux, est plus petite, et diffère du premier 1° par ses ailes inférieures qui sont entièrement grises ; 2° par son abdomen qui se termine en pointe et par un oviducte saillant, et 3° par ses antennes qui sont filiformes.

J'ai fait représenter sur la même planche une très-petite femelle, qui m'a été envoyée de Morée par mon fils, et qui diffère de celle que je viens de décrire, en ce que les taches de ses premières ailes sont d'un jaune clair, au lieu d'être blanches. Du reste, elles sont placées de la même manière que dans l'espèce ordinaire, ce qui me fait penser que ce n'est qu'une variété.

La *Pantherina* se trouve en Italie, en Hongrie, en Autriche et aussi en Morée, comme je viens de le dire.



XLVIII. HÉPIALE CARNUS.

HEPIALUS CARNUS. (Pl. 14, fig. 1. a-c.)

Hepialus carnus. *Fabr.* Ent. syst. III. 2. 6. 6.

Bombyx carna. *Wien. Verz. Illig. Borkh. Brahm. Hubn.* tab. 50. fig. 214. (mas.)

Bombyx jodutta. *Wien. Verz. Illig. Hubn.* tab. 50. fig. 213. (fœm.)

Hepialus jodutta. *Fabr.* Ent. syst. III. 2. 6. 2.

Noctua carna. *Esp.* Schm. IV. Th. tab. 82.

Hepialus carna. *Schrank.* Faun. Boic. I. B. I. Abth. S. 304.

La marbrure. *Engram.* pap. d'Europe. tom. V. pl. 193. fig. 251. d-c. pag. 81.

Hepiolus carnus. *Ochs.* tom. III. p. 107. n. 3. tom. IV. 50.

Hepialus carnus. *Boisd.* Ind. method. pag. 52. Icones. tom. II. pag. 186. pl. 69. fig. 4.

Envergure : mâle, 17 lignes ; fem., 20 lignes.

Les deux sexes étant très-différents dans cette espèce, nous les décrirons séparément.

Mâle, fig. a. Ses premières ailes sont en-dessus d'un brun obscur ou fuligineux, avec deux bandes transverses de taches rondes d'un brun-noir, cernées de jaunâtre. La première bande est flexueuse, la seconde est droite, et se divise en

deux branches avant d'arriver à la côte près du sommet. On voit en outre plusieurs autres taches isolées semblables à celles des bandes, savoir : deux au milieu de la côte, deux à l'angle apical, et une près de la base, placée au-dessus d'un gros point blanchâtre de forme carrée. Deux autres taches blanchâtres se remarquent au bord interne. Enfin la frange de la couleur du fond est entrecoupée de brun-noirâtre.

Les secondes ailes en dessus et le dessous des quatre ailes sont d'un gris-noirâtre, avec la frange un peu plus foncée.

La tête et le corselet sont d'un gris-brun, mêlé de poils jaunâtres. L'abdomen participe de la couleur des ailes inférieures. Les antennes sont d'un brun-noirâtre.

Femelle, *fig. b.* Elle est à peu près de la taille de celle de l'*Humuli*. Ses premières ailes en-dessus sont blanches ou blanchâtres, avec trois bandes transverses de taches d'un brun-roux, cernées de jaunâtre. Les taches de la première bande, en partant de la base, sont toutes irrégulières et de formes diverses ; celles de la seconde bande qui traverse le milieu de l'aile, sont les unes irrégulières et les autres de forme arrondie ; celles de la troisième bande sont toutes orbiculaires, et contiguës l'une à l'autre, comme les grains d'un chapelet. Indépendam-

ment de ces trois bandes qui s'anastomosent entre elles, dans leur partie supérieure, l'extrémité de l'aile est bordée immédiatement, avant la frange, par une série de taches cunéiformes de la même couleur que la précédente, et dont la pointe regarde le côté interne. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris-brun, dont la transparence laisse apercevoir un peu les taches du dessus.

Les secondes ailes sont d'un gris obscur sur leurs deux surfaces.

La tête et le corselet sont d'un gris-brun, mêlé de poils blanchâtres ou jaunâtres. L'abdomen est de la couleur des secondes ailes, avec son extrémité roussâtre. Les antennes sont également roussâtres.

Femelle, var. fig. c. Elle ressemble pour le fond de la couleur à la *fig. b*, mais elle est plus petite, et son dessin est différent. Ses premières ailes en-dessus sont blanches ou blanchâtres, avec la côte lavée de brun-clair, et plusieurs taches arrondies de cette même couleur, cernées de jaune. Celles de ces taches qu'on voit à l'extrémité de l'aile sont contiguës, et forment comme une bande parallèle au bord terminal, qui s'élargit avant d'arriver au sommet. Dans le milieu de l'intervalle qui existe entre cette bande et la base de l'aile, on voit plusieurs autres ta-

ches également orbiculaires, placées triangulairement, dont l'inférieure est plus grande et beaucoup mieux arrêtée que les autres. Un petit point brun entouré d'un cercle plus clair se voit à l'origine de l'aile. Une série de taches de diverses formes et de la même couleur que les autres, précède immédiatement la frange qui est jaune et entrecoupée de brun.

Les secondes ailes, ainsi que la tête et le corps, sont comme dans la *fig. b.*

L'Hépiale *Carnus* ne se trouve que dans les montagnes alpines où elle vole en juillet. Elle est peu répandue dans les collections, et il est difficile de se la procurer fraîche.



XLIX. HÉPIALE VELLÉDA.

HEPIALUS VELLEDA. (Pl. 14, fig. 2. a-c..)

Noctua velleda. *Esp.* Schm. iv. Th. tab. 195.

Bombyx velleda *Hubn.* tab. 50. fig. 212. (mas.) tab. 54. fig. 233. (mas.) et 234. (fœm.)

Hepiolus velleda. *Ochs.* tom. iii. p. 105. n. 2. tom. iv. 50. *Treits.* Suppl. x. i. 160.

Hepialus velleda. *Boisd.* Ind. method. pag. 52. Icones. tom. ii. pag. 158. pl. 69. fig. 5 et 6.

Envergure : mâle, 16 à 17 lignes; fem., 23 lignes et demie.

Les deux sexes dans cette espèce ne diffèrent guère que pour la taille, car leur dessin et le fond de leur couleur sont à peu près les mêmes; mais le mâle offre deux variétés bien tranchées que nous avons fait représenter, et que nous décrirons séparément.

Mâle, fig. a. Ses premières ailes sont en-dessus d'un rougeâtre-pâle luisant, avec leur milieu occupé par une grande tache triangulaire d'un rouge-brun, sur laquelle on voit un trait blanc qui aboutit à l'angle externe, ainsi qu'un point central de la même couleur surmonté d'une petite tache jaunâtre. On voit en

Supplément

Zeuzérides.



Delarue pinx.

1. a-c. Hépiale Carnus (*Hepialus Carnus*) ♂ ♀ et Var. ♀
2. a-c. id. Velléda (*id.* *Velleda*) ♂ ♀ et Var. ♂

outre à sa partie inférieure une tache d'un brun foncé jaunâtre. Les mêmes ailes ont leur extrémité terminée par une bande d'un rouge-brun, divisée en deux par une ligne blanche dentelée, et leur bord interne également d'un rouge-brun. Leur côte est marquée de quatre à cinq points ou taches de différentes grosseurs d'un brun-roux, dont l'avant-dernier tend à se réunir à la tache triangulaire du milieu. Enfin la frange de la couleur du fond est entrecoupée de brun : nous ne devons pas omettre de dire que tout ce qui est blanc est nacré ou comme argenté.

Le dessus des secondes ailes et le dessous des quatre ailes sont d'un gris-brun, avec la frange entrecoupée de rougeâtre et de brun, comme en-dessus.

La tête, le corselet et les antennes sont de la couleur des ailes supérieures, et l'abdomen de celle des inférieures avec son extrémité fauve.

Mâle, fig. b. Ses premières ailes sont en-dessus d'un rouge-brique, plus ou moins foncé, qui laisse à peine apercevoir le dessin que nous avons vu plus distinct dans la *fig. a.*, et qui est ici tellement vague qu'il est impossible de le décrire. Nous nous bornerons donc aux seules choses visibles à la première vue. Vers leur extrémité, les ailes qui nous occupent sont traversées par une bande d'un rougeâtre clair, qui

se divise en deux branches avant d'arriver près du sommet. La côte est marquée dans toute sa longueur de quatre taches également plus claires que le fond, et l'on voit sur le milieu du disque un petit trait blanc bordé de noir, placé obliquement, et presque en forme de larme. La frange de la couleur du fond est entrecoupée de brun.

Le dessus des secondes ailes et le dessous des quatre ailes sont comme dans la *fig. a.*, ainsi que la tête et le corps.

Femelle, *fig. c.* Elle est d'un tiers plus grande que le mâle, dont elle ne diffère du reste que par une teinte un peu plus grise, car son dessin est absolument le même, ce qui nous dispense d'en donner une plus ample description.

Cette Hépiale se trouve comme la précédente dans les montagnes alpines, et paraît à la même époque, c'est-à-dire en juillet.

OBSERVATION.

Nous avons suivi, autant que possible, l'ordre méthodique dans la série des espèces que nous avons données jusqu'à présent dans ce volume; mais nous sommes forcés d'y renoncer pour celles qui nous restent à décrire, attendu que beaucoup d'entre elles nous sont parvenues trop tard pour

être mises à leur véritable place, en sorte qu'un grand nombre de planches présenteront des espèces de genres très-éloignés et même de tribus différentes. Il était presque impossible d'éviter ce pêle-mêle dans un Supplément, qui se compose en grande partie d'espèces plus ou moins rares, qu'il était difficile par conséquent de se procurer, et dont plusieurs ne nous ont été prêtées qu'à la condition d'être rendues dans le plus court délai, ce qui nous a obligés de les décrire et de les figurer avant que leur tour fût venu. Nous remédierons à cet état de choses par le Catalogue méthodique que nous donnerons à la fin de ce volume.



L. ACRONYCTE CUSPIDE.

ACRONYCTA (1) CUSPIS. (Pl. 15, fig. 1.)

Noctua cuspis. *Hubn.* tab. 108. fig. 504. (fœm.). Larv. lepid. noct. iv. Bombycoïd. B. 6. fig. 2. a.

Le trident. *Engram.* pap. d'Europe. tab. vi. pl. ccxii. fig. 287. d-f. pag. 12.

Acronycta cuspis. *Treits.* tom. v. 1re part. pag. 32. n. 10. tom. vi. 1. 378. Suppl. x. 2. 4.

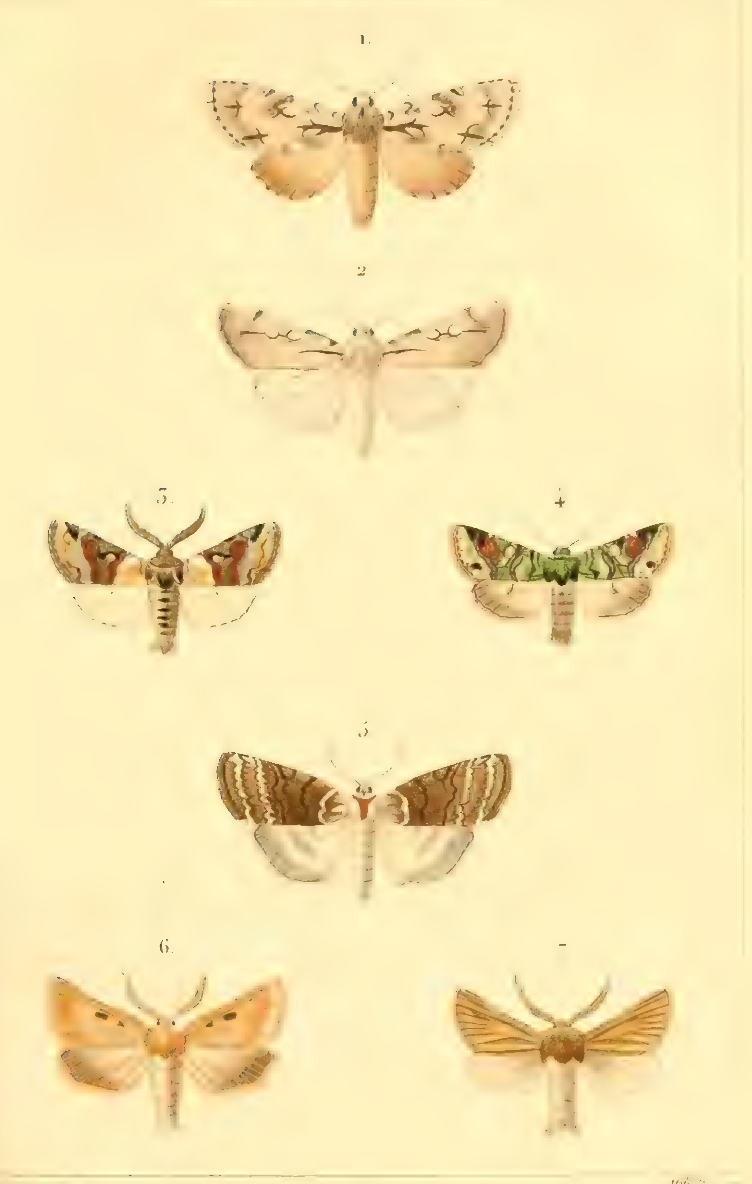
Envergure, 18 à 19 lignes.

Cette espèce ressemble tellement au *Psi*, qu'il faut un œil très-exercé pour apercevoir les différences qui les distinguent. Voici en quoi elles consistent :

1° Chez le *Cuspis*, les antennes sont blanches à leur base, et noirâtres dans le reste de leur longueur, tandis qu'elles sont entièrement grises, chez le *Psi* ;

2° Chez le *Cuspis*, le collier ou la partie anté-

(1) Genre établi par Ochsenheimer, et que nous adoptons.



Delarue pinx.

1. Acronycte Cuspide *(Cuspis)* ♀ 4. Hadène du Rouvre *(Hadena* [illegible]
2. Agrotis Porte flèche *(Sagittifera)* ♀ 5. Cymatophore Onduleuse *(Fluctuosa* [illegible]
3. Cleoceris Scorie *(Oleracea)* ♂ 6. Episème Essuyée *(Episema* [illegible]
7. Episème Unicolor *(Episema Unicolor)*

rieure du corselet est partagé dans le milieu par un petit trait noir perpendiculaire, qui manque toujours chez le *Psi ;*

3° Chez le *Cuspis,* les ailes supérieures sont d'un gris clair un peu bleuâtre, et légèrement teintées de jaunâtre au centre et sur la frange, tandis qu'elles sont entièrement d'un gris plus foncé chez le *Psi ;*

4° Les lignes noires dont se compose le dessin de ces premières ailes dans les deux espèces, ainsi que celles qui entrecoupent la frange, sont beaucoup plus prononcées ou plus épaisses chez le *Cuspis* que chez le *Psi ;*

5° Enfin, les ailes supérieures ainsi que l'abdomen, sont lavés de jaunâtre ou de roussâtre chez le *Cuspis,* tandis que les premières sont d'un blanc sale, et le second du même gris que le corselet chez le *Psi.*

Ces différences sont sans doutes très-légères; mais elles sont constantes, et, d'après nos principes, cela suffit pour constituer deux espèces. Ce qui tranche au reste ici la difficulté, c'est que les chenilles diffèrent également. M. le Paige, très-bon observateur, nous a envoyé au sujet de celle du *Cuspis* les observations suivantes, avec un dessin dont nous ferons usage dans notre Iconographie des chenilles.

« Comme la chenille de l'A. *Psi*, celle de l'A.
« *Cuspis* se trouve dans le courant de septembre;
« mais celle-ci vit exclusivement sur l'aune, tandis que celle de l'A. *Psi* ne se trouve que sur
« les arbres fruitiers et l'aubépine. C'est sur les
« bords des étangs, et surtout sur les aunes qui
« bordent les ruisseaux les plus ombragés dans
« l'intérieur des forêts, qu'on doit chercher la
« chenille de l'A. *Cuspis*.

« La forme et les dispositions des couleurs
« sont à peu de chose près les mêmes dans les
« deux chenilles; mais un caractère qui, selon
« moi, est très-distinctif, c'est la différence qui
« existe entre le tubercule qui s'élève sur le
« quatrième anneau dans les deux espèces. Ce
« tubercule dans l'A. *Psi* a la forme d'une pyramide veloutée et fort élevée, tandis que dans
« l'A. *Cuspis*, il a à peine une demi-ligne d'élévation; mais ici, il est surmonté par un pinceau très-touffu de longs poils noirs, cendrés
« à l'extrémité, et qui au premier aspect ressemble beaucoup à la pyramide de l'A. *Psi*, ce
« qui peut faire confondre les deux chenilles,
« quand on ne les observe pas attentivement. »

Jusqu'ici on croyait l'A. *Cuspis* propre à la Hongrie et à quelques contrées d'Allemagne; mais on voit qu'elle se trouve aussi en France.

puisque M. le Paige a découvert sa chenille dans les environs de Darney, département des Vosges.

L'insecte parfait paraît depuis juin jusqu'en août. L'individu figuré nous a été communiqué par M. Chardiny de Lyon, et nous en avons reçu depuis un autre de M. Bischoff d'Augsbourg.



LI. AGROTIS PORTE-FLÈCHE.

AGROTIS (1) SAGITTIFERA. (Pl. 15, fig. 2.)

NOCTUA SAGITTIFERA. *Hubn.* tab. 114. fig. 552. (fœm.) *Geyer.* tab. 178. fig. 848.

AGROTIS SAGITTIFERA. *Trets.* t. V. 1re part. pag. 172. n. 22.

NOCTUA SAGITTIFERA (NOCT. PORTE-FLÈCHE.) *God.* tom. V. pag. 232. pl. 66. fig. 4. *Boisd.* Ind. method. pag. 64.

Envergure, 18 lignes.

Au premier coup d'œil on serait tenté de placer cette espèce dans le genre *Acronycta*, à côté du *Psi*, tant elle en a le *facies* : mais en l'examinant avec attention, on voit que ses palpes sont plus courts et ses ailes supérieures plus étroites et plus allongées que dans les *Acronyctes* ; que ses antennes, au lieu d'être filiformes, sont légèrement ciliées, et qu'enfin ses ailes inférieures ont un reflet opalin ; tous caractères qui appartiennent au genre *Agrotis*. Aussi M. Treitschke l'a-t-il placé dans ce genre où nous la laissons, en attendant que la décou-

1) Genre établi par Ochsenheimer, et que nous adoptons.

verte de sa chenille, qui n'est pas encore connue, lui assigne sa véritable place.

Les premières ailes sont en-dessus d'un gris-blanchâtre satiné, et légèrement bistré à l'extrémité et au bord interne, avec deux raies transverses d'un gris un peu plus foncé, et souvent à peine indiquées, l'une à peu de distance de la base, et l'autre assez rapprochée du bord extérieur. Ces deux raies sont sinueuses et arquées en sens contraire, de sorte que la convexité de la première regarde le corselet, et celle de la seconde le bord extérieur. Au milieu de l'intervalle qui les sépare on aperçoit les deux taches ordinaires, assez petites, et plus ou moins bien écrites, et réunies par un trait noir qui se prolonge un peu au delà de la seconde raie transverse. Un autre trait longitudinal part du milieu de la base, et ne dépasse pas la première raie transverse. La côte est marquée de trois points noirs, dont un près du corselet, et les deux autres à l'extrémité des deux raies dont nous venons de parler. Enfin la frange est d'un gris bistre, et séparée du limbe par une ligne blanche. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris-blanchâtre luisant, avec leur milieu plus ou moins bistré.

Les secondes ailes sont entièrement d'un blanc légèrement nacré sur leurs deux surfaces,

avec les nervures plus ou moins roussâtres.

La tête et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures, et l'abdomen participe de celles des inférieures ; les pattes sont blanchâtres, avec leur extrémité entrecoupée de brun-noir. Les antennes sont blanchâtres en-dessus et noirâtres en-dessous.

Cette espèce se trouve, mais assez rarement, dans plusieurs parties de l'Allemagne, elle paraît en juillet.

Nota. La Noctuelle que Godart a figurée sous le nom de *Sagittifera*, ne ressemble nullement à la nature ; c'est ce qui nous a déterminés à la décrire et à la représenter de nouveau dans ce Supplément.



LII. CLÉOCÉRIS SCORIE.

CLEOCERIS (1) SCORIACEA. (Pl. 15, fig. 3.)

Bombyx scoriacea. *Esp.* Schm. III. Th. tab. 83. fig. 4. 5.
Noctua trimacula. *Borkh.* Europ. Schm. III. S. 356. n. 133.
Noctua capreæ. *Hubn.* tab. 4. fig. 19. (mas.)
La scorie. *Engram.* tom. VII. pl. 284. fig. 469. p. 88.
Roësel. Insect. III. Th. tab. XI. fig. 3. 4. 5. 67.
Cymatophora scoriacea. *Treits.* tom. V. I. 108. n. 15. *Boisd.* Ind. method. pag. 58.
Polia scoriacea. *Treits.* Suppl. X. 2. 54.

Envergure, 15 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un gris-cendré plus ou moins clair, avec une large bande transverse et médiane d'un brun foncé. Cette bande, presque triangulaire, est bordée des deux côtés par une double ligne noire ondulée, dont l'intervalle est teinté de ferrugineux. Son centre est occupé par deux taches orbiculaires cernées de blanc et de noir, avec leur milieu ferrugineux. Près de la base on aperçoit,

(1) Genre établi par M. Boisduval, et que nous adoptons.

descendant de la côte, un rudiment de ligne moitié noire et moitié ferrugineux. L'intervalle qui existe entre la bande du milieu et l'extrémité de l'aile est traversé par une ligne ondulée, ferrugineuse. Enfin la frange est d'un gris-brun, légèrement découpée et entrecoupée de gris clair. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris-brun luisant, avec deux raies transverses vers leur extrémité, l'une brune et l'autre blanchâtre.

Les secondes ailes sont d'un blanc plus ou moins pur sur leurs deux surfaces, avec le bord antérieur légèrement lavé de gris-noirâtre, et la frange précédée d'un liseré noir.

La tête et le corselet sont variés de gris et de brun, avec le collier et les épaulettes bordés d'un double liseré noirâtre. L'abdomen est d'un gris foncé. Les pattes sont grises, avec leur extrémité brune et entrecoupée de blanc. Les antennes sont brunes, et fortement pectinées chez le mâle et filiformes chez la femelle.

Cette espèce peu répandue dans les collections, paraît en juin et se trouve en Italie, dans le midi de la France, et dans quelques parties de l'Allemagne. Roësel l'a représentée d'une manière très-reconnaissable; mais il a figuré sur la même planche, pour sa chenille et sa chrysalide, celles de la Cléoceris *Saliceti*. Nous rectifierons cette erreur dans notre Iconographie des chenilles.

LIII. HADÈNE DU ROUVRE.

HADENA (1) ROBORIS. (Pl. 15, fig. 4.)

Noctua roboris. *Hubner-Geyer.* tab. 178. fig. 847.
Hadena roboris. *Boisd.* Ind. method. pag. 72.

Envergure, 13 lignes.

Elle ressemble un peu pour le *facies* à certaine variété verte de la *Protea*, dont elle se distingue cependant au premier coup d'œil, par l'extrémité constamment plus claire de ses premières ailes. Celles-ci sont en-dessus d'un vert plus ou moins foncé, depuis leur base jusqu'aux trois quarts de leur longueur, et d'un vert pâle sur le reste de leur surface jusqu'à la frange. La partie foncée est traversée par une bande trapézoïdale d'un vert-brunâtre, et bordée des deux côtés par une double ligne noirâtre, dont l'intervalle est teinté de rougeâtre. La première, en venant de la base, est légèrement arquée, la seconde est sinueuse et dentelée. Entre ces deux lignes, on voit les

(1) Genre établi par Schrank, et que nous adoptons comme les Allemands, sauf modification.

deux taches ordinaires : la réniforme est plus ou moins lavée de rougeâtre, et cernée par deux lignes brunes; l'orbiculaire est d'un vert clair sur ses bords, et d'un vert foncé au centre. Une troisième tache de la même couleur et en forme de dent, se voit au-dessous de celle-là et s'y réunit. La partie claire de l'aile est traversée parallèlement à la frange par une raie ondulée d'un vert-brunâtre, mais souvent à peine marquée, et l'on remarque un gros point d'un brun-noirâtre près de l'angle anal. Enfin la frange, doublement festonnée, est d'un vert-brunâtre, et précédée d'une série de petites lunules noires qui se réunissent par une ligne de la même couleur, extrêmement fine.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris-brun, qui s'éclaircit en se rapprochant de la base, avec une raie plus claire vers l'extrémité, un croissant brun dans le milieu, et la frange précédée d'une ligne noire interrompue.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-pâle luisant, saupoudré de brun, avec un croissant de cette dernière couleur sur le disque de chacune d'elles.

La tête et le corselet sont variés de vert et de brun, avec le collier et les épaulettes bordés de noirâtre. L'abdomen participe de la nuance des ailes inférieures. Les antennes, les palpes et les

pattes sont d'un brun-rougeâtre, ainsi que la poitrine.

Cette jolie espèce a été découverte il y a une dizaine d'années, dans les environs de Châteaudun par M. Guenée, mon collaborateur pour l'Iconographie des chenilles. D'après les renseignements qu'il m'a fournis, l'insecte parfait éclôt depuis la fin d'août jusqu'en octobre, suivant la température, mais plus souvent dans ce dernier mois. Quant à la chenille, il n'a pu encore se la procurer, bien qu'il ait la certitude qu'elle vit sur le chêne.

Il paraît que cette *Hadena* est très-rare en Allemagne, ou plutôt qu'elle n'y a pas encore été trouvée, puisque M. Treitschke n'en parle pas dans son ouvrage. Cependant elle est figurée dans le Supplément d'Hubner par Geyer; mais il y a lieu de croire qu'elle lui aura été communiquée par un entomologiste français : du reste la figure qu'il en donne laisse beaucoup à désirer.



LIV. CYMATOPHORE ONDULEUSE.

CYMATOPHORA (1) FLUCTUOSA. (Pl. 15, fig. 5.)

Noctua fluctuosa. *Hubn.* tab. 44. fig. 212. (fœm.)
L'aqueuse. *Engram.* tab. VIII. pl. 309. fig. 534. pag. 13.
Cymatophora. *Treits.* tom. V. 1re part. pag. 94. n. 9. *Boisd.* Ind. method. pag. 58.

Envergure, 15 à 18 lignes.

Cette espèce varie beaucoup pour la taille, mais non de dessin et de couleur. Ses premières ailes sont en-dessus d'un brun foncé, avec deux bandes grises, l'une à la base et l'autre vers l'extrémité. La première est bordée extérieurement par une ligne blanche ondulée, et liserée de noir du côté interne. La seconde est bordée de chaque côté par une ligne blanche à la fois ondulée et dentelée. L'intervalle qui les sépare est traversé par deux lignes noires également ondulées, et manque absolument des deux taches or-

(1) Genre établi par Ochsenheimer sous le nom de *Tethea*, auquel M. Treitschke a substitué celui de *Cymatophora*, attendu que le premier avait déjà été employé.

dinaires, comme dans les trois autres espèces du même groupe, savoir : *Diluta, Bipuncta* et *Ruficollis*. La frange de la couleur du fond est précédée d'une ligne noire entrecoupée de blanchâtre. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris clair, avec une bande transverse d'un blanc-jaunâtre au milieu.

Les secondes ailes sont d'un blanc-jaunâtre de part et d'autre, avec une bordure et deux lignes transverses grises.

La tête est brune, ainsi que le milieu du corselet dont le collier et les épaulettes sont blanchâtres. L'abdomen et les pattes participent de la couleur des ailes inférieures. Les antennes sont roussâtres.

Avant la découverte de cette espèce dans les environs d'Avesnes par M. Lavice, on la croyait étrangère à la France, et on la faisait venir d'Allemagne; mais depuis lors toutes les collections de Paris s'en trouvent pourvues, grâce à cet amateur, qui paraît l'obtenir en élevant la chenille. Cependant celle-ci n'est décrite ni figurée dans aucun ouvrage. Les auteurs allemands disent seulement qu'elle vit sur le *bouleau blanc* (*betula alba*). L'insecte parfait paraît à la fin de septembre ou au commencement d'octobre.

LV. ÉPISÈME ESSUYÉE.

EPISEMA (1) TERSA. (Pl. 15, fig. 6.)

Noctua tersa. *Wien. Verz. Illig. Hubn.* tab. 30. fig. 140. (fœm.)

Bombyx glaucina. *Esp.* Schm. III. Th. tab. 81. fig. 4. 5. 6.

Episema tersa. *Treits.* tom. V. 1re part. p. 118. n. 4.

Episema trimacula *var.* tersa. *Boisd.* Ind. method. p. 59. Icon. historique. pl. 72. fig. 2 et 3. *Treits.* Suppl. x 2. 17.

Envergure, 14 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un testacé pâle presque uniforme, y compris la frange, avec deux petites taches noires carrées, placées entre la nervure costale et la nervure médiane, l'une au milieu de l'aile, l'autre un peu plus loin en se rapprochant de la base. Le dessous des mêmes ailes est de la couleur du dessus, mais luisant et sans taches.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un blanc-

(1) Genre établi par Ochsenheimer, et que nous adoptons avec modification, c'est-à-dire en en retranchant la *Cæruleocephala*, qui forme pour nous le type d'un nouveau genre.

jaunâtre, avec le bord postérieur largement lavé de brun-noirâtre; leur dessous est entièrement d'un blanc-jaunâtre luisant.

La tête, le corselet et les antennes sont de la couleur des ailes supérieures, et l'abdomen de celle des ailes inférieures.

Cette description est faite d'après un mâle qui nous a été envoyé dans le temps par M. Passerini, conservateur du Muséum de Florence; la femelle nous est inconnue.

Malgré la grande dissemblance de cette espèce avec la *Trimacula*, il paraît cependant qu'elle n'en est qu'une variété, puisqu'on les a trouvées accouplées ensemble. Au surplus la *Tersa* elle-même varie beaucoup, car M. Boisduval en représente dans son Icones deux individus (un mâle et une femelle), qui sont d'un gris-cendré qui les rapproche de l'*Hispana*, au lieu d'être couleur de brique pâle, comme le nôtre.



LVI. ÉPISÈME UNICOLOR.

EPISEMA UNICOLOR. (pl. 15, fig. 7.)

Episema unicolor. *Duponchel.* Ann. de la Soc. entom. de France. tom. iv. p. 193. pl. 4. fig. 1.

Envergure, 13 lignes et demie.

Le dessus des premières ailes est entièrement d'un roux pâle, uni, sans aucun vestige de taches ou de lignes, avec la frange un peu plus foncée.

Le dessus des secondes ailes est d'un blanc-roussâtre, avec la frange également plus foncée.

Le dessous des quatre ailes est d'un fauve pâle, luisant, à peu près comme dans la Mythimna *Lithargyria.*

La tête et le corselet sont de la couleur des premières ailes, ainsi que les antennes, qui sont fortement pectinées. L'abdomen, terminé par un faisceau de poils bifurqué, participe de la nuance des secondes ailes.

Cette description est faite d'après un individu mâle; la femelle n'en diffère que parce que son

abdomen est plus allongé et arrondi à son extrémité.

M. Germain, marchand naturaliste à Montpellier, a trouvé cette *Episema* en septembre dans les environs de cette ville. C'est d'après un individu qu'il m'a communiqué dans le temps, que je l'ai décrite et figurée dans le quatrième volume des Annales de la Société entomologique de France.

Nota. Je ne serais pas étonné que cette espèce ne fût qu'une variété de la *Tersa*, dont les taches auraient entièrement disparu; la connaissance de la chenille pourrait seule résoudre la question.



LVII ÉPISÈME ESPAGNOLE.

EPISEMA HISPANA. (Pl. 16, fig. 1. a. b.)

Episema hispana. *Boisd.* Ind. method. pag. 59.
Episema trimacula *var.* hispana. *Boisd.* Icon. historique. tom. ii. pl. 72. fig. 4. 5. *Treits.* Suppl. x. 2. 17.

Envergure, 14 à 15 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un gris-blanc légèrement bleuâtre ou ardoisé, avec leur centre traversé par une large bande d'un brun-noir, qui ne s'étend pas jusqu'au delà de la nervure costale et de la nervure sous-médiane ou inférieure. Sur cette bande on remarque trois taches de la couleur du fond qui se lient par un trait de la même couleur qu'elles, placé sur la nervure du milieu, savoir : les deux taches ordinaires, et une troisième tache sous l'orbiculaire, de forme elliptique. La bande dont nous venons de parler est limitée des deux côtés par une ligne noire, longée par une ligne grise. Celle qui regarde le corselet est légèrement arquée, celle du côté opposé est fortement sinuée.

La frange est large, roussâtre, et précédée d'un large liseré gris.

Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris-cendré luisant, avec la frange d'un gris plus clair.

La tête et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures, et l'abdomen de celle des inférieures. Les antennes sont roussâtres.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent que par la forme des antennes pectinées dans le mâle et filiformes dans la femelle. Cependant cette dernière est quelquefois d'un gris-rougeâtre ou violâtre, comme celle qui est figurée.

Cette Episema, qu'on avait d'abord considérée comme une espèce distincte, paraît n'être qu'une variété locale de la *Trimacula* qui varie beaucoup, puisqu'on lui rapporte également la *Tersa* qui s'en éloigne encore davantage. Quant à la variété *Hispana* dont il est ici question, son nom semblerait indiquer que sa véritable patrie est l'Espagne; cependant M. Rambur ne l'y a pas trouvée, et tous les individus qu'on en possède dans les collections de Paris viennent de Hongrie, et ont été fournis par M. Kindermann qui en a découvert la chenille.

L'insecte parfait paraît en août et septembre.

LVIII. HÉLIOPHOBE DÉSIRABLE.

HELIOPHOBUS (1) OPTABILIS. (Pl. 16, fig. 2.)

Heliophobus optabilis. *Boisd.* Icones historique des lépidoptères d'Europe. tom. 15. pl. 74. fig. 2 et 3.

Envergure, 16 lignes.

Le fond des premières ailes en-dessus est d'un blanc sale, avec la côte lavée de roussâtre, et le centre ou le disque d'un brun-noirâtre qui fait ressortir les deux taches ordinaires; celles-ci sont d'un roux-ferrugineux, et finement bordées de noir avec du blanc au milieu. L'antérieure est plus ovale qu'orbiculaire, et la postérieure plutôt triangulaire que réniforme. Sous ces deux taches on en voit une troisième très-allongée, d'un jaune pâle et bordée de noir, laquelle part du corselet et s'avance parallèlement au bord interne jusqu'au milieu de l'aile. Une rangée de taches cunéiformes d'un brun foncé, et plus ou

(1) Genre établi par M. Boisduval aux dépens des Agrotis, et que nous adoptons.

2



3. a.



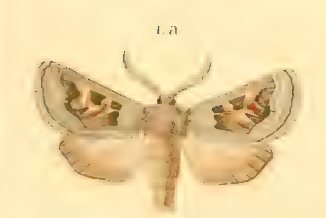
3. b.



4



1. a



1. b.



Delarue pinx

1. a. b. Episème Espagnole (*Episema Hispana*) ♂ et ♀
2 Héliophobe Désirable (*Heliophobus Optabilis*) ♂.
3. a, b. id. Gras (*id. Obesus* ♂ et ♀
4 id. Herissé (*id Hirtus*) ♂

moins longue, s'appuie contre le bord terminal, qu'une série de petites lunules noires sépare de la frange : celle-ci est roussâtre et bordée intérieurement d'une ligne brune. Le dessous des mêmes ailes est assez semblable au dessus, mais le disque est à peine brun, et l'extrémité de l'aile est rayée de blanc et de gris-brun.

Les secondes ailes sont d'un blanc sale sur leurs deux surfaces, avec la frange et les nervures roussâtres.

La tête, les palpes et les antennes sont roussâtres, ainsi que la partie antérieure du corselet dont le collier est bordé de brun. Le reste du corps est d'un blanc sale.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme du ventre et celle des antennes, qui sont très-pectinées dans le mâle et sétacées dans la femelle.

Cette jolie espèce, qui se rapproche un peu de la *Valligera*, habite la Provence et le Languedoc. Il paraît que c'est M. Germain de Montpellier qui l'a trouvée le premier dans les environs de cette ville, il y a quelques années. Depuis, elle a été prise dans les environs de Nîmes par M. Prophète fils, chirurgien-dentiste; et M. Boyer de Fonscolombe, qui a bien voulu me communiquer le mâle représenté dans cet ouvrage, l'a obtenu d'une chenille qu'il décrit ainsi : « Che-

« nille à seize pattes, d'un blanc-grisâtre, mar-
« brée de petits traits bruns et de quelques
« points noirs rares et peu sensibles. Les traits
« bruns forment trois raies plus marquées le
« long du dos; les traits de la raie du milieu
« sont plus gros et forment des espèces de che-
« vrons. Je l'avais trouvée, ajoute-t-il, en fau-
« chant dans les prés à quelques lieues d'Aix,
« et je l'ai nourrie de laitue et de pissenlit. Elle
« se métamorphose en été; l'insecte parfait éclôt
« au printemps suivant. »



LIX. HÉLIOPHOBE GRAS.

HELIOPHOBUS OBESUS. (Pl. 16, fig. 3. a. b.)

Noctua obesa. *Boisd.* Ind. method. Errata et Addenda. pag. 3.

Heliophobus obesa. *Boisd.* Icon. tom. II. pl. 75. fig. 1 et 2.

Hadena obesa. *Treits.* Suppl. x. 2. 42.

Envergure, 17 à 18 lignes.

Cette Noctuélide participe pour le port et la taille de la *Crassa*, et pour le dessin de la *Valligera ;* mais elle est très-différente de toutes deux.

Mâle. Ses premières ailes sont en-dessus d'un bistre pâle, avec les deux taches ordinaires d'un bistre foncé, bordées de brun-noir extérieurement et de blanc intérieurement. Sous l'orbiculaire est placée une troisième tache elliptique, également d'un bistre foncé, et seulement cernée de brun noir. Ces trois taches sont placées entre deux lignes brunes, dont l'extérieure est ondulée et bordée de blanc. Entre celle-ci et le bord terminal, l'aile est traversée par une ran-

gée sinueuse de traits noirs sagittés. Indépendamment de cela, les mêmes ailes sont traversées par plusieurs lignes blanchâtres parallèles aux nervures, et marquées à leur base de deux points noirs. Enfin leur frange, moitié rousse et moitié blanchâtre, est précédée d'une ligne de petits croissants noirs.

Le dessous des mêmes ailes est blanchâtre, avec la côte et l'extrémité légèrement bistrées, et un croissant discoïdal noirâtre.

Les secondes ailes, sur leurs deux surfaces, sont d'un blanc assez pur, y compris la frange, avec les nervures légèrement roussâtres, et le limbe bordé par une série de petits croissants d'un brun-roux. Le disque est marqué d'un point noirâtre, qui est à peine visible en-dessus.

La tête et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures, ainsi que les antennes qui sont très-pectinées. L'abdomen est d'une nuance un peu plus claire, avec son extrémité roussâtre.

Femelle. Elle diffère du mâle,

1° Par une taille un peu plus grande;

2° Par le fond de ses premières ailes, qui est moins clair, en même temps que leur dessin est moins prononcé;

3° Par ses secondes ailes, dont le bord est largement lavé de bistre, de sorte que leur base et leurs franges seules restent blanches;

4° Enfin par ses antennes qui sont filiformes.

La découverte de cette espèce remarquable est due à M. le comte de Saporta, de qui je tiens les deux individus que je possède dans ma collection, et que j'avais cru dans le principe n'être qu'une variété de la *Crassa*. Sa chenille, suivant cet observateur, est lisse, grosse, tendue, à pattes très-courtes, et vit sous terre; elle est un fléau pour le pays par les dégâts qu'elle cause à toutes les racines dont elle se nourrit; elle s'attache même aux vignes faute de mieux. Il paraît néanmoins qu'elle donne la préférence aux racines de la *Camphrée de Montpellier* (*Camphorosma Monspeliaca*). L'insecte parfait se montre en Provence et en Languedoc à la fin de l'été.



LX. HÉLIOPHOBE HÉRISSÉE.

HELIOPHOBUS HIRTUS. (Pl. 16, fig. 4.)

Noctua hirta. *Hubn.* tab. 128. fig. 591.

Heliophobus hirta. *Boisd.* Ind. method. pag. 69. Icones historique. pl. 74. fig. 1.

Envergure, 14 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un gris-brun, avec les nervures blanchâtres et les deux taches ordinaires, ainsi qu'une troisième tache placée sous l'orbiculaire, d'un rose sale et cernées de noir. Ces trois taches, dont la réniforme est coupée au milieu par une ligne blanche un peu arquée, sont placées entre deux raies transverses d'un blanc-rougeâtre, dont l'extérieure est bordée de noir intérieurement. Entre cette dernière raie et le bord terminal, l'aile est traversée par une rangée sinueuse de petites taches noires sagittées ou cunéiformes, placées chacune entre deux nervures. La frange est d'un rougeâtre pâle, et coupée dans toute sa longueur par un double liseré brun.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris bistré, avec la frange plus claire et précédée d'une double ligne noirâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un bistre-clair luisant, avec quelques vestiges des lignes et des taches du dessus aux ailes supérieures.

La tête et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures, avec les épaulettes variées de poils blanchâtres. L'abdomen participe de la couleur des ailes inférieures. Les antennes sont roussâtres et très-pectinées.

Cette description concerne le mâle : la femelle nous est inconnue.

Cette espèce, dont la chenille n'est pas connue, se trouve en Espagne et dans la Russie méridionale.

Nota. C'est par erreur que nous avons appelé *Hirta* l'espèce figurée et décrite dans cet ouvrage (tom. VI, pag. 275, pl. 90, fig. 3 et 4); c'est la *Pilosa* de Hubner. Cette erreur sera rectifiée dans le Catalogue méthodique des Nocturnes.



LXI. AGROTIS CENDRÉE.

AGROTIS CINEREA (1). (Pl. 17, fig. 1.)

Noctua cinerea. *Wien. Verz. Illig. Borkh. Lang, Verz. Gotze. Hubn.* tab. 33. fig. 155. (mas.) fig. 156. (fœm.)

Noctua obscura. *Hubn.* tab. 33. fig. 157. et tab. 104. fig. 490. (fœm.)

Agrotis cinerea. *Treits.* tom. v. 1. 178. *Boisd.* Ind. meth. pag. 65.

Noctuelle cendrée. *God.* t. v. pag. 274. pl. 71. fig. 5. 6.

Envergure, 16 lignes.

Les premières ailes, dont le dessus est d'un gris cendré légèrement violacé, sont traversées par deux lignes et deux bandes flexueuses et ondulées, qui alternent dans l'ordre suivant, en partant de la base : d'abord une ligne, ensuite une bande qui traverse le milieu de l'aile, contre la tache réniforme qui est très-petite et à peine visible ; après quoi encore une ligne suivie d'une seconde bande, plutôt dentelée

(1) Genre établi par Ochsenheimer, que M. Boisduval avait supprimé à tort dans son Index méthodique, et qu'il a rétabli dans son Icones historique.

1

2



3. a



3. b



3. c.



Delarue et Vaillant ...

1. Agrotis Cendrée (*Agrotis Cinerea*) 1/1
2. Id. Cos (*Id. Cos*) 1/1
3. a-b-c. Id. Agricole (*Id. Agricola*) 1/1 et Var.

qu'ondulée : celle-ci est placée à très-peu de distance du bord terminal et lui est parallèle. On voit en outre un commencement de ligne près de la base. Enfin la frange est d'un brun-roussâtre. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris plus clair, avec quelques vestiges des lignes et des bandes du dessus.

Les secondes ailes sont en-dessus comme en-dessous d'un gris-blanchâtre, lavées de brun sur les bords, avec un point central noirâtre.

La tête et le corps sont du même gris que les ailes supérieures, avec la moitié antérieure du collier d'un brun-noir. Les antennes ont leur tige brune et leur pectination roussâtre.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle est ordinairement d'un gris-noirâtre, qui laisse moins apercevoir les lignes et les bandes des ailes supérieures. Au reste cette espèce varie beaucoup pour le fond de la couleur, et l'on rencontre quelquefois des individus d'un gris-roussâtre, chez lesquels on n'aperçoit sur les premières ailes que deux lignes sans vestiges de bandes. Aussi a-t-elle été figurée par Hubner sous deux noms différents. Mais nous ne pouvons y rapporter, à l'instar de M. Treitschke, la *Pointillée* d'Engramelle, ni la *Décolore* et la *Ferruginée* du même auteur, comme l'a fait Godart : ces trois espèces n'ont aucun rapport de forme ni de cou-

leurs avec celle qui nous occupe, et il serait difficile de dire ce qu'on a voulu représenter, d'après la manière grossière dont elles sont gravées et coloriées dans l'ouvrage dont il s'agit.

L'Agrotis *Cendrée* paraît deux fois comme l'*Exclamationis*, c'est-à-dire à la fin du printemps et en automne; mais elle est aussi rare que celle-ci est commune, du moins aux environs de Paris.

Nota. Les deux figures que Godart a données de la *Cinerea* ont été copiées dans Hubner, mais avec une telle inexactitude qu'il est impossible de reconnaître cette espèce. Nous avons donc cru devoir en donner une nouvelle d'après nature.



LXII. AGROTIS COS.

AGROTIS COS. (Pl. 17, fig. 2.)

NOCTUA COS. *Hubn.-Geyer.* tab. 154. fig. 720. tab. 170. fig. 804 et 805.

Envergure, 15 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un gris-terreux, avec trois lignes transverses brunes, dont les deux dernières sont bordées de gris plus clair extérieurement. La première est droite et denticulée; la seconde est également denticulée, mais flexueuse; et la troisième, très-rapprochée du bord terminal, forme plusieurs angles obtus. Entre les deux premières lignes, on aperçoit à peine les deux taches ordinaires de la couleur du fond, et finement cernées de noir, mais d'une manière incomplète. On voit en outre un rudiment de ligne près de la base, et trois points noirs, costaux, qui correspondent aux lignes dont nous venons de parler. Enfin la frange, de la même nuance que les ailes, est simple, et précédée d'une série de points noirs à peine visibles.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris clair, avec les nervures brunes et la frange blanche.

Le dessous des quatre ailes est d'un blanc luisant, avec la côte et le disque des supérieures lavés de gris, ainsi que le bord intérieur des inférieures, qui sont en outre marquées au centre d'un petit point noirâtre.

La tête et le corselet sont du même gris que les premières ailes, et l'abdomen est d'un gris-roussâtre. Les antennes sont brunes et légèrement ciliées. Les pattes sont d'un gris clair, avec leurs extrémités annelées de brun.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle nous est inconnue.

Cette Agrotis nous a été envoyée en août 1836 par M. Couleru, souvent cité dans cet ouvrage, parmi plusieurs variétés de l'*Aquilina*, avec lesquelles il paraît qu'il l'avait confondue, quoiqu'elle ne lui ressemble guère, et qu'elle se rapproche plus de la *Latens* que de toute autre espèce. Nous nous disposions à la donner comme nouvelle, lorsque nous l'avons reconnue dans le Supplément d'Hubner par M. Geyer, où elle est figurée sous le nom de *Cos*, que nous lui avons conservé.

LXIII. AGROTIS SENNA.

AGROTIS SENNA. (Pl. 18, fig. 2.)

NOCTUA SENNA. *Freyer.* Beytr. II. Band. XI. Heft. S. 55. tab. 66. fig. 1. *Hubn.-Geyer.* tab. 164. fig. 771 et 772. (fœm.)

NOCTUA VALDENSIS. *Boisd.* Ind. method. pag. 63.

AGROTIS SENNA. *Treits.* Suppl. X. II. 18. *Boisd.* Icon. t. II tab. 77. fig. 4.

Envergure, 16 lignes et demie.

Les premières ailes sont en-dessus d'un brun foncé luisant, et divisées en trois parties à peu près égales par deux lignes transverses d'un gris-blanchâtre, et bordées de noir. La première, en venant de la base, décrit trois angles, dont deux très-prononcés; la seconde est sinueuse et dentelée ou ondulée. Dans l'intervalle qui les sépare, on aperçoit les deux taches ordinaires contiguës l'une à l'autre, et de la même couleur que les lignes. Une troisième ligne grise, dentelée, mais beaucoup moins marquée que les deux autres, longe le bord terminal, et le rudiment d'une

quatrième ligne se remarque près de la base. La côte est marquée dans toute sa longueur de plusieurs points gris, placés entre des points noirs, dont les principaux correspondent aux lignes dont nous venons de parler. Le bord terminal est entrecoupé par de petits traits blanchâtres horizontaux qui s'arrêtent à la frange. Enfin celle-ci est simple et de la couleur du fond des ailes.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un brun-fuligineux, avec la frange blanchâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-brun luisant, avec la côte des supérieures et le bord antérieur des inférieures plus clairs et pointillés de noir. Chacune d'elles est en outre traversée par une ligne noirâtre, et marquée au centre d'un croissant de la même couleur, et la frange des premières ailes est précédée d'une série de points noirs.

La tête est grise, avec les antennes noirâtres. Le corselet est d'un brun foncé varié de gris, et l'abdomen participe de la couleur des secondes ailes.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne présentent aucune différence notable.

Cette espèce est la même que M. Anderregg vend aux amateurs, sous le nom de *Valdensis*.

d'après l'index de M. Boisduval ; mais nous avons dû lui restituer celui de *Senna*, sous lequel elle avait déjà été publiée par M. Freyer, avec d'autant plus de raison que c'est dans le Valais et non dans le pays de Vaud, comme l'indique le nom de M. Boisduval, qu'elle a été trouvée pour la première fois.



LXIV. AGROTIS AGRICOLE.

AGROTIS AGRICOLA. (Pl. 17, fig. 3. a-c.)

NOCTUA AGRICOLA. *Boisd.* Ind. meth. errata et addenda, pag. 3. *Hubn.-Geyer.* tab. 179. fig. 853.

Envergure, 20 à 21 lignes.

CETTE espèce est voisine de l'*Æqua*, et varie un peu pour le fond de la couleur qui est d'un gris tantôt plus ou moins rougeâtre, et tantôt jaunâtre. Le dessus des premières ailes est traversé par deux doubles raies dentées, d'un brun-noirâtre, plus ou moins bien écrites, et qui divisent la surface de chaque aile en trois parties à peu près égales; mais quelquefois les deux raies manquent, comme dans la variété représentée. La région du milieu est occupée par les deux taches ordinaires, d'un gris plus clair que le fond, finement bordées de noirâtre et séparées par une ombre brune. La réniforme est marquée de brun dans sa partie inférieure, et l'orbiculaire est ovale et placée obliquement. L'extrémité

de l'aile est ombrée de brun-noirâtre, et traversée à peu de distance du bord terminal par une ligne d'un gris-clair qui décrit plusieurs angles, dont ceux du milieu plus prononcés forment un M, comme dans les genres *Mamestra* et *Hadena*. La côte est marquée dans toute sa longueur de plusieurs taches d'un brun-noir, et de trois ou quatre points d'un gris clair vers son extrémité. Enfin la frange, de la couleur du fond, est unie et précédée d'une série de petites lunules noires.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un roussâtre pâle, qui devient plus foncé en se rapprochant du bord, avec les nervures brunes et la frange blanchâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-clair luisant, avec une raie transverse d'un gris-noirâtre, mais souvent oblitérée sur chacune d'elles.

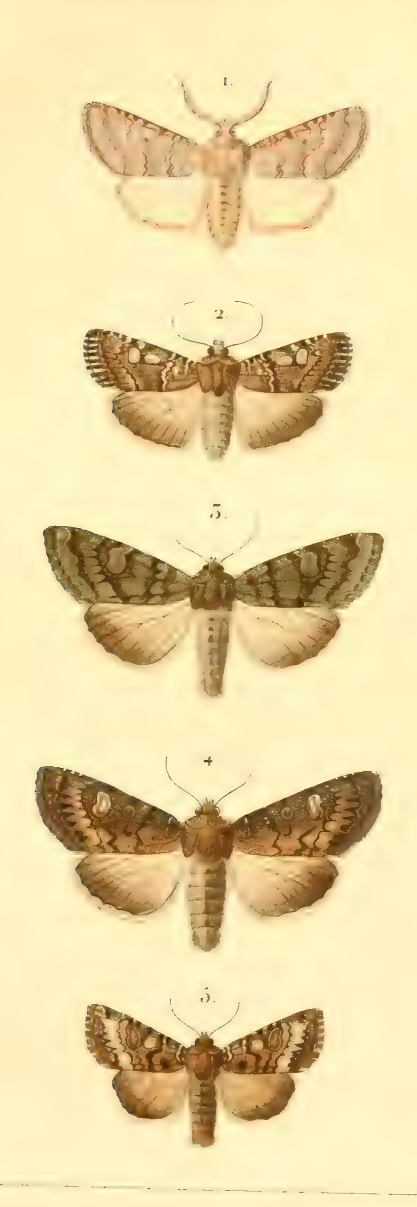
La tête, les antennes et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures, et l'abdomen de celle des inférieures.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle, un peu plus grande, est d'un gris-rougeâtre plus foncé, avec les ailes inférieures lavées de noirâtre, et les antennes filiformes, tandis qu'elles sont ciliées dans l'autre sexe.

Cette Agrotis a été découverte pour la première fois dans les environs d'Aix, par le comte

de Saporta, et ensuite par MM. Adrien de Villiers et Germain dans ceux de Montpellier. Depuis, M. Rippert l'a trouvée en quantité volant sur les fleurs du rhododendron dans les Pyrénées. C'est de lui que nous tenons les deux mâles représentés; la femelle, que nous avons également fait figurer, nous a été envoyée par M. Germain.





Vaillant pinx. · *Mlle Flee sc.*

1. Hadene Boue de Paris (*Hadena Lutulenta*) Var. ♂ 3. Hadène Rapide (*Hadena Pernix*) ♂
2. Agrotis Senna (*Agrotis Senna*) 4. Hadène de Maillard (*Hadena Maillardi*) ♂
5. Hadène Marbrée (*Hadena Marmorosa*) ♂.

LXV. HADÈNE RAPIDE.

HADENA PERNIX. (Pl. 18, fig. 3.)

Noctua pernix. *Hubner-Geyer*. tab. 189. fig. 801.

Envergure, 21 lignes et demie.

Le dessus des premières ailes est d'un gris-cendré, légèrement bleuâtre et sablé de brun, avec trois lignes transverses noirâtres. La première, en venant de la base, décrit trois angles très-prononcés, dont celui du milieu est saillant et les deux autres rentrants. La seconde ligne est denticulée, oblique, et divisée dans sa partie supérieure en deux branches, qui embrassent la tache réniforme dont le bord externe est blanchâtre. La troisième ligne, parallèle au bord terminal, est légèrement sinuée, et se compose d'une série de petites taches noires cunéiformes, dont celles du haut sont à peine indiquées. La tache orbiculaire manque. La côte est marquée vers son extrémité de trois petits points blancs, et dans le reste de sa longueur de cinq taches noires. Enfin la frange, d'un gris-brun, est en-

trecoupée de blanchâtre, et précédée d'une série de petites lunules noires.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris-cendré uni qui s'éclaircit en s'éloignant du bord, avec la frange blanchâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-cendré luisant, avec une tige transverse et un point central noirâtres sur les inférieures.

La tête et le corselet sont de la couleur des premières ailes, et l'abdomen de celle des secondes. Les antennes sont roussâtres et à peine ciliées.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle nous est inconnue.

Cette espèce, connue seulement depuis quelques années, se trouve dans le Valais, où il paraît qu'elle a été découverte par M. Anderregg, marchand naturaliste à Gamsen.



LXVI. HADÈNE DE MAILLARD.

HADENA MAILLARDI. (Pl. 18, fig. 4.)

NOCTUA MAILLARDI. *Hubn.-Geyer.* tab. 175. fig. 833.

Envergure, 21 lignes.

LE dessus des premières ailes est d'un brun-noirâtre mélangé de ferrugineux, avec deux lignes transverses noires denticulées, qui partagent la surface de chaque aile en trois parties à peu près égales. Dans le milieu de l'intervalle qui sépare ces deux lignes, on voit les deux taches ordinaires finement dessinées en noir : la réniforme est bordée de blanc du côté externe. L'orbiculaire est un peu plus claire que le fond et très-petite. Entre la seconde ligne et l'extrémité de l'aile, on remarque d'abord une série de petits points blancs placés sur les nervures, ensuite une rangée flexueuse de taches cunéiformes placées à quelque distance du bord terminal. La côte est marquée vers son extrémité de trois points blancs, et dans le reste de sa longueur de plusieurs taches noires. Enfin la frange

de la couleur du fond, est précédée d'une ligne noire coupée par les nervures.

Le dessus des secondes ailes est d'un gris-brun qui s'éclaircit en s'éloignant du bord, avec un croissant discoïdal noirâtre et la frange blanchâtre.

Le dessous des premières ailes est d'un gris-noirâtre luisant, avec la côte saupoudrée de gris-blanchâtre. Celui des secondes ailes est d'un gris-clair luisant, avec un croissant discoïdal et une ligne transversale noirâtres.

La tête et le corselet sont d'un brun-noirâtre, ainsi que les antennes qui sont à peine ciliées. L'abdomen participe de la couleur des ailes inférieures.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle nous est inconnue.

Cette espèce se trouve comme la précédente dans le Valais, et dans quelques parties de la Suisse. Elle est encore peu répandue dans les collections.



LXVII. HADÈNE MARBRÉE.

HADENA MARMOROSA. (Pl. 18, fig. 5.)

Noctua marmorosa. *Borkh.* Europ. Schm. iv. Th. S. 424. n. 170.

La bistrée. *Engram.* Pap. d'Europ. tom. vi. p. ccxxxvii. fig. 348. pag. 111.

Hadena marmorosa. *Treits.* t. v. 1re part. pag. 326. n. 9. Suppl. x. 2. 45. *Boisd.* Ind. method. pag. 71.

Hadena odontites. *Boisd.* Ind. method. pag. 71.

Envergure, 14 lignes et demie.

Le dessus des premières ailes est varié de brun et de noirâtre, et traversé par trois raies grises, ondulées et bordées de noir des deux côtés : la première, très-courte, se voit à la base de l'aile ; la seconde au tiers de sa longueur, et la troisième à égale distance de celle-là et du bord terminal. Entre les deux premières, sont placées les deux taches ordinaires, dont la réniforme est de la couleur du fond, tandis que l'orbiculaire est blanche, avec une ligne grise au milieu. Sous cette dernière on aperçoit une troisième tache en forme de dent, comme chez la *Dentina*, mais

d'une nuance qui se distingue à peine du fond. Indépendamment des trois raies dont nous venons de parler, l'aile est traversée à son extrémité par une ligne anguleuse presque blanche, qui se détache sur un fond noir, et décrit un M dans le milieu de sa longueur, comme dans toutes les espèces du même genre. La côte est marquée de plusieurs points noirs, et la frange est brune et entrecoupée de blanchâtre.

Le dessus des secondes ailes est d'un gris-brun, avec la frange blanchâtre, et une large bordure noirâtre surmontée d'un ligne ondulée de la même couleur, et d'un croissant également noirâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-roussâtre clair, avec une ligne ondulée et un point central noirâtre sur chacune d'elles.

La tête et le corselet sont d'un brun-noirâtre varié de gris. L'abdomen participe de la couleur des secondes ailes. Les antennes sont brunes et filiformes dans les deux sexes, qui ne présentent aucune différence notable entre eux.

La chenille vit sur l'*hippocrepis comosa* et l'*ornithopus perpusillus*. Nous en donnerons la description et la figure dans notre Iconographie des chenilles. L'insecte parfait éclôt en avril et en mai, après avoir passé l'hiver en chrysalide.

Cette espèce se trouve en Suisse, et dans les parties montagneuses de l'Allemagne.

Nota. Avec la meilleure volonté du monde il nous a été impossible d'apercevoir la moindre différence entre cette espèce et l'*Odontites* de M. Boisduval ; nous croyons donc que M. Treitschke a bien fait de les réunir dans son Supplément.



LXVIII. HADÈNE BOUE DE PARIS.

HADENA LUTULENTA. (Pl. 18, fig. 1.)

Noctua lutulenta. *Wien. Verz. Illig. Borkh. Hubn.* tab. 33. fig. 159. (fœm.) *Boisd.* Ind. method. pag. 65.

Agrotis lutulenta. *Treits.* t. v. 1re part. pag. 187. n. 29.

Hadena lutulenta. *Treits.* Suppl. x. 11. pag. 247.

Noctuelle boue de paris (n. lutulenta. *God.* tom. v. pag. 269. pl. 71. fig. 1 et 2.

Envergure, 17 lignes.

Voici une variété très-prononcée de la *Lutulenta*, que nous avions cru d'abord être une espèce distincte, tant elle diffère au premier abord de celle à laquelle nous la rapportons aujourd'hui; mais avec un peu d'attention il est aisé de voir que son dessin est absolument le même que celui de cette espèce, et que le fond de sa couleur seul est différent. Toutefois, comme elle existe dans plusieurs collections sous le nom de *Sedi*, nous avons cru devoir la décrire et la figurer dans notre Supplément, pour empêcher la propagation de cette erreur.

Le dessous de ses premières ailes, au lieu d'être d'un brun-noirâtre foncé, comme dans l'espèce normale, est d'un gris-rougeâtre qui laisse mieux apercevoir le dessin dont elles sont ornées. Ce dessin se compose de trois lignes transversales ondulées, et des deux taches ordinaires; plus, d'un rudiment de ligne près de la base. Toutes ces lignes sont très-fines, d'un brun foncé, et bordées de gris clair extérieurement. Les deux taches ordinaires sont dessinées par des lignes également brunes et extrêmement fines, et la réniforme est ici quadrangulaire et bordée de gris clair intérieurement, ce qui la rend très-visible, tandis que l'orbiculaire, qui conserve sa forme ordinaire, s'aperçoit à peine. L'extrémité de la côte est marquée de cinq points blanchâtres. Enfin la frange, de la même couleur que le fond de l'aile, est légèrement festonnée.

Le dessous des mêmes ailes est d'un gris-blanchâtre luisant, avec la côte et l'extrémité lavées de gris brun.

Les secondes ailes sont blanches sur leurs deux surfaces, avec le limbe et le bord antérieur roussâtres.

La tête et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures, et l'abdomen est d'un blanc-

roussâtre. Les antennes très-pectinées sont rousses, avec leur tige blanche.

Cette belle variété a été trouvée dans les environs d'Hyères par M. Meissonnier, qui a bien voulu m'en faire cadeau.



LXIX. AMPHIPYRE APPARENTE.

AMPHIPYRA (1) CATAPHANES. (Pl. 19, fig. 1.)

NOCTUA CATAPHANES. *Hubn.* tab. 121. fig. 549. (fœm.)
AGROTIS CATAPHANES. *Treits.* tom. VI. 1re part. pag. 385.
NOCTUA CATAPHANES (APPARENTE). *God.* tom. VI. pag. 39. pl. 74. fig. 5. *Boisd.* Ind. method. pag. 66.
AMPHIPYRA CATAPHANES. *Treits.* Suppl. X. 2. 241.

Envergure, 18 lignes.

CETTE espèce ressemble en petit au *Spectrum*; le fond de sa couleur et le dessin de ses ailes sont à peu près les mêmes. Les quatre ailes en-dessus sont d'un gris-jaunâtre luisant. Les premières sont traversées par quatre lignes noirâtres ondulées, dont la première et la troisième, en partant de la base, sont mieux marquées que les deux autres. Toutes les quatre se terminent à la côte par autant de petites taches noires, et l'on voit un petit omicron de la même couleur entre les deux premières. On aperçoit en outre

(1) Genre établi par Ochsenheimer et Treitschke, que nous adoptons avec modification.

près de la base le rudiment d'une cinquième ligne. Enfin la frange, qui est très-large et de la couleur du fond, est entrecoupée de noirâtre et précédée d'une série de petites lunules noires.

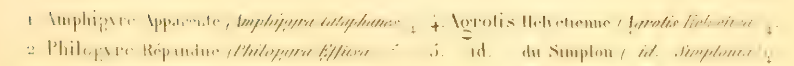
Les secondes ailes sont largement bordées de noirâtre, et traversées au milieu par une bande étroite de la même couleur, avec la frange d'un jaunâtre clair.

Le dessous des quatre ailes est d'un jaunâtre pâle et luisant, avec deux bandes noirâtres transverses et arquées, dont la postérieure plus large et moins prononcée.

La tête, le corps, les antennes et les pattes sont de la même couleur que le fond des ailes.

C'est avec raison que M. Treitschke, qui avait d'abord mis la *Cataphanes* parmi les *Agrotis*, l'a rapportée dans son Supplément au genre *Amphipyra*. Cette espèce, peu répandue dans les collections, se trouve principalement en Dalmatie; l'individu figuré nous a été communiqué par M. Chardiny, comme ayant été pris dans les environs de Raguse.

Nota. La figure que Godart a donnée de cette espèce n'étant qu'une copie de celle d'Hubner qui elle-même est méconnaissable, nous avons cru devoir en donner une nouvelle d'après nature.



1. Amphipyre Apparente, (*Amphipyra tetaphanes*) ♀ — 4. Agrotis Helvétienne (*Agrotis helvetica*) ♀

2. Philopyre Répandue (*Philopyra Effusa*) ♂ — 5. id. du Simplon (id. *Simplonia*) ♀

3. Agrotis Cataleuca (*Agrotis cataleuca*) ♂ — 6. id. Seliginis (id. *Seliginis*) ♀

LXX. PHILOPYRE RÉPANDUE.

PHILOPYRA (1) EFFUSA. (Pl. 19, fig. 2.)

AMPHIPYRA EFFUSA. *Boisd.* Ind. method. pag. 68.
NOCTUA EFFUSA. *Hubn.* tab. 173. fig. 820. (mas.) fig. 821. (fœm.)
AMPHIPYRA EFFUSA. *Treits.* Suppl. x. 2. 31.

Envergure, 21 lignes.

CETTE espèce a beaucoup de rapports avec la *Pyramidea.* Ses premières ailes sont en-dessus d'un brun-fuligineux luisant, avec deux raies ondulées, transverses, d'un ton plus clair, et bordées de noir, l'une à quelque distance de la base, et l'autre un peu au-delà du milieu de l'aile. Entre ces deux raies sont placées les deux taches ordinaires qui sont très-bien écrites, et ressortent d'autant mieux qu'elles sont séparées par une ombre noirâtre qui reparaît au-delà de la réniforme. Au-dessous de l'orbiculaire on voit

(1) Genre créé par M. Guenee aux dépens de celui d'*Amphipyra*, et que nous adoptons.

une troisième tache beaucoup plus petite et de forme elliptique. En dehors de la seconde raie, on voit quatre ou cinq petits traits longitudinaux d'un gris clair, correspondants aux nervures ; et en se rapprochant du bord terminal, on remarque deux rangées transverses de la même couleur que ces traits, dont ceux de la première rangée sont cunéiformes, et ceux de la seconde arrondis et bordés de noir extérieurement. La côte est marquée dans toute sa longueur de sept à huit gros points d'un noir-brun. Enfin la frange, de la couleur du fond, est festonnée et divisée dans sa longueur par une raie noirâtre interrompue.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un brun-fuligineux plus clair que les premières, et d'un ton uniforme, y compris la frange.

Le dessous des quatre ailes est d'une nuance un peu plus pâle que le dessus des secondes ; elles sont légèrement sablées de brun vers leur extrémité, avec quelques vestiges d'une bande transverse sur le milieu des inférieures.

La tête, les palpes, les antennes et le corselet sont d'un brun-fuligineux, avec le collier et les épaulettes bordés de noirâtre. L'abdomen participe de la couleur des ailes inférieures, ainsi que les pattes, dont les tarses sont annelés de jaunâtre.

Cette belle espèce, découverte d'abord en Si-

cile par M. Alexandre Lefebvre, a été trouvée depuis en Provence, notamment dans les environs d'Hyères, par MM. Chavannes de Lausanne, Cantener, Meissonnier et Donzel; elle a également été trouvée en Corse par M. Rambur qui en a élevé la chenille : cette chenille vit, à ce qu'il paraît, sur des plantes de genres très-éloignés, car M. Rambur l'a trouvée sur le *chèvrefeuille des bois* (*lonicera periclymenum*) *et le daphne gnidium*, tandis que M. Chavannes, cité plus haut, lui assigne pour nourriture le *genêt épineux* (*genista scorpius*). Quoi qu'il en soit, elle paraît depuis la fin de mars jusqu'à la fin d'avril, époque à laquelle elle est parvenue à toute sa taille, qui est alors d'un pouce un quart de longueur. Voici la description que nous en a envoyée dans le temps ce dernier entomologiste, avec un dessin dont nous ferons usage dans notre Iconographie des chenilles.

« Pour la forme générale et les mœurs, elle
« se rapproche beaucoup de celle de la *Pyra-*
« *midea* : son corps est de même renflé de la tête
« à l'anus, et son onzième anneau, quoique un
« peu moins relevé en pyramide, l'est encore
« d'une manière sensible. Elle est d'un beau vert
« clair, un peu blanchâtre sur le dos. Elle a cinq
« raies longitudinales d'un blanc-jaunâtre. La
« raie médiane ou dorsale est un peu plus large

« que les autres; elle s'élargit un peu sur les « deux derniers anneaux : les deux suivantes de « droite et de gauche sont très-minces ; elles « s'interrompent sur le dixième anneau, et finis- « sent en une ligne brisée, dont le sommet at- « teint presque la ligne médiane. La dernière « ligne est au-dessus des pattes, et règne tout le « long sans interruption; son bord supérieur est « longé par un petit filet lilas foncé, mieux mar- « qué sur le milieu de chaque anneau. Les stig- « mates, qui se trouvent sur cette ligne, sont « blancs, finement cerclés de noir. Entre la ligne « médiane et ses deux voisines, on voit sur chaque « anneau, depuis le troisième jusqu'au dixième « inclusivement, un petit point blanc-jaunâtre.

« La tête est verte, ainsi que les pattes mem- « braneuses, dont la couronne est d'un brun- « fauve. Cette dernière couleur est aussi celle « des pattes écailleuses.

« A la fin d'avril, cette chenille file une coque « assez lâche, soit entre des feuilles, soit à la « surface de la terre, et s'y transforme en une « chrysalide d'un brun-rougeâtre, ressemblant « assez à celle de la *Pyramidea*.

« Le papillon en sort au bout de trois se- « maines ou un mois, c'est-à-dire vers le milieu « de juin. »

LXXI. AGROTIS CATALEUCA.

AGROTIS CATALEUCA. (Pl. 19, fig. 3.)

Noctua cataleuca. *Boisd.* Ann. de la Soc. entom. de France. tom. II. pag. 377. pl. 14. fig. 2.

Agrotis cataleuca. *Boisd.* Icones. t. II. pl. 82. fig. 5 et 6.

Envergure, 1 pouce et demi.

Le dessus des quatre ailes est d'un gris-plombé luisant, avec leur extrémité d'un gris plus foncé et presque noirâtre, qui se fond insensiblement avec la première nuance.

Les ailes supérieures sont traversées par deux raies noirâtres, bordées de blanc sur l'un de leurs côtés; la première en venant de la base est faiblement ondulée, la seconde est sinueuse et dentelée. Entre ces deux lignes, qui divisent la surface de chaque aile en trois parties à peu près égales, on aperçoit deux points ou deux petits traits noirâtres qui remplacent les deux taches ordinaires. La frange, assez étroite, est grise et entrecoupée de noirâtre.

Les ailes inférieures ont leur frange blanche,

et sont marquées au centre d'un petit croissant noirâtre peu prononcé.

Le dessous des premières ailes est d'un gris-noirâtre plombé, avec le bord interne blanchâtre. Le dessous des secondes est presque blanc, avec une lunule discoïdale et une large bande marginale d'un gris-noirâtre plombé.

La tête et le corps sont du même gris que les ailes en dessus, et blanchâtres en dessous, ainsi que les pattes. Les antennes sont brunes et filiformes.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne présentent aucune différence notable entre eux.

Cette espèce a été découverte dans les montagnes du Valais par M. Anderregg. Elle a été trouvée depuis dans le département des Basses-Alpes, aux environs de Digne.

Nota. M. Boisduval, dans la description qu'il a donnée de cette Agrotis dans les Annales de la Société entomologique de France, dit qu'elle est très-voisine de la *Cataphanes*, et qu'il se pourrait qu'elle n'en fût qu'une variété locale. Probablement il n'avait pas cette dernière sous les yeux, lorsqu'il a émis cette opinion, car jamais espèces ne se sont moins ressemblées : si la *Cataleuca* se rapproche d'une autre Agrotis, c'est, selon nous, de l'*Helvetina*.

LXXII. AGROTIS HELVÉTIENNE.

AGROTIS HELVETINA. (Pl. 19, fig. 4.)

NOCTUA HELVETINA. *Boisd.* Annal. de la Soc. entom. de France. tom. II. pag. 376. fig. 3.

AGROTIS HELVETINA. *Boisd.* Icones. tom. II. pl. 82. fig. 4.

Envergure, 20 lignes et demie.

Le dessous des premières ailes est d'un gris-cendré luisant et comme satiné, avec leur base et deux raies transverses d'un gris plus clair. Celles-ci sont légèrement ombrées de noirâtre sur l'un de leurs côtés. La plus rapprochée de la base est courbe et légèrement ondulée; la seconde est sinueuse et dentée en scie. Entre ces deux raies, on aperçoit assez distinctement les deux raies ordinaires, de forme régulière et finement bordées de gris clair.

Le dessus des secondes ailes est d'un gris plombé, qui devient plus foncé en se rapprochant du bord.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris luisant uniforme, traversé au milieu par une raie commune d'un gris un peu plus foncé.

La frange des quatre ailes est d'un gris un peu jaunâtre, et précédée d'un liseré de la même couleur.

La tête et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures, sans aucun caractère particulier, et l'abdomen participe de la nuance des inférieures. Les antennes sont roussâtres et filiformes.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne présentent pas de différences notables entre eux ; seulement les raies transverses des premières ailes sont moins prononcées chez la femelle.

Cette espèce a été découverte en 1833, dans les alpes du Valais par M. Anderregg, qui l'a répandue depuis dans beaucoup de collections.

Nota. Le nom de *Vallesiana* aurait mieux convenu à cette Agrotis que celui d'*Helvetina*, puisqu'elle a été trouvée pour la première fois dans le Valais.



LXXIII. AGROTIS DU SIMPLON.

AGROTIS SIMPLONIA. (Pl. 19, fig. 5.)

Noctua simplonia. *Hubn.* tab. 169. fig. 798. (mas). fig. 799. (fœm.)

Agrotis simplonia. *Treits.* Suppl. x. 2. 27. *Boisd.* Icones. tom. II. pl. 82. fig. 1-3.

Envergure, 17 à 18 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un gris-cendré, et traversées par trois lignes noirâtres, dont la première en venant de la base est anguleuse, la seconde est courbe et dentelée, et la troisième, très-rapprochée du bord terminal, se compose d'une série de petites taches sagittées. Les deux premières lignes sont très-écartées, et le milieu de l'intervalle qui les sépare, est traversé par une bande noirâtre, sur laquelle est placée la tache réniforme, assez étroite et peu apparente. L'orbiculaire manque totalement. On voit en outre les rudiments d'une quatrième ligne anguleuse près de l'attache de l'aile au corselet. Enfin la frange, d'un gris un peu jaunâtre, est

précédée d'une ligne de points noirs, et faiblement entrecoupée de gris foncé.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris un peu roussâtre qui s'éclaircit à leur base, avec un croissant noirâtre au milieu et la frange blanchâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-clair luisant, avec deux raies transverses et un point central noirâtres sur chacune d'elles.

La tête est d'un gris-cendré, le corselet est aussi de cette couleur, avec la partie supérieure du collier bordée de noirâtre. L'abdomen et les pattes sont d'un gris-rougeâtre, ainsi que les antennes.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne présentent aucune différence notable.

Cette espèce a été trouvée pour la première fois dans les environs du Simplon, et depuis dans les montagnes du Valais. Elle porte mal à propos le nom d'*Anderreggii* dans plusieurs collections.



LXXIV. AGROTIS SELIGINIS.

AGROTIS SELIGINIS. (1) *Frivaldski.* (Pl. 19, fig. 6.)

Envergure, 15 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un brun-noirâtre, avec les deux taches ordinaires d'un brun plus clair et de forme très-régulière : elles sont finement cernées de noir, et bordées de gris-blanchâtre intérieurement du côté externe seulement. A peu de distance du bord terminal, et parallèlement à ce même bord, l'aile est traversée par une ligne flexueuse de petites taches noires, sagittées, accompagnées chacune d'un point blanchâtre extérieurement. Entre la tache orbiculaire et la base de l'aile, celle-ci est également traversée par une ligne noire ondulée, interrompue au milieu, et donnant naissance à cet endroit à un trait noir horizontal, qui se courbe sur lui-même à son extrémité. On aperçoit en outre les rudiments d'une troisième ligne près de la base. La frange de la couleur du fond

(1) Ce nom paraît être celui de la personne à qui l'espèce a été dédiée, car il n'existe dans aucun dictionnaire latin.

est précédée d'un liséré blanchâtre, contre lequel s'appuie une rangée de petites lunules noires.

Les secondes ailes en-dessus sont d'un blanc-pur, avec leur tiers postérieur lavé de bistre, les nervures et un croissant discoïdal noirâtres, et la frange blanche, partagée dans toute sa longueur par une ligne grise.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-blanchâtre luisant, avec l'extrémité des supérieures plus obscure.

La tête et le corselet sont d'un brun-noirâtre, et l'abdomen participe de la couleur des ailes inférieures. Les antennes sont brunes et filiformes.

Cette description ne concerne que la femelle: le mâle nous est inconnu.

L'individu figuré nous a été communiqué par M. Chardiny, qui l'a reçu de M. Frivaldski, comme ayant été pris dans les monts Balkans.



LXXV. GLOTTULE ÉMAILLÉE.

GLOTTULA (1) ENCAUSTA. (Pl. 20, fig. 1.)

Noctua encausta. *Hubn.* tab. 84. fig. 392. *Boisd.* Ind. méthod. pag. 65.

Agrotis encausta. *Ochsen.* tom. IV. pag. 67.

Cocytia encausta. *Treits.* Suppl. X. 2. 29.

Noctuelle émaillée (N. incausta). *God.-Dup.* tom. VI. pag. 86. pl. 78. fig. 3.

Hadena encausta. *Boisd.* Icones historiq. pl. 84. fig. 3.

Envergure, 15 lignes.

La figure que Godart a donnée de cette espèce n'étant qu'une mauvaise copie de celle d'Hubner, nous avons cru devoir en donner une nouvelle d'après nature dans ce Supplément.

Les premières ailes sont en-dessus d'un gris-jaunâtre pâle à reflets dorés, avec la côte et l'ex-

(1) En adoptant ce genre établi par M. Treitschke, nous n'avons pu lui conserver le nom de *Cocytia*, sous lequel il l'a désigné dans son Supplément, attendu que ce nom avait déjà été donné par M. Boisduval à un genre de sa tribu des Zygénides, fondé sur une espèce unique rapportée de la Nouvelle-Guinée par le capitaine d'Urville. Celui de *Glottula* que nous avons adopté a été créé par M. Guenée, notre collaborateur pour l'Iconographie des chenilles.

trémité d'un gris-bleuâtre ou ardoisé. La tache orbiculaire est remplacée par un petit trait brun horizontal, et la réniforme par ce signe §, de la même couleur. Ces deux taches sont placées entre deux lignes brunes denticulées très-légèrement marquées, et dont l'interne même est presque entièrement oblitérée dans l'individu figuré. La frange d'un gris-bleuâtre est séparée du limbe par une suite de petites lunules noires. Le dessous des mêmes ailes est d'un blanc sale, avec les nervures brunes.

Les secondes ailes sont entièrement blanches sur leurs deux surfaces, y compris la frange.

La tête et le corselet sont jaunâtres et pointillés de gris. L'abdomen est blanchâtre avec son extrémité grise. Les antennes sont fauves. Les pattes sont blanches, avec les tarses entrecoupés de gris.

Cette espèce est très-voisine de la *Pancratii*, et semblerait n'en être qu'une variété qui, du noir est passée au gris-jaunâtre, car le dessin est le même. Cependant, comme tous les individus qu'on en connaît jusqu'à présent se ressemblent pour le fond de la couleur, on a cru devoir en faire une espèce distincte jusqu'à ce que la découverte de sa chenille vienne détruire ou confirmer cette opinion. L'*Encausta* n'a encore été trouvée qu'en Sicile.

LXXVI. HÉLIOPHOBE BÉTIQUE.

HELIOPHOBUS BOETICUS. (Pl. 20, fig. 2.)

HELIOPHOBUS BOETICA. *Boisd.* Icones historique. pl. 74. fig. 6.

Envergure, 14 à 15 lignes.

Mâle. Les premières ailes sont en-dessus d'un gris-roussâtre, avec la côte blanchâtre. Les deux taches ordinaires sont très-petites, d'un blanc-jaunâtre et finement cerné de brun. L'orbiculaire est ovale dans le sens de la longueur des ailes. La réniforme est presque triangulaire et en renferme une plus petite; elle est suivie d'un < couché, placé sur une éclaircie jaunâtre. On voit en outre, au-dessous de la nervure médiane, une tache roussâtre en forme d'ellipse très-allongée, bordée de brun-noir, et qui se joint au corselet par une ligne de cette dernière couleur. L'extrémité de l'aile est traversée par une rangée flexueuse de taches d'un blanc-jaunâtre, surmontées chacune par une tache sagittée d'un brun-noir. Enfin la frange, qui est jaunâtre et entrecoupée de brun, est précédée d'une série de petites lunules brunes.

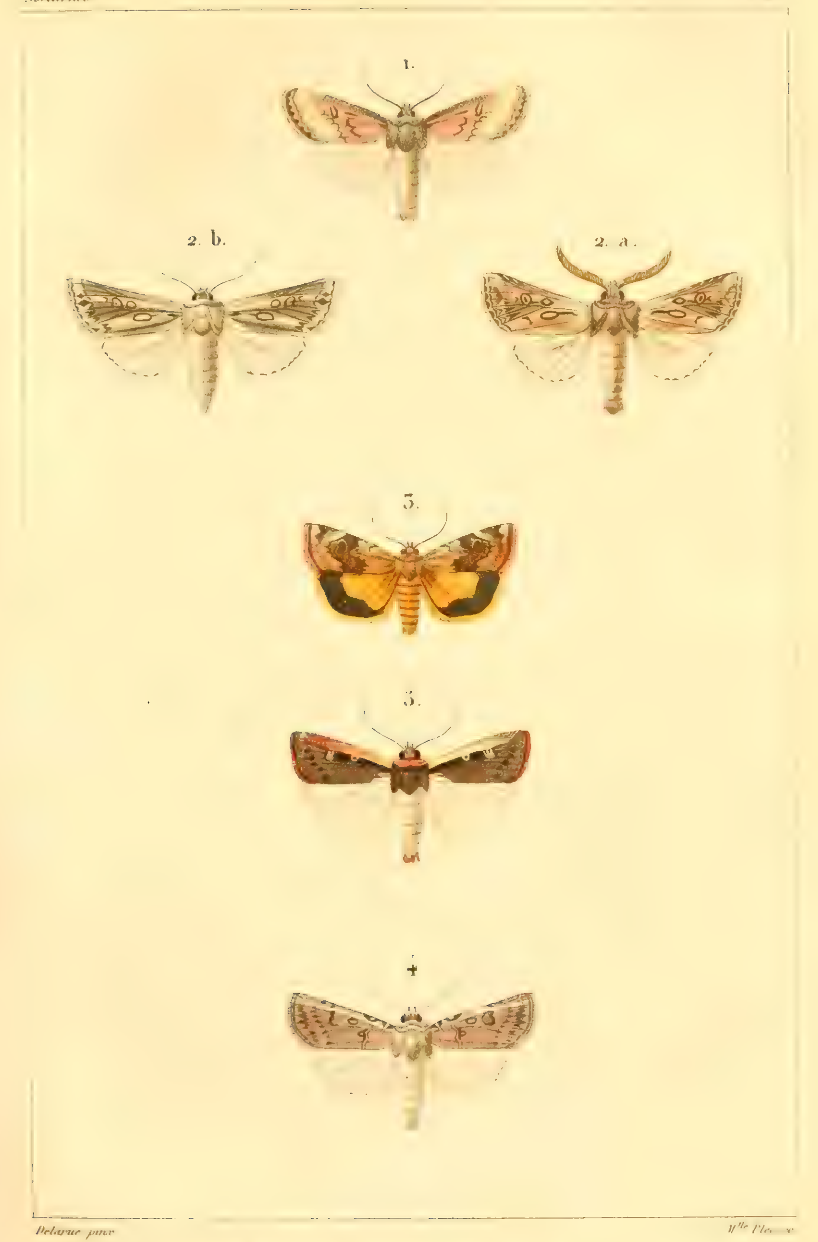
Les secondes ailes en-dessus sont blanches, y compris la frange, avec leur centre légèrement sali de gris, et la frange précédée d'une ligne brune interrompue par les nervures, qui sont rousses.

Le dessous des quatre ailes est blanc, avec le disque des supérieures largement lavées de gris-brun.

Les antennes sont d'un brun-clair et fortement pectinées. La tête et les palpes sont variés de gris et de jaunâtre. Le corselet est d'un gris-blanchâtre, avec les épaulettes et le collier lisérés de noir et de brun. La poitrine et les pattes sont d'un blanc légèrement roussâtre. L'abdomen est jaunâtre et tiqueté de brun surtout vers l'extrémité.

Femelle. Elle diffère du mâle : 1° par le dessus de ses ailes, qui est beaucoup plus vague et comme effacé, surtout les taches ordinaires qui ne sont indiquées que par des points; 2° par la couleur de son abdomen, qui est entièrement d'un blanc-jaunâtre, et 3° enfin par ses antennes, qui sont simples ou filiformes.

Cette espèce a été trouvée dans les environs de Cadix par M. le docteur Rambur. Elle habite les endroits sablonneux, où il n'existe guère d'autres végétaux que des genêts. Elle paraît à la fin d'octobre.



Delarue pinx. *Mlle Ple[illegible] sc.*

1. Glottule Emaillée (*Glottula Encausta*) ♂.
2. a. b. Héliophobe Bétique (*Heliophobus Bæticus*) ♂ et ♀.
3. Triphène de Chardiny (*Triphæna Chardinyi*) ♂.
4. Agrotis de la Rive (*Agrotis Ripæ*) ♂.
5. Noctuelle Ventre Blanc (*Noctua Leucogaster*) ♂.

LXXVII. TRIPHÈNE DE CHARDINY.

TRIPHÆNA (1) CHARDINYI. (Pl. 20, fig. 3.)

ANARTA CHARDINYI. *Boisd.* Ind. method. pag. 94.
TRIPHÆNA CHARDINYI. *Boisd.* Icones. t. II. pl. 84. fig. 1.

Envergure, 13 lignes et demie.

ELLE ressemble en petit à la *Pronuba*, dont on la croirait un diminutif. Ses premières ailes sont en-dessus d'un brun-chocolat, et traversées au delà des deux tiers de leur longueur par deux lignes d'un brun-noirâtre, bordées extérieurement de roussâtre-pâle. La plus externe de ces deux lignes est parallèle au bord terminal, et décrit plusieurs angles de diverses grandeurs; l'autre est fortement sinuée et finement dentée en scie. L'espace qui existe entre cette dernière ligne et la base de l'aile est traversé au milieu par une raie grise arquée, et entre cette raie et la ligne précitée, sont placées les deux taches ordinaires d'un brun foncé et finement

(1) Genre établi par M. Ochsenheimer, et que nous adoptons.

cernées de gris. La réniforme est régulière, et l'orbiculaire, qui est placée obliquement, est très-allongée dans le sens des nervures. La frange d'un rouge-clair, est précédée d'un double liséré d'un brun-noir.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un beau jaune orangé ou souci, avec une large bande marginale noire, dont le bord interne est sinué, et la frange de la couleur du fond.

Le dessous des ailes supérieures est d'un jaune-clair, avec le centre noirâtre et le sommet ferrugineux, ainsi que la côte. Celui des inférieures ne diffère du dessus que parce que la bande marginale est d'un noir moins intense, en même temps que le bord antérieur est ferrugineux.

La tête et le corselet sont de la couleur des premières ailes. L'abdomen est d'un fauve obscur. Les antennes sont filiformes, brunes, avec leur base jaunâtre.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle en diffère,

1° En ce que la couleur de la tête, du corselet et des ailes supérieures, est d'un brun moins foncé ;

2° En ce que le tiers postérieur des mêmes ailes est d'un gris-jaunâtre ou roussâtre clair, traversé par une ligne brune très-fine ;

Et 3° en ce que la tache orbiculaire est entièrement grise. Du reste, les deux sexes se ressemblent, et leurs ailes inférieures n'offrent aucune différence notable.

Cette jolie espèce a été prise dans les environs de Moscou par M. Chardiny, à qui elle a été dédiée par M. Boisduval, qui l'a décrite le premier dans son Index méthodique, en 1829. Mais ce célèbre entomologiste s'était singulièrement mépris en la rapportant au genre *Anarta*, probablement parce qu'il n'avait alors qu'un individu gâté sous les yeux. Il a depuis rectifié cette erreur dans son Icones, où il met cette espèce dans le genre *Triphæna*, sa véritable place.



LXXVIII. AGROTIS DE LA RIVE.

AGROTIS RIPÆ. (Pl. 20, fig. 4.)

Noctua ripæ. *Hubn.* tab. 151. fig. 702. 703. (mas) *Boisd.* Ind. method. pag. 65.

Agrotis ripæ. *Treits.* t.v. 1re part. pag. 174. n. 23. *Freyer.* Beytr. III. Band. xx. Hest. S. 78. tab. 116. fig. 4. *Boisd.* Icones. tab. 75. fig. 6.

Envergure, 14 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un gris-blond, avec la côte blanchâtre; elles sont traversées par trois raies, dont une près de la base, une entre celle-là et la tache orbiculaire, et une entre la tache réniforme et le bord terminal. Les deux premières sont anguleuses, un peu plus claires que le fond et à peine distinctes. La troisième est bien écrite, et se compose d'une rangée flexueuse de petites dents d'un brun-noir, bordées de blanc extérieurement. Entre cette raie et la seconde, on voit les deux taches ordinaires, dont la réniforme, assez grande, est brune et bordée de noir, et l'orbiculaire blanche est pareillement bordée de noir. Indépendamment

de cela, il y a une troisième tache qui s'appuie contre la raie du milieu, et qui consiste en un point blanchâtre cerné ou ombré de brun-noir, et l'extrémité de l'aile est traversée par une série de petites taches sagittées noires et bordées de blanc. Enfin la frange de la couleur du fond est coupée dans toute sa longueur par une ligne brune, et précédée d'un liséré noir interrompu par les nervures.

Les secondes ailes sont d'un blanc sale, y compris la frange, sur leurs deux surfaces.

Le dessous des premières ailes est d'un gris-roussâtre, avec quelques vestiges des lignes et des taches du dessus.

La tête et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures, avec le collier bordé d'une double ligne brune. L'abdomen est d'un blanc légèrement roussâtre comme les ailes inférieures. Les antennes sont rousses, pectinées chez le mâle et filiformes chez la femelle. Du reste, les deux sexes ne présentent pas de différences notables entre eux.

Cette espèce, très-voisine de la *Valligera*, se trouve en Prusse, sur les bords de la mer Baltique.



LXXIX. NOCTUELLE VENTRE BLANC.

NOCTUA LEUCOGASTER. (Pl. 20, fig. 5.)

Noctua leucogaster. *Freyer.* Neure Beytr. I. Band. IV. Heft. S. 38. und. zusatz. S. tab. 21. fig. 1. *Treits.* Suppl. X. 2. 37. *Boisd.* Icones. pl. 83. fig. 6.

Envergure, 14 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un brun-chocolat, avec une bande costale d'un blanc-jaunâtre qui s'étend depuis leur origine jusqu'au delà de leur milieu, et qui est fortement teintée de rougeâtre à son extrémite. Cette bande est bordée de noir-brun inférieurement, et sur cette bordure noire sont placées les deux taches ordinaires écrites en blanc. La réniforme est tronquée dans sa partie supérieure, et l'orbiculaire consiste en un point brun, cerné de blanc. Entre la réniforme et le bord terminal, l'aile est traversée par une ligne flexueuse de points bruns peu distincts. La frange, un peu plus claire que le fond, est précédée d'une rangée de points noirs.

Le dessous des mêmes ailes est d'un brun-ferrugineux luisant, avec le centre noirâtre.

Les secondes ailes sont blanches sur leurs deux surfaces, y compris la frange, avec le bord antérieur rougeâtre, seulement en-dessous.

La tête et le corselet sont du même brun que les premières ailes, avec le collier rougeâtre. L'abdomen est blanc, avec son extrémité roussâtre. Les antennes sont brunes ciliées chez le mâle et filiformes chez la femelle. Du reste, les deux sexes se ressemblent parfaitement.

Cette espèce est très-voisine de la *Plecta,* dont elle ne diffère essentiellement que par la couleur constamment blanche de son abdomen, tandis que celui de sa congénère est toujours plus ou moins lavé de brun. Cependant en les comparant attentivement, on aperçoit d'autres différences, telles que, 1° la raie grise et sinueuse, et quelquefois maculée qui se voit à l'extrémité des ailes supérieures de la *Plecta*, et qui manque toujours chez la *Leucogaster*; 2° la ligne de points noirs qui précède la frange de cette dernière, et qui n'existe pas chez la première.

La *Leucogaster* n'a encore été trouvée qu'en Sicile et en Dalmatie. Sa chenille n'est pas connue.



LXXX. HADÈNE AMIE.

HADENA AMICA. (Pl. 21, fig. 1.)

HADENA AMICA. *Treits.* tom. v. 1re part. p. 332. n. 12. *Boisd.* Ind. method. pag. 71.

Envergure, 2 pouces.

Le fond des premières ailes en-dessus est varié de rouge-brun et de gris-violâtre, et leur surface est traversée en large par deux raies sinueuses et ondulées d'un blanc-bleuâtre. Ces deux raies sont très-écartées antérieurement, et l'intervalle qui les sépare est d'un brun très-foncé qui fait ressortir d'autant plus les deux taches ordinaires : la réniforme est d'un jaune clair dans son milieu et bordée de blanc-bleuâtre; l'orbiculaire, placée obliquement et déprimée du côté interne, est simplement cernée de jaune clair. La côte est marquée dans presque toute sa longueur de plusieurs points d'un blanc-jaunâtre. Le bord terminal est d'un brun foncé, et précédé d'une série de lunules rougeâtres bordées de jaune. La frange est jaunâtre et entrecoupée de brun.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris-rougeâtre clair, et traversées par deux bandes arquées d'un gris plus foncé, l'une au milieu et l'autre longeant le bord postérieur. La frange est de la couleur des bandes.

Le dessous des quatre ailes est d'un blanc-roussâtre, avec quelques vestiges des lignes et des taches du dessus, aux ailes supérieures.

La tête et le corselet sont variés de brun et de rougeâtre. L'abdomen est de la couleur des ailes inférieures, avec une crête d'un rouge-brun sur les trois premiers anneaux. Les antennes sont rousses et très-pectinées.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle nous est inconnue.

Cette belle espèce, que très-peu de collections possèdent, se trouve en Finlande et en Lithuanie. L'individu figuré nous a été communiqué par M. Chardiny.



LXXXI. HADÈNE DE FEISTHAMEL.

HADENA FEISTHAMELII. (Pl. 21, fig. 2.)

Hadena feisthamelii. *Boisd.* Annal. de la Société entom. de France. tom. II. pag. 375. pl. XIV. fig. 1. Icones. tom. II. pl. 84. fig. 6.

Envergure, 21 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un brun-violâtre ou vineux, légèrement saupoudré d'atomes gris. Elles sont traversées par quatre raies blanchâtres bordées de brun-noir, dont deux entre la base et la tache orbiculaire, et deux entre la tache réniforme et le bord terminal. Les deux premières sont anguleuses; la troisième est fortement sinuée et dentée en scie; la quatrième, qu'on nomme ordinairement fulgurale, décrit un grand nombre de zigzags; elle est fortement ombrée de brun du côté interne. Les deux taches ordinaires sont d'un jaune clair; la réniforme est placée sur une éclaircie un peu ferrugineuse, et marquée dans son intérieur d'un croissant brun, au centre; l'orbiculaire est roussâtre. Ces deux taches sont séparées par



1. Hadène Amie (*Hadena Amica*).
2. id. de Feisthamel (*id. Feisthamelii*).
3.a,b. id. Groélandaise (*id. groelandica* et).
4. id. de Chardiny (*id. Chardinyi*).

une raie noirâtre mal arrêtée et presque maculaire, et l'on voit, sous l'orbiculaire, un trait noir qui part du milieu de la seconde raie, dont nous avons parlé plus haut. La frange est brune, festonnée, et entrecoupée de gris-jaunâtre ou roussâtre.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris-jaunâtre clair, fortement lavées de brun, depuis leur bord jusque vers leur milieu, avec une lunule centrale grise à peine visible, et la frange de la couleur du fond.

Le dessous des quatre ailes est comme dans toutes les espèces voisines du même genre.

La tête et le corselet sont d'un brun-violâtre, parsemés de quelques poils blanchâtres. L'abdomen est de la couleur des secondes ailes. Les antennes sont brunes.

La figure que nous donnons de cette espèce a été faite d'après un individu unique trouvé dans les environs de Chamouny par M. Feisthamel, à qui M. Boisduval l'a dédiée. Depuis, ce dernier s'est procuré cette même espèce, et l'a représentée dans son Icones ; mais son exemplaire est d'une couleur beaucoup plus foncée que celui de M. Feisthamel.



LXXXII. HADÈNE GROENLANDAISE.

HADENA GROENLANDICA. (Pl. 21, fig. 3. a. b.)

HADENA GROENLANDICA. *Boisd.* Nommée ainsi dans sa collection.

Envergure, 19 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un gris-brun, avec trois raies transverses jaunâtre clair, et bordées de noirâtre sur l'un de leurs côtés; la première, en venant de la base, ondulée; la seconde, sinuée et dentelée, et la troisième en zigzag. Les deux premières sont très-espacées, et dans l'intervalle qui les sépare sont placées, comme de coutume, les deux taches ordinaires, qui sont jaunâtres, grandes et de forme irrégulière. Entre la base de l'aile et la première raie on aperçoit les rudiments d'une quatrième ligne jaunâtre, et un trait noir qui longe le bord interne. La frange, de couleur roussâtre, est entrecoupée de gris, et précédée d'une ligne de points noirâtres.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris-brun-uni, qui s'éclaircit près de la base, avec la frange d'un blanc-jaunâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-jaunâtre, avec une ligne arquée et un point discoïdal brun sur chacune d'elles.

La tête et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures, et l'abdomen de celle des inférieures. Les antennes sont brunes et filiformes.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle, que nous avons également fait représenter, en diffère,

1° Par le fond de la couleur de ses premières ailes, qui est d'un rouge testacé;

2° Par sa tache réniforme, qui est d'un jaune clair;

Et 3° par les nervures, qui sont noires et ponctuées de blanc à certaines places.

Du reste, il paraîtrait, d'après ce que nous a marqué M. Chardiny, qui nous a communiqué cette espèce, que cette couleur testacée de la femelle ne serait pas constante, car d'autres individus de ce sexe, qu'il possède dans sa collection, ne diffèrent en rien du mâle pour le fond de la couleur.

L'espèce dont il s'agit habite non-seulement le Groenland, comme son nom l'indique, mais ausssi le cap Nord; ce qui la place par consé-

quent au nombre des Lépidoptères d'Europe.

Nota. M. Alexandre Lefebvre a donné dans le cinquième volume des Annales de la Société entomologique de France, la description et les figures de trois Noctuélides hyperboréennes, sous les noms de *Sommeri*, *Exulis* et *Gelata*. Tout porte à croire que l'une de ces trois espèces qui se ressemblent beaucoup, se rapporte à la *Groenlandica;* mais les individus d'après lesquels elles ont été décrites et figurées étaient en si mauvais état, que nous n'osons rien avancer de positif à cet égard, dans la crainte de nous tromper.



LXXXIII. HADÈNE DE CHARDINY.

HADENA CHARDINYI. *Nobis.* (Pl. 21, fig. 4.)

Envergure, 19 lignes.

Le dessus des premières ailes est d'un brun-violâtre, avec des élaircies ferrugineuses au centre. Chacune d'elles est traversée par trois lignes, dont deux grises et une blanche : la première, en venant de la base, est ondulée et bordée de noir extérieurement ; la seconde, également bordée de noir, mais intérieurement, est sinueuse et dentée en scie, avec un point blanc au bout de chaque dent ; la troisième est anguleuse et forme un M bien prononcé au milieu de sa longueur. Contre cette dernière ligne s'appuie, du côté interne une rangée de taches noires sagittées. On voit en outre les rudiments d'une quatrième ligne près de la base. Les deux taches ordinaires, placées comme de coutume dans l'intervalle qui sépare les deux premières lignes, sont d'un gris-blanchâtre et finement cernées de noir. La réniforme est régulière ; l'or-

biculaire est informe et s'étend jusqu'à la côte, dont l'extrémité est marquée de trois points blancs. Sous la tache orbiculaire on voit un trait noir en forme d'U couché. La frange, de la couleur du fond, est ponctuée de blanc et séparée du bord terminal par un liséré de la même couleur, précédé d'une série de petites lunules noires.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un blanc-roussâtre, avec leur marge largement cernée de noirâtre, les nervures et un point central gris, la frange blanchâtre précédée d'un liséré d'un brun-noir, et partagée dans sa longueur par une ligne ondulée de la même couleur.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-brun, sans aucun caractère prononcé.

La tête et le corselet sont d'un brun-violâtre parsemé de quelques poils gris. L'abdomen participe de la couleur des ailes inférieures, avec son extrémité plus foncée. Les antennes sont brunes.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle nous est inconnue.

Cette espèce a quelques rapports avec l'*Adusta*, mais en est très-distincte. N'ayant pu la reconnaître dans aucun auteur, nous l'avons dédiée à M. Chardiny, qui a bien voulu nous la communiquer.

LXXXIV. HADÈNE ADUSTE.

HADENA ADUSTA. (Pl. 22, fig. 1.)

NOCTUA ADUSTA. *Esp.* Schm. IV. Th. tab. CXLIX. fig. 1. 2.

NOCTUA AQUILINA. *Borkh.* Europ. Schm. IV. Th. S. 381. n. 156.

NOCTUA VALIDA. *Hubn.* tab. 133. fig. 606. (mas.). 607 et 608. (fem.)

NOCTUA PORPHYREA. *Scriba.* Beytrage. II. H. tab. X. fig. 4. S. 145.

L'INDIFFÉRENTE. *Engram.* Pap. d'Europ. tom. VII. pl. 286. fig. 476. c.

NOCT. ADUSTE. *God. Dup.* tom. VI. pag. 316. pl. 92. fig. 6.

HADENA ADUSTA. *Treits.* tom. V. 1re part. pag. 339. n. 14. Suppl. X. 2. 46. *Boisd.* Ind. method. pag. 71.

Envergure, 18 à 20 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un brun-violâtre, avec des éclaircies jaunâtres ou roussâtres. Elles sont traversées par trois raies d'un jaunâtre ou rougeâtre clair, bordé de brun foncé. La raie du milieu est sinueuse et dentelée, les deux autres sont anguleuses. On voit en outre les rudiments d'une troisième raie semblable près de la base. Entre les deux premières

raies, on voit les deux taches ordinaires, plus ou moins cernées de blanc, surtout la réniforme. Sous ces deux taches on remarque d'abord une éclaircie rougeâtre, et ensuite une ombre d'un brun foncé, coupée horizontalement par une ligne noire qui réunit les deux raies dont nous venons de parler. La côte est marquée de plusieurs points d'un rougeâtre clair entre des points d'un brun-noir. L'intervalle qui existe entre la dernière raie et le bord terminal est d'un brun-bleuâtre, et coupé par plusieurs petites taches sagittées ou cunéiformes noires, qui s'appuient contre cette même raie, laquelle forme dans le milieu de sa longueur un M plus ou moins bien écrit, comme dans toutes les espèces du genre *Hadena*. Enfin la frange, de la couleur du fond, est entrecoupée de jaune, et légèrement festonnée sur ses bords.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un blanc sale, y compris la frange, avec leur marge lavée de brun, et les nervures et un point discoïdal noirs.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-rougeâtre, avec leur centre plus clair, et une ligne arquée et un point central brun sur chacune d'elles.

La tête et le corselet sont variés de brun et de ferrugineux, avec le collier et les épaulettes

bordés de brun-noir. L'abdomen est d'un gris-blanchâtre à la base, avec le reste d'un brun-rougeâtre. Les antennes sont brunes et filiformes.

Cette description peut s'appliquer aux deux sexes, qui ne présentent aucune différence notable entre eux.

Cette espèce, dont la chenille est décrite dans le 6e vol. de cet ouvrage, pag. 318, se trouve dans plusieurs parties de l'Allemagne. Le papillon éclôt en juin et juillet.

Nota. Les mêmes motifs qui nous ont déterminés à donner une nouvelle figure et une nouvelle description de la *Satura*, nous ont fait prendre le même parti à l'égard de l'*Adusta*.



LXXXV. HADÈNE SATURÉE.

HADENA SATURA. (Pl. 22, fig. 2.)

NOCTUA SATURA. *Wien. Verz. Illig. Hubn.* tab. 16. fig. 75. (mas.).

NOCTUA PORPHYREA. *Borkh. Esp.* Schm. IV. Th. tab. 145. fig. 5.

LE PORPHYRE. *Engram.* tom. VII. pl. 246. fig. 475. b. c.

HADENA SATURA. *Treits.* tom. V. 1re part. pag. 333. n. 13. *Boisd.* Ind. method. pag. 71.

NOCTUELLE SATURÉE. *God.* t. VI. pag. 319. pl. 92. fig. 6.

Envergure, 20 lignes et demie.

CETTE espèce est une des moins reconnaissables dans l'ouvrage de Godart, parce que, ne la possédant pas, il a pris le parti de la faire copier dans Hubner, où elle s'écarte déjà beaucoup de la nature. Nous avons donc cru devoir en donner une nouvelle figure, d'après un individu bien frais qui nous a été envoyé d'Allemagne, et dont voici la description.

Les premières ailes sont en-dessus d'un brun fuligineux glacé de violâtre, avec les deux taches ordinaires, les deux raies ondulées qui les



Delarue pinx *Mlle Perot sc*

1. Hadène Aduste (*Hadena Aduste*) ♂. 3. a, b. Hadène de Solier (*Hadena Solieri*) ♂ ♀.
2. id. Saturée (*id* *Satura*) ♂. 4. Dianthécie de Magnol (*Dianthoecia Magnolii*) ♀.
5. Dianthécie Gris-Cendré (*Dianthoecia Tephroleuca*) ♀.

embrassent, et la ligne dentelée qui longe le bord terminal, d'un rougeâtre clair. Cette ligne est précédée de plusieurs taches sagittées ou cunéiformes d'un brun-noir, et l'on voit un trait de la même couleur, placé horizontalement entre les deux taches ordinaires et le bord interne. L'on remarque en outre, à l'extrémité de ce même bord, une éclaircie ou tache rougeâtre. La frange, de la couleur du fond, est légèrement dentelée et entrecoupée de rougeâtre clair.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris-roussâtre, avec l'extrémité et la frange plus claires.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-rougeâtre luisant, avec une ligne arquée et une lunule centrale brune sur chacune d'elles.

La tête est d'un brun-rougeâtre, ainsi que le corselet, dont le collier et les épaulettes sont bordés de brun-noir. L'abdomen, qui participe de la nuance des ailes inférieures, a une petite crête brune sur chacun des trois premiers segments. Les antennes sont brunes et filiformes dans les deux sexes.

Cette *Hadena* se trouve, mais assez rarement, dans plusieurs parties de l'Allemagne, ainsi qu'en Suisse. Elle n'habite que les contrées montagneuses.

LXXXVI. HADÈNE DE SOLIER.

HADENA SOLIERI. (Pl. 22, fig. 3.)

HADENA SOLIERI. *Boisd.* Ind. method., errata et addenda. pag. 4.

Envergure, 17 à 18 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un brun-roussâtre ou fuligineux, avec leur milieu traversé par une bande d'un brun plus foncé, limitée de chaque côté par une double raie noirâtre, anguleuse. Dans la partie supérieure de cette bande où elle s'élargit, on voit les deux taches ordinaires plus ou moins bien écrites en rougeâtre clair. La réniforme est bordée par des points blancs extérieurement, et l'orbiculaire est cernée de noirâtre. Sous ces deux taches, on remarque un trait noir horizontal qui réunit les deux raies transverses précitées, dont les angles opposés sont quelquefois tellement rapprochés dans cet endroit, qu'ils forment comme un X. Une troisième raie transverse, également anguleuse, mais qui n'est souvent indiquée que par

des points d'un gris clair, longe le bord terminal plus ou moins ombré de brun foncé; et cette raie est coupée par des taches sagittées noirâtres, opposées l'une à l'autre, et séparées par les points dont nous venons de parler. On voit en outre les rudiments d'une quatrième ligne anguleuse à la base. La côte est marquée de plusieurs points, les uns noirâtres et les autres d'un gris clair. Enfin la frange, de la couleur du fond, est légèrement festonnée et entrecoupée de gris-rougeâtre clair.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un blanc sale, avec leur bord postérieur lavé de brun, ainsi que la frange qui est précédée d'un liséré noirâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris clair, saupoudré de brun à l'extrémité et au bord antérieur, avec une ligne transverse et un point central noirâtres sur chacune d'elles.

La tête et le corselet sont variés de gris et de brun, avec le collier coupé transversalement par une ligne d'un brun-noir. L'abdomen est d'un gris-roussâtre. Les antennes sont brunes.

Cette description, faite d'après un mâle, peut s'appliquer également à la femelle, qui n'en diffère essentiellement que parce que le dessus de ses ailes inférieures est entièrement lavé de brun.

Cette espèce doit être placée entre la *Satura* et

l'*Adusta*. M. Treitschke, dans son Supplément, veut que ce soit une variété de cette dernière ; mais nous ne saurions être de son avis : il nous en est passé au moins vingt individus par les mains, et tous différaient de l'*Adusta* par les caractères suivants :

1° L'intervalle qui sépare les deux raies du milieu des ailes supérieures est beaucoup moins large dans la *Solieri* que dans l'*Adusta* ;

2° Les taches sagittées du bord terminal des mêmes ailes sont bien plus allongées chez la première que chez la seconde ;

Et 3° La coupe d'ailes n'est pas la même dans les deux espèces : elles sont moins larges et leur sommet est moins aigu dans l'une que dans l'autre.

La *Solieri* habite les parties élevées de la Provence, où elle a été trouvée pour la première fois par M. le capitaine Solier, dont elle porte le nom. Je ne sache pas que sa chenille soit connue.



LXXXVII. DIANTHÉCIE DE MAGNOL.

DIANTHOECIA (1) MAGNOLII. (Pl. 22. fig. 4.)

POLIA MAGNOLII. *Boisd.* Ind. meth. pag. 73.

Envergure, 15 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un brun-olivâtre et traversées par trois lignes blanches, bordées de noir, dont deux sinueuses et ondulées, et la troisième anguleuse. Celle-ci, qui longe le bord terminal, se compose de plusieurs zigzags blancs contre lesquels s'appuient, du côté interne, autant de petites taches noires, sagittées, qui sont précédées d'une série de points blancs. Indépendamment de ces trois lignes, on en voit les rudiments d'une quatrième près de la base, et l'intervalle qui existe entre les deux premières est lui-même traversé par plusieurs lignes noires

(1) Genre établi par M. Boisduval aux dépens des *Miselia* d'Ochsenheimer et de Treitschke.

ondulées, dont une sépare les deux taches ordinaires, qui, étant cernées de blanc et de noir, sont très-apparentes. La côte est marquée dans toute sa longueur de plusieurs points blancs. La frange de la couleur du fond est entrecoupée de petites lignes blanches qui forment chevrons du côté interne.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris-jaunâtre, avec une large bande marginale noirâtre, surmontée d'une ligne et d'un croissant discoïdal de la même couleur. Les nervures sont également noirâtres, et la bande marginale est marquée, près de l'angle anal, d'une raie jaunâtre. La frange est aussi de cette couleur et rayée dans toute sa longueur par une ligne ondulée noirâtre.

Le dessous des ailes supérieures est d'un gris-brun, avec la côte et la frange ponctuées de blanc-jaunâtre. Celui des ailes inférieures diffère très-peu du dessus.

La tête est variée de noir et de brun. Le corselet est d'un brun-olivâtre, avec le collier et les épaulettes bordés de noir et de blanc. L'abdomen est d'un gris-jaunâtre, ainsi que la poitrine et les pattes, dont les tarses sont annelés de noir. Les antennes sont rousses et filiformes.

Cette description ne concerne que la femelle : le mâle nous est inconnu.

Cette jolie espèce, qui tient le milieu entre la *Filigramma* et l'*Albimacula*, a été découverte dans les environs de Montpellier par M. Magnol, petit-fils ou petit-neveu du célèbre botaniste de ce nom, et lui a été dédiée par M. Boisduval, qui l'a décrite le premier dans son Index méthodique.



LXXXVIII. DIANTHÉCIE GRIS-CENDRÉ.

DIANTHOECIA TEPHROLEUCA. (Pl. 22. fig. 5.)

Polia tephroleuca *Boisd.* Annal. de la Soc. entom. de France. tom. II. pag. 374. pl. 14. fig. 4.

Envergure, 13 lignes et demie.

Elle se rapproche beaucoup, par le dessin, de la *Corsica* de M. Rambur ; mais elle en est très-distincte. Ses premières ailes sont en-dessus d'un gris cendré, et traversées par trois raies blanches bordées de noir ; les deux premières, en partant de la base, sont sinuées et ondulées, et la troisième, qui longe le bord terminal, est anguleuse. Indépendamment de ces trois raies, les mêmes ailes sont traversées par plusieurs lignes noires ondulées, dont deux entre la première raie et la base, et une qui sépare les deux taches ordinaires, et se lie par un trait noir horizontal à la première raie. Les deux taches ordinaires sont très-bien écrites, bordées de noir extérieurement, et de blanc intérieurement ; mais le blanc domine dans l'orbiculaire de manière à ne laisser

qu'un point gris au milieu. La frange est de la couleur du fond et séparée du bord terminal par un liséré blanchâtre.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris-jaunâtre, avec leur tiers postérieur ombré de gris cendré.

Le dessous des quatre ailes est comme dans la *Corsica*. La tête et le corselet sont d'un gris-brun, varié de blanc. L'abdomen participe de la couleur des secondes ailes. Les antennes sont brunes et filiformes.

Cette espèce a été rapportée de Chamouny par M. le baron Feisthamel, qui a bien voulu nous la communiquer. Il en possède dans sa collection un second individu qui a été pris aux environs de Lausanne par M. Chavannes; et depuis, cette même espèce a été retrouvée aux environs de Chamouny par M. Pierret père, en juillet 1837.



LXXXIX. GORTYNE CITRONNÉE.

GORTYNA LUTEAGO. (Pl. 23, fig. 2-4.)

NOCTUA LUTEAGO. *Wien. Verz. Fabr. Illig. Gotze. Hubn.* tab. 39. fig. 184. (mas.)

NOCTUA BRUNNEAGO. *Esp.* Schm. IV. Th. tab. CXVI. Noct. 47. fig. 2. 3. II. Abschn. S. 66.

NOCTUA LUTEA. *Borkh.* Europ. Schmett. IV. Th. S. 684. N. 296.

LA CITRONNÉE. *Engram.* Pap. d'Europe. tom. VI. pl. CCL. fig. 372. pag. 152.

LA SOUCI. (N. LUTEAGO). *Devill.* Ent. linn. t. IV. p. 472.

GORTYNA LUTEAGO. *Treits.* tom. V. 2e part. pag. 338. n. 4.

NOCTUA OLBIENA. *Hubn.-Geyer.* tab. 175. fig. 829 et 830.

Envergure, 17 à 20 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un jaune plus ou moins vif, avec la côte et une large bande médiane et trapézoïdale d'un brun-roux. Cette bande est limitée du côté externe par une ligne brune dentelée, bordée de jaune clair, et du coté externe par une double ligne brune ondulée; et sa partie la plus large est occupée par les deux taches ordinaires qui sont de la couleur du fond. L'extrémité de l'aile est ombrée de brun, et tra-

versée par une ligne anguleuse d'un jaune clair. La côte est marquée dans toute sa longueur de plusieurs points jaunes, et la frange, sensiblement festonnée, est brune et entrecoupée de jaune.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris-jaunâtre, avec une ligne brune dentelée qui les traverse au milieu, et la frange d'un jaune clair.

Le dessous des quatre ailes est d'un jaune-fauve luisant, avec le disque des supérieures brunâtre, et les inférieures traversées au milieu par une ligne brune dentelée, surmontée d'un petit croissant de la même couleur.

La tête et les antennes sont du même jaune que les premières ailes, ainsi que le corselet, dont le collier et les épaulettes sont bordés de brun. L'abdomen participe de la couleur des ailes inférieures.

Nous avons fait représenter sur la même planche une variété qui a été trouvée par M. Germain dans les environs de Montpellier, et dont le fond, au lieu d'ètre d'un jaune vif, est couleur de paille, quoique l'individu soit très-frais, ainsi que le prouve son dessin, beaucoup mieux arrêté que dans l'espèce ordinaire.

Cette espèce peu répandue dans les collections, et dont la chenille n'est pas encore connue, se trouve dans la Russie méridionale, en

Hongrie et dans le midi de la France : elle paraît en août.

Nota. M. Donzel nous a transmis dans le temps un très-bel individu de l'espèce ci-dessus décrite, qu'il avait obtenu d'une chrysalide par lui trouvée à Hyères, en nous priant de la publier comme espèce inédite sous le nom d'*Olbiena,* d'*Olbia,* nom ancien de la ville d'Hyères ; mais nous le lui renvoyâmes, en lui faisant observer que ce n'était autre chose que la *Luteago* de Hubner ou la *Citronnée* d'Engramelle ; malgré cette observation, qu'il ne crut pas fondée apparemment, il a transmis depuis le même individu à M. Geyer qui l'a figuré, selon ses désirs, sous le nom d'*Olbiena*, dans son Supplément à Hubner. Mais nous n'en persistons pas moins dans notre opinion, dont nous laissons juges les personnes qui possèdent la *Luteago*, et voudront la comparer à la prétendue espèce de M. Donzel, que nous avons fait figurer sur la même planche.



XC. ORTHOSIE ROUGEATRE.

ORTHOSIA RUBELLA. *Mihi.* (Pl. 23, fig. 1.)

Envergure, 15 lignes et demie.

Les premières ailes sont en-dessus d'un rouge testacé peu foncé, et traversées par trois lignes d'un jaune clair. La première, en partant de la base, est anguleuse et bordée de ferrugineux des deux côtés; la seconde est sinueuse, dentelée et finement bordée de noirâtre intérieurement; la troisième est légèrement flexueuse, et largement ombrée de ferrugineux du côté interne. Dans la partie supérieure de l'intervalle qui sépare les deux premières lignes, on voit les deux taches ordinaires de la couleur du fond et de forme irrégulière. Elles sont séparées par une ombre d'un rouge-brun qui traverse le milieu de l'aile, et enveloppe une grande partie de la tache réniforme. La frange est d'un brun-rougeâtre et précédée d'un double liséré noirâtre, festonné. Le dessous des mêmes ailes est d'un blanc-jaunâtre, avec la côte et l'extrémité lavées de rougeâtre.

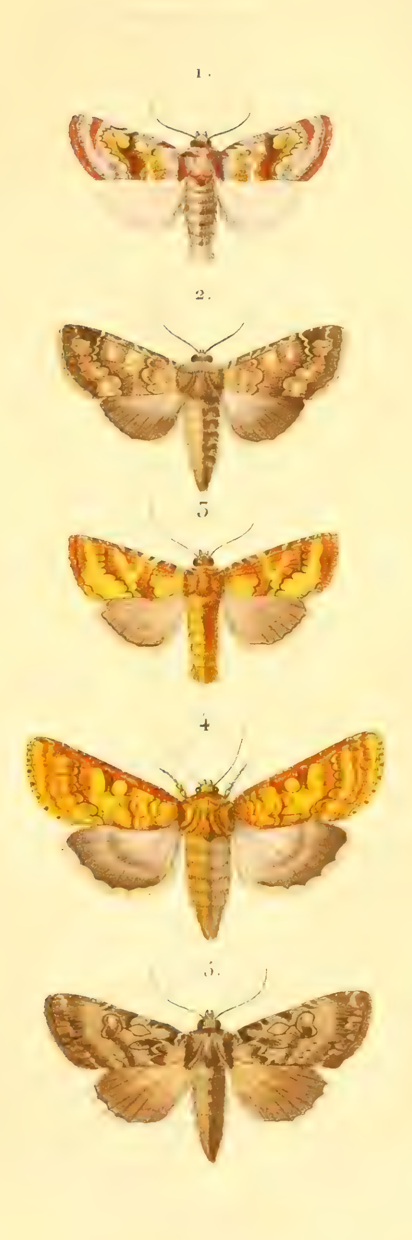
Les secondes ailes sont en-dessus comme en-dessous d'un blanc légèrement jaunâtre, avec la frange rougeâtre.

La tête et le corselet sont d'un rouge testacé, et l'abdomen participe de la couleur des secondes ailes. Les antennes sont de la couleur de la tête, assez épaisses, et plutôt crénelées que ciliées.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle nous est inconnue.

Cette espèce, que je conservais depuis long-temps, gâtée, dans ma collection, m'a été envoyée plus fraîche par M. Donzel sous le nom d'*Evidens;* mais l'*Evidens* ne lui ressemble nullement et appartient au genre *Xanthia*, tandis que celle dont il s'agit est une *Orthosia* qui tient le milieu entre la *Carnea* et la *Miniosa*, dont elle est toutefois très-différente. C'est inutilement que j'ai cherché à la reconnaître dans les auteurs, notamment dans Treitschke et dans Hubner, d'où je conclus qu'elle n'a pas encore été figurée ni décrite : je lui ai donné le nom de *Rubella* (rougeâtre clair), qui est le fond de sa couleur.





Delarue pinx. *Mlle Plée*

1. Orthosie Rougeâtre (*Orthosia Rubella* ♂) 3 et 4. Gortyne Citronnée (*Gortyna Luteago* ♂ ♀)
2. Gortyne Citronnée (*Gortyna Luteago* var.) 5. Mamestre Chenopodiphage (*Chenopodiphaga* ♀)

XCI. MAMESTRE CHÉNOPODIPHAGE.

MAMESTRE CHENOPODIPHAGA. (Pl. 23, fig. 5.)

MAMESTRA CHENOPODIPHAGA. *Rambur*. Annal. de la Soc. ent. de France. tom. I. pag. 283. pl. 9. fig. 7.

Envergure, 19 à 20 lignes.

LES premières ailes sont en-dessus d'un gris légèrement verdâtre et mêlé de roussâtre, avec trois lignes transverses dont l'externe, ou la plus près du bord terminal, est seule bien marquée: elle est très-anguleuse, et les deux angles du milieu, qui dépassent de beaucoup les autres, s'avancent jusqu'à la frange. Cette ligne est brune et bordée de jaunâtre extérieurement. La ligne médiane, beaucoup moins visible, est dentée en scie, blanchâtre, et bordée de gris foncé des deux côtés. La troisième ligne, également peu visible, est en zigzag et de couleur brunâtre. On voit en outre un trait noirâtre longitudinal, qui part de la base, et ne s'avance pas au-delà de la troisième ligne transverse, dont nous venous de parler : les deux taches ordinaires sont de la couleur du fond et finement cernées de

noirâtre ; la réniforme est plus ou moins ombrée de brun au milieu ; l'orbiculaire est irrégulière et de forme allongée. Ces deux taches tendent à se rapprocher, et forment souvent un x par leur réunion. Une troisième tache, dite en bouchon, et fortement cernée de brun-noir, se voit sous l'orbiculaire. L'extrémité de la côte est marquée de quatre ou cinq points d'un blanc-jaunâtre. Les nervures sont presque toutes brunes et plus ou moins ponctuées de jaunâtre. La frange, d'un gris-jaunâtre, est crénelée et précédée d'un liséré brun.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris-roussâtre qui s'éclaircit vers la base, avec les nervures brunes et la frange traversée par un liséré brunâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-roussâtre pâle, saupoudré de brun au sommet et au bord antérieur, avec une ligne sinueuse et une lunule centrale brune sur chacune d'elles. Cette lunule porte dans son milieu un petit croissant blanc, sur les ailes supérieures.

La tête et le corps sont de la couleur des premières ailes, et l'abdomen de celle des secondes. Les antennes sont d'un gris-roussâtre, et légèrement ciliées chez le mâle. Les pattes sont également de cette couleur, avec les tarses annelés de brun.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne présentent aucune différence notable entre eux.

Cette espèce a été découverte aux environs de Marseille par M. le capitaine Solier, et depuis M. Rambur en a trouvé la chenille en Corse, aux environs de Bastia, et surtout le long des rampes calcaires qui bordent la mer près de Bonifacio. Voici la description qu'il en donne dans le premier volume des Annales de la Société entomologique de France : « Elle est, dit-il, d'un gris un peu jaunâtre, ou un peu roussâtre, ou même rougeâtre, avec des atomes et linéaments noirâtres, répandus sur tout le corps. Il y a sur le vaisseau dorsal une ligne jaunâtre peu ou pas visible, le long de laquelle règne une ligne peu distincte, formée d'atomes noirâtres, et qui projette latéralement une branche sur chaque anneau qui vient aboutir à une bande longitudinale mal déterminée, et sur laquelle se voit, à chaque anneau, une petite tache jaunâtre, en partie bordée de noir; au-dessous existe encore une espèce de bande brune fort irrégulière, peu ou pas sensible, et qui semble, comme les autres, se mêler plus ou moins aux atomes et linéaments noirâtres.

« Sous les stigmates l'on voit quelquefois une bande longitudinale plus pâle que le fond, sinueuse et souvent nulle.

« Les stigmates sont ovoïdes, roussâtres, avec la bordure noire assez épaisse.

« La tête est légèrement brunâtre, avec des atomes noirâtres disposés surtout sur le sommet, et un peu latéralement. Le premier anneau est un peu luisant en-dessus, et les tubercules pilifères sont blanchâtres.

« Les pattes écailleuses sont de la couleur du corps, avec des points noirs extérieurement; les autres sont blanchâtres, un peu luisantes à l'extérieur, avec quelques très-petits points.

« Elle s'enfonce en terre, et forme sa coque avec cette substance, sans y mêler de soie. Elle produit une chrysalide d'un rouge testacé, avec les sutures et les incisions des anneaux et l'extrémité noires. Elle se termine par une proéminence obtuse très-ridée inférieurement, et armée de deux pointes divergentes non crochues.

« Les nervures des ailes et la gaîne des pattes et des antennes sont fort apparentes. »

« Cette chenille se trouve en hiver et au mois de mai sur le *chenopodium fruticosum*. Elle mange aussi les *salsola* et les *atriplex* salés qui croissent au bord de la mer. Elle se cache pendant le jour dans la terre ou dans quelque trou au pied de la plante; mais les crottes molles qu'elle laisse collées le long des rameaux trahissent aisément sa présence. »

XCII. POLIA CLAIRE.

POLIA SUDA. (Pl. 24, fig. 3.)

NOCTUA SUDA. *Hubn.-Geyer.* tab. 169. fig. 802.

Envergure, 17 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un jaune clair finement saupoudré de gris, et traversées au milieu par une bande sinueuse d'un gris-bleuâtre. Cette bande est bordée de chaque côté par une ligne noirâtre ondulée, et dans sa partie la plus large sont placées les deux taches ordinaires, qui sont de la couleur du fond et séparées par une troisième ligne noirâtre également ondulée. Près de la base, on aperçoit les rudiments de deux petites lignes dont l'intervalle est d'un jaune clair. La côte est marquée dans toute sa longueur de plusieurs points noirâtres, réunis deux par deux. L'aile se termine par une bande très-droite d'un gris-bleuâtre, précédée d'une série de petites taches sagittées d'un jaune clair et cernée de noirâtre. La frange est d'un gris-roussâtre ponctuée de jaune, et séparée de la

bande dont nous venons de parler, par une ligne noire festonnée.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un blanc sale y compris la frange, laquelle est séparée du bord terminal par un liséré noir.

Le dessous des quatre ailes est également d'un blanc sale, avec l'extrémité des supérieures et le bord antérieur des inférieures parsemés d'atomes gris. Chacune d'elles est en outre traversée, vers le tiers postérieur de sa longueur, par une ligne courbe noirâtre.

La tête est d'un gris-jaunâtre ainsi que le corselet, dont le collier est finement bordé de noir. L'abdomen est d'un gris un peu bleuâtre, avec son extrémité roussâtre. Les pattes sont de la couleur du corps, à l'exception des tarses qui sont entrecoupés de noir.

Cette belle Polia habite le Valais, où il paraît qu'elle a été trouvée pour la première fois par M. Anderregg, marchand naturaliste à Gamsen, lequel nous l'a vendue sous le nom de *Galii;* mais comme ce nom n'a jamais été imprimé nulle part, nous avons dû le remplacer par celui de *Suda*, sous lequel elle a été figurée par M. Geyer, continuateur de Hubner.



XCIII. POLIA CEINTURE NOIRE.

POLIA NIGROCINCTA. Pl. 24, fig. 4.

POLIA NIGROCINCTA. *Ochsenh.* tom. IV. pag. 74. *Treits.* tom. V. 2. 31-VI. 1. 397. Suppl. X. 2. 59. *Boisduval.* Index method. pag. 75.

NOCT. XANTHOCYANEA. *Hubn.* tab. 140. fig. 640.

NOCT. XANTHOMISTA. *Hubn.* tab. 141. fig. 647.

Envergure, 19 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un gris-bleuâtre fortement chargé d'atomes noirs, et traversées au milieu par une bande noirâtre, sinueuse et mal arrêtée sur ses bords, quoique bordée des deux côtés par des lignes noires ondulées, mais interrompues. Dans la partie la plus large de cette bande, on voit les deux taches ordinaires de la couleur du fond, et plus ou moins bien cernées de noir extérieurement et d'un peu de jaune intérieurement. Une ligne flexueuse de taches jaunes cernées de noirâtre longe le bord terminal. D'autres taches semblables se remarquent entre la base et la bande médiane, dont nous venons de parler. La côte est

noirâtre et marquée de plusieurs points blancs. Enfin, la frange est grise et entrecoupée de jaune clair.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris cendré, avec la frange blanchâtre et précédée d'un liséré noir.

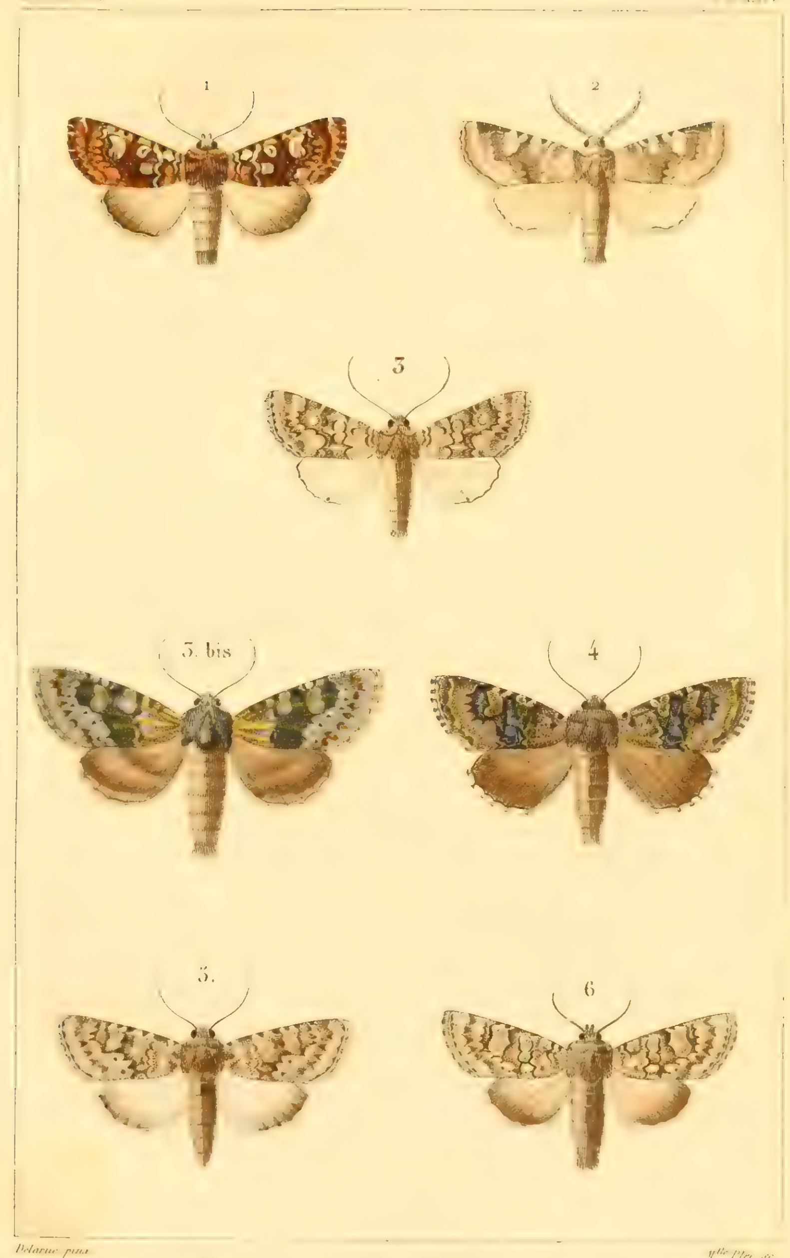
Le dessous des ailes supérieures est d'un gris-brun luisant, avec la côte et l'extrémité blanchâtres et saupoudrées de gris.

Le dessous des ailes inférieures est d'un gris-blanchâtre, parsemé d'atomes bruns, avec un croissant central et une ligne ondulée noirâtres.

La tête et le corselet sont parsemés d'atomes noirs sur un fond gris. L'abdomen participe de la couleur des ailes inférieures. Les pattes sont d'un gris-jaunâtre, avec les tarses entrecoupés de noir.

Cette description concerne les deux sexes.

Les noctuelles *Xanthocyanea* et *Xanthomista* de Hubner se rapportent évidemment à l'espèce dont il est ici question. Elle est citée dans l'Index de M. Boisduval, comme étant propre à la Hongrie; mais elle a été trouvée aussi dans les environs de Lyon par M. Donzel. Elle paraît deux fois, d'abord en avril, et ensuite en juillet et août. Sa chenille, dont nous donnerons la figure et la description dans notre Iconographie des chenilles, vit sur le *plantain lancéolé* (*plantago lanceolata*).



Delarue pinx. *Mlle Plée sc.*

1. Misélie Précieuse (*Miselia Gemmea*) ♂.
2. Polia Ceinture Verte (*Polia Viridicincta*) ♂.
3. Polia Claire (*Polia Suda*) ♂.
3. bis Polia Ceinture Rousse (*Polia Ruficincta*) ♂.
4. Polia Ceinture Noire (*Polia Nigrocincta*) ♂.
5. et 6. Polia de l'Asphodèle (*Polia Asphodeli*) ♂ ♀.

XCIV. POLIA CEINTURE ROUSSE.

POLIA RUFICINCTA. (Pl. 24, fig. 3.)

Polia ruficincta. *Dahl. Geyer. Boisduval.* Ind. method. Errata et addenda. pag. 4.

Roësel. tom. I. Class. II. Pap. noct. pag. 281. tab. LIII. fig. 1-5.

Envergure, 19 à 20 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un gris cendré un peu bleuâtre, avec le même dessin que celui de la *Flavicincta*, mais plus nébuleux. Elles sont traversées au milieu par une bande sinueuse d'un gris-noirâtre, mal arrêtée sur ses bords et sur laquelle on distingue à peine les deux taches ordinaires qui sont de la couleur du fond, et plus ou moins cernées de fauve. Entre cette bande et le bord terminal, chacune des mêmes ailes est traversée par deux lignes flexueuses, l'une de points blancs placés sur les nervures, et l'autre de petites taches fauves bordées de gris-noirâtre. On voit en outre deux lignes fauves qui partent de la base dans la di-

rection de la première et de la seconde nervure, et qui s'avancent jusqu'à la série de taches dont nous venons de parler, mais qui sont plus ou moins interrompues dans leur longueur. On voit aussi un peu de fauve à la base du bord interne. Enfin la frange, qui est légèrement festonnée, est également fauve et entrecoupée de gris.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris-cendré, et traversées au milieu par une raie blanchâtre, avec leur extrémité et la frange de la même couleur que cette raie.

Le dessous des ailes supérieures est d'un gris-roussâtre luisant , avec la côte et l'extrémité d'un blanc-jaunâtre et un croissant discoïdal de la même couleur.

Le dessous des ailes inférieures est d'un gris-clair parsemé d'atomes bruns, avec une ligne ondulée et médiane de la même couleur, surmontée d'un point central noirâtre.

La tête, le corselet et l'abdomen sont entièrement d'un gris cendré, ainsi que les pattes, dont les tarses seulement sont entrecoupés de blanc-jaunâtre.

Cette description concerne les deux sexes.

Cette espèce, qui se trouve en Suisse ainsi que dans le midi de la France, a été confondue pendant longtemps avec la *Flavicincta*, dont elle est

cependant bien distincte. Aussi Roësel les a-t-il séparées en donnant la figure de leurs chenilles respectives, qui diffèrent autant que leurs papillons.

Tous les individus que je possède de la *Ruficincta*, m'ont été envoyés par M. Couleru, qui habite Neuville dans le canton de Berne, où il paraît qu'elle est assez commune.

Nota. Il est assez étonnant que M. Treitschke garde le silence sur cette espèce. Ne la connaîtrait-il pas ou la confondrait-il avec une autre?



XCV. POLIA CEINTURE VERTE.

POLIA VIRIDICINCTA. (Pl. 24, fig. 2.)

Polia viridicincta. *Freyer.* Neuere Beytr. I. Band. IV. Heft. S. 39. u, zusatz S. 176. tab. 2. fig. 21. *Treits.* Suppl. x. 2. 55.

Envergure, 17 lignes.

Ses premières ailes sont en-dessus d'un vert-olivâtre pâle, mélangé de gris, avec une large bande médiane d'un vert-olive plus foncé, qui se rétrécit beaucoup dans sa partie inférieure, et qui est limitée par deux lignes blanchâtres, dont l'interne est ondulée, et l'externe sinueuse et finement dentelée. La partie supérieure, ou la plus large de cette bande est occupée par les deux taches ordinaires, qui sont également blanchâtres, et de forme irrégulière. Près de la base, on voit un rudiment de ligne de la même couleur, et une autre ligne légèrement ondulée, et à peine marquée d'un blanc-grisâtre, longe le bord terminal. La côte est marquée de plusieurs points blancs, dont un beaucoup plus gros placé

entre les deux taches ordinaires. La frange de la couleur du fond est légèrement festonnée ; elle est précédée d'un liséré jaunâtre, et partagée dans sa longueur par une ligne brune ondulée.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un blanc légèrement jaunâtre ou verdâtre, y compris la frange, qui est séparée du bord terminal par un liséré brunâtre.

Le dessous des premières ailes est d'un gris-verdâtre, avec quelques vestiges des lignes et des taches du dessus. Le dessous des secondes ailes ressemble au dessus.

La tête et le corselet sont d'un gris-verdâtre, avec le collier et les épaulettes bordés de blanchâtre. L'abdomen participe de la couleur des ailes inférieures. Les antennes sont assez fortement pectinées dans le mâle, et filiformes dans la femelle; elles sont roussâtres.

Cette espèce encore peu connue a été trouvée en Sicile par Dahl, dans les environs de Palerme. L'individu figuré nous a été communiqué par M. Chardiny.



XCVI. POLIA DE L'ASPHODÈLE.

POLIA ASPHODELI. (Pl. 24, fig. 5 et 6.)

Polia asphodeli. *Rambur.* Ann. de la Société entomol. de France. tom. 1. pag. 281. pl. 9. fig. 4.

Noct. asphodeli. *Hubner-Geyer.* tab. 178. fig. 844 et 845.

Envergure, 18 lignes.

Elle est à peu près de la taille de la *Flavicincta;* mais ses ailes sont visiblement plus étroites. Les supérieures sont en-dessus d'un gris-blanchâtre, plus ou moins saupoudré d'atomes noirâtres, avec plusieurs lignes transverses ondulées de cette couleur, plus ou moins distinctes, mais qui se confondent le plus souvent avec les atomes dont nous venons de parler. Il arrive même quelquefois que l'agglomération de ces derniers forme au milieu de l'aile comme une bande obscure, qui fait ressortir les deux taches ordinaires, plus ou moins complétement cernées de noir, et quelquefois légèrement bordées de roussâtre clair. On aperçoit en outre à

l'extrémité de l'aile, une rangée transverse et flexueuse de petites taches blanchâtres bordées, chacune, du côté interne, par un petit chevron noir, et ces chevrons par leur réunion forment assez souvent une ligne anguleuse, dont le milieu décrit la lettre M. Enfin la frange est d'un gris-blanchâtre, entrecoupée de gris-brun, et précédée d'une série de petits points noirs.

Les ailes inférieures sont blanches dans le mâle, avec le bord postérieur et l'extrémité des nervures noirâtres. Elles sont plus ou moins lavées de gris-brun, avec leur base blanchâtre dans la femelle. Leur frange est blanche et traversée par une ligne brune dans les deux sexes.

Le dessous des quatre ailes est luisant, blanchâtre, avec le disque des supérieures et le bord des inférieures brunâtres.

La tête et le corselet sont gris et plus ou moins sablés d'atomes noirâtres. L'abdomen est d'un gris-brun dans les deux sexes. Les antennes sont blanchâtres, ciliées dans le mâle et filiformes dans la femelle.

On doit la découverte de cette Polia à M. le docteur Rambur qui l'a figurée et décrite le premier, dans les Annales de la Société entomologique de France. Elle se trouve dans toute la Corse. Sa chenille dont nous donnerons la des-

cription et la figure dans notre Iconographie des chenilles, vit sur l'*asphodelus microcarpus*. On la trouve facilement sur cette plante dans les mois de février, mars et avril, et l'insecte parfait se montre en septembre et octobre de la même année.



XCVII. POLIA DE CANTENER.

POLIA CANTENERI. (Pl. 25, fig. 2.)

Polia canteneri. *Duponchel.* Revue entomologique par M. Silbermann, tom. 1, 1re livraison, pag. 37, pl. 3.

Noctua canteneri. *Hubner-Geyer.* tab. 174. fig. 824.

Envergure, 14 lignes.

Elle est de la taille de la *Dysodea*. Ses ailes supérieures sont en-dessus d'un gris-rougeâtre nébuleux, et traversées par deux lignes ondées brunes, dont l'extérieure est accompagnée d'une série de petits points blancs, placés sur les nervures. Dans l'intervalle qui sépare ces deux lignes, sont placées les deux taches ordinaires; la réniforme est à peine visible, tandis que l'orbiculaire est, au contraire, très-apparente et marquée au milieu d'un point noir. La frange, de la couleur du reste des ailes, est séparée du bord terminal par une rangée de points plus clairs, précédée d'une ligne dentelée noirâtre.

Les ailes inférieures en-dessus sont d'un brun-roussâtre, avec la base et une bande médiane plus pâles.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-rougeâtre luisant, avec une ligne arquée et un point discoïdal d'un brun pâle sur chacune d'elles.

Les antennes sont rousses; la tête et le corselet sont de la couleur des premières ailes et sablés de noir. L'abdomen participe de celle des ailes inférieures. Les pattes sont de la couleur du corps, et leur extrémité est annelée de brun.

Cette Polia a été figurée et décrite par nous, pour la première fois, dans le premier volume de la Revue entomologique de M. Silbermann, qui a paru en 1833, et ce n'est que postérieurement qu'elle a été également figurée dans l'ouvrage de Hubner, par M. Geyer son continuateur. On en doit la découverte à M. Cantener, à qui nous l'avons dédiée; il l'a trouvée en mai 1830, sur une colline plantée de lentisques et de chênes-liéges, dans les environs d'Hyères. Depuis, M. Rambur l'a rapportée de son voyage en Andalousie.



XCVIII. MISÉLIE PRÉCIEUSE.

MISELIA GEMMEA. Pl. 24, fig. 1.)

Miselia gemmea. *Treits.* tom. v. 1re part. pag. 393. n°. 4. Suppl. x. 2. 52.

Polia gemmea. *Boisd.* Ind. method. pag. 74.

Envergure, 16 lignes et demie.

Elle est intermédiaire entre la *Culta* et l'*Albimacula*, et se rapproche un peu plus de cette dernière. Ses premières ailes sont en-dessus d'un brun feuille-morte, avec les deux taches ordinaires d'un blanc-bleuâtre, et une troisième tache plus petite de la même couleur, placée sous l'orbiculaire. Entre ces deux dernières taches et la base, on voit deux raies blanches ondulées et bordées de noir, l'une rudimentaire et l'autre entière. Les mêmes ailes sont en outre traversées par deux lignes noires, dentelées, dont une sépare les deux taches ordinaires, et l'autre est placée en dehors de la réniforme, qu'elle embrasse dans sa partie supérieure. Cette dernière ligne est bordée de blanc, à ses deux extrémités. Une autre ligne blanche très-fine, dentelée, et accompagnée intérieurement de petites taches

noires sagittées, longe le bord terminal. La côte est d'un blanc-verdâtre et ponctuée de noir dans toute sa longueur. Enfin la frange, qui est brune et entrecoupée de blanc, est précédée d'une rangée de petites lunules noires.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un blanc légèrement roussâtre, avec leur bord postérieur largement teinté de noirâtre, un point discoïdal gris, et la frange blanchâtre et séparée du bord terminal par un liséré noir.

Le dessous des premières ailes est d'un gris-brun, qui s'éclaircit au milieu pour laisser apercevoir quelques vestiges des taches du dessus.

Le dessous des secondes ailes diffère très-peu du dessus.

La tête est brune, avec ses côtés et sa partie supérieure blancs. Le corselet est de la couleur des ailes supérieures, avec le collier d'une nuance plus claire et bordée de blanc-verdâtre, comme les épaulettes, L'abdomen participe de la couleur des ailes inférieures. Les antennes et les palpes sont bruns.

Cette espèce, non représentée dans Hubner qui paraît l'avoir prise pour une variété de la *Culta*, suivant M. Treitschke, se trouve dans la basse Autriche, ainsi que dans les environs de Salzbourg en Bavière. L'individu figuré nous a été communiqué par M. Alexandre Lefebvre.

XCIX. MISÉLIE DE CORSE.

MISELIA CORSICA. (Pl. 25, fig. 3.)

POLIA CORSICA. *Rambur.* Annales de la Soc. entom. de France, tom. I. pag. 279. pl. 9. fig. 3.

Envergure, 14 lignes.

ELLE est de la taille de la *Serena*, et présente absolument le même dessin que la *Dysodea;* mais elle est d'une autre couleur. Ses premières ailes sont en-dessus d'un gris foncé plus ou moins nuancé de vert-brunâtre. Elles sont traversées au milieu par une large bande d'un brun-verdâtre, limitée par deux lignes noires bordées de blanc. La première, en venant de la base, ou l'interne, est ondulée, la seconde ou l'externe est fortement sinuée et dentée en scie. Dans l'intervalle le plus large qui les sépare, c'est-à-dire dans la partie supérieure de la bande, sont placées les deux taches ordinaires; la réniforme est obscure dans son milieu et éclairée par du blanc sur ses bords; l'orbiculaire consiste en un cercle blanc. Entre ces deux taches, l'aile est traversée

par une troisième ligne noire dentée. Le rudiment d'une quatrième ligne noire, bordée de blanc, se remarque à la base; et à peu de distance du bord terminal, on voit une cinquième ligne anguleuse qui se compose de plusieurs petites taches noires en fer de flèche, plus ou moins bien marquées. La frange est précédée d'une ligne de petits croissants noirs. Sa moitié externe est d'un gris-verdâtre, et l'autre moitié est blanchâtre et entrecoupée de gris.

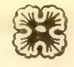
Les ailes inférieures sont d'un brun un peu roussâtre qui s'éclaircit vers la base, et leur milieu est traversé par une ligne sinueuse plus pâle. Leur frange est blanchâtre, et partagée dans toute sa longueur par une ligne grise.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-cendré luisant, et traversé vers le milieu par une raie commune d'un gris plus foncé, avec un point central de la même couleur aux inférieures seulement.

La tête et le corselet sont d'un gris-brun parsemé de poils blanchâtres. L'abdomen est de la couleur des secondes ailes, avec une houppe de poils sur chacun des trois premiers anneaux, la poitrine est blanchâtre. Les pattes sont brunes et annelées de jaunâtre à leur extrémité. Les antennes sont d'un brun-roux, ciliées dans le mâle et filiformes dans la femelle. Du reste, les

deux sexes ne présentent aucune différence notable entre eux.

M. le docteur Rambur a trouvé cette espèce en Corse où elle est assez rare. Elle paraît dans le mois de mai. On la prend butinant le soir sur les fleurs du *silene inflata;* pendant le jour, elle se tient appliquée sur le tronc des arbres.



C. MAMESTRE DE LA SOUDE.

NOCTUA SODÆ. (Pl. 25, fig. 4.)

Noctua sodæ. *Rambur.* Notice sur plusieurs espèces de Lépidoptères nouveaux du midi de la France (extrait des Annales d'observation, mai 1829). *Hubner-Geyer.* tab. 179. fig. 852.

Mamestra sodæ. *Boisd.* Ind. method. Addenda, pag. 5. *Treits.* Suppl. x. 2. 68.

Envergure, 14 lignes.

Elle est à peu près de la taille de la *Chenopodii* à laquelle elle ressemble beaucoup, mais dont elle est très-distincte. Ses premières ailes sont en-dessus d'un gris cendré, et traversées par trois lignes sinueuses d'un gris plus clair et bordées de brun. La ligne postérieure forme dans son milieu un M comme dans toutes les espèces du même genre, mais ses angles sont moins prononcés que dans la *Chenopodii.* Les deux autres lignes sont légèrement ondulées. La tache réniforme est grande, d'un brun-bleuâtre, plus foncé dans sa partie inférieure. L'orbiculaire, de la couleur du fond, est très-petite et à



Delarue pinx. *Mlle Plée sc.*

1. Dianthécie Bleue (*Dianthœcia Cæsia*) ♀ 3. Polia de Corse (*Polia Corsica*) ♀
2. Polia de Canteneri (*Polia Canteneri*) ♂. 4. Mamestre de la Soude (*Mamestra Sodæ*) ♀
5. Mamestre Obscure (*Mamestra Furva*) ♂

peine visible. Sous cette dernière tache on en voit une troisième en forme de dé à coudre. La côte est brune et marquée dans toute sa longueur de plusieurs points blanchâtres. La frange, de la couleur du fond, est entrecoupée de gris-jaunâtre, et précédée d'une série de petites lunules noires.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un roussâtre clair, avec leur bord postérieur largement lavé de brun et la frange d'un blanc-jaunâtre. Leur centre est marqué d'un croissant brun, et leurs nervures sont de la même couleur.

Le dessous des quatre ailes est d'un roussâtre clair finement sablé de brun, avec deux lignes transverses et un point central brun sur chacune d'elles.

La tête et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures, l'abdomen participe de celle des inférieures. Les antennes sont ciliées dans le mâle et filiformes dans la femelle.

Cette espèce paraît à l'état parfait aux mêmes époques que la *Contribulis*, c'est-à-dire dans les mois de mai, juillet et août, et sa chenille se nourrit aussi des mêmes plantes, c'est-à-dire des diverses espèces de *soudes* et d'*anserines* qui croissent sur les bords de la Méditerranée. La découverte en est due à M. le docteur Rambur.

CI. MAMESTRE OBSCURE.

MAMESTRA FURVA. (Pl. 25, fig. 5.)

Noctua furva. *Wien. Verz. Illig. Gotze. Hubn.* tab. 87. fig. 407. (fœm.)

Mamestra furva. *Treits.* tom. 5. 2e part. pag. 154. n. 10. *Boisd.* Ind. method. pag. 78.

Envergure, 15 à 16 lignes.

Elle tient le milieu entre la *Brassicæ* et la *Persicariæ*. Ses ailes supérieures sont en-dessus d'un brun foncé varié de roux, avec trois raies transversales d'un blanc-jaunâtre, disposées comme dans les deux espèces précitées : les deux premières, en venant de la base, sont ondulées, et la troisième, qui longe le bord terminal, est sinueuse et dentée. Entre les deux premières sont placées les deux taches ordinaires qui sont bien marquées. La réniforme est d'un blanc-roussâtre ou jaunâtre, et l'orbiculaire est indiquée par un cercle de la même couleur, déprimé latéralement. On voit en outre le rudiment d'une quatrième ligne près de la base. La côte est marquée de plusieurs points blanchâtres dans toute

sa longueur, et la frange, de la couleur du fond, est entrecoupée de jaunâtre.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un blanc-jaunâtre ou roussâtre, avec une large bande marginale brunâtre et un petit arc central de la même couleur.

Le dessous des quatre ailes est d'un roussâtre pâle, avec leur extrémité brunâtre, deux raies transverses, et un croissant discoïdal de la même couleur sur chacune d'elles.

La tête et le corselet sont d'un brun foncé varié de roux. L'abdomen est d'un roussâtre clair, ainsi que les pattes, dont l'extrémité est annelée de brun. Les antennes sont brunes.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne présentent aucune différence notable.

Cette espèce, dont la chenille ne paraît pas encore avoir été observée, se trouve en Autriche et dans plusieurs parties de l'Allemagne. L'insecte parfait se montre en juillet et août.



CII. POLIA CEINTURE JAUNATRE.

POLIA LUTEOCINCTA. (Pl. 26, fig. 1.)

Polia luteocincta. *Rambur.* Annal. de la Soc. entom. de France. tom. 3. pag. 382. pl. 8. (1834).

Envergure, 14 lignes.

Elle est de la même taille que la *Dysodea* et lui ressemble beaucoup; mais elle en est cependant bien distincte: elle en diffère surtout par ses ailes supérieures plus étroites, et par la teinte du milieu de ces mêmes ailes qui est pâle, tandis que ce milieu est traversé chez l'autre par une bande brune. Elle se rapproche aussi beaucoup de la *Filigrama*, non-seulement par le dessin, mais encore parce que la femelle a le ventre court, muni d'un oviducte saillant.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un gris-blanchâtre varié de nuances brunes et de traits jaunes. Elles sont traversées par trois lignes principales noirâtres; on en aperçoit une quatrième à la base, qui n'atteint pas le bord postérieur et qui est entourée de quelques marques jaunes. La plus interne des trois lignes est

sinueuse, dentée, placée obliquement, bordée intérieurement d'un liséré blanchâtre; celle du milieu est également sinueuse, dentée en scie, avec les dents très-aiguës et prolongées extérieurement. Cette ligne est ici moins sinueuse et se rapproche moins de la précédente, postérieurement, que chez la *Dysodea;* elle est bordée extérieurement d'un liséré blanchâtre qui est traversé par l'extrémité des dents; l'espace entre ces deux lignes est d'un gris-blanchâtre, nuancé de brun, surtout autour de la tache réniforme, au-dessous de laquelle on aperçoit les rudiments d'une ligne en zigzag. Cette tache est limitée par une ligne brune et bordée intérieurement de jaune, mais seulement dans ses parties latérales; il en est de même pour la tache orbiculaire, qui est ici presque carrée et dont les bords antérieurs et postérieurs sont à peine écrits; après elle vient un petit trait jaune qui s'unit presque à son côté interne.

La ligne externe ou *fulgurale* est sinueuse, dentée, et présente dans son milieu, d'une manière un peu obscure, la forme de la lettre M; cette ligne, un peu plus distincte que chez la *Dysodea*, est ombrée de brun et bordée de jaune intérieurement, tandis que dans l'autre elle l'est extérieurement.

Le bord terminal est marqué d'une série de

petits triangles noirâtres, souvent réunis entre eux par un mince liséré de cette couleur. La côte est marquée de traits noirs et de points blanchâtres, comme dans les espèces voisines. Les franges sont divisées dans toute leur longueur par une ligne brune sinueuse ; la portion interne est d'un jaune-roussâtre, l'externe blanchâtre; elles sont en outre entrecoupées de brun.

Les ailes inférieures sont d'un brun foncé à la marge postérieure, brunâtres vers la base; elles offrent dans leur milieu les rudiments d'une ligne transverse, et postérieurement une ligne blanchâtre longitudinale, interrompue, peu apparente; la frange est divisée par une ligne brune, la portion interne est d'un jaune-roux et l'externe blanchâtre.

Le dessous des ailes supérieures est brunâtre, avec le bord externe plus foncé, quelques vestiges des lignes du dessus et un croissant discoïdal brun. Celui des ailes inférieures est d'un blanc-grisâtre dans les deux tiers internes, avec le tiers externe brun, et un croissant de la même couleur dans le milieu. Les franges sont à peu près comme en-dessus.

La tête et le corselet sont de la couleur des premières ailes. L'abdomen est d'un gris-jaunâtre ou roussâtre. On aperçoit derrière la tête deux petites marques jaunes. Les antennes du

mâle sont un peu plus ciliées que chez la *Dysodea;* les palpes sont blanchâtres, noirs à la base; le dessous du corps est d'un gris-blanchâtre, et les pattes ont les tarses annelés de blanchâtre et de brun. Le ventre de la femelle se termine par un oviducte saillant.

Cette espèce a été prise pour la première fois dans les environs de Lyon par M. Rambur; depuis elle a été trouvée dans les environs de Montpellier par M. Germain. Elle paraît en juin et juillet.



CIII. POLIA PIERRE PONCE.

POLIA PUMICOSA. (Pl. 26, fig. 2.)

Noctua pumicosa. *Hubner-Geyer*. tab. 167. fig. 787. (mas.) 788. (fœm.)

Polia pumicosa. *Treits*. Suppl. x. 2. 55.

Envergure, 15 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un blanc sale, parsemé d'atomes gris, avec les deux tiers de leur longueur lavés de jaune clair, à partir de leur base. Elles sont traversées au milieu par deux lignes sinueuses et ondulées, d'un gris-brun. Ces deux lignes, très-écartées l'une de l'autre dans leur partie supérieure, sont au contraire très-rapprochées dans leur partie inférieure, et dans l'intervalle le plus large qui les sépare sont placées les deux taches ordinaires qui ressortent en jaune clair sur un fond gris; mais leurs contours étant mal arrêtés, leur forme se distingue à peine. Un peu avant le bord terminal, l'aile est traversée par une troisième ligne flexueuse et dentée, blanchâtre et fortement ombrée de gris-brun du côté interne, et l'on

aperçoit, près de la base, les rudiments d'une quatrième ligne ondulée. La côte est ponctuée de gris-brun dans toute sa longueur. Enfin la frange, blanchâtre et entrecoupée de gris, est festonnée et précédée d'une série de petits points noirâtres. Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris-brun qui s'éclaircit vers la base, avec la frange blanche.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-blanchâtre luisant, avec leur extrémité saupoudrée de brun.

La tête et le corselet sont d'un blanc-jaunâtre sablé de gris. L'abdomen participe de la couleur des ailes inférieures. Les antennes sont grises.

Cette nouvelle *Polia* a été découverte en Sicile par Dahl. Elle est encore peu répandue dans les collections. L'individu figuré nous a été communiqué par M. Donzel.



CIV. POLIA GRACIEUSE.

POLIA VENUSTA. (Pl. 26, fig. 3.)

POLIA VENUSTA. *Boisd.* Ind. method. Errata et addenda. pag. 4 (1829).

NOCTUA ARGILLACEAGO? *Hubn.* tab. 148. fig. 682 et 683.

Envergure, 15 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un jaune d'ocre vif, et traversées au milieu par une bande noirâtre très-rétrécie dans sa partie inférieure, et dont la partie la plus large est occupée par les deux taches ordinaires de la couleur du fond. Cette bande est bordée des deux côtés par une ligne ondulée noirâtre, et placée entre deux autres bandes d'un rouge-brun ou ferrugineux, dont l'externe est fortement dentée du côté qui regarde le bord terminal. Cette même bande est séparée de celle du milieu par une ligne de petits points d'un jaune clair placés sur les dentelures de cette dernière. Le bord terminal est lavé de gris, et la frange, qui est légèrement festonnée, est d'un jaune uni. Le dessous

des mêmes ailes est d'un blanc-roux luisant, avec leur pourtour jaunâtre et le disque noirâtre.

Les secondes ailes sont en-dessus comme en-dessous d'un blanc luisant, y compris la frange, laquelle est séparée du bord par une ligne ondulée grise.

La tête est jaune. Le corselet est varié de jaune et de rougeâtre, avec quelques atomes noirs sur le bord des épaulettes et du collier. L'abdomen est d'un gris-roussâtre. Les antennes sont de la couleur de la tête et légèrement ciliées.

Cette belle espèce paraît être la même que celle qui est figurée dans l'ouvrage de Hubner sous le nom d'*Argillaceago;* cependant, n'en étant pas bien certain, nous lui avons conservé le nom de *Venusta*, sous lequel M. Boisduval l'a décrite dans son Index methodicus, d'après un individu qui lui fut communiqué en 1829 par M. le comte de Saporta, d'autant mieux que la terminaison du nom donné par Hubner ferait croire qu'elle appartient au genre *Xanthia*, tandis qu'elle ne peut être placée ailleurs que parmi les *Polia*.

Elle se trouve dans le midi de la France, principalement dans les environs d'Aix et de Montpellier.

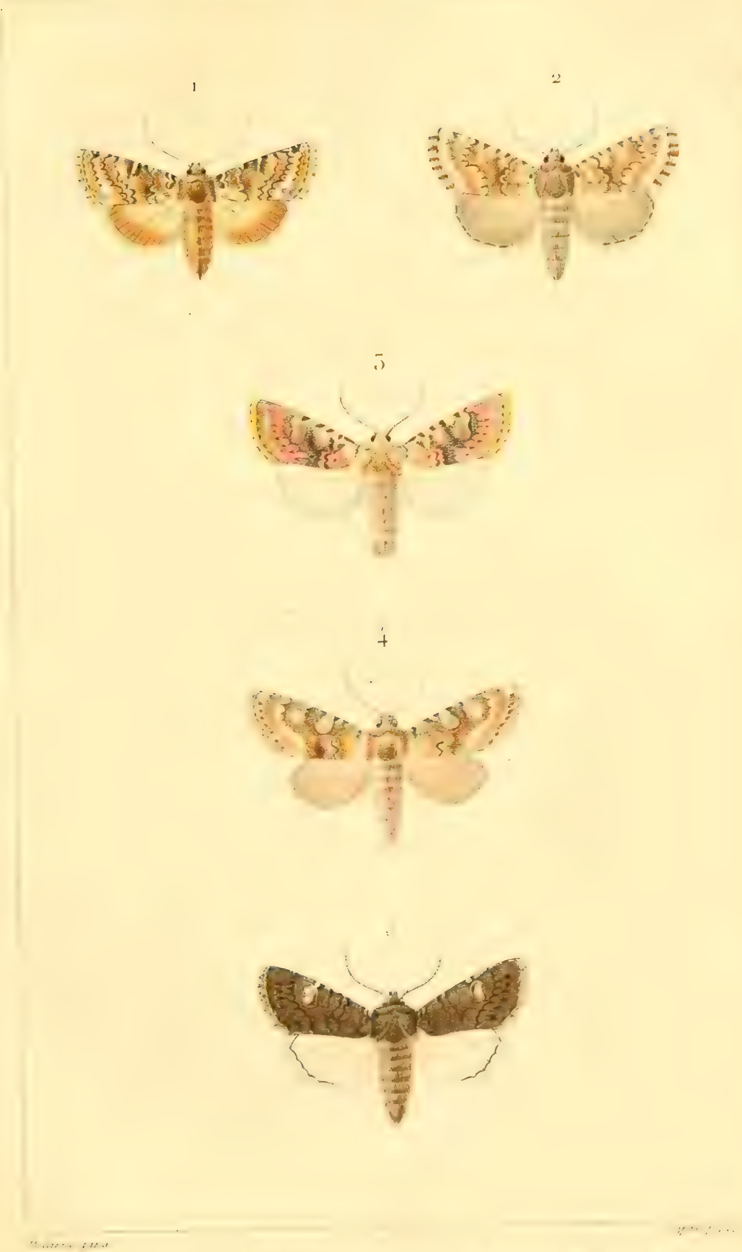


CV. POLIA DOUTEUSE.

POLIA DUBIA. *Mihi.* (Pl. 26, fig. 4.)

Envergure, 17 lignes et demie.

Cette *Polia* ressemble à plusieurs de ses congénères, sans pouvoir cependant être rapportée à aucune d'elles; ce qui me fait croire qu'elle forme une espèce distincte que j'ai appelée *Dubia*. Ses premières ailes sont en-dessus d'un gris cendré, avec une bande médiane d'un gris plus foncé, limitée par deux lignes noirâtres, dont l'interne est ondulée et l'externe sinueuse et finement dentelée. La partie supérieure ou la plus large de cette bande est occupée par les deux taches ordinaires, dont l'orbiculaire est grise, avec un point plus foncé dans le milieu, et la réniforme blanche. Depuis cette même bande jusqu'au corselet, l'aile est lavée de jaunâtre dans sa partie inférieure, et l'on voit, à sa base, un rudiment de ligne blanchâtre bordée de noirâtre des deux côtés. L'extrémité de l'aile est traversée par une rangée de petites lunules d'un gris-brun, surmontées chacune d'une tache



1 Polia Ceinture jaunâtre (*Polia Luteocincta*) 3 Polia Gracieuse (*Venusta*)
2 id. Pierre ponce (*id. Pumicosa*) 4 id. Douteuse (*Dubia*)
5 Misélie Serpentine (*Miselia Serpentina*)

sagittée de la même couleur. La frange est blanchâtre, légèrement festonnée, et divisée dans sa longueur par deux lignes brunes ondulées.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris-clair uni, avec la frange blanchâtre.

Le dessous des quatre ailes est blanchâtre, avec le bord antérieur et l'extrémité des ailes supérieures lavés de gris-brun.

La tête et le corselet sont d'un gris-cendré, et l'abdomen de la même couleur, mais un peu plus claire. Les antennes sont d'un brun-roussâtre. Les pattes sont grises, avec les tarses annelés de noirâtre.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle nous est inconnue.

J'ai rapporté cette espèce de mon voyage en Provence en 1833. Elle m'a été donnée par M. le comte de Saporta, qui probablement l'aura prise dans les environs d'Aix.



CVI. MISÉLIE SERPENTINE.

MISELIA SERPENTINA. (pl. 26, fig. 5.)

Miselia serpentina. *Treits.* t. v. 1[re] part. p. 399. n. 6.

Envergure, 16 lignes et demie.

Les premières ailes sont en-dessus d'un brun-noir ou fuligineux, ayant un reflet légèrement verdâtre, avec la tache réniforme blanche et l'orbiculaire de la couleur du fond. Elles sont en outre traversées par plusieurs raies noires ondulées, indépendamment de celle qui longe le bord terminal et qui se compose d'une série de petites taches cunéiformes, dont quelques-unes sont bordées de blanc extérieurement. La côte est marquée dans toute sa longueur de sept à huit points blancs, dont celui du milieu placé, au-dessus de la tache réniforme, est plus gros que les autres. La frange est d'un gris-brun, festonnée et entrecoupée de blanc.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un blanc luisant, avec l'extrémité des nervures noirâtre, et la frange grise, précédée d'un liséré noir.

Le dessous es premières ailes est d'un gris-

blanchâtre, avec la côte et le sommet parsemés d'atomes bruns, et une éclaircie blanche correspondant à la tache réniforme du dessus.

Le dessous des secondes ailes est d'un blanc sale; avec un point discoïdal noirâtre et le bord antérieur parsemé d'atomes bruns.

La tête et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures. L'abdomen est blanchâtre à sa base et noirâtre dans le reste de sa longueur. Le dessous du corps est d'un gris-brun, ainsi que les pattes, qui sont entrecoupées de blanc. Les antennes, légèrement pectinées dans le mâle et filiformes dans la femelle, sont d'un brun-noir comme la tête.

Cette description concerne les deux sexes.

Cette belle espèce a un faux air de la *Mamestra Persicariæ;* mais en l'examinant avec attention, on voit qu'elle n'est pas du même genre, et que sa véritable place est entre la *Culta* et l'*Oleagina*, qui appartiennent toutes deux comme elle au genre *Miselia.*

On la trouve en Italie, en Istrie dans les environs de Trieste, et en Carniole dans les environs de Fiume. Ses premiers états ne sont pas connus.

L'individu figuré nous a été envoyé par M. Becker, naturaliste à Wiesbaden, que nous aurons plus d'une fois occasion de citer.

CVII. CARADRINE CONGÉNÈRE.

CARADRINA CONGENER. (Pl. 27, fig. 1.)

Noctua congener. *Hubn.* tab. 155. fig. 617. (fœm.)
Cymatophora congener. *Treits.* t. v. 1re part. pag. 106. n. 4. *Boisd.* Ind. method. pag. 59.
Orthosia congener. *Treits.* Suppl. x. pag. 264.

Envergure, 13 lignes.

Ses premières ailes sont en-dessus d'un gris cendré plus ou moins mélangé de ferrugineux, avec deux raies transverses d'un gris plus clair, entre lesquelles sont placées les deux taches ordinaires bordées finement de la même nuance que ces deux raies. La première raie en venant de la base, est ondulée; la seconde est légèrement arquée et longée extérieurement par une double série de petits points noirs. La partie inférieure de la tache réniforme est couverte par le commencement d'une bande étroite d'un gris-brun, qui descend jusqu'au milieu du bord interne. Une tache de la même couleur se trouve placée, sur le même bord, entre la bande dont nous venons de parler et l'origine de l'aile. L'ex-

trémité de chaque aile est en outre traversée, à peu de distance du bord terminal, par une ligne flexueuse d'un gris clair bien marqué. La frange, de la couleur du fond, est précédée d'une ligne d'un blanc-jaunâtre, suivie d'une rangée de petites lunules noires.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris cendré qui s'éclaircit vers leur base, avec une lunule discoïdale peu marquée. La frange est blanchâtre, et partagée dans sa longueur par une raie brune interrompue.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris luisant, parsemé d'atomes bruns dans leur partie antérieure. Les inférieures sont traversées par une ligne brune sinueuse, surmontée d'un petit croissant de la même couleur qui correspond à celui du dessus.

La tête et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures; et l'abdomen de celle des inférieures, avec son extrémité légèrement fauve. Les antennes et la spiri-trompe sont de cette dernière nuance.

M. Treitschke, qui avait d'abord mis cette espèce dans son genre *Cymatophora*, l'a rapportée ensuite dans son Supplément au genre *Orthosia;* mais elle n'appartient pas plus à l'un qu'à l'autre, suivant nous, et sa véritable place nous paraît être parmi les *Caradrines* à côté de l'*Iners*, dont

elle est trop voisine pour en être séparée, quelle que soit d'ailleurs la manière de vivre de sa chenille, qui ne nous est pas connue.

La *Congener* se trouve en Hongrie et dans les environs de Vienne. Elle se montre à l'état parfait dans le courant d'août.



CVIII. CARADRINE INERTE.

CARADRINA INERS. (Pl. 27, fig. 2.)

CARADRINA INERS. *Treits.* tom. v. 2e part. pag. 271. n. 13. *Boisd.* Ind. method. pag. 82.

Envergure, 1 pouce.

LES premières ailes sont en-dessus d'un gris-jaunâtre, avec deux raies très-fines et ondulées, d'un brun-noir, dont la première, en partant de la base, est à peine marquée, tandis que la seconde est très-prononcée en même temps qu'elle est longée extérieurement par une série de petits points noirs placés sur les nervures. Entre ces deux lignes on voit les deux taches ordinaires, dont les contours sont finement tracés en jaune clair. La frange, de la couleur du fond, est précédée d'une rangée de petites lunules noires.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un blanc sale, lavé de gris-brun, dans leur partie inférieure.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-blanchâtre luisant, avec une ligne transverse et un point discoïdal brun sur chacune d'elles.

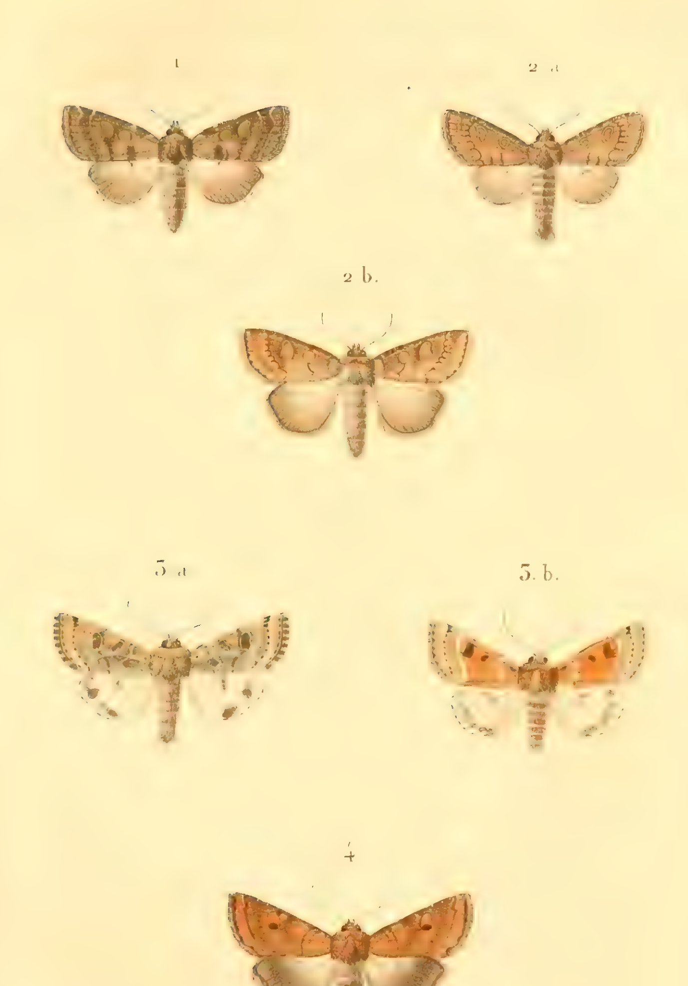
La tête, les antennes et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures, et l'abdomen de celle des inférieures.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle ne nous est pas connue.

Cette espèce, non figurée dans Hubner, se trouve au commencement d'août dans les montagnes des environs de Vienne.

Ses premiers états n'ont pas encore été observés.





Delarue pinx.

1 Caradrine Congenère (*Caradrina Congener* ♀)
2 a et b id. Incerte *id.* *Incerta* ♂ *et var.*
3 a b id. Sujette *id.* *Subjecta* ♂ *et* ♀
4 id. Lavée *id.* *Lota*

CIX. ORTHOSIE SUJETTE.

ORTHOSIA SUBJECTA. *Mihi.* (Pl. 27, fig. 3.)

Envergure, 14 lignes et demie.

Quelques entomologistes veulent que cette espèce ne soit qu'une variété de l'*Humilis;* mais je pense qu'ils sont dans l'erreur, attendu que toutes les *Humilis* que j'ai vues, et qui nous viennent d'Allemagne, ont constamment les ailes inférieures de la même nuance que les supérieures, tandis que celle dont il s'agit les a toujours d'un blanc sale ou légèrement jaunâtre, avec une lunule centrale noire, et une série marginale de taches de cette même couleur, plus ou moins bien marquées, suivant les individus. Quant à ses ailes supérieures, elles varient du gris au fauve, comme celles de la *Pistacina*, à laquelle il serait plus convenable de la rapporter qu'à l'*Humilis* qui ne varie pas pour le fond de la couleur, si l'on ne voulait avoir aucun égard au caractère constant que présentent ses ailes inférieures. Nous allons au reste en donner une description complète.

Les premières ailes sont en-dessus tantôt

fauves, tantôt d'un gris-jaunâtre plus ou moins sablé de brun, avec les nervures, le contour des deux taches ordinaires et deux lignes transverses d'un ton plus clair. De ces deux lignes, la première qui avoisine la base est ondulée, la seconde est légèrement arquée. Les deux taches ordinaires sont d'un brun-noir; la réniforme varie peu pour la taille d'un individu à l'autre, tandis que l'orbiculaire se réduit quelquefois à un simple point sur les individus fauves. Indépendamment des deux lignes dont nous venons de parler, on en voit une troisième à peu de distance du bord terminal; celle-ci est flexueuse et bordée intérieurement par une série de petits points noirs triangulaires. La frange, de la couleur du fond, est entrecoupée de brun sur les individus fauves, et de noirâtre sur les individus gris.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un blanc-luisant légèrement teinté de jaune, avec une lunule centrale noire et une série marginale de taches de la même couleur, plus ou moins bien marquées, suivant les individus, comme nous l'avons dit plus haut. Dans quelques-uns le fond est saupoudré de brun, et quelques-unes des nervures sont aussi de cette couleur. La frange est toujours blanchâtre, et précédée d'une ligne noire interrompue par les nervures.

Le dessous des premières ailes est tantôt d'un gris-brun, et tantôt d'un gris légèrement fauve, avec deux lignes transverses noirâtres et la répétition de la tache réniforme du dessus. Le dessous des secondes ailes est entièrement blanc, avec la même lunule discoïdale qu'en-dessus.

La tête, les antennes et le corselet sont toujours de la couleur des ailes supérieures, et l'abdomen et les pattes de celle des inférieures.

Cette description concerne les deux sexes.

On doit la découverte de cette espèce à M. Guenée de Châteaudun, qui la trouve abondamment, à ce qu'il paraît, dans les environs de cette ville. Nous l'avons appelée *Subjecta*, épithète, dont la signification est voisine de celle d'*Humilis*.



CX. ORTHOSIE LAVÉE.

ORTHOSIA LOTA. (Pl. 27, fig. 4.)

Bombyx lota. *Linn.* S. N. I. 2. 830. 70. Faun. suec. ed. 2. n. 1137. *Fabr.* Ent. syst. III. I. 454. 145. *Esper.* Schm. III. Th. tab. LVII. fig. I. S. 335. *Gotze.* Ent. Beytr. III. Th. 3. B. S. 32. n. 70.

Noctua lota. *Wien. Verz. Illig. Borkh. Vieweg. Lang, Verz. Hubn.* tab. 35. fig. 167. (mas.)

Phalæna lota. *Fuessly.* A. Mag. II. B. I. st. S. 9.

Noctuelle du griset. (N. hippophaes). *Devill.* Ent. linn. tom. II. pag. 250. n. 260.

Bombyx brisé. (B. lota). *Devill.* Ent. linn. tom. II. Pag. 178. n. 124.

La lavée. *Engram.* Pap. d'Europe. tom. VII. pl. CCLIX. fig. 400. pag. 5.

Noctua hippophaes. *Gotze.* Ent. Beytr. III. Th. 3. B. S. 252. n. 371. *Rossi* Faun. etrusc. mant. tom. II. pag. 28. n. 411. Sepp. underl. ins. nacht-vlind. II. Gez. I. Bende. tab. XXXVIII. fig. 1-7.

Clerck. Icon. tab. VIII. fig. I.

Degeer. tom. II. pag. 419. tab. VII. fig. 16.

Orthosia lota. *Treits.* tom. V. 2e part. pag. 212. n. 5.

Envergure, 15 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un gris-brun, plus ou moins mélangé de ferrugineux,

avec un gros point noir au centre, qui occupe la partie inférieure de la tache réniforme ; elles sont traversées en outre vers leur extrémité par une ligne brisée d'un rouge-brun et bordée de jaune clair. Les deux taches ordinaires finement bordées des mêmes couleurs, sont à peine visibles, surtout l'orbiculaire ; elles sont séparées par une ombre brune qui traverse le milieu de l'aile, et placées entre deux lignes ondulées grises, plus ou moins bien marquées, suivant les individus, et dont l'extérieure est accompagnée d'une série de petits points moitié noirs et moitié blancs. La frange, de la couleur du fond, est séparée du bord terminal par un liséré ondulé d'un jaune clair.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris-noirâtre qui s'éclaircit dans leur partie supérieure, avec la frange jaunâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-jaunâtre sablé de brun, avec deux raies ondulées transverses, et un point discoïdal, noirâtres sur chacune d'elles.

La tête, les antennes et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures, l'abdomen et les pattes participent de celle des inférieures.

Cette description concerne les deux sexes.

La chenille se trouve en mai sur le *saule à cinq étamines* (*salix pentandra*), et parvient à

l'état parfait en septembre. Nous en donnerons la description dans notre Iconographie des chenilles.

Cette espèce se trouve dans plusieurs contrées de l'Allemagne et de la France. Il paraît qu'elle n'est pas rare dans les environs de Châteaudun.

Nota. L'espèce que nous avons décrite et figurée dans le 6e volume de cet ouvrage sous le nom de *Lota* est la *Munda*, dont la synonymie doit être remplacée par celle qui suit, savoir :

Bombyx munda. *Fabr. Esper.*

Noctua munda. *Wien. Verz. Illig. Borkh. Vieweg. Gotze. Laspeyres. Hubn.* tab. 45. fig. 106. (mas.)

Noctua gemina. var. *Borkh.*

La proprette. *Engramelle.* tom. vii. pl. cclviii. fig. 396. pag. 1.

Le picoté (b. munda). *Devill.* Entom. linn. tom. ii. pag. 158. n. 79.

Orthosia munda. *Treits.* tom. v. 2e part. pag. 208. n. 3.



CXI. CÉRASTIDE TROMPEUSE.

CERASTIS DOLOSA. (Pl. 28, fig. 1.)

Noctua dolosa. *Hubn.* tab. 138. fig. 632. (fœm.)
Noctua cruda. *Hubn.* tab. 36. fig. 172. (fœm.).
Noctua veronicæ. *Hubn.* tab. 116. fig. 541. (mas.)
Noctua pulverea. *Hubn.* tab. 35. fig. 169.
La robuste. *Engram.* tom. viii. pl. 301. fig. 515 c. et fig. 516. a.
Cerastis dolosa. *Treits.* tom. v. 2e part. pag. 407. et Suppl. x. 2. 107. *Boisd.* Ind. method. pag. 86.

Envergure, 14 lignes et demie

Les premières ailes sont en-dessus d'un gris-brun, avec les nervures, les contours des deux taches ordinaires et deux lignes transverses ondulées, blanchâtres. Elles sont en outre traversées au milieu par une raie brunâtre qui couvre en partie la tache réniforme. Une bande d'un gris-clair longe le bord terminal. La frange, de la couleur du fond, est légèrement festonnée et entrecoupée de blanchâtre.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris-jaunâtre clair, avec leur extrémité longée par une bande d'un gris brun, et leur centre occupé

par un croissant de la même couleur, mais à peine marqué.

Le dessous des quatre ailes est d'un jaunâtre clair luisant parsemé d'atomes bruns, avec le centre des supérieures noirâtre.

La tête et le corselet sont de la couleur des premières ailes, et l'abdomen participe de celle des secondes. Les antennes et les pattes sont roussâtres.

Cette description concerne les deux sexes.

Cette espèce se trouve en octobre dans les environs de Vienne en Autriche, et d'Ocbude en Hongrie.

Ses premiers états ne sont pas connus.





Delarue pinx.

1. Cérastide Trompeuse (*Cerastis Dolosa.*)
2. a, b. Orthosie de l'Yeuse (*Orthosia Ilicis.*)
3. Caradrine Lente (*Caradrina Lenta.*)
4. id. de Duponchel (*id. Duponchelii.*)
5. Caradrine de Germain (*Caradrina Germainii.*)

CXII. ORTHOSIE DE L'YEUSE.

ORTHOSIA ILICIS. (Pl. 28, fig. 2.)

Orthosia ilicis. *Boisd.* Ind. method. (errata et addenda) pag. 5.

Envergure, 14 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus, tantôt d'un gris-roussâtre, tantôt couleur café au lait, avec le même dessin que chez la *Lævis*, mais beaucoup moins marqué et souvent entièrement oblitéré, à l'exception d'une petite tache brune qui occupe le bas de la réniforme, et qui subsiste toujours malgré l'oblitération du reste. On remarque en outre sur la plupart des individus, une ligne courbe de petits points noirs qui traverse l'aile entre la tache dont nous venons de parler et le bord terminal. La tache orbiculaire manque. La côte est marquée de plusieurs points bruns, et la frange de la couleur du fond, est ordinairement précédée d'une série de petits points noirs.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris

plus ou moins lavé de noirâtre, avec la frange plus pâle.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris clair parsemé d'atomes bruns, avec une ligne transverse et un point central, bruns, sur chacune d'elles.

La tête et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures, et l'abdomen de celle des inférieures. Les pattes sont brunes, avec les tarses annelés de blanchâtre. Les antennes sont fortement ciliées dans le mâle, et filiformes dans la femelle.

Cette description concerne les deux sexes.

Cette Orthosie se trouve en Provence. On en doit la découverte à M. le comte de Saporta, qui l'a obtenue d'une chenille qui vit sur le *chêne vert* (*quercus ilex*), et qui, d'après la description qu'en donne M. Boisduval dans son Index méthodique, serait entièrement brune, avec la tête noire. Nous ignorons l'époque de son apparition.



CXIII. CARADRINE LENTE.

CARADRINA LENTA. (Pl. 28, fig. 3.)

Caradrina lenta. *Treits.* tom. v. 2e part. pag. 257. n. 6. tom. vi. pag. 407. Suppl. x. 2. 83. *Boisd.* Ind. meth. pag. 81.

Noctua lenta. *Hubn.* tab. 174. fig. 825. (mas.)

Envergure, 14 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un gris-cendré luisant, et traversées au milieu par une bandelette sinueuse d'un brun-noirâtre, contre laquelle s'appuie extérieurement la tache réniforme qui est très-petite et de la même couleur que cette bande. L'orbiculaire est encore plus petite et manque quelquefois totalement comme dans l'individu figuré. Les mêmes ailes sont, en outre, traversées par trois lignes fines ondulées noirâtres, dont une rudimentaire près de la base, et à peu de distance du bord terminal par une ligne brisée, blanchâtre, ombrée de roussâtre du côté interne. La frange d'un gris-brun est précédée d'un liséré blanchâtre festonné.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris

légèrement roussâtre, avec leur extrémité lavée de brun et un point discoïdal noirâtre.

Le dessous des premières ailes est d'un gris-noirâtre luisant, avec la côte plus claire et saupoudrée de brun. Celui des secondes ailes est d'un gris-roussâtre parsemé d'atomes bruns dans leur partie antérieure, avec un point central et une ligne transverse noirâtres.

La tête, les antennes et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures, et l'abdomen participe de celle des inférieures.

Cette description concerne les deux sexes.

Cette espèce, dont les premiers états ne sont pas connus, se trouve en Hongrie. Nous ignorons l'époque de son apparition.



CXIV. CARADRINE DE DUPONCHEL.

CARADRINA DUPONCHELII. (Pl. 28, fig. 4.)

Caradrina duponchelii. *Boisd.* Ind. method. n. 82.
Caradrina ayre. *Freyer.*

Envergure, 1 pouce.

Les premières ailes sont en-dessus d'un jaunâtre pâle, et traversées au milieu par une large bande sinueuse d'une nuance un peu plus foncée. Cette bande est placée entre deux séries de petits points noirs qui en suivent les contours, et dans sa partie la plus large on aperçoit la tache réniforme très-étroite, et marquée elle-même d'un point noir dans sa partie inférieure. La tache orbiculaire est entièrement oblitérée. Les mêmes ailes sont traversées vers leur extrémité par une raie anguleuse d'un gris-jaunâtre, et la frange, de la couleur du fond, est entrecoupée de gris-brun.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris-roussâtre, avec la frange jaunâtre.

Le dessous des premières ailes est d'un gris-

brun luisant. Celui des secondes est d'un jaunâtre pâle, avec quelques atomes bruns dans leur partie antérieure, et une raie transverse de la même couleur à quelque distance de leur bord terminal.

La tête, les antennes et le corselet sont de la couleur des supérieures. L'abdomen participe de celle des inférieures, et il est terminé par une brosse de poils jaunâtres.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle nous est inconnue.

Cette espèce, à laquelle M. Boisduval a bien voulu donner mon nom, a été trouvée par moi en juin 1827, dans la propriété de M. Rippert près Beaugency.

Depuis, cette même espèce m'a été envoyée en communication par M. de Saint-Florent, qui l'a reçue d'Allemagne sous le nom d'*Ayre*, qui paraît lui avoir été imposé par M. Geyer, mais postérieurement à celui qui lui a été donné par M. Boisduval.



CXV. CARADRINE DE GERMAIN.

CARADRINA GERMAINII. *Mihi.* (Pl. 28, fig. 5.)

BRYOPHILA GERMAINII. *Duponchel.* Annal. de la Soc. ent. de France. tom. IV. 1er trim. 1835. pag. 193. pl. 4. fig. 2.

Envergure, 11 à 12 lignes et demie.

Les premières ailes sont en-dessus d'un brun foncé, et traversées par deux lignes flexueuses et ondulées noires, entre lesquelles sont placées les deux taches ordinaires qu'on aperçoit à peine : l'orbiculaire consiste en un petit cercle noirâtre ; la réniforme, dont les contours sont à peine arrêtés, est surchargée de quatre petits points, dont un blanc et trois fauves. L'extrémité des mêmes ailes est longée par deux rangées de petits points d'un fauve clair, dont ceux de la première rangée s'appuient du côté interne contre autant de petites taches noires cunéiformes. La seconde rangée précède immédiatement la frange qui est de la couleur du fond.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un blanc-jaunâtre luisant, avec leur extrémité lavée de gris-brun.

Le dessous des premières ailes est d'un gris luisant. Celui des secondes est de la couleur du dessus, avec leur extrémité et leur bord antérieur saupoudrés de gris-brun.

La tête et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures. L'abdomen participe de celle des inférieures. Les antennes sont roussâtres.

Cette espèce a été découverte dans les environs de Montpellier par M. Germain, marchand naturaliste qui habite cette ville. L'individu d'après lequel nous l'avons décrite pour la première fois dans le tom. IV des Annales de la Société entomologique de France, n'étant pas très-frais, nous l'avions rapportée mal à propos au genre *Bryophila*.



CXVI. ORTHOSIE DU PEUPLIER.

ORTHOSIA POPULETI (Pl. 29, fig. 1.)

Bombyx populeti. *Fabr.* Ent. syst. iii. 1. 476. 215.

Bombyx donasa. *Esper.* Schm. iv. Th. tab. lii. fig. 7. S. 264.

L'ambigue. *Engram.* Pap. d'Europe. tom. vii. pl. cclxii. fig. 413. b. pag 13.

L'inconstante. *Engr.* Pap. d'Europe. t. vii. pl. cclxiii. fig. 414. pag. 14.

Orthosia populeti. *Treits.* tom. v. 2e part. pag 221. n. 9. *Boisd.* Ind. method. pag. 80.

Envergure, 15 à 17 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un gris-rosé, et traversées vers le milieu par deux lignes d'un brun-violâtre, dont la plus rapprochée de la base est courbe et ondulée, et l'autre très-sinueuse et dentée en scie. Ces deux lignes tendent à se rapprocher vers les deux tiers de leur longueur, et s'écartent de nouveau avant d'arriver au bord interne. Dans l'intervalle le plus large

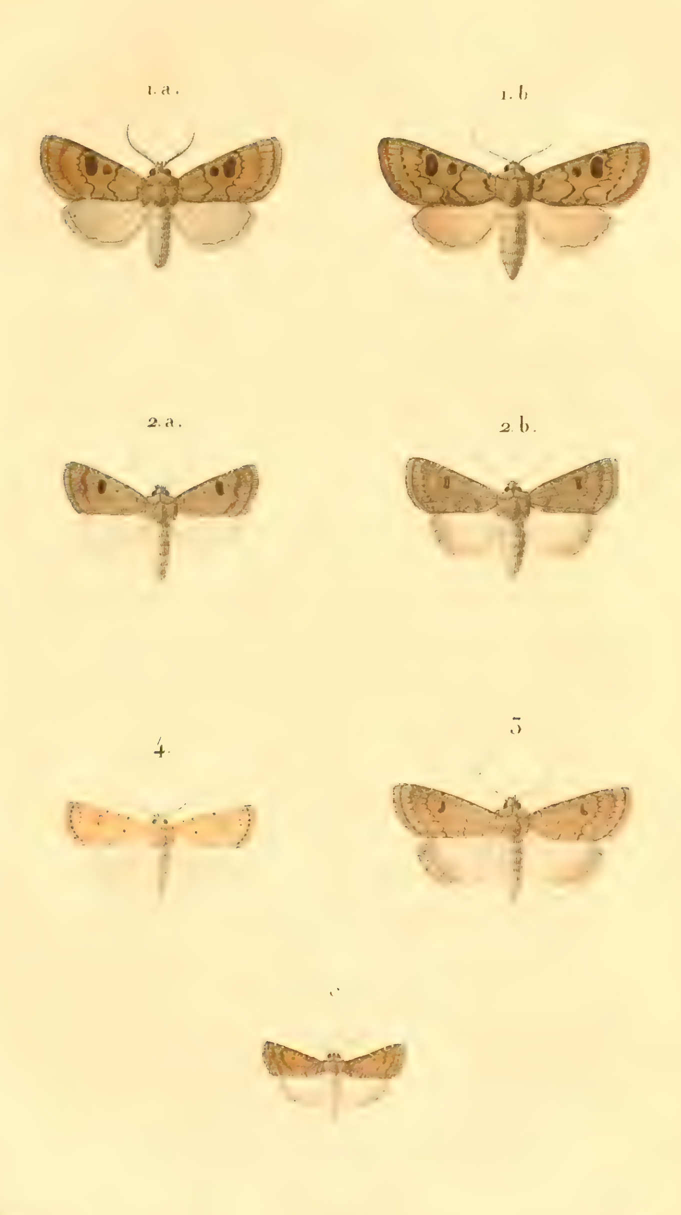
qui les sépare, on voit les deux taches ordinaires de forme très-régulières et finement bordées de jaunâtre. L'orbiculaire est de la couleur du fond, et la réniforme d'un gris-brun. On remarque en outre à la base les rudiments d'une troisième ligne violâtre, et, à peu de distance du bord terminal, une série flexueuse de petites taches brunes cunéiformes, bordées de jaune extérieurement. Enfin la frange est d'un gris-roussâtre, et précédée d'une ligne de petits points bruns à peine visibles.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris-roussâtre uniforme, plus ou moins foncé, avec la frange plus claire.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-rosé sablé de brun, traversé au milieu par une raie commune d'un gris plus foncé, avec une lunule centrale brune sur les ailes inférieures seulement.

La tête et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures, et l'abdomen participe de celle des inférieures. Les antennes sont rousses, pectinées dans le mâle et filiformes dans la femelle.

La chenille vit sur le *tremble* (*populus tremula*), et sur le *peuplier d'Italie* (*populus fastigiata*). Nous en donnerons la figure et la des-



Pierret pinx. *Mme Fugère sc.*

1 a, b. Orthosie du Peuplier (*Orthosia Populeti* ♂ ♀) 3. Caradrine Aspergée (*Caradrina Aspersa*)
2 a b. Caradrine de Kaden (*Caradrina Kadenii* ♂ ♀) 4 id. Fuscicorne (*id. Fuscicornis*)
5. Caradrine Pygmée (*Caradrina Pygmæa*)

cription dans notre Iconographie des chenilles.

L'insecte parfait éclôt en avril.

Nota. Quoique M. Boisduval indique cette espèce comme propre à l'Autriche, dans son Index méthodique, M. le docteur Rambur m'a assuré l'avoir prise plusieurs fois aux environs de Paris.



CXVII. CARADRINE DE KADEN.

CARADRINA KADENII. (Pl. 29. fig. 2.)

NOCTUA KADENII. *Kindermann. Treitschke.*

Envergure, 12 à 13 lignes.

LES premières ailes sont en-dessus d'un gris-ardoisé, et traversées, comme celles de la *Cubicularis,* par plusieurs lignes d'un gris plus foncé, mais presque toutes oblitérées, ou indiquées seulement par des points. La tache réniforme est bien marquée, étranglée, d'un brun-roussâtre, et bordée par une ligne de petits points jaunes ou fauves du côté extérieur. L'orbiculaire ne consiste qu'en un point brun cerné faiblement de fauve. La côte est marquée de plusieurs points bruns, dont deux plus gros et plus foncés que les autres. Entre la tache réniforme et le bord terminal, l'aile est traversée par une raie sinueuse roussâtre, bordée de jaune extérieurement. La frange est unie et de la couleur du fond.

Les secondes ailes en-dessus sont d'un blanc

sale, y compris la frange, qui est précédée d'une ligne de points bruns.

Le dessous des premières ailes est d'un gris-clair luisant, avec un point brun dans le milieu de la côte, et un croissant noirâtre discoïdal qui correspond à la tache réniforme du dessus.

Le dessous des secondes ailes est d'un blanc sale, avec le bord extérieur saupoudré de brun et un point central noirâtre.

La tête et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures, et l'abdomen de celle des inférieures, avec son extrémité roussâtre. Les antennes sont brunes, et les pattes blanchâtres, ainsi que la poitrine.

Cette description s'applique aux deux sexes, qui ne diffèrent que parce que la femelle est un peu plus grande, en même temps que sa tache réniforme est un peu moins foncée.

Cette espèce a été découverte, il y a plusieurs années, dans les environs de Bude en Hongrie, par M. Kindermann, qui l'a communiquée à M. Treitschke, et celui-ci l'a dédiée à M Kaden, entomologiste allemand. Depuis elle a été trouvée dans le midi de la France.



CXVIII. CARADRINE ASPERGÉE.

CARADRINA ASPERSA. (Pl. 29. fig. 3.)

Caradrina aspersa. *Rambur.* Annal. de la Soc. entom. de France. tom. III. 1834. pag. 385. pl. VIII. fig. 3.

Envergure, 14 lignes.

Elle est de la taille de la C. *Respersa* et lui ressemble beaucoup. Les premières ailes sont endessus d'un gris-roussâtre pâle, plus foncé à mesure qu'on approche du bord terminal; elles sont finement saupoudrées d'atomes brunâtres, et traversées par quatre lignes noirâtres, peu visibles et comme effacées, surtout les deux plus internes, dont on n'aperçoit que les rudiments, et qui commencent chacune par un point noir, bien marqué sur la côte ou bord antérieur. Ce bord, d'un roux un peu jaunâtre, offre un troisième point noir vis-à-vis de la tache réniforme. Celle-ci, de couleur noirâtre, est très-étroite et presqu'en forme de lunule. L'orbiculaire manque, ou bien elle est réduite à un point à peine visible.

La troisième ligne est flexueuse et finement dentelée, avec un petit point noir à la pointe de

chaque dentelure. L'intervalle qui sépare cette ligne de la quatrième est d'une nuance un peu plus foncée, qui le devient d'autant plus qu'on approche de cette dernière ; celle-ci est anguleuse, brune, et rendue plus apparente que les trois premières par une éclaircie jaunâtre qui la borde extérieurement. La frange, de la couleur du fond des ailes, est précédée d'une série de points noirs, et bordée intérieurement d'un liséré jaunâtre.

Les secondes ailes en-dessus sont blanchâtres, avec leur extrémité lavée de brun et la frange blanche.

Le dessous des ailes supérieures est d'un gris-jaunâtre, avec deux lignes transverses, et un croissant brun à peine marqué. Celui des ailes inférieures est blanchâtre, avec le bord antérieur et l'extrémité saupoudrés de brun, et un point central noir.

La tête et le corps sont d'un gris-roussâtre plus ou moins sablé d'atomes noirâtres, avec la poitrine et les pattes d'un blanc-jaunâtre. Les palpes sont aussi de cette couleur, avec une large tache noire à la face externe. Les antennes sont brunes.

Cette espèce a été découverte par M. Solier aux environs de Marseille, et figurée et décrite par M. Rambur dans les Annales de la Société entomologique de France.

CXIX. CARADRINE FUSCICORNE.

CARADRINA FUSCICORNIS. (Pl. 29, fig. 4.)

Caradrina fuscicornis. *Rambur*. Annales de la Société entomologique de France. tome 1, année 1832, page 286, planche IX, figure 5.

Envergure, 11 lignes et demie.

Sa taille est à peu près celle de la *Cubicularis*. Ses premières ailes sont en-dessus d'un gris plus ou moins clair, légèrement rosé. Elles sont traversées par trois lignes brunes extrêmement fines, et à peine marquées, surtout la plus externe. Ces trois lignes sont disposées de la même manière et ont le même mouvement que dans les espèces voisines. La tache réniforme est étroite, roussâtre dans son milieu, et finement cernée de brun-noir, avec quelques points blancs autour à peine visibles. L'orbiculaire ne consiste que dans un point brun. La côte est marquée de quatre gros points noirs bien distincts. D'autres points de la même couleur, mais plus petits, se voient sur la

surface de l'aile, savoir : un au milieu de la ligne qui est la plus près de la base, et trois sur celle qui avoisine le bord terminal. La frange, de la couleur du fond, est précédée d'une série de points noirs.

Les secondes ailes sont entièrement blanches sur leurs deux surfaces, y compris la frange qui est précédée d'un liséré brun.

Le dessous des premières ailes est également blanc, avec la côte lavée de jaunâtre, et une petite tache noirâtre qui lui est contiguë, et qui correspond presque à la tache réniforme du dessus.

La tête est blanchâtre, ainsi que l'extrémité des palpes dont le reste est noir. Le corselet est du même gris que les ailes supérieures, et l'abdomen est d'une nuance un peu plus claire, ainsi que les pattes dont les tibias sont marqués d'un point noir à leur origine. Enfin les antennes sont roussâtres.

Cette description, faite d'après un mâle, peut s'appliquer également à la femelle, qui n'en diffère que parce que les ailes inférieures sont lavées de roussâtre au bord postérieur.

La chenille, suivant M. Rambur qui a découvert cette espèce en Corse, se trouve en juillet sur la *scrofularia ramosissima*. Il en a donné une description très-détaillée dans les Annales

de la Société entomologique de France ; nous la réservons pour notre Iconographie des chenilles.

L'insecte parfait paraît deux fois, en mai et en septembre.



CXX. CARADRINE PYGMÉE.

CARADRINA PYGMÆA (Pl. 29, fig. 5.)

Caradrina pygmæa. *Rambur.* Ann. de la Société entomol. de France. tom. III. pag. 384. pl. VIII. fig. 2.

Envergure, 9 lignes.

Elle est un peu plus petite que l'*Exigua* à laquelle elle ressemble un peu.

Ses premières ailes ont leur bord terminal coupé carrément. Elles sont en-dessus d'un gris-roussâtre, et traversées par trois lignes d'un gris plus clair et ombrées de brun. Ces lignes à peine visibles décrivent plusieurs angles obtus, notamment les deux plus externes. Les deux taches ordinaires manquent, et leur place est occupée par une éclaircie rougeâtre, dont le centre est marqué d'un point brun. La côte est brune et marquée dans toute sa longueur d'un grand nombre de points d'un gris-roussâtre. La frange est de la couleur des ailes.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un blanc luisant, y compris la frange, avec les nervures brunes et un liséré de la même couleur.

Le dessous des ailes supérieures est d'un cendré-roussâtre. Celui des inférieures est blanchâtre, avec leur marge antérieure jaunâtre.

La tête et tout le corps sont de la couleur des premières ailes en-dessus, et un peu plus pâles en-dessous. Les antennes sont légèrement ciliées.

Cette espèce a été découverte dans les environs de Marseille par M. Solier, et figurée et décrite, pour la première fois, par M. Rambur dans les Annales de la Société entomologique de France.



CXXI. MAMESTRE ÉLOIGNÉE.

MAMESTRA ALIENA. (Pl. 30, fig. 1.)

Noctua aliena *Hubn.* tab. 94. fig. 441. (mas.)
Mamestra aliena. *Treits.* tom. v. 2e part. pag. 139. n. 5. *Boisd.* Ind. method. pag. 78.

Envergure, 18 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un gris blond, marbré de roussâtre, avec la côte plus claire. Elles sont traversées par trois lignes d'un gris-blanchâtre, bordées de brun des deux côtés. Les deux premières en venant de la base, sont ondulées, et la troisième est anguleuse : celle-ci placée à l'extrémité de l'aile, forme un M très-bien marqué dans le milieu de sa longueur, comme dans la *Suasa* et l'*Oleracea*, et cette lettre ressort d'autant mieux qu'elle est fortement ombrée de brun foncé. Les deux taches ordinaires, un peu plus claires que le fond, sont à peine distinctes, n'étant cernées de brun que dans une faible partie de leur contour, surtout la réniforme. Sous l'orbiculaire, on aperçoit une troi-

sième tache oblongue, roussâtre, et cernée de brun-noirâtre, laquelle s'appuie contre la première des trois lignes dont nous avons parlé plus haut. Un trait noirâtre horizontal part du milieu de la base de l'aile, et s'avance jusqu'à cette même ligne, comme dans la *Basilinea*. La frange est d'un gris-brun et finement entrecoupée de gris plus clair.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un jaunâtre clair, y compris la frange, avec leur extrémité lavée de brun-roussâtre, et les nervures de la même couleur.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-jaunâtre luisant, avec un petit croissant brun au centre de chacune d'elles.

La tête et le corselet sont d'un gris-roussâtre, avec le collier finement bordé de brun, et la partie latérale des épaulettes de la même couleur. L'abdomen est de la nuance des ailes inférieures.

Cette espèce, dont les premiers états ne sont pas connus, se trouve en Autriche et en Suisse, et paraît en juillet.

Nota. La noctuelle que nous avons décrite et figurée sous le nom d'*Aliena*, dans le tome VII, 1re partie de cet ouvrage, est l'*Infesta*, que nous avions confondue mal à propos avec celle dont il est ici question.

CXXII. HADÈNE DENT-BLANCHE.

HADENA LEUCODON. (Pl. 30, fig. 2.)

HADENA LEUCODON. *Eversmann.* Enumeratio lepidopterorum fluvium Volgam inter et montes Uralenses habitantium, auctore Eversmann, Casani, 1824, pag. 9.

Envergure, 16 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un gris-brun un peu olivâtre; elles sont traversées par deux lignes blanches, anguleuses, très-écartées à la côte et très-rapprochées au bord interne. Au milieu de l'intervalle le plus large, qui sépare ces deux lignes, sont placées les deux taches ordinaires qui se touchent par leur extrémité inférieure; elles sont blanches; la réniforme est irrégulière et ombrée de gris-brun à ses deux extrémités. L'orbiculaire est entièrement blanche et forme un ovale allongé dans le sens des nervures. Sous cette dernière tache, on en voit une troisième beaucoup plus petite, de la couleur du fond, elliptique et posée sur une éclaircie blanche. Entre la plus externe des deux lignes précitées, et le bord terminal, l'aile est traver-

sée par une troisième ligne blanche, interrompue dans le milieu de sa longueur par des traits blancs qui, combinés avec la couleur brune des nervures, forment la lettre M. Cette même ligne se termine à ses deux extrémités par deux taches blanchâtres, l'une à l'angle apical et l'autre à l'angle anal. Enfin la frange, de la couleur du fond, est entrecoupée de blanc.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un jaunâtre clair, avec une large bande marginale brune, et la frange blanche.

Le dessous des quatre ailes est d'un blanc-jaunâtre sablé de gris-brun, et traversé vers l'extrémité par deux lignes grises, avec un petit croissant discoïdal aux inférieures seulement.

La tête et le corselet sont variés de gris et de brun, et l'abdomen participe de la couleur des secondes ailes. Les antennes, la poitrine et les pattes sont blanchâtres.

Cette espèce a été découverte par M. Eversmann, dans la partie de la Russie méridionale qui est située entre le Volga et les monts Ourals.

L'individu figuré nous a été communiqué par M. Alexandre Lefebvre qui l'a reçu de M. Eversmann lui-même.



CXXIII. COSMIE ABREUVÉE.

COSMIA ABLUTA. (Pl. 30, fig. 3.)

Noctua abluta. *Hubn.* tab. 76. fig. 351. (fœm.)

Cosmia abluta. *Treits.* tom. v. 2e part. pag. 382. n. 2. *Boisd.* Ind. meth. pag. 85.

Envergure, 17 à 19 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un blanc-jaunâtre finement sablé de brun, avec un gros point central noirâtre placé entre deux lignes transverses brunes arquées et bordées de jaune clair. L'espace qui existe entre ces deux lignes est très-large, et le milieu en est traversé par une raie brunâtre à peine marquée, qui passe sur le point noirâtre dont nous venons de parler. Ce point occupe le bas de la tache réniforme, qui est très-légèrement indiquée. Quant à la tache orbiculaire, elle manque totalement. La frange est roussâtre intérieurement et jaunâtre extérieurement.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris-roussâtre, avec leur pourtour jaunâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un blanc-jaunâtre luisant, avec une ligne transverse et un croissant discoïdal gris sur chacune d'elles.

La tête, les antennes et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures, et l'abdomen et les pattes de celle des inférieures.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que parce que la femelle est plus grande, et ses ailes inférieures moins foncées que celles du mâle.

Cette espèce, encore peu répandue dans les collections, habite principalement la Hongrie, et se trouve aussi en Autriche, mais rarement et en petit nombre : elle paraît en août. Quant à sa chenille, on dit qu'on la trouve parvenue à toute sa taille vers la fin de mai, sur le *saule* et le *peuplier blanc*, qu'elle est rayée longitudinalement de vert et de jaune-soufre sur les côtés, avec de nombreux atomes blancs sur le dos, lesquels deviennent verdâtres et plus rares en s'éloignant de la ligne médiane ; mais ces renseignements sont peu certains, de l'aveu même de M. Treitschke, à qui nous les empruntons.





Delarue pinx. *Mme Egasse sc.*

1. Mamestre Eloignée (*Mamestra Aliena*) 3. Cosmie Abreuvée (*Cosmia Abluta*)
2. Hadène dent blanche (*Hadena Leucodon*) 4. Agrotis Obélisque (*Agrotis Obelisca*) var.
5. Orthosie de Daube (*Orthosia Daubei*)

CXXIV. AGROTIS OBÉLISQUE.

AGROTIS OBELISCA. VAR. (Pl. 30. fig. 4.)

NOCTUA OBELISCA. *Wien. Verz. Illig. Fuessly. Hubn.* tab. 26. fig. 123. (mas.)

BOMBYX MOLOTHINA. *Esper.* Schm. III. Th. tab. LXXXV. f. 1.

L'OBÉLISQUE. *Engram.* Pap. d'Europe. tom. VII. pl. 275. fig. 443. pag 57.

LA CENDRÉE. *Idem.* pl. 276. fig. 445. a. b. pag. 459.

AGROTIS OBELISCA. *Treits.* 1re part. tom. V. pag. 143. n. 9.

Envergure, 17 lignes et demie.

J'AVAIS pris d'abord cette Agrotis pour une espèce nouvelle, et sans savoir même à quel genre la rapporter; mais, après un examen attentif, et avoir consulté M. Guenée qui a fait une étude approfondie des NOCTUÉLIDES, je suis tombé d'accord avec lui que ce n'était pas autre chose qu'une variété très-remarquable de l'Agrotis *Obelisca*, chez laquelle la couleur noire du fond des ailes supérieures a tout envahi, ce qui n'empêche pas cependant d'en distinguer le dessin qui diffère très-peu de celui des individus ordinaires. D'après cela j'aurais pu me dispenser

de la donner dans ce Supplément, qui ne doit comprendre que des espèces et non des variétés; mais la planche où elle figure se trouvait terminée quand j'ai été fixé sur son compte. Au reste, cette figure ne sera pas inutile pour ceux qui possèdent dans leur collection la variété en question, ou qui pourront la posséder un jour.

Elle a été trouvée dans les environs d'Hyères par M. Meissonnier, qui a bien voulu m'en faire cadeau.



CXXV. ORTHOSIE DE DAUBE.

ORTHOSIA DAUBEI. *Mihi.* (Pl. 30, fig. 5.)

Envergure, 14 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un jaune-nankin, sablées de brun à leur base, et traversées par trois lignes sinueuses de cette dernière couleur. De ces trois lignes, les deux premières ne sont bien marquées que dans leur partie inférieure, et la troisième ne va pas au-delà du milieu de l'aile. Les mêmes ailes sont en outre traversées à leur extrémité par deux rangées de points bruns parallèles au bord terminal, dont la première n'arrive pas jusqu'au bord interne; l'autre, qui est entière, précède immédiatement la frange. Les deux taches ordinaires manquent totalement. La côte est marquée de quatre gros points bruns, dont les trois premiers correspondent aux lignes dont nous avons parlé plus haut. La frange est d'un jaune-brunâtre et légèrement festonnée.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris-brun, avec la frange d'un jaune pâle.

Le dessous des premières ailes est d'un jaune pâle luisant, avec leur centre lavé de brun, et la répétition des points qui précèdent la frange en-dessus, mais moins marqués. Le dessous des secondes ailes est également d'un jaune pâle luisant, parsemé de quelques atomes bruns, avec une ligne transverse et un croissant discoïdal de cette même couleur.

La tête et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures. L'abdomen est d'un jaune plus clair légèrement lavé de gris. La poitrine est d'un jaune pâle, et les pattes d'un jaune plus foncé. Les antennes, de la couleur de la tête, sont à peine ciliées.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle en diffère,

1° En ce que le fond de sa couleur est d'un gris noisette ;

2° En ce que les trois lignes des ailes supérieures sont presque entièrement oblitérées, du moins dans l'individu que nous avons sous les yeux ;

3° En ce qu'elle offre, en revanche, quelque vestige de la tache réniforme qui est cernée de jaune clair ;

Et 4° enfin, en ce que son abdomen, plus large

et plus aplati que celui du mâle, est aussi plus lavé de gris.

Nous avions d'abord pensé que cette Orthosie n'était qu'une variété accidentelle, soit de la *Pistacina*, soit de l'*Humilis*, soit de quelques autres espèces voisines; mais, d'après le grand nombre d'individus absolument semblables que nous avons vus, nous croyons pouvoir la considérer comme une espèce distincte. On en doit la découverte à M. Gustave Daube de Montpellier, à qui nous l'avons dédiée.

Autant qu'on peut en juger d'après une figure grossière, comme le sont la plupart de celles d'Esper, l'espèce dont il s'agit a beaucoup de rapport avec la *Serina* (1) de cet auteur, que M. Treitschke considère comme une variété de la *Pistacina*.

(1) Esper, tome IV, tab. CLVI. Noct. 77, fig. 1 et 2.



CXXVI. LEUCANIE ELYMI.

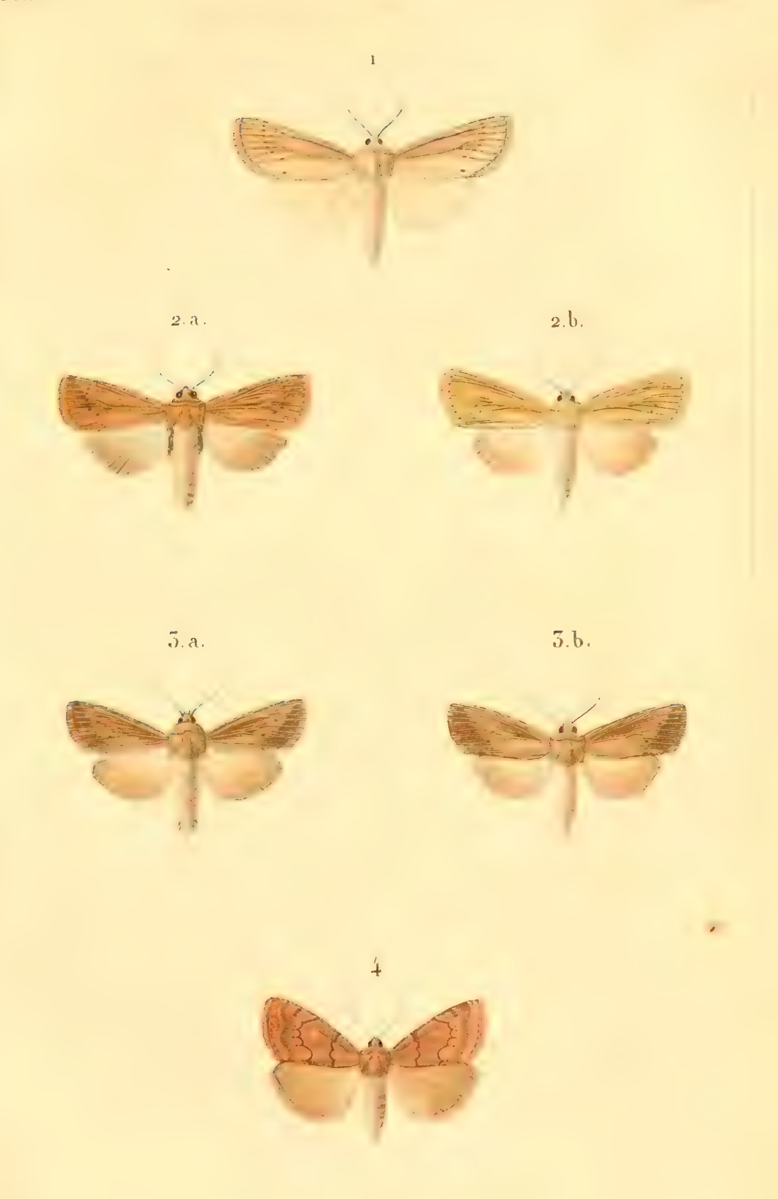
LEUCANIA ELYMI. (Pl. 31, fig. 1.)

Leucania elymi. *Treits.* tom. v. 2. 294. *Boisd.* Ind. method. pag. 83.

Envergure, 16 lignes.

Cette Leucanie a les ailes proportionnellement plus longues que les autres espèces du même genre. Les supérieures sont en-dessus d'un fauve clair, parsemé d'atomes roux à certaines places, avec l'extrémité des nervures brunes. Elles sont traversées en outre vers le tiers postérieur de leur longueur, par une rangée flexueuse de petits points noirâtres, placés sur les nervures. La frange est brune et entrecoupée de fauve clair. Le dessous des mêmes ailes ne diffère du dessus que par une nuance plus pâle, et par l'absence de la rangée de points dont nous venons de parler.

Les secondes ailes sont d'un blanc sale sur leurs deux surfaces, y compris la frange.



Delarue pinx. *Mme Eguasse-Plee sc.*

1. Leucanie Elymi (*Leucania Elymi*) 3.a,b. Leucanie Riveraine (*Leucania Riparia*)
2. a,b. id. Amnicole (id. *Amnicola*) 4.a,b. Anthophile Ténébreuse (*Anthophila Caliginosa*)

La tête et le corselet sont de la couleur des premières ailes, et l'abdomen de celle des secondes.

Cette description a été faite d'après un individu mâle qui nous a été envoyé par M. Alexandre Lefebvre, comme provenant de la collection de Franck, nommée, comme on sait, par Hubner; malheureusement il n'était pas très-frais.

Cette espèce, peu répandue dans les collections, se trouve en Prusse, sur les bords de la mer Baltique.



CXXVII. LEUCANIE AMNICOLE.

LEUCANIA AMNICOLA. (Pl. 31, fig. 2.)

Leucania amnicola. *Rambur.* Annales des scienc. d'obs. mai 1829. pl. 6. fig. 5; et Annales de la Société entomologique de France, tom. 1. pag. 289. pl. 9. fig. 2.

Envergure, 13 lignes et demie.

Cette espèce ressemble beaucoup à l'*Obsoleta.* Ses premières ailes sont en-dessus d'un jaune-roux et finement striées de brun, avec la nervure médiane plus épaisse et renflée en un point d'un blanc-jaunâtre, à l'endroit où elle se divise en trois rameaux. Cette nervure est plus ou moins ombrée de brun dans toute sa longueur. Les mêmes ailes sont en outre traversées, vers le tiers postérieur de leur largeur, par une rangée courbe de quatre ou cinq points noirs, qui manquent quelquefois tout à fait, et de leur sommet descend obliquement une raie blanchâtre, souvent à peine sensible. La frange est roussâtre, et précédée d'une ligne de très-petits points noirs.

Les secondes ailes ont la base et le bord antérieur d'un blanc-jaunâtre en-dessus; le reste est d'un brun-roussâtre assez foncé, excepté le bord interne qui est blanchâtre, ainsi que la frange.

Le dessous des quatre ailes est entièrement d'un blanc-jaunâtre très-brillant, et à reflets nacrés comme dans la *Lithargyrea*.

La tête et le corselet sont d'un gris-roussâtre, avec le collier marqué de trois lignes brunes. L'abdomen est d'un blanc-jaunâtre. Les pattes sont aussi de cette couleur, à l'exception de la face interne des cuisses qui est noirâtre.

Dans cette espèce, comme dans la *Riparia*, le mâle porte à la jonction du ventre avec la poitrine, une touffe de poils noirs qui en renferme une autre d'un blanc-jaunâtre ou couleur de paille. Du reste, les deux sexes se ressemblent.

Cette Leucanie diffère principalement de l'*Obsoleta*,

1° En ce que la ligne de points noirs qui traverse les premières ailes, lorsqu'elle existe, est moins courbe et presque droite ;

2° En ce que ses secondes ailes sont toujours plus lavées de brun, et manquent toujours de points noirs au centre ;

3° En ce que le dessous des quatre ailes est

chez elle d'un nacré très-brillant, tandis qu'il est à peine luisant chez l'*Obsoleta*.

Cette espèce, découverte par M. le docteur Rambur, se trouve dans les mêmes lieux et aux mêmes époques que la *Riparia ;* mais elle est plus rare.



CXXVIII. LEUCANIE RIVERAINE.

LEUCANIA RIPARIA. (Pl. 31, fig. 3.)

LEUCANIA RIPARIA. *Rambur.* Annales des Sc. d'observ. mai, 1829. pl. 6. fig. 3. et Annales de la Soc. entomolog. de France. tom. I. pag. 288. pl. 9. fig. 1. *Boisd.* Ind. method. *Errata* et *Addenda.* pag. 6.

Envergure, 14 lignes.

Elle est de la taille de *L. Album* à laquelle elle ressemble un peu. Ses premières ailes sont en-dessus d'un gris-brun, avec des stries très-fines d'un brun plus foncé, entre les nervures qui sont d'un blanc rosé. La nervure médiane et les deux nervules qui la terminent sont plus épaisses que les autres, et par cela même plus apparentes. La côte est blanchâtre, ainsi qu'une raie qui descend obliquement du sommet de l'aile. Celle-ci est traversée vers le tiers postérieur de sa longueur par une rangée courbe et interrompue de petits points noirs. La frange est grise.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris légèrement roussâtre, avec leur base et leur frange blanchâtres.

Le dessous des ailes supérieures est noirâtre, avec le côté et le bord postérieur d'un gris-clair, et un point noir au bord antérieur.

Le dessous des ailes inférieures est en grande partie d'un gris-noirâtre, avec le milieu et le bord interne blanchâtre, et une rangée transverse de points noirs, indépendamment d'un autre point isolé de la même couleur au centre de l'aile.

La tête et le corselet sont d'un gris-rosé, avec le collier marqué de trois lignes brunes. L'abdomen est du même gris avec son extrémité plus claire.

Cette description concerne principalement le mâle : la femelle en diffère en ce qu'elle est d'un gris plus pâle et généralement jaunâtre. Ce qui caractérise encore le premier sexe, c'est qu'il porte, à la jonction du ventre avec la poitrine, une touffe épaisse de poils noirâtres, au centre de laquelle se trouve un paquet serré de poils blancs.

Cette espèce a été découverte dans les environs de Montpellier par M. le docteur Rambur, qui l'a retrouvée depuis en Corse aux environs d'Ajaccio.

Elle vole en mai, août et septembre.



CXXIX. ANTHOPHILE TÉNÉBREUSE.

ANTHOPHILA CALIGINOSA. (Pl. 31, fig. 4.)

Noctua caliginosa. *Hubn.* tab. 100. fig. 474. (mas.)
Anthophila caliginosa. *Treits.* tom. 5. 3e part. pag. 286. n. 9. *Boisd.* Ind. method. pag. 102.

Envergure, 13 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un gris-vineux, et traversées par deux lignes brunes ondulées et bordées de blanc-bleuâtre. La première, placée à quelque distance de la base, est entièrement arquée; la seconde, qui traverse le milieu de l'aile, est sinueuse, et longée intérieurement par une rangée de petits points bruns placés sur les nervures. Dans la partie la plus large de l'intervalle qui sépare ces deux lignes, on aperçoit à peine une petite tache d'un gris clair qui tient lieu de la réniforme : l'orbiculaire manque entièrement. Chaque aile est en outre traversée à peu de distance du bord terminal par une raie brune, brisée en plusieurs angles et bordée de gris-noir entièrement. Enfin, la frange, qui est simple, est de la couleur du fond.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris

cendré uni, un peu luisant. Le dessous des quatre ailes est d'un gris clair, finement sablé de brun, avec un commencement de raie transverse au milieu des ailes inférieures.

La tête, les palpes, les antennes et le corselet sont de la couleur des premières ailes. L'abdomen et les pattes participent de celle des secondes ailes.

Cette description concerne les deux sexes.

Cette espèce, suivant M. Treitschke, est identique avec celle qu'Ochsenheimer a introduite comme nouvelle sous le nom d'*Infida* dans son projet de méthode ; mais il convient, ajoute-t-il, de lui laisser le nom de *Caliginosa* sous lequel Hubner l'a fait connaître le premier.

L'A. *Caliginosa*, dont les premiers états ne sont pas connus, vole en juin et juillet sur les fleurs des prairies dans les montagnes : elle n'est pas commune, et il est très-difficile de se la procurer fraîche. Je n'en possède qu'un mauvais tndividu que j'ai pris dans le midi de la France.

Nota. Cette espèce est déplacée dans le *G. anthophila*, et formera avec la *Caradrina palustris* de Treitschke un nouveau genre dans le tableau méthodique que nous donnerons à la fin de ce volume.

CXXX. LEUCANIE BATHYERGA.

LEUCANIA BATHYERGA (1). (Pl. 32, fig. 1.)

NONAGRIA BATHYERGA. *Freyer*. Neuere Beytrage zur Schmetterlingskund, etc. tom. 2. pag. 122. n. 293. tab. 170. fig. 1.

NONAGRIA VECTIS. *Curtis*. British. entom. pag. 459.

Envergure, 16 lignes et demie.

Les premières ailes sont en-dessus d'un jaune-paille un peu rosé, et parsemées d'atomes bruns à la base, le long de la côte et à l'extrémité, avec la frange d'une nuance plus claire que le fond. Chaque aile est en outre traversée, un peu au delà des deux tiers de sa longueur, par une ligne courbe ou flexueuse de trois points noirs, placés sur les nervures qui sont blanchâtres.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un blanc-roussâtre parsemé d'atomes bruns, avec leur milieu traversé par une ligne courbe de quatre points noirâtres placés sur les nervures, et la frange légèrement roussâtre.

(1) Ce nom qui dérive de Βαθυς, profond, et d'Εργον, travail, a été donné à cette espèce à cause de la manière de vivre de sa chenille, qui pénètre très-profondément dans la racine de la plante dont elle se nourrit.

Le dessous des quatre ailes est d'un blanc-sale luisant, avec une ligne de points noirs qui précèdent immédiatement la frange des ailes supérieures, et un point central noirâtre sur les inférieures.

La tête et le corselet sont entièrement de la couleur des premières ailes, et l'abdomen participe de celle des secondes. Les antennes, de la couleur de la tête, sont proportionnellement plus épaisses que celles des autres Leucanies, et assez fortement crénelées du côté interne.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle nous est inconnue.

La *Bathyerga* a été nommée ainsi par M. le conseiller de justice, Boie, résidant à Kiel, capitale du Holstein ; il en fit la découverte dans les environs de cette ville en 1834, et il résulte des renseignements qu'il a fournis sur cette Leucanie à M. Freyer d'Augsbourg, qui l'a décrite et figurée le premier, que sa chenille vit de la même manière, et dans les mêmes lieux que la *Straminea*, avec laquelle il paraît que les marchands naturalistes d'Allemagne la confondent quelquefois dans les envois qu'ils font aux amateurs. Cependant il est aisé de voir, en comparant les deux espèces, qu'elles sont très-différentes, et que les principaux caractères qui distinguent la *Bathyerga* de la *Straminea* sont d'avoir : 1° les

ailes supérieures plus longues et leur bord terminal coupé plus obliquement; 2° le corselet d'une couleur uniforme, et 3° enfin, une strie courbe et traversée de points noirs, sans point discoïdal sur les mêmes ailes. M. Riese de Francfort sur le Mein a trouvé aussi cette Leucanie dans les environs de cette ville : il en a élevé la chenille, et voici les détails qu'il a transmis à son sujet à M. Donzel qui s'est empressé de me les communiquer : « Elle a atteint son entière croissance du 15 juin au 15 juillet; elle vit dans les racines de l'*arundo Phragmites* et y pénètre quelquefois assez profondément. Elle est couleur de chair, avec la tête brune, en cœur; le ventre d'un blanc roussâtre, de façon qu'à la tête près, elle ressemble à celle de la *Nonagria Typhæ.*»

M. le docteur Boisduval est le seul à ma connaissance qui possède cette Leucanie à Paris. L'individu figuré nous a été communiqué par M. Donzel de Lyon.



CXXXI. LEUCANIE STRAMINÉE.

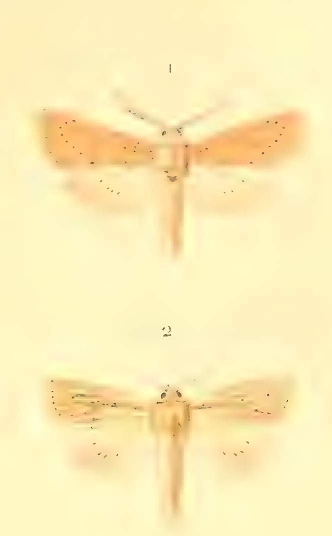
LEUCANIA STRAMINEA. (Pl. 32, fig. 2.)

Leucania straminea. *Treits.* tom. v. 2. 297. Suppl. x. 2. 89. *Boisd.* Ind. method. pag. 83.

Envergure, 15 lignes et demie.

Les premières ailes sont en-dessus couleur nankin, avec les nervures plus claires et une ombre brune qui part de la base, et longe le dessous de la nervure médiane. Elles sont en outre marquées, chacune, de trois points noirs formant le triangle, dont un au centre et les deux autres placés obliquement un peu au delà des deux tiers de leur longueur. Le bord costal est plus clair que le fond, et il en est de même du bord interne; mais celui-ci est parsemé de petits atomes noirs isolés. La frange, également plus claire que le fond, est unie et précédée d'une ligne de points noirs extrêmement fins, qui manque quelquefois.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un blanc sale, y compris la frange. Elles sont largement ombrées de brun dans le sens de leur longueur,





1 Leucanie Bathyerge. *Leucania Bathyerga*
2 id. Straminée *id* *Straminea*
3 a, b [illegible] du S[illegible] *id* *S[illegible]*
4 Nonagrie Flave *Nonagria Flava*
5 id. Méprisée *id* *Despecta*

et traversées au milieu par une rangée courbe de quatre points noirâtres, placés sur les nervures.

Le dessous des quatre ailes est d'un blanc luisant, avec le bord antérieur jaunâtre et finement pointillé de noir, et une petite tache discoïdale noirâtre sur chacune d'elles : cette tache est plus prononcée sur les ailes inférieures que sur les supérieures. La tête et les antennes sont de la couleur des premières ailes, ainsi que le corselet, dont le collier est traversé dans sa largeur par une ligne d'un gris-bleuâtre placée entre deux lignes blanches. L'abdomen est blanchâtre avec son extrémité jaunâtre.

Cette description concerne les deux sexes.

D'après les renseignements fournis à M. Treitschke par M. Hess de Darmstadt et M. Moritz de Hagen dans le Brandebourg, la chenille de la *Straminea* est couleur de cuir, avec une raie dorsale d'un gris-bleuâtre. On la trouve dans les marais qui bordent la mer ou les rivières. Elle se trouve cachée pendant le jour dans l'intérieur des tiges de roseau, et ne sort de sa retraite que le soir, pour se nourrir des feuilles de ces mêmes roseaux ou des autres plantes aquatiques qui se trouvent à sa portée. Lorsque l'hiver arrive, elle bouche par une opercule de soie l'entrée de la tige où elle est renfermée, et ce n'est qu'au mois de juin de l'année suivante

qu'elle s'y transforme en une chrysalide qui ressemble à celle de l'*Obsoleta*, excepté qu'elle est d'un brun plus clair. L'insecte parfait en sort au bout de quatre semaines.

La *Straminea* se trouve sur les bords de la mer Baltique, dans le Holstein et dans le Brandebourg, ainsi que sur les bords du Rhin. Elle est encore peu répandue dans les collections de France. Je n'en possède qu'un individu qui m'a été donné par M. le conseiller de justice Boie de Kiel, lors de son voyage à Paris en 1834.



CXXXII. LEUCANIE DU SCIRPE.

LEUCANIA SCIRPI. (Pl. 32, fig. 3. a. b.)

Leucania scirpi. Boisduval, dans sa Collection.

Envergure, 13 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un gris-jaunâtre qui paraît finement sablé de brun-noirâtre à la loupe, avec la côte un peu plus claire. Chacune d'elles est marquée au centre d'un point blanc en croissant, accompagné quelquefois d'un petit point noir du côté interne, et traversée, à égale distance du point blanc et du bord terminal, par une rangée de petits points noirs extrêmement fins, placés sur les nervures. La frange est un peu plus foncée que le fond.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un blanc sale luisant, y compris la frange, avec leur extrémité plus ou moins lavée de gris-brun.

Le dessous des quatre ailes est également d'un blanc sale luisant, avec le bord antérieur et le sommet de chacune d'elles saupoudré de brun.

La tête, les antennes et le corselet sont de la couleur des premières ailes. L'abdomen est d'un

gris-blanchâtre avec son extrémité jaunâtre ou roussâtre, surtout chez le mâle. La poitrine et les pattes sont roussâtres.

Cette description concerne les deux sexes.

Cette Leucanie, qui n'est décrite ni figurée dans aucun auteur, se trouve en Corse et dans le midi de la France, principalement dans les environs de Montpellier, d'où je l'ai reçue sous le nom de *Scirpi*, qui lui a été donnée par M. Boisduval, lors de sa découverte.



CXXXIII. NONAGRIE FLUIDE.

NONAGRIA FLUXA. (Pl. 32, fig. 4.

Noctua fluxa. *Hubn.* tab. 88. fig. 415. (fœm.)
Noctua fluxa. *Hubn.* tab. 106. fig. 496.
Nonagria fluxa. *Treits.* tom. v. 2e part. pag. 313. n. 6. n. 3. Suppl. x. 2 94. *Boisd.* Ind. method. pag. 83.

Envergure, 10 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus, tantôt d'un rougeâtre clair, comme dans l'individu figuré, tantôt d'un jaune-d'ocre pâle, et dans l'un et l'autre cas, avec les nervures brunes et des atomes bruns, le long de la côte et du bord terminal. Elles sont en outre traversées, vers leur extrémité, par une série courbe de points noirs très-fins, placés sur les nervures, mais souvent à peine marqués. La frange est de la couleur du fond.

Les secondes ailes sont en-dessus lavées de gris ou de noirâtre sur un fond blanc, avec la frange de cette dernière couleur.

Le dessous des quatre ailes est d'un blanc luisant, plus ou moins lavé de jaunâtre ou de roussâtre, avec des atomes bruns le long du bord costal.

La tête, les antennes et le corselet sont de la couleur des premières ailes, ainsi que les pattes. L'abdomen participe de celle des secondes.

Cette description concerne les deux sexes; seulement il paraîtrait que la couleur rougeâtre clair appartiendrait au mâle, et celle d'un jaune-d'ocre pâle à la femelle.

Il résulte des renseignements fournis par M. Moritz à M. Treitschke au sujet de cette espèce, que sa chenille vit dans les *carex* et le *poa aquatique*, où on la trouve en juin; elle se tient dans la partie la plus inférieure de la tige, un peu au-dessus de la racine. Elle diffère beaucoup des autres chenilles que l'on connaît du genre *Nonagrie*, en ce qu'elle est courte, plus grosse dans le milieu, raide et d'une consistance très-dure. Elle est d'un blanc sale, mais qui paraît couleur de chair sur le dos, à cause de deux raies dorsales rougeâtres peu distantes, qui se confondent et vont en s'effaçant. La tête, échancrée en cœur, est brune, avec de petites taches claires et une ligne bifurquée blanchâtre. L'écusson est jaune, bordé de brun antérieurement, avec une fossette de chaque côté, et une autre au milieu, traversée par une raie longitudinale, fine et plus claire. Il est en outre accompagné, des deux côtés, d'un petit point noir et d'un autre point plus grand d'un brun-jaune.

Les stigmates sont noirs et traversés par une ligne noirâtre interrompue à chacun d'eux. Sur le dos de chaque anneau sont placés quatre petits points noirs, cernés de blanchâtre et surmontés chacun d'un seul poil. Entre ces points on découvre, avec la loupe, des groupes isolés de raies longitudinales, courtes, parallèles, et d'une couleur plus claire. Le clapet de l'anus est d'un jaune-brun luisant, chagriné et terminé inférieurement par deux dents quelquefois noires, et vis-à-vis desquelles on voit quelques petites taches brunes. Les pattes écailleuses sont brunes et ponctuées de jaune. Chez beaucoup de ces chenilles, le clapet de l'anus est d'un jaune pâle, et dans ce cas les petites taches s'aperçoivent à peine. La tête de ces mêmes individus est jaune, avec la ligne bifurquée d'un brun foncé et marquée latéralement d'une tache oblique noire.

La métamorphose a lieu en juillet dans la partie supérieure de la tige et dans le voisinage des feuilles mortes du centre. La chrysalide est d'un brun-jaune luisant, et ayant la région dorsale, les articulations et les ouvertures des stigmates d'une couleur plus foncée, avec la pointe anale courte et obtuse. La sortie du papillon a lieu en août et septembre. Son développement se fait très-lentement et dure deux heures entières. A ces détails, M. Treitschke ajoute que

M. le pasteur Mussehl a trouvé une chrysalide de cette espèce dans le *typha latifolia*.

La véritable patrie de la *Fluxa* est la Poméranie, où elle vole en juillet et août, entre les roseaux. On la trouve aussi, mais rarement, en Autriche et en Franconie.



CXXXIV. NONAGRIE MÉPRISÉE.

NONAGRIA DESPECTA. (Pl. 32, fig. 5.)

Noctua despecta. *Hubn.* tab. 160. fig. 751 et 752.

Nonagria despecta. *Treits.* tom. v. 2e part. pag. 311. n. 2. *Boisd.* Ind. method. pag. 83.

Envergure, 10 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un gris-brun très-luisant, un peu roussâtre, avec le bord terminal et les nervures plus foncés, et une ombre brune dans le milieu. Elles sont traversées en outre, vers leur extrémité, par une rangée courbe de points noirs, très-fins, placés sur les nervures. La frange est de la couleur du fond.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris-brun un peu plus clair que les premières, avec la frange de la même couleur.

Le dessous des quatre ailes est du même gris que le dessus des secondes, avec un point discoïdal brun sur ces dernières.

La tête, les antennes et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures, et l'abdomen de celle des inférieures.

Cette description concerne les deux sexes.

Cette Nonagrie, dont la chenille n'est pas encore connue, se trouve en Poméranie où elle vole dans les marais parmi les roseaux, suivant M. Treitschke. M. le docteur Rambur en possède un individu qu'il a trouvé dans les environs de Montpellier.



CXXXV. NONAGRIE DES MARAIS.

NONAGRIA PALUDICOLA. (Pl. 33, fig. 1. a. b).

Noctua paludicola. *Hubn.* tab. 136. fig. 624. (fœm.) tab. 139. fig. 637. (mas.)

Noctua guttans. *Hubner.* tab. 137. fig. 628. (mas.) fig. 629. (fœm.)

Nonagria paludicola. *Treits.* tom. v. 2e part. pag. 321. n. 7. *Boisd.* Ind. method. pag. 83. *Guenée.* Ann. de la Soc. entom. de France. tom. 2. pag. 447-453. pl. xvi. fig. 1-4.

Envergure, mâle, 1 pouce; — femelle, 14 à 15 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un fauve testacé ou ferrugineux, et plus ou moins lavé de brun, avec leur milieu marqué d'un point blanc, cerné de noirâtre et souvent coupé en deux. Dans certains individus, surtout dans les mâles, ce point est placé entre deux lignes noirâtres formant un trapèze; mais ces lignes sont rarement bien écrites et presque toujours entièrement oblitérées. L'extrémité des nervures, près du bord terminal, est quelquefois pointillée de blanc. La frange est de la couleur du fond. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris-brun luisant, avec la côte et l'extrémité jaunâtres et pointillées de gris.

Les secondes ailes ont leur dessus d'un gris-

fauve avec leur frange jaunâtre. Leur dessous est d'un fauve clair luisant, plus ou moins saupoudré de gris, avec un point discoïdal noirâtre sur chacune d'elles.

La tête, les palpes, les antennes et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures, et l'abdomen de celle des inférieures. Les pattes sont d'un fauve plus ou moins clair comme la poitrine. L'abdomen de la femelle est très-long, terminé en pointe obtuse, comme dans toutes les espèces du même genre. Celui du mâle, de longueur ordinaire, se termine carrément par un bouquet de poils fauves.

La chenille vit dans l'intérieur des tiges du *roseau à balais* (*arundo phragmites*). M. Guenée, qui le premier en a publié une figure dans le 2e volume des Annales de la Société entomologique de France, en l'accompagnant d'une notice aussi détaillée qu'intéressante sur ses mœurs, la décrit de la manière suivante : « Elle est, dit-il, d'une « forme très-allongée, d'un blanc sale et par« semé de petits points brunâtres et légèrement « élevés, dont les plus apparents sont au nombre « de quatre par anneau et disposés, savoir : sur « les deuxième et troisième, en bande transver« sale, sur les sept suivants, en trapèze régulier, « et sur le onzième en carré parfait. Les premier « et douzième sont recouverts en partie par des

« plaques écailleuses, luisantes, d'un brun très-
« clair. Les pattes sont de la couleur du fond;
« mais les écailleuses ont les crochets et une ta-
« che bruns; les membraneuses ont la couronne
« noirâtre, et les anales participent de la nuance
« des plaques cornées. La tête est d'un brun-
« rouge luisant; les stigmates sont cerclés de
« noir, et l'on aperçoit sur le corps quelques
« poils rares qui partent des points bruns. La
« peau de cette chenille est si fine, qu'on aperçoit
« au travers, et principalement sur le dos, tous
« ses mouvements intérieurs. »

Après cette description, M. Guenée entre dans les plus grands détails sur la manière dont se comporte cette chenille pour subsister, depuis sa sortie de l'œuf jusqu'à sa transformation en chrysalide. Malheureusement ces détails ne sont pas susceptibles d'analyse, et nous les réservons d'ailleurs pour notre Iconographie des chenilles où c'est leur véritable place. Nous nous bornerons à dire ici que la chrysalide est très-allongée, d'un rouge-brun, avec la tête surmontée d'un bouton qui sert d'enveloppe aux palpes, et son extrémité postérieure armée de deux ou trois petites pointes. C'est ordinairement à la fin de juillet qu'on la trouve toute formée dans l'intérieur des roseaux, et l'insecte parfait en sort au bout de trois semaines.

Il paraît que la *Nonagria Paludicola* n'est pas rare dans les environs de Châteaudun ; c'est la seule partie de la France où elle ait été trouvée à ma connaissance.



CXXXVI. NONAGRIE DE LA CANNE.

NONAGRIA CANNÆ. (Pl. 33, fig. 2. a. b.)

Noctua algæ. *Esper.* Schmet. iv. Th. tab. cxl. Noct. 61. fig. 1. 2. S. 439. *Borkh.* Europ. Schmet. iv. Th. S. 721. n. 319.

Noctua arundinis. *Hubner.* tab. 83. fig. 386. (mas.) fig. 387. (fœm.)

Noctua nervosa. *Lang*, *Verz.* 2. Ausg. S. 142. n. 1030 et 1031.

La fauve. *Engram.* Pap. d'Europe. tom. vii. pl. ccxcvi. fig. 501.

Nonagria cannæ. *Treits.* tom. 5. 2e part. pag. 325. n. 9. *Boisd.* Ind. method. pag. 84.

Envergure, 15 à 17 lignes.

Les premieres ailes sont en-dessus tantôt d'un fauve-grisâtre et tantôt d'un fauve-rougeâtre, avec une seule série transverse de points noirs à peu de distance du bord terminal; elles sont marquées en outre au milieu d'une tache noirâtre souvent à peine visible. La frange est de la couleur du fond. Le dessous des mêmes ailes participe de la couleur du dessus, mais leur centre est largement lavé de noirâtre. Les secondes ailes sont en-dessus d'un brun-fauve ou

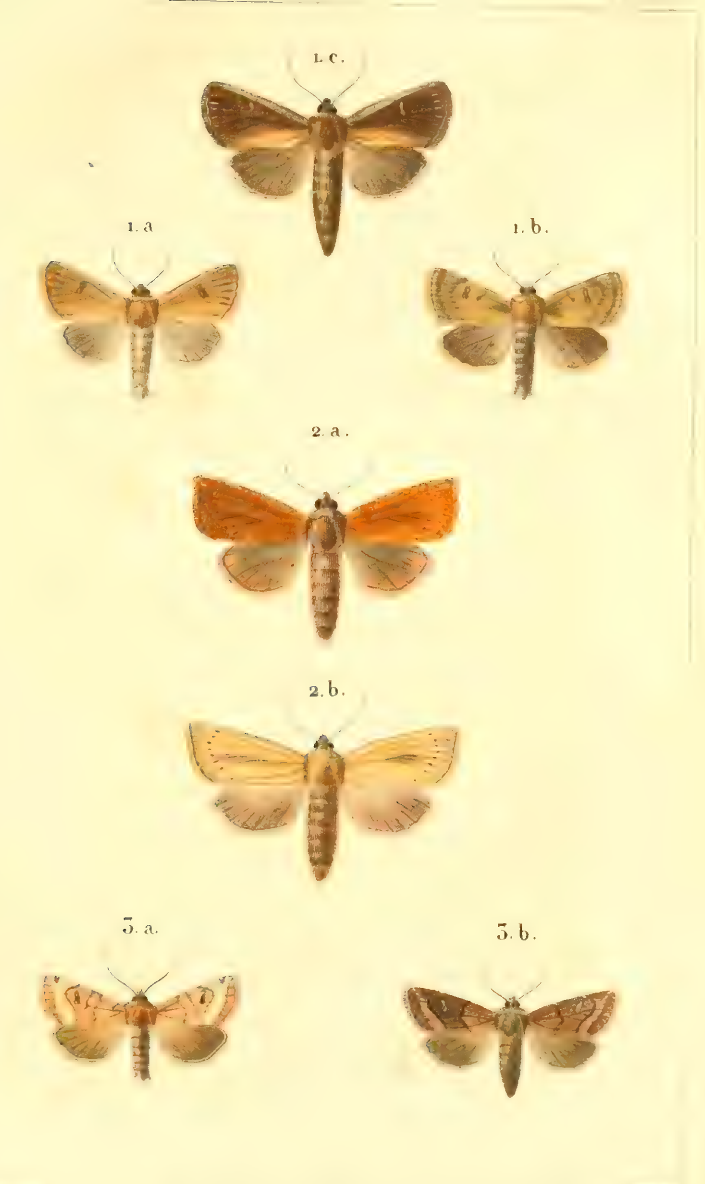
rougeâtre; leur dessous est d'une nuance plus claire, finement saupoudré de brun, avec une ligne transverse et un point discoïdal noirâtre sur chacune d'elles.

La tête, les antennes et le corselet sont de la couleur des premières ailes, et l'abdomen de celle des secondes. Les pattes participent de la couleur de la poitrine qui est d'un gris-fauve.

Cette description concerne les deux sexes.

Cette espèce a déjà été décrite et représentée dans le quatrième volume des Nocturnes de cet ouvrage, mais d'après un individu en si mauvais état qu'il est impossible de la reconnaître. Nous avons donc cru devoir en donner ici une nouvelle description et une nouvelle figure, sauf à renvoyer au volume précité pour la description de la chenille, afin de ne pas nous répéter : nous ajouterons seulement que la *Nonagrie* dont il s'agit ici n'est pas rare dans les environs de Darnay, département des Vosges, d'où elle nous a été envoyée plusieurs fois par M. Le Paige, souvent cité dans cet ouvrage.





Delarue pinx. *A. Pomme... sc.*

1. a-c. Nonagrie des Marais (*Nonagria Paludicola*) ♂ et ♀.
2. a, b. id. de la Canne (*id. Cannæ*) ♂ et ♀.
3. a, b. Mythimne Imbécille (*Mythimna Imbecilla*) ♂ et ♀.

CXXXVII. MYTHIMNE IMBÉCILE.

MYTHIMNA IMBECILLA. (Pl. 33, fig. 3. a. b.)

NOCTUA IMBECILLA. *Fabr.* Ent. syst. III. 2. 113. 340. *Hübn.* tab. 120. fig. 555. (mas.)

NOCTUA ALIENA. *Hubn.* tab. 84. fig. 394. (mas.)

MYTHIMNA DISPARILIS. *Ochsenh.* tom. IV. pag. 78.

MYTHIMNA IMBECILLA. *Treits.* tom. 5. 2e part. pag. 193. n. 7.

APAMEA IMBECILLA. *Treits.* Suppl. X. 2. 65.

Envergure, 1 pouce.

Mâle : Les premières ailes sont en-dessus d'un fauve-rougeâtre, avec deux lignes transverses d'un brun-ferrugineux qui partagent chacune d'elles à peu près en trois parties égales. La ligne la plus près de la base se compose de deux segments de cercle, dont la convexité est opposée à cette base. Le plus petit de ces segments est placé entre la côte et la nervure médiane, et le second part de cette nervure et se termine au bord interne. La deuxième ligne décrit une courbe parabolique. Dans le milieu de l'intervalle qui les sépare, on aperçoit la tache réniforme dont le côté externe seulement est bordé de blanc, et ce milieu est en outre traversé par une raie ferrugineuse courbe plus ou moins épaisse et

plus ou moins foncée, suivant les individus. La tache orbiculaire manque totalement. Le bord terminal est longé par une bande d'un brun-ferrugineux, et la frange participe de cette couleur.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un brun-rougeâtre uni, avec la frange plus claire.

Le dessous des quatre ailes est d'un fauve-rougeâtre, y compris la frange, avec une raie brune courbe qui traverse le milieu de chacune d'elles. Cette raie est plus ou moins marquée suivant les individus, et accompagnée quelquefois d'une seconde extérieurement.

La tête et le corselet sont d'un fauve-rougeâtre entremêlé de poils ferrugineux. L'abdomen est en-dessus de la couleur des secondes ailes, avec son extrémité rougeâtre. Le dessous du corps est fauve; les antennes et les pattes sont d'un fauve-rougeâtre.

Femelle : Elle offre le même dessin que le mâle; mais elle en diffère par sa couleur qui est d'un brun-ferrugineux foncé tant en-dessus qu'en-dessous, à l'exception d'une bande étroite qui avoisine le bord terminal des premières ailes et qui est d'un fauve clair. Le corps, les antennes et les pattes participent de la couleur des ailes. C'est sans doute cette dissemblance entre les deux sexes qui avait fait appeler cette espèce

Disparilis par Ochsenheimer; mais elle avait été nommée longtemps auparavant *Imbecilla* par Fabricius, et ce dernier nom a dû prévaloir comme plus ancien.

La chenille a été élevée de l'œuf par M. Stentz, qui en a envoyé la description suivante à M. Treitschke : sa longueur est d'environ un pouce, lorsqu'elle a atteint toute sa taille. Elle est cylindrique, et le fond de sa couleur d'un gris sale : une rangée de taches noirâtres ovales et contiguës règne tout le long du dos. Ces taches sont traversées par une ligne médiane blanchâtre, non visible sur les premiers anneaux. On voit en outre de chaque côté une raie d'un gris-noirâtre, coupée d'une manière nette dans sa partie supérieure, et partagée dans le milieu par une ligne irrégulière plus claire. Les stigmates sont noirs, et chacun d'eux est surmonté d'un point brillant de la même couleur. Le ventre est d'un jaune sale. La tête d'un gris-noirâtre, avec trois raies longitudinales blanchâtres, faiblement indiquées, et le corps garni de poils isolés d'un gris-jaune.

Cette chenille, qui se nourrit de diverses plantes basses, ne mange que pendant la nuit et se tient cachée pendant le jour. Elle se métamorphose dans la terre au commencement d'octobre sans former de coque, et ne donne son

papillon qu'en mai de l'année suivante. Sa chrysalide est d'un brun-rouge. Cette espèce reparait en août, et c'est de cette seconde génération que proviennent les chenilles dont les chrysalides passent l'hiver.

La *M. Imbecilla* se trouve dans les montagnes de la Styrie et de la Hongrie.

Nota. M. Treitschke, dans son Supplément, a retiré cette espèce du genre *Mythimna* pour la mettre dans le genre *Apamea*. Nous ne saurions approuver ce changement qui la sépare de la *Conigera*, avec laquelle elle a plus de rapports qu'avec aucune espèce d'*Apamea*. Au reste, ces deux genres ont besoin eux-mêmes d'être modifiés, et c'est ce que nous nous proposons de faire dans notre Catalogue méthodique des Nocturnes.



CXXXVIII. XYLINE DE ZINCKEN (1).

XYLINA ZINCKENII. (Pl. 34, fig. 1.)

Noctua lambda. *Fabr.* Ent. syst. III. 2. 106. 317. *Borkh.* Europ. Schm. IV. Theil. S. 340. n. 141. *Devill.* Ent. linn. tom. IV. pag. 495. n. 257.

Xylina zinckenii. *Treits.* tom. 5. 3e part. pag. 16. n. 5. Suppl. X. 2. 109. *Freyer.* Neuere beytr. L. Band. XI. Heft. 1. S. 121. tab. 63. fig. 3. *Boisd.* Ind. méth. pag. 87.

Envergure, 18 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un gris ardoisé, avec les contours des taches ordinaires, deux traits longitudinaux, dont un placé sous ces mêmes taches et un partant de la base, noirs et bordés de blanchâtre intérieurement. La raie fulgurale qui longe le bord terminal est également noire et bordée de blanchâtre du côté interne. La partie inférieure de la tache réniforme est faiblement lavée de rougeâtre, et l'intervalle qui sépare cette tache de l'orbiculaire est for-

(1) M. Zincken dit Sommer, à qui cette espèce a été dédiée, est auteur de plusieurs ouvrages en allemand sur les insectes, dont on peut voir les titres dans la Bibliographie entomologique de M. Percheron.

tement ombré de brun-noirâtre. La frange, de la couleur du fond, est légèrement entrecoupée de noirâtre. Le dessous des mêmes ailes est d'un brun-roussâtre et marqué de quatre petits points blanchâtres à l'extrémité de la côte.

Les secondes ailes sont d'un gris-roussâtre en-dessus, avec la frange plus claire; leur dessous est d'un blanc-roux, avec un point discoïdal brun et une ligne transverse de la même couleur souvent à peine marquée.

La tête est d'un gris ardoisé, ainsi que le corselet, dont le collier est finement bordé de noir. Les antennes sont grises en-dessus et roussâtres en-dessous, avec leur base blanche intérieurement. Les palpes sont moitié gris et moitié roussâtres, avec leur tige noire extérieurement. L'abdomen est d'un brun-roussâtre, comme les ailes inférieures. Les pattes participent de la couleur de la poitrine qui est mélangée de gris et de rougeâtre.

Cette description s'applique aux deux sexes.

L'espèce dont il s'agit ressemble tellement à la *Xyl. Conformis*, qu'on pourrait croire qu'elle n'en est qu'une variété locale : en effet, elle n'en diffère guère que parce qu'elle est un peu plus petite et que, chez elle, la couleur du fond des ailes supérieures est constamment d'un gris beaucoup plus clair et plus uniforme que chez sa con-

génère. Cependant tous les auteurs s'accordent à en faire une espèce distincte, et nous nous rangeons à leur avis, en attendant que sa chenille, qui n'est pas encore connue, vienne le détruire ou le confirmer.



CXXXIX. XYLINE PÉTRIFIÉE.

XYLINA PETRIFICATA. (Pl. 34, fig. 3.)

Noctua petrificata. *Wien. Verz. Illig. Borkh. Schrank. Vieweg. Gotze.*

Noctua lithoxylea. *Fabr.* Ent. syst. III. 2. 123. 372. *Illig.* N. Magaz. II. B. S. 91. n. 2. *Laspeyres.* Krit. Revis. S. 59.

Noctua umbrosa. *Esper.* Schm. IV. Th. tab. 133. noct. 54. fig. 5. 6. Tert. S. 413.

Noctua petrificosa. *Hubn.* tab. 49. fig. 239. (mas.)

Phal. socia. *Berl.* Magaz. III. B. 4. St. S. 418. n. 101. *Naturforscher.* IX. St. S. 142. n. 101. *Gotze.* Ent. Beytr. III. Th. 3. B. S. 202. n. 51.

Noct. du chêne (n. petrificata.) *Devillers.* Ent. linn. t. IV. pag. 492.

La tachée. *Engram.* Pap. d'Europe. tom. VI. pl. 250. fig. 371. pag. 152.

Xylina petrificata. *Treits.* tom. 5. 3e part. pag. 23. n. 8.

Envergure, 17 lignes et demie.

Les premières ailes sont en-dessus d'un roux clair, veiné et marbré de brun, sans lignes transverses bien apparentes, excepté le long du bord terminal où la raie fulgurale est remplacée par une rangée de taches brunes sagittées. Les deux taches ordinaires manquent totalement; mais l'on voit, au centre de chaque aile, un point noirâtre oblong, placé au milieu d'un

ovale non entièrement fermé, et dont le plus grand diamètre est dans le sens de la longueur de l'aile. Cet ovale est légèrement lavé de ferrugineux, et l'on voit au-dessous une ombre brunâtre circonscrite par des lignes noirâtres anguleuses. On voit en outre, par-ci par-là, des petits points bruns, placés deux par deux sur les nervures, plusieurs petits traits roussâtres, obliques le long de la côte, et une ligne brune qui part de la base et qui n'avance pas au delà du quart de la longueur de l'aile. Enfin la frange, qui est brune et légèrement dentelée, est précédée d'une rangée de taches roussâtres sagittées, placées entre les nervures.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris-blond, lavé de noirâtre dans leur partie inférieure. Elles sont traversées au milieu par une ligne flexueuse noirâtre, surmontée d'un point discoïdal de la même couleur.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-blond, lavé de rougeâtre le long du bord antérieur et à l'extrémité, et chacune d'elles est traversée au milieu par une ligne flexueuse noirâtre, avec un point discoïdal de la même couleur.

La tête et le corselet sont de la couleur des premières ailes. La pointe bifide et les côtés de celui-ci sont d'un roux-brun, et le collier est

finement bordé de brun-noir. L'abdomen participe de la couleur des secondes ailes, et offre une crête de poils bruns sur les deuxième et troisième anneaux seulement. Les antennes sont brunes et les pattes roussâtres.

La chenille, suivant M. Treitschke, est de forme cylindrique, couleur vert-pomme, avec trois raies blanches longitudinales, dont une dorsale et les deux autres latérales. La première est beaucoup plus large que les deux autres, et dans l'intervalle qui la sépare de celles-ci, sont placés, sur chaque anneau, plusieurs points blancs, dont deux plus gros que les autres. Les stigmates sont également blancs, mais bordés de noir. La tête est d'un vert brillant. On trouve cette chenille aux mois de mai et de juin sur le *chêne ordinaire* (*quercus robur*), le *tilleul* (*tilia europæa*), l'*orme* (*ulmus campestris*) et le *prunier* (*prunus domestica*). Elle se forme dans la terre un creux qu'elle tapisse de soie pour s'y changer en chrysalide, et le papillon paraît en août de la même année. Cependant quelques individus, plus tardifs, ne se développent qu'au printemps suivant.

Nota. L'espèce que nous avons décrite et figurée dans le tome VII de cet ouvrage (page 213, pl. 113, fig. 7), pour la *Petrificata*, est l'*Oculata*, espèce distincte, ainsi qu'on le verra dans l'article suivant, et en comparant les deux figures. Pour faciliter cette comparaison, nous avons cru devoir représenter de nouveau l'*Oculata* à côté de la *Petrificata*.

CXL. XYLINE OCULÉE.

XYLINA OCULATA. (Pl. 34. fig. 4.)

Xylina oculata. *Germar.* Faun. ins. europ. fasc. IX. tab. 18. *Treits.* Suppl. x. 2. 112.

Envergure, 18 lignes.

L'espèce dont il s'agit ayant été décrite, par erreur, sous le nom de *Petrificata* au lieu de l'être sous celui d'*Oculata* dans le tome VII de cet ouvrage, page 213, nous croyons inutile de la décrire ici de nouveau; mais nous ferons ressortir les principales différences qui la distinguent de la véritable *Petrificata*, que nous avons fait connaître dans l'article précédent.

1° Dans la *Pètrificata*, la couleur du fond des ailes supérieures en-dessus est d'un ton uniforme sur toute leur surface. Dans l'*Oculata*, cette couleur, à partir du milieu, est plus foncée, et le devient d'autant plus qu'elle s'approche davantage du bord interne;

2° Dans la *Petrificata*, les deux taches ordinaires sont entièrement oblitérées; dans l'*Oculata*, elles sont plus ou moins distinctes, suivant les individus, et l'on aperçoit, chez elle, près de

l'angle du bord interne, un petit trait blanchâtre ayant cette forme >, qui n'existe pas chez la première ;

3° On compte cinq à six crêtes de poils d'un brun-noirâtre très-prononcé sur l'abdomen de l'*Oculata*, tandis qu'il n'en existe que deux d'un brun-roux à peine visibles sur celui de la *Petrificata ;*

4° Enfin, le dessous des quatre ailes et le dessus des inférieures de la *Petrificata* sont toujours marqués d'une raie transverse, et d'un point discoïdal noirâtres. Les points discoïdaux seuls existent dans l'*Oculata*, et encore ne sont-ils visibles qu'en-dessous.

Pour les autres différences moins essentielles, nous renvoyons aux deux figures que nous avons placées à cet effet sur la même planche.

M. Zincken-Sommer est le premier, suivant M. Treitschke, qui ait séparé ces deux espèces, et c'est à M. Germar que l'on doit la première figure qui ait été donnée de l'*Oculata ;* mais elle est tellement mauvaise qu'il est impossible d'y rien reconnaître. Au reste, l'une et l'autre sont tellement voisines, qu'il faut la plus grande attention pour les distinguer. Toutes deux se trouvent en même temps et dans les mêmes lieux ; ce qui ferait supposer que l'une n'est qu'une variété constante de l'autre. L'éducation de leurs

chenilles peut seule résoudre la question. En attendant, nous les donnons comme espèces distinctes, à l'instar des Allemands. Nous ajouterons que l'*Oculata* est moins rare que la *Petrificata* aux environs de Paris.



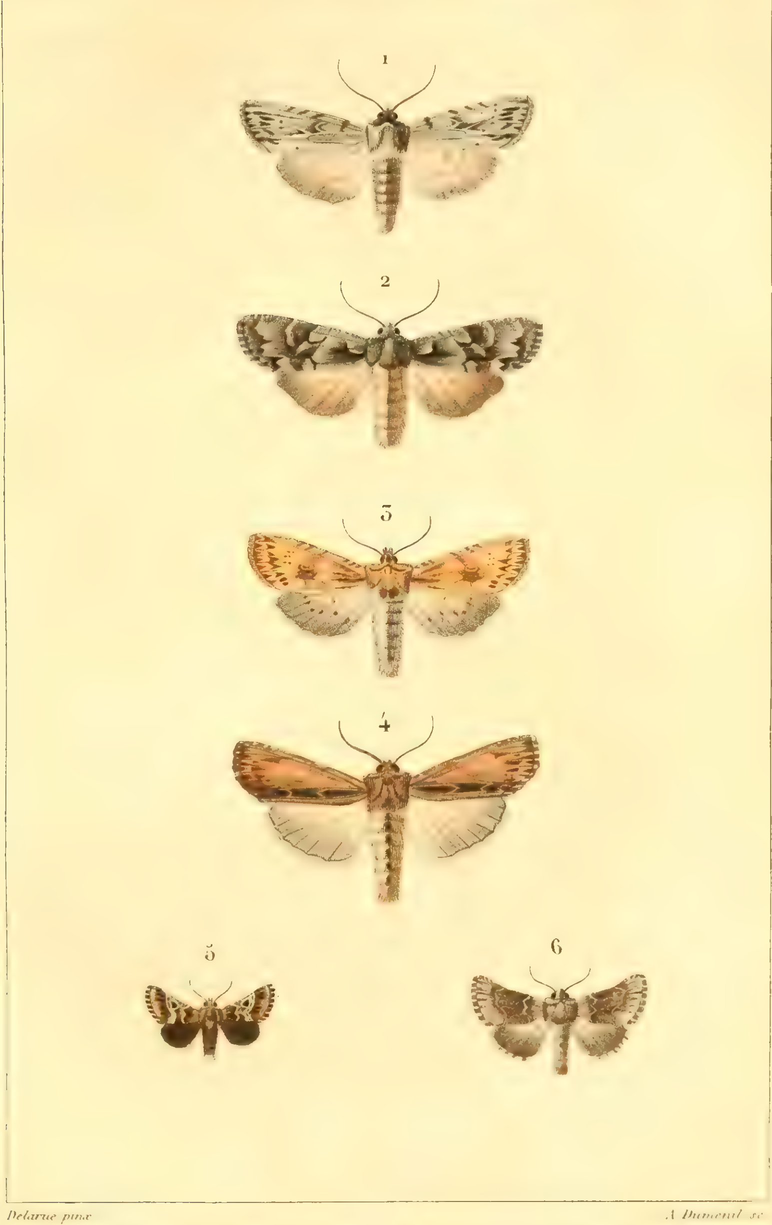
CXLI. CLÉOPHANE CYCLOPE.

CLEOPHANA CYCLOPEA. (Pl. 34. fig. 5.)

Cleophana cyclopea. *Graslin.* Notice sur une exploration entomologique en Andalousie, etc. Annales de la Société entomologique de France, année 1836, tome v, page 570, planche 17, B. fig. 7.

Envergure, 8 lignes.

Cette jolie espèce a la même coupe d'ailes que la *Cymbalariæ*, et ses ailes supérieures présentent à peu près le même dessin que celles de la *Dejeanii :* elles sont en-dessus d'un brun doré luisant, et traversées par deux lignes blanchâtres, lisérées de noir des deux côtés. La plus près de la base se compose de deux segments de cercle, dont la partie convexe regarde le bord extérieur; l'autre est sinueuse. Dans le milieu de l'intervalle qui sépare ces deux lignes, et contre la nervure costale, on voit une tache noire triangulaire, bordée de blanc, qui remplace la réniforme, et sous laquelle est placée une autre tache noirâtre de forme oblongue, et étranglée dans le milieu de sa longueur. L'orbiculaire manque totalement. L'espace qui existe



Delarue pinx *A. Dumenil sc.*

1. Xyline Pierre (*Xylina Lapidea*) var. *Sabinæ*
2. id. de Zincken (*Xylina Zinckenii*)
3. id. Pétrifiée (*Xylina Petrificata*)
4. Xyline Oculée (*Xylina Oculata*)
5. Cleophane Cyclope (*Cleophana Cyclopea*)
6. id. de la Chenorrhine (*id. Chænorrhini*)

entre la seconde ligne et le bord terminal est coupé par quatre ou cinq traits noirs allongés et placés sur les nervures. La frange est d'un brun-noir et entrecoupée de blanc régulièrement.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un noir-brun, avec la frange blanche.

Le dessous des premières ailes est gris, avec la frange comme en-dessus, et une large bande médiane blanche, dont le centre est occupé par un point noir qui correspond à la tache triangulaire du dessus. Le dessous des secondes ailes est presque noir, avec une grande tache blanche qui part du bord externe, et qui s'avance jusqu'au milieu de l'aile.

La tête est bifide et d'un gris-blanchâtre; cette couleur est aussi celle des palpes, qui sont longs et velus. Les antennes sont filiformes, d'un brun-noir intérieurement et blanchâtres extérieurement. Le corselet est d'un brun-noirâtre, mélangé de poils blancs, qui dessinent d'une manière assez confuse le collier et les épaulettes. L'abdomen est de la couleur des secondes ailes, et se termine par deux touffes de poils blanchâtres.

Cette description ne concerne que le mâle: la femelle nous est inconnue.

On doit la découverte de cette rare espèce à M. Graslin, qui l'a trouvée le 20 juin dans les montagnes d'Alfakar, à quelques lieues de Gre-

nade, lors du voyage qu'il fit en Andalousie, en 1835, avec M. le docteur Rambur, qui de son côté en a pris un second individu dans la même localité. Tous deux sont des mâles, et il leur a été impossible de rencontrer la femelle. Depuis, un troisième individu, également du sexe masculin, a été pris en Corse par M. Cantener, qui me l'a échangé contre d'autres espèces, et c'est celui que j'ai fait figurer. M. Graslin a donné la figure et la description du sien dans le sixième volume des Annales de la Société entomologique de France.



CXLII. CLÉOPHANE DE LA CHENORRHINE.

CLEOPHANA CHOENORRHINI. *Rambur.* (Pl. 34. fig. 6.)

Envergure, 10 lignes et demie.

Elle tient le milieu entre la *Dejeanii* et l'*Anarrhini*. Ses ailes supérieures sont en-dessus d'un gris-jaunâtre, et traversées au milieu par deux lignes blanches très-écartées et ombrées de brun-fauve luisant, ainsi que l'espace qui existe entre elles. La première, en venant de la base, est anguleuse, et la seconde fortement sinuée. Vers le haut de l'intervalle qui les sépare, on voit un petit croissant blanc qui remplace la tache réniforme, et, à côté, un petit trait de la même couleur qui tient lieu de l'orbiculaire. Le reste de la surface des mêmes ailes est coupé longitudinalement par des lignes moitié brunes et moitié blanches, qui corespondent aux nervures, et dont la partie blanche s'étend jusque sur la frange, de sorte que celle-ci est entrecoupée de blanc sur un fond gris.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris-brun luisant, avec leur base plus claire et leur frange entrecoupée de blanc.

Le dessous des premières ailes est d'un gris-brun uni. Celui des secondes est d'un blanc-jaunâtre, avec trois raies transverses brunes.

La tête et le corselet sont d'un gris-brun mélangé de poils fauves. L'abdomen participe de la couleur des secondes ailes. Les antennes sont d'un blanc-jaunâtre, ainsi que les pattes, qui sont entrecoupées de brun à leur extrémité.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle nous est inconnue.

Cette espèce nous a été communiquée par M. le docteur Rambur, qui l'a reçue du midi de la France, et lui a donné le nom de *Chœnorrhini*, à cause de sa ressemblance avec une autre espèce du même genre qui s'appelle *Anarrhini*. Ce sont deux noms génériques de plantes de la famille des antirrhinées.



CXLIII. XYLINE PIERRE.

XYLINA LAPIDEA. (Pl. 34, fig. 1. et pl. 35, fig. 5.)

Noctua lapidea. *Hubn.* tab. 82. fig. 382. (mas.)
Xylina lapidea. *Treits.* tom. 5. 3e part. pag. 19. n. 6.
Cucullia lapidea. *Treits.* Suppl. x. 2. 123.
Xylina sabinæ. *Treits.* Suppl. x. 2. 109.
Noctua sabinæ. *Hubn.* tab. 163. fig. 766, 767. (mas.) tab. 168. fig. 794. 795. (fœm.)
Xylina leautieri. *Boisd.* Ind. meth. addend. pag. 6.
Xylina leautieri. *Treits.* Suppl. x. 2. 110.

Envergure, 18 lignes.

C'est après avoir comparé attentivement plusieurs individus des Xylines, *Lapidea*, *Sabinæ* et *Leautieri*, que nous nous sommes convaincu que ces trois prétendues espèces n'en font qu'une, et que nous les réunissons ici en une seule sous le nom de *Lapidea*, parce que c'est celui sous lequel elle a été figurée pour la première fois par Hubner; depuis, Geyer, son continuateur, en a donné deux autres figures légèrement modifiées sous le nom de *Sabinæ* ♂ et ♀, pendant que de son côté M. Boisduval la décrivait comme nouvelle dans son Index méthodique, et l'appelait *Leautieri*, du nom de M. Leautier, qui le premier l'a

découverte en France. L'erreur commise à cet égard par M. Boisduval peut s'excuser, en ce que la *Lapidea* ne lui était connue que par la figure très-inexacte de Hubner, lorsqu'elle lui fut envoyée par M. Leautier pour être déterminée. Mais comment concevoir que M. Treitschke, qui le premier a décrit la *Lapidea*, d'après un individu obtenu de chenille par M. Dahl, n'ait pas reconnu l'identité de cette espèce avec celles qui lui ont été envoyées depuis sous les noms de *Sabinæ* et de *Leautieri*, et que non-seulement il ait fait de ces deux dernières, qui ne sont que nominales, deux espèces réelles, mais encore qu'il ait retiré la première du genre *Xylina*, pour la placer parmi les Cucullies dans son Supplément? Aussi ne pouvant supposer qu'un entomologiste aussi distingué ait pu se fourvoyer à ce point, doutions-nous encore qu'il se fût trompé, lorsque nous en avons eu la preuve par l'envoi que nous a fait M. de Saint-Florent de la *Lapidea* qu'il a reçue d'Allemagne, et dans laquelle nous avons reconnu, sans la moindre différence spécifique, la *Sabinæ* et la *Leautieri* que nous possédions dans notre collection.

La Xylina *Lapidea* est très-voisine de la *Rhizolitha*. Ses premières ailes sont en-dessus d'un gris cendré plus ou moins clair, avec les deux taches ordinaires à peine visibles, et souvent en-

tièrement oblitérées dans la plupart des individus. Lorsque, contre la coutume, la réniforme est bien marquée, il arrive quelquefois qu'elle est lavée d'un peu de roussâtre dans sa partie inférieure. Dans tous les cas, elle est séparée de l'orbiculaire par une raie oblique et anguleuse, plus ou moins noire, qui descend de la côte, et se trouve arrêtée par une ligne noire horizontale placée sur la nervure médiane. Deux autres raies noires qui partent également de la côte, et qui traversent l'aile en formant des zizgags plus ou moins bien écrits, s'aperçoivent entre la tache orbiculaire et le corselet. Chaque aile est en outre marquée, dans le sens de sa longueur, d'un grand nombre de petites lignes courtes, les unes grises, les autres noires. Parmi ces dernières, les plus remarquables sont : 1° celle qui part du milieu de la base, et qui tend à se réunir à celle qui est placée sous les deux taches ordinaires, et 2° celle qui longe le dessus de la nervure sous-médiane ; enfin on voit, vers l'extrémité de l'aile, une rangée transversale et sinueuse de petits traits noirs sagittés qui correspondent à d'autres petits traits noirs qui entrecoupent la frange : celle-ci, de la couleur du fond, est légèrement dentelée.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris légèrement roussâtre, avec leur extrémité, une

raie médiane et une tache discoïdale noirâtres.

Le dessous des quatre ailes est blanchâtre et finement sablé de gris-brun, avec la base des supérieures noirâtre, et les inférieures offrant les mêmes dessins qu'en-dessus.

La tête et le corselet sont d'un gris cendré, comme les premières ailes. L'extrémité de la crête bifide qui sépare les deux épaulettes est noirâtre. La partie du collier qui enveloppe la base de cette crête est finement bordée de noir. Les épaulettes sont également bordées de noir, mais seulement du côté externe. L'abdomen participe de la couleur des secondes ailes, et prend une légère teinte rougeâtre en-dessous. Les pattes sont grises. Enfin les antennes sont noirâtres, avec leur base blanche.

Cette description concerne les deux sexes.

La chenille, trouvée par Dahl sur un jeune cyprès dans les environs de Raguse, ressemblait parfaitement à celle de la *Cucullia Abrotani*, suivant ce qu'il a dit à M. Treitschke; et il paraît que c'est d'après ce seul renseignement que ce dernier s'est déterminé à rapporter l'insecte parfait au genre *Cucullie*, sans faire attention que toutes les chenilles que l'on connaît de ce genre, vivent sur des plantes herbacées. M. Leautier, qui de son côté a aussi élevé la chenille de

la *Lapidea*, l'a trouvée dans les environs de Marseille sur le *genevrier de Virginie* (*juniperus virginiana*), arbre très-voisin du cyprès. Elle paraît en juin, et son papillon éclôt en septembre.



CXLIV. CLÉOPHANE DE DEJEAN.

CLEOPHANA DEJEANII. (Pl. 1 , fig. 3.)

NOCTUA DEJEANII. *Duponchel.* Hist. nat. des lépid. de France. tom. 7. 1re part. pag. 237. pl. 115. fig. 2.

XYLINA DEJEANII. *Boisduval.* Ind. méthod. pag. 88.

CLEOPHANA DEJEANII. *Boisd.* Genera et Ind. method. p. 151. n. 1216.

Envergure, 10 lignes.

CETTE jolie espèce a déjà été décrite et figurée dans le tome VII de cet ouvrage; mais la figure laissant beaucoup à désirer, nous avons cru devoir en donner ici une nouvelle beaucoup plus fidèle, nous en référant du reste à sa description qui est aussi exacte que possible; nous y ajouterons seulement que cette espèce, découverte dans les environs de Prades, département des Pyrénées-Orientales, en 1826, a été retrouvée depuis dans plusieurs autres parties du midi de la France, ainsi qu'en Andalousie, d'où elle a été rapportée par M. le docteur Rambur, avec plusieurs autres noctuelles analogues.



CXLV. CLÉOPHANE DE L'ANARRHINE.

CLEOPHANA ANARRHINI. (Pl. 35, fig. 2.)

Cleophana anarrhini. *Boisduval.* Genera et Ind. method. p. 151. n. 1217.

Envergure, 10 lignes.

Cette jolie espèce offre à peu près le même dessin que la Cléophane *Dejeanii*; mais le fond de sa couleur est très-différent. Ses premières ailes sont en-dessus d'un jaune paille et ombré de roux, à certaines places. Elles sont traversées au milieu par deux doubles raies sinueuses et dentelées d'un brun-noir, et l'intervalle qui les sépare est fortement chargé de brun, sans qu'on y aperçoive la moindre trace des deux taches ordinaires. Toutes les nervures sont marquées par des lignes d'un brun-roux qui divergent comme autant de rayons de la base à l'extrémité, et qui sont interrompues au milieu de l'aile par les deux raies transversales dont nous avons parlé plus haut. La frange, de la couleur du fond, est large et entrecoupée de brun-roux.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris-brun, avec leur base et leur frange d'un jaune clair.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-brun, avec leur extrémité plus ou moins jaunâtre.

Les antennes sont épaisses et rousses. Les palpes et la tête sont roux. Le corselet est jaune, avec le collier et les épaulettes doublement bordés de roux. L'abdomen participe de la couleur des secondes ailes, et ses deux ou trois premiers anneaux sont surmontés, chacun, d'une crête brune. Toutes les pattes et la poitrine sont d'un jaune roux.

On doit la découverte de cette jolie espèce à feu M. Chardiny, qui l'a trouvée dans les environs de Lyon. Depuis, elle a été prise dans d'autres parties du midi de la France, notamment dans les environs d'Aix : l'individu que je possède provient de cette dernière localité. Le nom d'*Anarrhini* lui a été donné par M. Boisduval, à l'époque où elle lui fut communiquée par M. Chardiny; sur quoi je dois dire que ce dernier, dans une lettre qu'il m'écrivit le 26 septembre 1836, au sujet de cette espèce, me fait observer que le nom que lui a imposé M. Boisduval ne lui convient guère, attendu qu'il ne croît pas d'anarrhine à plus de deux lieues à la ronde dans l'endroit où elle a été prise deux fois. Quoi qu'il en soit, nous n'avons pas cru devoir le changer, par la raison qu'elle est généralement connue sous ce nom dans les collections.

CXLVI. CLÉOPHANE D'YVAN.

CLEOPHANA YVANII. (Pl. 35, fig. 3.)

XYLINA YVANII. *Duponchel.* Ann. de la Soc. ent. de France. tom. 2. pag. 257. pl. IX. fig. c.

NOCTUA YVANII. *Hubn.-Geyer.* tab. 176. n. 838.

CLEOPHANA YVANII. *Boisd.* Genera et Ind. method. p. 151. n. 1215.

Envergure, 9 lignes.

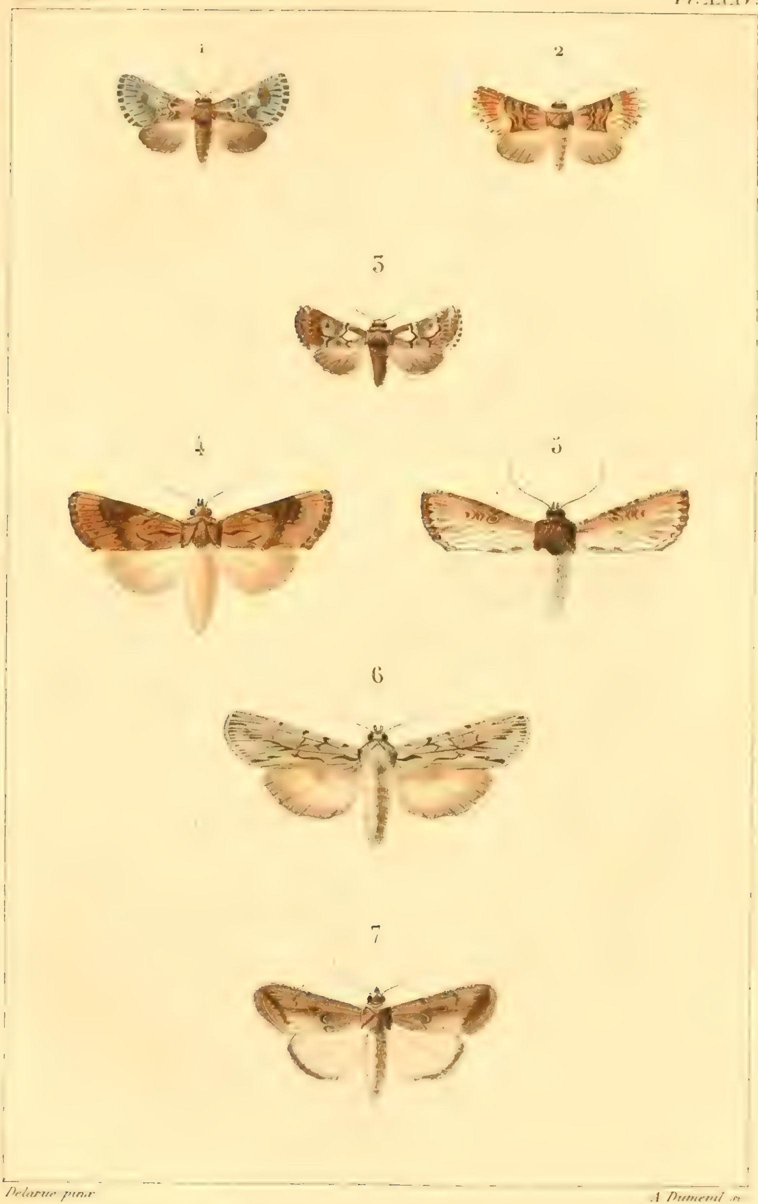
LES premières ailes sont en-dessus variées de gris et de ferrugineux ; elles sont traversées par deux lignes noires, très-espacées. La plus rapprochée de la base forme plusieurs angles, dont celui du milieu, beaucoup plus grand, s'avance vers le milieu de l'aile. La seconde ligne décrit au contraire plusieurs courbes, dont la convexité est tournée du còté du bord extérieur : la plus grande de ces courbes est celle du milieu. Ces deux lignes se rapprochent par leurs angles opposés avant d'arriver au bord interne, et, dans l'espace le plus large qui les sépare, on aperçoit à peine les deux taches ordinaires : la réniforme consiste en une petite tache blanche, et l'orbiculaire est un point noir cerné de gris-blanchâtre. Les nervures sont indiquées par des lignes noires brisées, et l'on voit au sommet un

trait oblique blanchâtre, ombré de brun des deux côtés. La frange est double, entrecoupée de gris et de noirâtre, et séparée du bord terminal par une ligne noire dentelée. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris luisant.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris-roussâtre, avec leur extrémité lavée de brun et la frange grise. Leur dessous est blanchâtre et saupoudré de brun, avec un petit point noirâtre au centre.

Les antennes sont roussâtres, épaisses et crénelées. La tête et les palpes, très-velus, sont d'un gris cendré. Le corselet est aussi de cette couleur, avec le collier et les épaulettes bordés de noir. L'abdomen participe de la couleur des secondes ailes. Les pattes sont grises, et leurs tarses annelés de blanc.

Cette espèce a été découverte en 1831, dans les environs de Digne, par M. Donzel, et dédiée par lui à son ami M. Yvan, pharmacien de cette ville, qui s'occupe d'entomologie. La description et la figure que j'en ai données dans les Annales de la Société entomologique de France, en 1833, ont été faites d'après un individu beaucoup moins foncé en couleur que celui qui est figuré et décrit dans ce Supplément.



Delarue pinx. *A. Dumenil sc.*

1. Cléophane de Dejean (*Cleophana Dejeanii*)
2. id. de l'Anarrhine (*id. Anarrhini*)
3. id. d'Yvan (*Cleophana Yvanii*)
4. 5. Xyline Australe (*Xylina Australis*) ♂ ♀
6. id. Pierre (*id. Lapidea*)
7. Cléophane Brulée (*Cleophana Ustulata*)

CXLVII. XYLINE AUSTRALE.

XYLINA ? AUSTRALIS. (Pl. 35, fig. 4 et 5.)

XYLINA AUSTRALIS. *Boisduval.* Ind. method. Errata et addenda, p. 6. *Rambur.* Ann. de la Soc. ent. de France. tom. 1. pag. 291. pl. 9. fig. 8.

HADENA AUSTRALIS. *Boisd.* Genera et Ind. meth. p. 118. n. 920.

Envergure, 16 lignes.

M. Boisduval, après avoir mis cette espèce parmi les *Xylines* dans la première édition de son index, la place parmi les *Hadènes* dans la seconde; mais nous pensons qu'elle n'appartient ni à l'un ni à l'autre de ces deux genres, et qu'elle doit former, avec d'autres espèces voisines, un genre particulier que nous nous proposons d'établir dans le tableau méthodique qui terminera ce volume. Ce n'est donc que provisoirement que nous la maintenons dans le genre *Xyline* sous lequel elle est rangée dans toutes les collections qui la possèdent.

Cette espèce varie beaucoup pour le fond de la couleur; mais la persistance du même dessin dans tous les individus la fait aisément reconnaître. Les premières ailes sont en-dessus d'un gris plus ou moins blanchâtre, souvent nuancé de roux ; quelquefois elles sont entièrement rousses ou même noirâtres, et dans ce cas les deux lignes transverses internes sont ordinaire-

ment plus ou moins bordées de gris-blanchâtre. Des trois lignes transverses ordinaires, l'interne est la plus apparente ; elle est légèrement sinueuse, et composée d'une série de petites taches sagittées noires ou brunes; l'espace compris entre elle et la frange est plus ou moins clair, et bordé extérieurement par une rangée de petites lunules noires qui le sépare de la frange. Celle-ci est brune, dentelée et entrecoupée de gris-roussâtre. La ligne médiane est profondément dentée en scie; l'interne est également dentée, et forme postérieurement deux angles très-allongés. Ces deux lignes, finement marquées en noir, manquent sur beaucoup d'individus. L'espace qui les sépare est souvent traversé par une bande irrégulière brunâtre, sinueuse comme dans la figure que nous donnons de la femelle. Dans la partie supérieure de cette bande, on remarque les deux taches ordinaires, dont l'orbiculaire est oblongue et placée obliquement; la réniforme est presque triangulaire, un peu roussâtre vers son bord externe, et marquée de deux ou trois traits bruns. Entre la nervure médiane et la sous-médiane, on voit une troisième tache ordinairement de forme elliptique, et ne consistant quelquefois qu'en un simple trait brun. Indépendamment de cela, il existe une raie basilaire noire qui s'avance presque jusqu'à la ligne précitée, et la plupart

des nervures forment des lignes noires. Dans les individus blanchâtres, il règne une teinte d'un brun cendré à la base de l'aile, et qui s'étend largement sur la côte au bord antérieur, et enveloppe plus ou moins les deux taches ordinaires.

Dans les individus à ailes supérieures foncées, le dessous desdites ailes et les deux surfaces des secondes sont plus ou moins bistrés, avec les nervures brunes; dans ceux à ailes supérieures blanchâtres, ce même dessous et ces mêmes surfaces sont d'un blanc assez pur, avec les nervures un peu rousses. Dans les deux variétés, la frange des ailes inférieures reste toujours blanche.

La tête et les palpes sont bruns. La partie antérieure du collier est rousse, et l'inférieure brune; dans les individus blanchâtres, les ptérygodes sont également blanchâtres, et marquées d'une ligne brune; dans ceux qui sont foncés, elles sont brunes, comme le reste du corselet. L'abdomen participe de la couleur des ailes inférieures. Le dessous du corps et les pattes sont d'un gris cendré. Les antennes, légèrement pectinées dans le mâle et à peine ciliées dans la femelle, sont brunes en-dessus et blanchâtres en-dessous.

La chenille, suivant M. Rambur, offre sur le dos une large bande d'un jaune-roussâtre ou

rougeâtre, séparée en deux par un liséré plus pâle, placé sur le vaisseau dorsal; et du bord antérieur de chaque anneau, il part un trait oblique assez court, noir, appuyé sur une partie ombrée de brun, formant une très-légère tache ovale qui comprend la largeur de l'anneau: au-dessous de la bande dorsale, existe une autre bande plus ou moins ombrée d'atomes bruns, bordée supérieurement par une ligne composée d'une série de traits noirâtres; elle renferme les stigmates, qui sont entourés supérieurement par un demi-cercle noir. Ils sont ovoïdes, blancs, avec la bordure noire; on voit au-dessous d'eux une légère tache rougeâtre. Les côtés offrent une ligne jaunâtre peu distincte de la couleur du ventre, qui est d'un vert-jaunâtre. La tête est roussâtre, avec un réseau et une ligne plus foncés. Les pattes écailleuses sont un peu roussâtres; les membraneuses sont de la couleur du ventre. Cette chenille vit sur l'*asphodèle* (*asphodelus microcarpus*) et les chicoracées. On la trouve au mois de mars; elle entre en terre et y forme une légère coque pour se transformer. Sa chrysalide est d'un rouge-brun obscur.

La *Xyline Australis* a été découverte en Provence par MM. de Saporta et Solier. M. Rambur l'a rencontrée depuis en Corse: elle paraît en novembre.

CXLVIII. CLÉOPHANE? BRULÉE.

CLEOPHANA ? USTULATA. (Pl. 35. fig. 7.)

Noctua ustulata. *Hubn.-Geyer.* tab. 180. fig. 857.

Cleophana ustulata. *Boisd.* Chenilles d'Europe. Noct. pl. 22. fig. 1-4. Genera et Ind. method. p. 151. n. 1212.

Caradrina lurida. *Treits.* Suppl. x. 2. 81.

Envergure, 14 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un gris-violâtre, qui s'éclaircit en se rapprochant du bord interne. Chacune d'elles est traversée vers son extrémité par une bande flexueuse très-étroite, d'un roux ferrugineux, laquelle part de l'angle apical et aboutit à peu de distance de l'angle postérieur. En l'examinant avec attention, on voit qu'elle se compose d'une série très-serrée de petites taches cunéiformes, de chacune desquelles part du côté externe un petit trait blanc placé entre les nervures. Vers le tiers de sa surface, en partant de sa base, chacune des mêmes ailes est traversée par une ligne blanche bordée de brun, formant deux ondulations ou angles obtus, dont la pointe est dirigée du côté externe; mais cette ligne manque souvent ou est à peine marquée dans la plupart des individus. Le centre de l'aile est occupé par un petit

trait longitudinal brun, cerné de blanc, qui remplace les deux taches ordinaires. Entre ce trait et la bande roussâtre décrite plus haut, on aperçoit quelquefois une rangée de petits points noirs placés sur chaque nervure. L'extrémité de la côte est marquée de trois ou quatre petits points blancs. Enfin la frange est simple et d'un gris-brun.

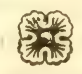
Les secondes ailes sont en-dessus d'un blanc luisant, y compris la frange, avec le limbe et les nervures d'un gris-brun.

Le dessous des quatre ailes est également d'un blanc luisant, mais plus ou moins saupoudré de brun, suivant les individus, surtout aux ailes supérieures.

La tête est grise, les palpes sont bruns, ainsi que les antennes. Le collier est blanchâtre, et marqué transversalement de plusieurs lignes grises ou brunes. Les ptérygodes et le reste du corselet sont de la couleur des premières ailes; l'abdomen, qui participe de celle des secondes, est garni de faisceaux de poils latéralement dans le mâle, et il est de forme ordinaire dans la femelle; les pattes sont grises.

Cette espèce habite le midi de la France, particulièrement les environs de Montpellier, où il paraît que les amateurs l'obtiennent en élevant sa chenille. M. Boisduval a figuré celle-ci, ainsi

que sa chrysalide, dans son ouvrage sur les chenilles d'Europe ; mais le texte n'a pas encore paru. M. Treitschke, dans son Supplément, place cette espèce parmi les *Caradrines*, et M. Boisduval la rattache au genre *Cleophana ;* mais je pense que l'un et l'autre ont tort, et qu'elle doit former le type d'un nouveau genre : par la forme de son corselet en capuchon et la longueur de son abdomen, elle se rapproche singulièrement des *Cucullies ;* mais elle s'en éloigne par l'angle extrêmement obtus de ses premières ailes et la longueur des secondes. Quant aux deux autres genres, elle n'en a nullement le *facies;* et si elle a quelque analogie avec les *Cléophanes*, ce n'est que par sa chrysalide, dont la forme au reste appartient aussi aux *Cucullies*. Enfin, elle diffère des trois genres cités ci-dessus par sa chenille, qui est très-allongée et atténuée aux deux extrémités, suivant la figure qu'en donne M. Boisduval.



CXLIX. CUCULLIE DE LA SANTONIQUE.

CUCULLIA SANTONICI. (Pl. 36, fig. 1.)

Noctua santonici. *Hubn.* tab. 126. fig. 584 et 585.

Cucullia santonici. *Duponch.* tom. 7. 1re part. pag. 407. pl. 125. fig. 2. *Boisduval.* Ind. method. pag. 89. Genera et Ind. method. p. 153. n. 1230.

Envergure, 19 lignes.

La figure que nous avons donnée de cette Cucullie dans le tome VII de cet ouvrage, ayant été faite d'après un individu usé, nous en donnons aujourd'hui une nouvelle, d'après un individu *ex larvâ* qui nous a été communiqué par M. Donzel. C'est d'ailleurs une femelle, tandis que le premier est un mâle. Toutefois les différences qui existent entre les deux, à la fraîcheur près, ne sont pas assez importantes pour que nous donnions de cette femelle une description complète, qui ne serait qu'une répétition de celle du mâle, à laquelle nous renvoyons. Nous dirons seulement en quoi consistent ces différences ; elles se bornent :

1° A une teinte plus foncée des ailes supérieures dans la femelle;

2° A une ligne basilaire qui manque dans le

mâle, chez lequel il est probable qu'elle a été effacée par suite de la vétusté de l'individu qui a servi à le représenter;

Et 3° aux crêtes de l'abdomen moins prononcées dans la femelle que dans le mâle, ce qui est un caractère commun à toutes les espèces du genre.

Nous ajouterons que cette Cucullie, que nous avons indiquée comme étant particulière à la Russie méridionale, se trouve aussi dans le Valais ainsi que dans nos Alpes méridionales, où il paraît que sa chenille vit sur une grande espèce d'absinthe très-abondante dans les environs d'Alloz, de Barcelonnette et de l'Arche, sur la frontière du Piémont, et que M. Donzel nomme *absinthium arborescens;* mais il y a lieu de croire qu'il se trompe, car cette plante ne croît qu'en Espagne, en Portugal et en Corse, suivant les ouvrages de botanique que nous avons consultés. D'après M. Boisduval, la chenille dont il s'agit vivrait sur l'*Artemisia absinthium.*



CL. CUCULLIE COULEUR DE LAIT.

CUCULLIA LACTEA. (Pl. 36. fig. 2.)

Noctua lactea. *Hubn.* tab. 95. fig. 448. (mas.) *Fabr. Esp.* La laiteuse (n. lactea). *Devillers.* tom. iv. pag. 492. Cucullia lactea. *Treits.* tom. 5. 3e part. pag. 90. n. 7. *Boisduval.* Ind. method. pag. 89. Genera et Ind. method. p. 154. n. 1239.

Envergure, 17 lignes et demie.

La figure que nous avons donnée dans le tome VII de cet ouvrage, planche 27, n° 3, pour celle de la *Cucullia lactea*, est une erreur grossière que nous avons commise sur la foi de Godart, qui avait étiqueté de ce nom, dans sa collection devenue, depuis sa mort, la propriété de M. Marchand de Chartres, un Botys exotique qui ressemble beaucoup au *Botys unionalis* du midi de la France. Nous nous empressons donc de rectifier cette erreur, en donnant aujourd'hui la figure et la description de la véritable *Cucullia lactea*, qui nous a été communiquée par feu M. Chardiny de Lyon.

Les premières ailes sont en-dessus couleur de lait, mais finement saupoudrées de gris entre les nervures, avec la frange simple et entièrement blanche.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un blanc un peu roux, avec la frange d'un blanc pur, et les nervures grises.

Le dessous des quatre ailes est entièrement blanc.

La tête et le corselet sont blancs, avec le collier et les épaulettes finement bordés de gris. Les antennes sont blanches à leur origine, et d'un brun clair dans le reste de leur longueur; elles sont légèrement crénelées dans le mâle. L'abdomen très-allongé est blanc. Les pattes sont d'un blanc-grisâtre.

Cette espèce, peu répandue dans les collections, du moins en France, se trouve dans la Russie méridionale, sur les bords du Volga.



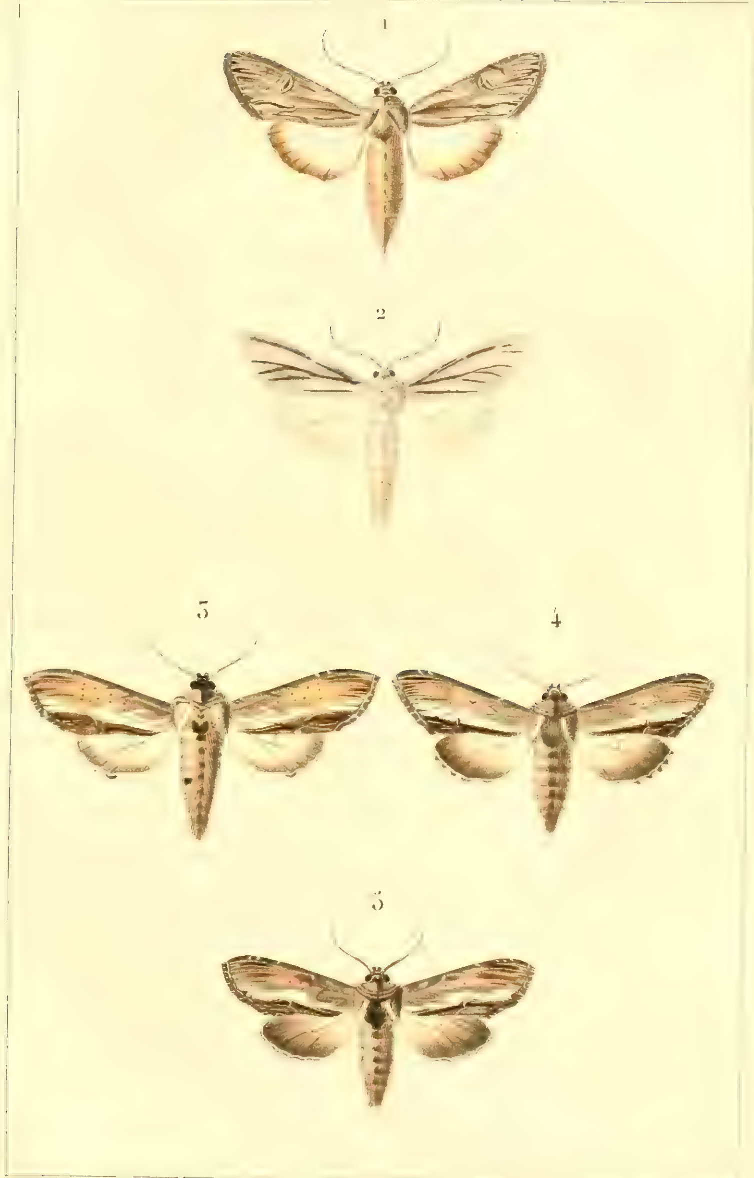
CLI. CUCULLIE DE LA MOLÈNE LYCHNIS.

CUCULLIA LYCHNITIS. (Pl. 36, fig. 3.)

Cucullia lychnitis. *Rambur*. Annales. de la Société entomologique de France. tom. 2. pag. 17. fig. 3. c. *Duponchel*. Iconographie des chenilles, nocturnes, tribu des xylinides. pl. 2. fig. 2. *Boisduval*. Chenilles d'Europe, noctuélides. pl. 15. fig. 1-4. Genera et Ind. method. p. 155. n. 1253.

Envergure, 21 lignes et demie.

Cette Cucullie diffère plus de la *Verbasci* que de la *Scrophulariæ*, avec laquelle il est facile de la confondre au premier coup d'œil. Toutefois elle se distingue de celle-ci par les caractères suivants. Ses premières ailes sont proportionnellement plus allongées. Elles sont en-dessus d'un roux plus pâle, avec la côte ou bord antérieur d'un gris-brun plutôt cendré que roussâtre. Les lignes qui, près du sommet, partent du bord extérieur sont moins marquées. Le bord interne est moins foncé, et l'éclaircie près de l'angle postérieur est plus grande, en même temps que la ligne qui borde cette éclaircie est plus prononcée. Les deux croissants diffèrent peu de ceux de la *Scrophulariæ*. Les angles de la ligne interne, qui est d'ailleurs peu marquée, sont plus allon-



Delarue pinx. *A. Dumenil sc.*

1. Cucullie de la Santonique (*Cucullia Santonici*) 3. Cucullie de la Molène Lychnis (*Cucullia Lychnitis*)
2. id. couleur de Lait (*id. Lactea*) 4. id. Thapsiphage (*Cucullia Thapsiphaga*)
5. Cucullie Scrophulariphage (*Cucullia Scrophulariphaga*)

gés, et les deux lignes du bord postérieur du dernier angle sont encore plus dans la direction transverse ; la seconde de ces lignes est plus marquée, plus longue, et atteint quelquefois le dernier croissant. Les taches ordinaires ne sont pas visibles ; la place de l'orbiculaire est indiquée par quatre points noirs placés carrément : d'autres points semblables et qui varient pour le nombre, indiquent celle de la réniforme. La frange est plus pâle que celle de la *Scrophulariæ;* elle est moins dentée, et la moitié postérieure de son bord interne plus foncée. Les secondes ailes sont plus pâles.

Le capuchon est d'un gris cendré et traversé inférieurement par deux lignes blanches, dont l'extérieure est largement bordée de brun. Les ptérygodes sont bleuâtres, et parsemés de quelques atomes bruns le long de leur bord. L'intervalle qui les sépare est d'un brun foncé. Les antennes sont grises en-dessus et rousses en-dessous.

J'ai trouvé communément la chenille de cette espèce dans le département de la Lozère, sur le *verbascum lychnitis.* J'en ai donné une figure et une description dans mon Iconographie des chenilles, à laquelle je renvoie. Je dirai seulement ici qu'on la trouve parvenue à toute sa taille au commencement d'août, et que son papillon éclôt en mai ou juin de l'année suivante.

M. Rambur a le premier distingué cette Cucullie de la *Scrophulariæ*, avec laquelle il paraît qu'on la confond encore en Allemagne. Elle se trouve dans toute l'Europe tempérée et méridionale.



CLII. CUCULLIE THAPSIPHAGE.

CUCULLIA THAPSIPHAGA. (Pl. 36. fig. 4.)

CUCULLIA THAPSIPHAGA. *Treits.* tom. 5. 3e part. pag. 120. Suppl. x. 2. 129. n. 5. *Rambur.* Annales de la Société entomologique de France. tom. 2. pag. 22. pl. 1. fig. 2. b. *Boisduval.* Chenilles d'Europe, noctuélides. pl. 16. fig. 1-3. Genera et Ind. method. p. 155. n. 1251.

Envergure, 19 lignes et demie.

CETTE Cucullie ressemble tellement à la Cucullie *Scrophulariphaga,* qu'il faut la plus grande attention pour apercevoir les différences qui l'en distinguent. Elle est généralement de la même couleur; mais le bord antérieur de ses premières ailes est plus foncé, et sa teinte se fond moins avec celle du disque. Les lignes transverses, surtout la médiane, sont moins marquées; l'interne a ses angles beaucoup plus allongés; la médiane a ses deux croissants postérieurs placés dans une direction moins oblique, et le premier est plus courbé. Les taches ordinaires, quelquefois plus apparentes, sont accompagnées de nuances rousses plus foncées et de quelques points noirs, dont souvent deux seuls sont visibles. L'éclaircie blanchâtre longitudinale du milieu de l'aile est

très-prononcée, et envahit souvent une grande partie du limbe. Du reste, elle ressemble à la *Scrophulariphaga*. Mais si elle diffère peu de cette dernière à l'état parfait, il n'en est pas de même de sa chenille, dont voici la description d'après M. Rambur.

« Cette chenille est de la grosseur de la Cucullie *Verbasci*. Elle est d'un blanc plus ou moins jaunâtre. Elle a sur le dos deux bandes brunâtres, plus pâles au milieu des anneaux, et dont le bord inférieur est mal arrêté; elles sont séparées par une raie jaune ou jaunâtre, qui se rétrécit et s'élargit alternativement deux ou trois fois sur chaque anneau. Les trois premiers anneaux ont deux ou trois rangées circulaires de petits points noirs; on voit quatre points sur les autres, placés tous près de la raie jaune dorsale, et quelquefois, entre eux, il existe de chaque côté, deux petites lignes, également noires, placées transversalement et obliquement, et qui tendent à se réunir sur les bords de la raie jaune du dos.

« Au-dessus des stigmates, on remarque une bande brunâtre, blanchâtre dans son milieu, ce qui la fait paraître comme séparée en deux lignes; son bord inférieur est appuyé sur les stigmates, qui sont ovales, roussâtres et bordés de noir. Au-dessus et à côté d'eux, on aperçoit

plusieurs petits points noirs, quelquefois assez nombreux, et accompagnés de quelques lignes de la même couleur; au-dessous et vers la base des pattes, il en existe encore quelques-uns. Souvent les bandes brunâtres et les petits points noirs sont à peine sensibles, et alors la chenille paraît toute blanchâtre. Le ventre est un peu plus verdâtre.

« La tête est blanchâtre, légèrement moirée de brunâtre, avec de très-petits tubercules pilifères noirs. Les vraies pattes sont roussâtres, les autres sont de la couleur du corps, avec un ou deux petits points noirs à leur côte externe. »

Cette chenille, si différente de ses congénères pour la couleur, en diffère aussi par ses mœurs. Elle vit sur le *verbascum lychnitis*, et quelques autres espèces rameuses; mais M. Rambur ne l'a jamais rencontrée sur le *verbascum thapsus*, quoiqu'il fût très-commun dans les mêmes localités : ainsi, c'est fort mal à propos qu'elle est appelée *Thapsiphaga*. Cependant M. Treitschke, qui l'a élevée, prétend qu'elle fait sa nourriture spéciale de ce verbascum. (Voir ce que nous en disons d'après lui, dans le tome VII de cet ouvrage, page 398).

Dans son jeune âge, et avant sa troisième mue, elle se tient à la base des feuilles et aux embranchements des rameaux de fleurs, qu'elle

ronge sous l'abri d'une toile qu'elle s'est fabriquée, et qui l'enveloppe et la cache complétement; plus tard, elle se tient à découvert, et ronge les fleurs de la plante, ou se place sous les feuilles qu'elle mange également. Mais c'est surtout lorsqu'elle est arrivée à toute sa grosseur, qu'elle descend souveut jusqu'à la base de la tige pour se cacher sous les feuilles inférieures.

Elle est quelquefois si abondante dans certaines localités, que M. Rambur a vu souvent des verbascum de six à huit pieds de hauteur, qu'elle avait complétement dépouillés de leurs fleurs. Cet entomologiste l'a trouvée au mois de juin dans une grande partie de l'île de Corse, ainsi que dans le département de l'Isère, dans des lieux assez élevés. Il paraît qu'on la trouve également en Provence, d'où nous avons reçu le papillon de M. le comte de Saporta. M. Treitschke, dans son Supplément, dit qu'elle a été rencontrée en Sicile par Dahl, ainsi que dans le Mecklembourg par le pasteur Mussehl.

La chenille, suivant M. Rambur, est aussi grosse que celle de la *C. Verbasci*, verdâtre et transparente à l'enveloppe des ailes. Le prolongement du dessous du ventre est très-long et arrive jusqu'à l'extrémité du dernier anneau.

CLIII. CUCULLIE SCROPHULARIPHAGE.

CUCULLIA SCROPHULARIPHAGA. (Pl. 36, fig. 5.)

Cucullia scrophulariphaga. *Rambur.* Annales de la Société entomolog. de France. vol. 2. pag. 20. pl. 1. fig. 4. d. *Boisd.* Genera et Ind. method. p. 155. n. 1250.

Envergure, 18 lignes et demie.

Cette espèce et les *C. Caninæ* et *Thapsiphaga* ont de si grands rapports ensemble, dit M. Rambur, qu'il serait souvent impossible de les séparer sans la connaissance de leurs chenilles. « La *Scrophulariphaga* est à peu près de la taille de la *C. Caninæ*. La teinte de ses ailes supérieures est plus grise, moins foncée sur la marge antérieure, avec les lignes noires de la marge postérieure plus foncées. La ligne transverse interne est mieux marquée; ses angles, surtout celui du milieu, paraissent moins saillants. La ligne médiane est aussi un peu plus sensible, et les deux croissants qu'elle forme postérieurement se trouvent dirigés plus obliquement vers le bord externe de l'aile; le premier des deux croissants est moins courbe. Les taches ordinaires sont à peine marquées ; elles sont accompagnées de nuances roussâtres qui les font paraître plus

pâles. On voit à leur côté postérieur quelques points peu sensibles. L'éclaircie blanchâtre longitudinale du milieu de l'aile est bien prononcée.

«La chenille, suivant le même auteur, est à peine de la grosseur de celle de la *Caninæ*, et par conséquent la plus petite de toutes. Elle est d'un blanc-verdâtre, souvent plus ou moins teinté d'une légère couleur brunâtre. Il existe sur le dos deux lignes jaunes longitudinales, quelquefois maculaires, assez écartées entre elles; elles renferment sur la plupart des anneaux, quatre points noirs placés carrément, dont les deux antérieurs sont plus rapprochés; les postérieurs s'allongent quelquefois de manière à se toucher; il peut même arriver qu'ils se réunissent tous les quatre sur le dos, par un prolongement linéaire, en formant une espèce d'X. Sur les trois premiers anneaux, les points sont plus petits, plus nombreux et placés circulairement. Les côtés présentent une série longitudinale de taches jaunes, sur lesquelles se trouvent les stigmates qui sont noirs et ovales; ces taches sont entourées par quatre points noirs, placés ici comme sur les autres espèces. On voit aussi un certain nombre de petits points noirs au sommet, et la marque de quelques autres plus bas. Les pattes écailleuses sont de la couleur de la tête, les autres de la couleur du corps, avec un point noir au côté externe pour les intermé-

diaires, et deux ou trois plus petits pour les postérieures.

« La chrysalide est absolument comme celle de la *Caninæ.* »

Cette chenille vit sur la *scrophularia ramosissima.* M. Rambur l'a trouvée en mai et juin dans les environs d'Ajaccio et de Bastia; elle n'est pas très-commune. L'insecte parfait éclôt en mars, avril et mai de l'année suivante.



CLIV. CUCULLIE DE LA SCROPHULAIRE.

CUCULLIA SCROPHULARIÆ. (Pl. 37. fig. 1.)

Noctua scrophulariæ. *Wien. Verz. Illiger. Esper. Borck. Schrank. Scopoli. Hubn.* noct. tab. 55. fig. 267. (mas.) Larv. lep. iv. Noct. II. genuin. V. c. fig. 2. a.

La bréchette. *Engram.* Pap. d'Europe. pl. 247. fig. 365. pag. 140.

Cucullia scrophulariæ. *Treitschke.* tom. 5. 3e part. pag. 130. n. 19. Suppl. x. 2. 129. *Rambur.* Annales de la Société entomologique de France. vol. 2. pag. 14. pl. 1. fig. 1. a. *Duponchel.* Iconographie des chenilles, nocturnes, tribu des xylinides. pl. 2. fig. 1. a. b. *Boisduval.* Chenilles d'Europe, noctuélides. pl. 3. fig. 45. Genera et Ind. method. p. 155. n. 1254.

Envergure, 18 lignes et demie.

Ainsi que nous l'avons dit dans notre Iconographie des chenilles, c'est à tort que, sur la foi de M. Marchand de Chartres, nous avons supposé que la *C. Scrophulariæ* n'était qu'une variété de la *C. Verbasci* : c'est bien une espèce distincte, qui à la vérité ressemble beaucoup à celle-ci, à l'état parfait, mais dont la chenille est très-différente.

La *C. Scrophulariæ* est toujours plus petite que la *Verbasci*. Le fond de sa couleur est moins brun, plus jaune. Le bord antérieur des pre-

mières ailes est d'un brun cendré, quelquefois un peu noirâtre. Les lignes du sommet de l'aile sont d'un brun bien moins rouge, et il en part du bord extérieur une quatrième plus prononcée, qui le plus souvent n'est pas sensible dans la *Verbasci*. Les points qui sont appuyés sur la nervure médiane sont plus prononcés, plus foncés, et l'on en voit un cinquième placé entre le quatrième et le bord antérieur de l'aile, et quelquefois un sixième; la marge postérieure de l'aile est d'une teinte brune; les deux croissants qui la traversent sont moins blanchâtres, placés à peu près de même. Les lignes transverses de l'aile sont moins visibles. L'interne a ses angles plus allongés, ce qui fait que les traits du bord postérieur du dernier angle se rapprochent davantage de la direction longitudinale. Les nervures sont moins apparentes, tandis que les traits qui se rendent au bord externe sont plus prononcés. La frange est un peu moins dentelée, et les lignes blanches qui la traversent sont plus prononcées, plus longues. La moitié interne de cette frange est noirâtre dans toute son étendue; l'autre moitié est brun cendré.

Les secondes ailes sont d'un brun moins roussâtre que celles de la *Verbasci*.

Le capuchon est bordé de brun-roussâtre, jamais rouge. Les ptérygodes sont ordinairement

saupoudrés d'atomes roux, qui quelquefois forment une ligne longitudinale sur chacune d'elles. Le ventre est d'un gris-brun, un peu roussâtre. La poitrine est grise. Les pattes, qui sont d'un gris-roussâtre, ne sont point marquées de brun-rouge.

La chenille se trouve en juillet sur les *scrophularia nodosa* et *aquatica*, dont elle mange de préférence la fleur et le fruit. On la rencontre aussi quelquefois sur le *verbascum blattaria*. Nous en avons donné la figure et la description dans notre Iconographie des chenilles, à laquelle nous renvoyons. Nous dirons seulement ici qu'elle se métamorphose de la même manière que la *Verbasci*, et que son papillon paraît à la même époque. Cette espèce n'est pas rare aux environs de Paris.

Nota. La figure que nous avons donnée de la *Scrophulariæ* dans le tome VII de cet ouvrage, pl. 124. fig. 3, représente une variété de la *C. Caninæ*.



CLV. CUCULLIE DE LA SCROPHULAIRE CANINE.

CUCULLIA CANINÆ. (Pl. 37, fig. 2.)

Cucullia caninæ. *Rambur.* Annales de la Société entomologique de France. vol. 2. pag. 19. pl. 1. fig. 5. e.

Cucullia scrophulariæ. *Duponchel.* tom. VII. 1re part. pag. 396. pl. 124. fig. 3. *Boisduval.* Chenilles d'Europe, noctuélides. pl. 16. fig. 4-6.

Envergure, 17 lignes.

D'après M. Rambur, la cucullie que nous avons décrite et figurée dans le tome VII de cet ouvrage, sous le nom de *Scrophulariæ*, serait une variété de la *Caninæ*, et il en serait de même de notre *Thapsiphaga.* Cet entomologiste ayant fait une étude particulière des cucullies, qu'il n'est parvenu à distinguer entre elles que par leurs chenilles qu'il a toutes élevées, nous ne pouvons mieux faire que de nous en rapporter à son autorité, que nous n'avons d'ailleurs aucun moyen de contrôler. Ainsi c'est sous sa responsabilité que nous donnons aujourd'hui une figure de la véritable *Caninæ*, d'après un individu qu'il a bien voulu nous prêter, lequel, par parenthèse, diffère un

peu de la description qu'il a donnée de cette espèce, dans le tome II des Annales de la Société entomologique de France, et que nous transcrivons ci-après : « Cette cucullie, dit-il, est très-proche de la *C. Lychnitis ;* mais ses ailes sont proportionnellement moins longues ; elle en diffère surtout par la couleur de ses ailes supérieures, qui sont d'un cendré-roussâtre, ou tout à fait cendrées, avec le bord antérieur d'un gris un peu bleuâtre, et dont la teinte, surtout vers la base de l'aile, se fond davantage avec la couleur du limbe. L'éclaircie blanchâtre et longitudinale du milieu de l'aile est apparente ; les taches ordinaires sont un peu plus marquées, entourées de petits points placés de la même manière (l'individu figuré n'offre aucun vestige de taches ordinaires). Les lignes noires de la marge postérieure sont moins foncées. Le dernier article des palpes est un peu moins long ; le reste ne diffère pas sensiblement. Cette espèce se distingue au premier coup d'œil de la *Lychnitis,* par sa teinte grise qui contraste avec la couleur de bois pourri de celle-ci. Elle paraît à la même époque que la *Scrophulariæ.* »

Quant à la chenille, suivant le même entomologiste, elle ressemble plus à celle de la *Scrophulariæ* qu'à aucune autre : les quatre points noirs du dessus de chaque anneau sont toujours

séparés longitudinalement, et les antérieurs sont souvent unis aux postérieurs. Ceux-ci ne sont pas très-allongés, et sont bifides à leur extrémité inférieure sur quelques anneaux. Mais le caractère principal de cette chenille est d'avoir les taches jaunes dorsales, étroites, allongées longitudinalement, bordées par les deux points noirs de droite et de gauche, entre lesquels elles ne s'engagent jamais, lors même qu'ils sont séparés. Les stigmates sont noirs.»

Elle vit presque exclusivement sur la *scrophularia ramosissima* et la *canina*, et quelqufois sur l'*aquatica*. Elle mange de préférence les fleurs et les fruits, et se tient à découvert. On la trouve à la même époque que celle de la *Scrophulariæ*.

Sa chrysalide ressemble à celle des autres cucullies.

L'espèce dont il s'agit habite le centre et le midi de la France, et se trouve aussi en Corse.



CLVI. CUCULLIE DE LA SANTOLINE.

CUCULLIA SANTOLINÆ. (Pl. 37, fig. 3.)

Cucullia santolinæ. *Rambur*. Ann. de la Soc. ent. de France, 1834. tom. 3. pag. 387. pl. 8. fig. 4. 4. a. *Boisduval*. Chenilles d'Europe, noctuélides. pl. 33. fig. 1. 2.

Envergure, 19 lignes.

Cette cucullie, découverte par M. Rambur, ressemble beaucoup à celle que nous avons décrite et figurée sous le nom de *Chamomillæ* dans le tome VII de cet ouvrage; cependant, en les comparant attentivement, on aperçoit bientôt entre elles des différences que nous ne pouvons mieux faire connaître qu'en transcrivant ci-après la description très-détaillée que M. le docteur Rambur a donnée de cette nouvelle espèce, dans le troisième volume des Annales de la Société entomologique de France, où elle est aussi représentée avec sa chenille.

« La teinte des ailes supérieures, dit cet entomologiste distingué, est d'un cendré plus ou moins nuancé de brun et de blanchâtre. La plupart des nervures sont noires ou noirâtres; la nervure médiane est surtout bien marquée, ainsi

que celle qui est près de la marge postérieure ; on voit aussi une ligne basilaire noire, comme dans la plupart de ses congénères, mais moins longue que chez l'*Umbratica*. L'extrémité des nervures, en arrivant à la frange, se dilate un peu en massue, et se termine vers le milieu de la largeur de cette frange.

« La première ligne transverse de l'aile, en approchant de la base, est souvent apparente dans presque toute sa longueur; elle est doublée intérieurement par une autre ligne bien moins foncée, qui quelquefois disparaît. Cette ligne est noirâtre, elle imite un zigzag, et produit trois angles aigus fort allongés, placés entre les trois principales nervures; celui du milieu reçoit la ligne basilaire, et son extrémité est appuyée sur une tache blanchâtre ou d'un cendré blanchâtre, qui est ordinairement plus apparente que chez la *Chamomillæ*. Cette tache est en partie limitée extérieurement par un trait noir, courbe et oblique; on en voit un autre un peu plus court, entre les deux premières divisions de la nervure médiane, et un peu après celle-ci; ces deux traits sont les rudiments d'une ligne transverse médiane.

« Les nervures, dans le tiers externe de l'aile, sont bordées de lignes brunâtres, plus ou moins sensibles, entre lesquelles on voit des lignes blan-

châtres qui n'atteignent pas tout à fait la frange; plusieurs de ces lignes brunes sont plus foncées, un peu au-dessous du sommet; mais deux surtout sont plus marquées et plus larges que les autres lignes et nervures, et sont caractéristiques : la première est placée immédiatement au-dessus, et avant l'extrémité de la nervure médiane; une petite ligne blanche naît de son extrémité externe, qui est comme bifide. La seconde est placée après l'extrémité du premier rameau de la nervure médiane; elle touche à la frange. Ces deux lignes sont plus marquées que chez la *Chamomillæ*, où la première est à peine sensible, tandis que la nervure qui la précède est plus marquée. Outre ces lignes, le bord antérieur est plus ou moins brun, et marqué par plusieurs nuances brunâtres et obliques, qui vont se confondre avec d'autres nuances brunâtres du disque de l'aile; une des principales part un peu au-dessous du sommet, et va obliquement jusqu'au bord postérieur ; ce bord est également plus ou moins brunâtre. Les franges sont denticulées, cendrées, entrecoupées de blanchâtre, traversées dans leur longueur par un liséré un peu plus foncé.

« Les ailes inférieures sont d'un brun-roussâtre, plus foncé vers la frange et l'angle externe; les nervures sont brunes; la frange est moitié

brune et moitié blanchâtre ; elle est beaucoup plus sinueuse et denticulée, ainsi que celle des premières ailes, que chez la *Chamomillæ*.

« Le dessous des ailes est luisant, brunâtre sur le disque aux supérieures, et blanchâtre entre les nervures près de la frange ; d'un blanc-grisâtre aux inférieures, plus obscur vers la frange et au bord antérieur. Les franges sont blanches.

« Le corps est en-dessus de la même couleur que les ailes supérieures. Le capuchon est noirâtre à son bord postérieur ; il est traversé par deux lignes brunes, et une noire près de la tête.

« Le ventre est brunâtre, un peu roussâtre en dessus ; il offre plusieurs petites touffes de poils noirs. Le dessous du corps est d'un gris-rougeâtre ; les deux premières paires de pattes ont la face antérieure du tibia, d'un gris-blanchâtre, avec une ligne noire.

« La chenille varie beaucoup pour la teinte générale, qui est tantôt rousse, tantôt verte, ou intermédiaire entre ces deux couleurs. C'est d'après un individu de cette teinte que nous avons fait la description. Il y a sur le dos une bande rose, blanchâtre aux incisions des anneaux, sinueuse sur ses bords, qui sont limités par une ligne noire, plus foncée sur le milieu de chaque anneau. Plus bas, la teinte est d'un vert obscur en forme de bande, bordée par une ligne noire

inégalement foncée, très-sinueuse, après laquelle vient une bande d'un blanc-bleuâtre, obscurcie sur le milieu de chaque anneau, où elle est marquée de deux points blancs : depuis cette bande jusques un peu au delà des stigmates, on voit une série longitudinale de croissants d'un blanc-roussâtre, bordés inférieurement d'une ligne noire. Les stigmates sont ovales, noirs; au-dessus, règne une bande sinuée d'un blanc-roussâtre, marquée d'un petit trait rose sous chaque stigmate. Après cette bande, la teinte est d'un vert-roussâtre, et l'on y voit une série de points blancs; le ventre est pâle; la tête est roussâtre, avec une ligne noire en forme de Λ antérieurement, et un petit trait latéralement; elle est sablée de noir dans le reste; les pattes sont d'un roussâtre tirant un peu sur le vert. »

M. Rambur a trouvé cette espèce dans l'île de Corse, au mois de juin, sur l'*artemisia arborea*; elle a depuis été retrouvée dans le midi de la France. Ses mœurs et ses métamorphoses sont semblables à celles de la chenille de la *Chrysanthemi*, avec laquelle elle a de grands rapports. L'insecte parfait éclôt en avril et en mai.





Delarue pinx *A. Dumenil sc.*

1. Cucullie de la Scrophulaire (*Cucullia Scrophulariæ*) 4 Xyline de Merck (*Xylina Merckii*
2. id. de la Scrophul. Canine (*id. Caninæ*) 5. Cléophane Dentelée (*Cleophane Dentelée*
3. id. de la Santoline (*Santolinæ*)

CLVII. XYLINE DE MERCK.

XYLINA MERCKII. (Pl. 37, fig. 4.)

Xylina merckii. *Rambur.* Annales de la Société entomologique de France, 1832. tom. 1. pag. 293. pl. ix. fig. 6. *Boisduval.* Chenilles d'Europe, noctuélides. pl. 34. fig. 4.

Noctua ripagina *Hubner-Geyer.* tab. 177. fig. 840.

Xylina simplex. *Blum* de Wiesbaden, in litteris.

Envergure, 22 lignes et demie.

Par le fond de sa couleur et le dessin de ses premières ailes, cette espèce a quelque ressemblance avec la *Cucullia Lactucæ;* mais la coupe de ses ailes et la forme de son corps ne permettent pas de la placer ailleurs que parmi les *Xylines.* Ses premières ailes sont en-dessus d'un gris cendré, avec la plupart des nervures finement marquées en noir, et on aperçoit entre elles plusieurs petites lignes de la même couleur. D'autres lignes également noires, mais à peine marquées, traversent chaque aile en décrivant des zigzags. On voit en outre une ombre noirâtre qui part obliquement de leur sommet, et qui s'éteint avant d'arriver au bord interne. La frange est très-étroite et de la couleur du fond ; elle se

distingue à peine du bord terminal, qui est presque coupé carrément, et à peine échancré postérieurement.

Les secondes ailes ont leur bord postérieur sinueux ; elles sont d'un gris-roussâtre, avec la moitié externe de leur frange blanchâtre, et un croissant brun central peu marqué.

En-dessous, les quatre ailes sont d'un gris luisant, saupoudré d'atomes bruns. Le disque des supérieures est roussâtre et velu. Les inférieures sont traversées au milieu par une ligne ondulée brune, surmontée d'un point discoïdal noirâtre.

La tête et le corselet sont de la couleur des premières ailes. Le collier de celui-ci est marqué d'une ligne noire qui forme un angle dans son milieu, dont la pointe obtuse s'avance vers la tête. Les ptérygodes ou épaulettes sont légèrement bordées de brun, et séparées dans leur partie supérieure par une petite crète roussâtre. L'abdomen participe de la couleur des secondes ailes; il est aplati, caréné dans le milieu, et garni latéralement de faisceaux de poils. Les antennes et les pattes sont de la couleur de la tête.

La chenille, suivant M. Rambur, est d'un vert-jaunâtre, toute couverte de points et d'atomes jaunes; elle a sur le dos trois lignes jaunes, dont la médiane, plus étroite, visible dans toute la longueur du corps. Le ventre est d'un vert pâle,

avec des atomes jaunes sur les anneaux dépourvus de pattes.

Les stigmates sont fauves et bordés de noir; la tête et les pattes d'un vert-jaunâtre, avec des points jaunes. Le corps est en outre parsemé de quelques poils assez visibles.

Cette chenille vit au mois de mai sur l'*aune* (*alnus viscosa*). Pour se métamorphoser, elle entre en terre, et compose avec cette substance et un peu de soie une légère coque. Sa chrysalide est d'un noir un peu rougeâtre. L'insecte parfait éclòt en octobre ou novembre de la même année.

M. Merck de Lyon paraît être le premier qui ait découvert cette espèce dans les environs de cette ville; aussi M. Rambur, qui l'a trouvée depuis en Corse, la lui a-t-il dédiée, en la décrivant et figurant dans les Annales de la Société entomologique de France, en 1832, sous le nom de *Merckii;* ce qui n'a pas empêché M. Donzel, qui l'a trouvée aussi de son còté dans les environs de Rives-de-Gier, de lui donner le nom de *Ripagina*, sous lequel elle a été figurée par M. Geyer, continuateur d'Hubner. Mais celui de *Merckii* imposé par M. le docteur Rambur doit prévaloir, comme étant plus ancien.

Cette même espèce m'a été envoyée comme nouvelle sous le nom de xylina *Simplex*, par M. Blum de Wiesbaden, en 1839.

CLVIII. CLÉOPHANE DENTELÉE.

CLEOPHANA SERRATA. (Pl. 37, fig. 5.)

Cleophana serrata. *Treits.* Suppl. x. 2. 121. *Feisthamel.* Annales de la Société entomologique de France, 1837. tom. 6. pag. 299. pl. 12. fig. 2.

Envergure, 13 lignes et demie.

Les premières ailes sont en-dessus d'un gris cendré, depuis leur base jusqu'au centre, à partir duquel elles sont plus ou moins lavées de brun, avec les nervures blanchâtres. Elles sont traversées au milieu par deux raies sinueuses, très-rapprochées, légèrement dentelées et bordées de noir. Entre ces deux raies on aperçoit très-distinctement la tache orbiculaire qui consiste en un point noir cerné de gris et de brun. La tache réniforme, qui se compose des mêmes couleurs et qui est très-étroite, est placée sur la raie extérieure. Depuis cette raie jusqu'à l'extrémité, l'aile est marquée, dans le sens des nervures, de plusieurs lignes noires, entremêlées de lignes blanches. Celles-ci s'étendent jusque sur la frange qu'elles entrecoupent de blanc sur un fond gris.

Les secondes ailes sont d'un brun-noirâtre, qui s'éclaircit et devient presque blanc en se rapprochant de leur base; elles sont bordées d'une frange blanche, entrecoupée de gris.

Le dessous des ailes supérieures est d'un noir-brun, et celui des inférieures d'un blanc sale, avec quelques atomes bruns. Leur frange est comme en-dessus.

La tête et le corselet sont d'un gris-brun, avec le collier et les épaulettes bordés de blanchâtre. L'abdomen est d'un brun-noirâtre, avec une crête blanchâtre bordée de noir sur les trois ou quatre premiers anneaux. Les antennes sont blanches à la base et brunes dans le reste de leur longueur. Les pattes sont roussâtres.

M. Treitschke a le premier décrit cette espèce dans son Supplément, d'après un individu provenu d'une chenille trouvée en Sicile par Dahl, et elle a été figurée pour la première fois dans les Annales de la Société entomologique de France, par M. le baron Feisthamel, d'après un individu trouvé dans les environs de Cadix par le docteur Élizade, en 1836. M. le docteur Rambur a rapporté cette même espèce de son voyage en Espagne. La cléophane *Antirrhini* est, de toutes les espèces du même genre, celle qui s'en rapproche le plus par le dessin des ailes supérieures.

CLIX. CUCULLIE SPLENDIDE.

CUCULLIA SPLENDIDA (Pl. 38, fig. 1.)

PHALÆNA NOCTUA. SPLENDIDA. *Cramer*. tom. IV. p. 242. pl. 400. fig. F.

CUCULLIA ARGYREA. *Kindermann*, in litteris. *Boisduval*. Genera et ind. method. pag. 154. n. 1237.

CUCULLIA SPLENDIDA. *Boisd.* Errata dudit ouvrage.

Envergure, 16 lignes.

CETTE belle cucullie mérite à juste titre le nom de *Splendida* qu'elle a reçu de Cramer. La nacre la plus brillante, avec des reflets glauques, revêt entièrement le dessus de ses premières ailes, dont le dessous est d'un blanc luisant lavé de gris au centre. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris-blanc légèrement roussâtre, et comme satiné. La frange des quatre ailes est blanche des deux côtés.

La tête et le corselet sont blancs, avec le capuchon bordé de gris-verdâtre antérieurement, et deux lignes de la même couleur sur chacun de ses côtés; le reste du corselet est blanc. L'abdomen est de la couleur des secondes ailes. La poitrine et les pattes sont blanches. Les palpes

sont lavés de gris. La trompe très-apparente est rousse. Les antennes sont blanchâtres.

Cette cucullie, qui se trouve dans la Russie méridionale, est envoyée aux amateurs par M. Kindermann sous le nom d'*Argyrea;* mais elle est figurée et décrite depuis longtemps dans Cramer sous celui de *Splendida,* et c'est d'après l'observation que j'en ai faite à M. Boisduval, qu'il l'a indiquée sous ce dernier nom dans l'*errata* de son nouvel index, où il l'avait appelée *Argyrea* d'après le naturaliste allemand.



CLX. CUCULLIE MAGNIFIQUE.

CUCULLIA MAGNIFICA. (Pl. 38, fig. 2.)

Cucullia magnifica. *Boisd.* Genera et index method. europæorum lepidopterorum. pag. 153. n. 1236.

Envergure, 18 lignes.

Le nom de *Magnifique* n'est pas usurpé par cette cucullie : le dessus de ses premières ailes est d'un blanc argenté très-brillant, et chacune d'elles est traversée par deux bandes étroites d'un gris légèrement verdâtre, et bordées de noir des deux côtés, l'une près de la base, et l'autre au milieu. La première est droite et divisée en deux par une ligne blanche; la seconde, qui est sinueuse et dentelée, forme un coude du côté extérieur, et elle est marquée intérieurement d'une ligne blanche ondulée. Le bord interne et la côte sont gris; celle-ci est marquée de plusieurs points blancs dans sa longueur, et projette une dent noirâtre un peu après la bande du milieu. On remarque en outre les rudiments d'une troisième bande près de l'attache de l'aile au corselet. Enfin la frange, qui est blanche, est précédée d'une ligne de points noirs, dont ceux

du centre sont très-petits et à peine visibles, tandis que ceux qui avoisinent l'angle inférieur sont très-gros et presque contigus. Le dessous des mêmes ailes est d'un blanc luisant, avec leur base et leur centre occupés par des taches noirâtres qui correspondent aux bandes du dessus.

Les secondes ailes sont entièrement d'un blanc de neige luisant des deux côtés, avec une ligne sinueuse de points noirs qui précède la frange.

La tête et les palpes sont variés de gris et de brun. Le corselet est blanc, avec la pointe du capuchon surmontée d'une crête noire bifide. Deux autres crêtes de poils noirs se voient l'une au milieu du corselet entre les deux épaulettes, et l'autre à la base de l'abdomen, dont la couleur est d'un blanc moins pur que celle des ailes inférieures. La poitrine et les pattes sont blanches. Les antennes sont grises.

Cette magnifique espèce a été trouvée par M. Kindermann, dans la Russie méridionale, en 1838.



CLXI. HÉLIOTHIS DE FRIVALDSZKY.

HELIOTHIS FRIVALDSZKYI. (Pl. 38, fig. 3.)

Heliothis frivaldszkyi. *Dup.* Ann. de la Soc. entom. de France, 1835. vol. 5. pag. 633. pl. 18. B. fig. 2. 3. *Boisd.* Genera et index method. europ. lepidopt. pag. 162. n. 1303.

Envergure, 9 à 10 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un violet brillant et d'un aspect métallique, avec une bande blanche, très-étroite, qui les traverse un peu au delà du milieu. Cette bande, qui s'atténue à ses deux extrémités, projette une dent assez prononcée du côté interne; elle est bordée de pourpre de ce même côté, et appuyée contre deux taches également pourpres du côté opposé. L'intervalle qui la sépare du corselet est saupoudré d'atomes d'un bleu brillant. La frange est grise, avec des reflets dorés.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un beau noir, et traversées au milieu par une large bande blanche, avec la frange de cette dernière couleur, et légèrement lavée de rose près de l'angle anal.

Le dessous des quatre ailes est d'un noir luisant, avec leur sommet d'un rose-violet, et leur

milieu traversé par une bande comme en-dessus, avec cette différence que cette bande est presque aussi large sur les ailes supérieures que sur les inférieures.

La tête est grise; les antennes sont noirâtres le corselet est garni de poils de diverses couleurs, qui paraissent alternativement gris, bleus ou roses, suivant l'aspect de la lumière. L'abdomen est roussâtre et couvert de poils roses, principalement sur les côtés et à l'extrémité. Le dessous du corps est jaunâtre, ainsi que les pattes, dont les tibias sont lavés de rose à leur extrémité, et les tarses bruns.

Ce magnifique Héliothis a été dédié par M. Treitschke à M. le docteur Frivaldszkyi, qui en a fait la découverte sur le Balkan en 1834, et je l'ai décrit et figuré le premier dans les Annales de la Société entomologique de France, en 1835. M. le docteur Boisduval, dans son *Genera et index methodicus*, où il a établi beaucoup de nouveaux genres, a laissé cette espèce parmi les *Héliothis*; d'après son *facies*, il me semble qu'elle eût été mieux placée dans son genre *Anthœcia*, qui se compose de la *Cognata* et de la *Cardui*, qu'il a retranchées avec raison de l'ancien genre *Héliothis*.

CLXII. ANTHOECIE PARENTE.

ANTHOECIA COGNATA. (Pl. 38, fig. 4.)

Noctua cognata. *Hubn.-Geyer.* tab. 74. fig. 828. (fœm.) *Freyer.* Beytr. III Band, xxiii Heft, S. 134. tab. 135. fig. 3. —Neuere Beytr. II Band, xix Heft, S. 24. tab. 110. fig. 1.

Heliothis cognata. *Treits.* Suppl. x. 2. 142.

Anthoecia cognata. *Boisd.* Genera et ind. method. etc., pag. 162. n. 1301.

Envergure, 8 lignes et demie.

Les premières ailes sont en-dessus d'un brun-rougeâtre, et traversées au milieu par une bande d'un jaune légèrement fauve, bordée des deux côtés par un liséré plus clair. Cette bande, un peu marquée et faiblement sinuée, est ombrée de brun-olivâtre dans sa partie supérieure et dans l'inférieure, et coupée par la couleur brune des nervures; on n'y aperçoit aucune trace des deux taches ordinaires. La frange, qui est d'un jaune-olivâtre, est précédée par une raie fauve sinuée, coupée par les nervures.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un beau noir, avec une large bande médiane arquée d'un blanc pur, et la frange d'un blanc-roussâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un blanc



Delarue pinx. A. Duménil sc.

1. Cucullie Splendide (*Cucullia Splendida*)
2. Id. Magnifique (*id. Magnifica*)
3. Heliothis Frivaldsky (*Heliothis Frivaldskyi*)
4. Anthoecie Parente (*Anthoecia Cognata*)
5. Heliothis de Boisduval *Heliothis Boisduvalii*
6. Acontie Titane *Acontia Titania*

luisant, avec leur extrémité fauve, et leur base et une bande marginale noires. Les supérieures sont en outre marquées au centre d'un point noir.

La tête, les palpes et le corselet sont d'un brun-olivâtre. L'abdomen est brun avec le bord de chaque anneau fauve. Le dessous du corps est d'un gris-verdâtre, avec les pattes fauves. Les antennes sont d'un brun-rougeâtre.

Cette description concerne les deux sexes.

Au premier coup d'œil on prendrait cette espèce pour une variété de la *Cardui;* mais en la comparant avec celle-ci, on s'aperçoit bientôt qu'elle en diffère par une foule de caractères, dont le plus tranché consiste dans la bande blanche des ailes inférieures, qui, chez la *Cognata*, est large et traverse toute l'aile, tandis qu'elle est plus étroite et n'atteint pas jusqu'au bord interne ou abdominal dans la *Cardui.*

La chenille vit sur le *prenanthes purpurea.* On la trouve en août et septembre. La chrysalide passe l'hiver, et l'insecte parfait éclôt en juin ou juillet de l'année suivante. Cette espèce habite la Hongrie.



CLXIII. HÉLIOTHIS DE BOISDUVAL.

HELIOTHIS BOISDUVALII. (Pl. 38, fig. 5.)

Heliothis incarnata. *Kindermann*, in litteris.

Heliothis boisduvalii. *Rambur.* Faun. andal. *Boisd.* Genera et index method. pag. 163. n. 1311.

Envergure, 13 lig. et demie à 14 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un vert-pistache ou olive plus ou moins jaunâtre, avec la côte, la frange et le bord interne d'un rose tirant un peu sur le violet. La tache réniforme est également rose, très-étroite et cernée de brun; l'orbiculaire ne consiste qu'en un petit point brun à peine visible. Chaque aile est en outre traversée, savoir: au milieu par un raie brune, sinueuse, qui part de la base réniforme, et s'élargit avant d'arriver au bord interne; et entre cette raie et le bord externe, par une rangée courbe de points bruns dont un placé sur chaque nervure. Le dessous des mêmes ailes est noirâtre, avec le disque jaunâtre, au milieu duquel on aperçoit la tache réniforme qui est également noirâtre. La côte et l'extrémité sont lavées de rose.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris-

cendré luisant, avec une large bande marginale noirâtre, et la frange rose. Leur dessous est lavé de rose, avec leur centre d'un gris-jaunâtre.

La tête est rose. Le corselet est d'un gris-verdâtre, avec le collier et les épaulettes largement bordés de rose. L'abdomen est également d'un gris-verdâtre, avec les anneaux bordés de rose, principalement sur les côtés, et une crête de poils de cette dernière couleur sur le milieu des deux premiers segments. La poitrine est blanchâtre et les pattes sont roses. Les antennes sont couleur de chair.

Cette jolie espèce se trouve à la fois dans la Russie méridionale et dans l'Andalousie. Elle a été trouvée dans le premier pays par M. Kindermann, qui l'envoie aux amateurs sous le nom d'*Incarnata*, qui n'a jamais été publié ; et dans le second, par M. Rambur qui l'appelle *Boisduvalii* dans sa Faune de l'Andalousie.



CLXIV. ACONTIE TITANIE.

ACONTIA TITANIA. (Pl. 38, fig. 6.)

Noctua titania. *Esper.* tom. iv. tab. cxc. Noct. iii. fig. 2.
Acontia titania. *Treits.* tom. 5. 3e part. pag. 243. n. 5. *Boisd.* Genera et ind. method. pag. 165. n. 1321.

Envergure, 1 pouce.

Deux couleurs principales se partagent le dessus des premières ailes d'une manière à peu près égale. L'une, qui est blanche, forme une espèce de bande qui part de la base, et s'avance dans sa partie supérieure jusqu'aux deux tiers de la longueur de chaque aile; l'autre, qui est noirâtre, occupe le reste de leur surface. Sur la région blanche, qui est lavée de roussâtre au centre ou sur le disque, on remarque, 1° une bande grise qui part de la côte et qui traverse obliquement ce même disque; 2° un point noir du côté interne de cette bande; et 3° plusieurs lignes ondulées d'un gris-bleuâtre qui couvrent une partie de la base de chaque aile. Quant à la région noirâtre, elle est marquée transversalement d'une rangée sinueuse de taches lunulées d'un brun-café, et cernées finement de blanc-

bleuâtre. La frange, qui est séparée du bord terminal par une ligne de points noirs, est grise et interrompue de brun dans sa moitié supérieure, et blanche dans sa moitié inférieure.

Les secondes ailes en-dessus sont noires, et traversées au centre par une bande blanche très-étroite, sinueuse, et étranglée dans le milieu de sa longueur, avec la moitié supérieure de la frange noirâtre et le reste blanc.

Le dessous des quatre ailes est d'un noir luisant, avec une bande transversale et médiane blanche sur chacune. La bande des ailes supérieures est interrompue au milieu par un gros point noir.

La tête est d'un gris-bleuâtre, avec les palpes blancs. Le corselet est aussi bleuâtre, avec les épaulettes bordées de blanc. L'abdomen est gris en-dessus et blanchâtre en-dessous, avec un point blanc sur les côtés de chaque segment. La poitrine et les pattes sont blanchâtres. Les antennes sont grises.

Cette espèce, très-voisine de la *Solaris*, est fournie aux amateurs par M. Kindermann, comme se trouvant dans la Russie méridionale.



CLXV. NOCTUELLE LEUCOGRAPHE.

NOCTUA LEUCOGRAPHA. (Pl. 39, fig. 1.)

NOCTUA LEUCOGRAPHA. *Wien. Verz. Illig. Borckh. Gotze. Brahm. Scrib. Hubn.* tab. 88. fig. 411. (mas.) tab. 124. fig. 572. (mas.) *Boisd.* Genera et ind. method. pag. 105. n. 788.

APAMEA LEUCOGRAPHA. *Treits.* tom. 5. 2e part. pag. 118. fam. D. n. 14.

NOCTUA LEPETITII. *Boisduval.* Icones histor. pl. 83. fig. 2.

Envergure, 14 lignes et demie.

Les premières ailes sont en-dessus d'un rouge-brun, avec leur côte et leur centre d'une nuance plus foncée. Les deux taches ordinaires sont très-bien écrites en gris clair, et l'on voit sous l'orbiculaire une troisième tache de la même couleur, en forme de < couché. Ces trois taches sont placées entre deux lignes transverses, flexueuses et ondulées, d'un brun-rouge foncé, et séparées par une troisième ligne de la même couleur, mais plus épaisse, qui semble se perdre dans la réniforme. La côte est marquée de cinq petits points blanchâtres, depuis le milieu de sa longueur jusqu'à l'angle apical. La frange est d'un rougeâtre uni, précédée d'une bande très-étroite d'un rouge-brun foncé.

Le dessus des secondes ailes est d'un blanc-

rougeâtre, y compris la frange, avec les nervures et un croissant discoïdal bruns.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-rougeâtre, avec une ligne flexueuse d'un rouge-brun sur chacune d'elles, et un croissant discoïdal de la même couleur sur les inférieures seulement.

La tête et le corselet sont d'un rouge-brun uni. L'abdomen est d'un gris-rougeâtre, avec son extrémité fauve. Les antennes sont rousses et très-pectinées.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle nous est inconnue.

Cette espèce a été trouvée par M. le Petit dans le département de la Meurthe, et envoyée par lui à M. le docteur Boisduval qui, la croyant nouvelle, lui avait donné le nom de *Lepetitii* dans son Icones historique ; mais il a reconnu depuis qu'elle se rapportait à la *Leucographa* des auteurs, que M. Treitschke place dans le genre *Apamea*, mais qui d'après ses caractères appartient au genre *Noctua*.

L'individu figuré nous a été communiqué par M. de Saint-Florent qui réside à Vandœuvre près Nancy, et qui possède une riche collection de lépidoptères et de coléoptères qu'il augmente chaque année par de nouvelles acquisitions. Cet amateur, aussi obligeant qu'instruit, est membre de la Société entomologique de France.

CLXVI. XANTHIE ÉVIDENTE.

XANTHIA EVIDENS. (Pl. 39, fig. 2.)

Noctua evidens. *Hubn.* tab. 79. fig. 369. (mas.)

Xanthia evidens. *Treits.* tom. v. 2. 351. *Godart.* tom. iv. 1re part. pag. 457. pl. 128. fig. 6. *Boisduval.* Ind. method. pag. 84. Genera et ind. method. p. 145. n. 1173.

Envergure, 15 lignes à 15 lignes et demie.

Les premières ailes sont en-dessus d'un gris-jaunâtre, avec les nervures et deux lignes transversales, ondulées, d'un brun ferrugineux. L'intervalle qui sépare ces deux lignes est occupé par les deux taches ordinaires, et par une troisième tache placée sous l'orbiculaire. Ces trois taches sont finement dessinées en brun ferrugineux comme les deux lignes précitées. Indépendamment de cela, les mêmes ailes sont traversées au milieu par une ombre roussâtre qui passe entre les deux taches ordinaires, et, à peu de distance du bord terminal, par une raie dentelée grise, à peine marquée, qui se termine par une tache triangulaire brune près de l'angle du sommet. Enfin, on voit les rudiments d'une troisième ligne ferrugineuse près de la base. La frange est brune et légèrement dentelée.

Les secondes ailes sont en-dessus de la même nuance que les premières, mais lavées de ferrugineux au bord extérieur, avec les nervures brunes, et deux raies sinueuses d'un gris obscur, surmontées d'un petit croissant de la même couleur.

Le dessous des quatre ailes est d'un jaunâtre clair luisant, avec leur extrémité et leurs bords antérieurs fortement saupoudrés de rougeâtre, et un croissant et une raie transverse d'un brun obscur sur chacune d'elles.

La tête, les antennes et le corselet sont d'un roux un peu ferrugineux. L'abdomen participe de la couleur des ailes inférieures, et son extrémité est fortement teintée de rougeâtre.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne présentent aucune différence notable entre eux.

Cette espèce, que très-peu de collections possèdent, n'a encore été trouvée qu'en Hongrie, et dans les environs de Vienne en Autriche. Elle paraît en août.

La chenille n'est pas encore connue.

Nota. La figure que nous avons donnée de cette espèce d'après Hubner n'étant pas reconnaissable, nous avons cru devoir la représenter de nouveau, d'après un individu bien frais qui nous a été communiqué par M. de Saint-Florent, cité dans l'article précédent.

CLXVII. POLIA COULEUR DE PLATINE.

POLIA PLATINEA. (Pl. 39, fig. 3.)

POLIA PLATINEA. *Treits.* tom. v. 2. 34. *Boisd.* Ind. method. pag. 75. *Le même.* Genera et ind. method. p. 127. n. 1017.
POLIA SENESCENS. *Anderregg.* var. PLATINEÆ.

Envergure, 19 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un gris-blanchâtre ou jaunâtre, plus ou moins saupoudré de brun ; et chacune d'elles est traversée par quatre raies brunes, ondulées ou dentelées, indépendamment des deux rudiments de lignes placées près de la base et de la raie fulgurale qui longe le bord terminal. Les quatre raies précitées sont rapprochées deux par deux, et forment une espèce de trapèze sinué sur ses bords, et dont la partie la plus large est occupée par les deux taches ordinaires. L'orbiculaire est cernée de blanc et bien marquée ; la réniforme est au contraire à peine visible. La ligne fulgurale se compose d'une série de taches sagittées, brunes et bordées de blanc extérieurement. La côte est marquée de cinq ou six points bruns, correspondant à l'extrémité de chacune des lignes dont l'aile est traversée. La frange, qui est

festonnée, est entrecoupée de gris-brun, et traversée dans toute sa longueur par une ligne de la même couleur; elle est en outre précédée d'une rangée de petites lunules noirâtres.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un brun-noirâtre, qui va en se dégradant à partir du bord et finit par devenir d'un gris-blanchâtre à la base. Les nervures sont brunes et se détachent bien du fond. La frange est blanchâtre, festonnée et traversée par une ligne brune, ondulée.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-blanchâtre luisant, avec l'extrémité et le bord antérieur de chacune d'elles saupoudrés de brun sur un fond jaunâtre.

La tête, le corselet et l'abdomen sont d'un gris-jaunâtre saupoudré de brun en-dessus. Le dessous du corps est d'un gris-blanchâtre. Les pattes sont grises, avec les tarses entrecoupés de brun. Les antennes sont roussâtres.

Cette espèce, dont les premiers états ne sont pas connus, se trouve en Autriche, dans le Valais, ainsi qu'en France, dans les environs de Digne. Elle paraît en juillet.

Plusieurs amateurs l'ont reçue de M. Anderregg, sous le nom de *Senescens* que lui avait imposé M. Boisduval, la croyant nouvelle; mais il a reconnu depuis son erreur.

CLXVIII. POLIA DES BUISSONS.

POLIA DUMOSA. (Pl. 39, fig. 4.)

Polia dumosa. *Donzel.* Ann. de la Soc. ent. de France. tom. vi. pag. 475. pl. 18. fig. 5. *Boisd.* Genera et ind. meth. pag. 127. n. 1026.

Envergure, 19 lignes.

La figure que nous donnons de cette nouvelle espèce a été faite d'après un individu qui nous a été communiqué en 1837 par M. Donzel, et qu'il a lui-même figuré et décrit, à cette époque, dans les Annales de la Société entomologique de France; n'ayant plus cet individu sous les yeux, nous ne pouvons mieux faire que de transcrire ci-après la description qu'il en donne :

« Les ailes supérieures sont d'un gris un peu roussâtre, saupoudré de brunâtre. Les deux premières raies transverses sont noirâtres, ondées; la première est peu apparente; la troisième est à peine indiquée; la quatrième, qui est à peu près parallèle au bord terminal, est bordée extérieurement d'une suite interrompue de points jaunâtres qui la rendent plus sensible. Le dernier de ces points, le plus rapproché du bord



1 Noctuelle Leucographe (*Noctua Leucographa* ♂.)
2 Xanthie Évidente (*Xanthia Evidens*)
3. Polia Platine (*Polia Platinea*)
4. id. des Buissons (*Polia Dumosa*)
5. Lupérine Aigle (*Luperina Aquila*)

interne, est plus gros que les autres. Les taches ordinaires sont de la couleur du fond, mais en partie entourées de gris, ce qui les rend assez apparentes. Au-dessous de l'orbiculaire, on voit un caractère très-remarquable : c'est un trait jaune en fer de lance, très-marqué dans la femelle qui a servi de modèle, mais qui l'est moins dans le mâle. Toute la frange est d'un jaune-roussâtre; elle est précédée, aux ailes supérieures, d'une ligne jaune, bordée elle-même intérieurement d'une suite de petits traits noirâtres. La tête, le thorax et l'abdomen sont de la couleur du fond; les antennes sont brunes et filiformes.

« En-dessous, les ailes supérieures sont d'un gris-brun, avec la côte et le bord interne roussâtres. Les inférieures sont de cette dernière teinte, avec le pourtour semé d'atomes bruns.

« Cette description est faite d'après une femelle très-fraîche qui a servi de modèle au peintre; le mâle est un peu moins grand, et d'une teinte en général plus claire.

« J'ai pris une seule femelle à Digne, en juillet, et trois mâles à Allos, en août; un seul était frais, mais les autres étaient très-reconnaissables. »



CLXIX. LUPÉRINE AIGLE.

LUPERINA AQUILA. (Pl. 39, fig. 5.)

APAMEA AQUILA. *Donzel.* Ann. de la Soc. ent. de France. tom. VI. pag. 476. pl. 18. fig. 6.

LUPERINA RUREA var. *Boisd.* Genera et ind. method. pag. 114. n. 880.

Envergure, 18 lignes.

M. BOISDUVAL, dans son nouvel ouvrage intitulé : *Genera et ind. method. europæorum lepidopterorum*, qui a paru en mai 1840, fait de cette espèce une variété de l'*Apamea rurea;* il pourrait bien avoir raison : cependant, comme nous n'avons plus sous les yeux l'individu en nature qui nous fut envoyé dans le temps par M. Donzel, pour être figuré et décrit dans les Annales de la Société entomologique de France, ainsi que dans notre ouvrage, nous ne pouvons avoir d'opinion certaine à cet égard. C'est pourquoi nous prenons le parti de lui conserver provisoirement le nom que lui a donné M. Donzel, dont voici au reste la description :

« Toutes les ailes sont légèrement dentées. Les supérieures sont d'un brun tirant sur le rougeâtre, mélangé de petits traits noirs. Les

deux premières lignes transverses sont noirâtres, mais à peine indiquées près de la côte; la troisième, qui est à peu près parallèle au bord terminal, est composée de points plus clairs que le fond et à peine apparents. L'espace entre cette dernière ligne et le bord est d'un brun foncé. La frange est brune.

« La tache orbiculaire, au lieu d'être ronde, forme un ovale allongé, placé presque horizontalement. La réniforme est grande, bordée et pupillée de blanc. La côte est entrecoupée de blanchâtre.

« Les ailes inférieures sont d'un gris enfumé; la frange est brunâtre aux ailes supérieures; les nervures en approchant du bord terminal sont sensiblement noires. En-dessous, les quatre ailes sont d'un gris-jaunâtre, lavé de brun au bord terminal, avec les points du centre et une ligne courbe, brunâtres.

« Les antennes, la tête et le thorax sont bruns; l'abdomen est crêté et d'un gris enfumé. »

Cette description est faite d'après un individu femelle, le seul que M. Donzel ait pris dans les environs de Digne, en 1837.



CLXX. HADÈNE GRAMMIPTÈRE.

HADENA GRAMMIPTERA. (Pl. 40, fig. 1.)

HADENA GRAMMIPTERA. *Rambur.* Faun. and. *Boisd.* Genera et ind. method. pag. 119. n. 933.

HADENA CANCELLATA. *Kindermann.*

AGROTIS ALLOSIACA. *Donzel,* in litteris, 16 septembre 1837.

Envergure, 17 lignes.

CETTE espèce remarquable semble participer à la fois de l'agrotis *Alpestris* et de l'hadena *Saponariæ;* cependant elle ressemble davantage à cette dernière. Elle est à peu près de sa taille ; ses premières ailes sont en-dessus d'un brun-noirâtre, avec les deux tiers de leur surface à partir de la base, d'un brun plus foncé. Cet espace, divisé en plusieurs compartiments par la couleur blanche des nervures, est limité, du côté externe, par une ligne de la même couleur, laquelle est ondulée, sinuée et bordée de noir extérieurement. Entre la nervure sous-costale et la médiane, se voient les deux taches ordinaires de forme très-régulière, et finement cernées de blanc; et l'on en remarque une troisième en forme de coin et également cernée de blanc, sous l'orbiculaire. En se rapprochant de la base,



1. Hadène Grammuptère (*Hadena Grammiptera*)
2. Agrotis Alpestre (*Agrotis Alpestris*)
3. id. Rectangle (*id. Rectangula*)
4. Agrotis Secouée (*Agrotis Recussa*)
5. Spælotis Gris-cendré (*Spælotis Gilva*)
6 et 7. id. double raie (*id. Ravida* ♂ ♀)

on voit deux petites lignes blanches, placées transversalement, l'une entre la côte et la nervure sous-costale, l'autre entre la nervure médiane et la sous-médiane. Enfin, deux autres petites lignes blanches sont situées, l'une très-oblique, au milieu du bord interne, et l'autre en forme de < couché au-dessus de la tache orbiculaire. Le reste de l'aile est d'un brun plus clair que la région que nous venons de décrire, et divisé également par les nervures; mais ici, elles sont noires au lieu d'être blanches. Cette partie postérieure de l'aile est traversée par une rangée courbe de taches sagittées ou cunéiformes, légèrement bordées de blanc à leur base. La frange est d'un brun uni et séparée du bord terminal par deux lignes noires, ondulées et très-rapprochées.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un blanc sale, avec les nervures brunes, et le bord marginal largement lavé de brun. Elles sont en outre traversées au milieu par une ligne courbe de la même couleur. La frange est blanche et divisée dans toute sa longueur par une ligne brune.

La tête est brune, ainsi que les palpes. Le corselet est également brun, avec les épaulettes et le collier d'un brun plus foncé, et bordés de blanc. La bordure du collier est large et divisée en deux par une ligne noire. Les antennes sont

brunes et filiformes dans les deux sexes. L'abdomen est d'un blanc-roussâtre comme le fond des secondes ailes.

Nous ne pouvons rien dire du dessous de cette noctuélide, attendu que la description que nous venons de donner du dessus, a été faite non d'après la nature, mais d'après le dessin original que nous en avons fait faire dans le temps, sur un individu très-frais qui nous fut envoyé en communication par M. Donzel en 1837, et que nous lui avons renvoyé depuis.

Cette belle espèce a été trouvée en juillet et août 1837, dans les environs d'Allos, par l'entomologiste que nous venons de citer, et qui, croyant l'avoir découverte le premier, me l'avait envoyée pour être décrite et figurée dans les Annales de la Société entomologique de France, sous le nom d'*Agrotis Allosiaca;* mais je n'ai pu me conformer à ses désirs, attendu que cette même espèce avait été prise un an auparavant en Andalousie par M. le docteur Rambur, et publiée par lui sous le nom de *Grammiptera* dans son essai sur la Faune de cette contrée. Toutefois il est juste d'ajouter que la partie de cette Faune où elle est figurée et décrite n'a pas encore paru au moment où j'écris ceci (juin 1840). Au reste, elle a aussi été trouvée depuis dans la Russie méridionale par M. Kindermann, qui la

vend aux amateurs sous le nom de *Cancellata.* Quant au genre *Hadena* auquel je la rapporte, je suis en cela l'autorité de M. Boisduval qui la place dans ce genre à côté de la *Saponariæ;* mais, malgré sa grande ressemblance avec cette dernière, je ne suis pas bien convaincu que ce soit là sa véritable place ; je n'aurai d'opinion certaine à cet égard que lorsque je la posséderai en nature.



CLXXI. AGROTIS ALPESTRE.

AGROTIS ALPESTRIS. (Pl. 40, fig. 2.)

Agrotis alpestris. *Boisd.* Icones. tom. II. pl. 76 et 5. fig. 4.

Chersotis alpestris. *Boisd.* Genera et ind. method. pag. 103. n. 768.

Envergure, 14 à 15 lignes.

Cette agrotis est tellement voisine de l'*Ocellina*, qu'elle n'en est peut-être qu'une variété locale. Cependant, M. Boisduval en fait une espèce distincte dans son Icones, et probablement il a eu de bonnes raisons pour cela; mais malheureusement nous ne pouvons les apprécier, son texte à l'appui des figures n'ayant pas encore paru au moment où nous écrivons ceci. Quoi qu'il en soit, nous croyons devoir donner également cette espèce dans notre Supplément, pour qu'on ne croie pas que nous l'avons oubliée, laissant au temps à décider si effectivement c'en est une ou seulement une variété. Au reste, les seules différences que nous remarquons entre elle et l'*Ocellina* très-bien décrite par Godart, dans le tome V de cet ouvrage, c'est que l'*Alpestris* est en général d'une couleur moins fon-

cée, que ses ailes paraissent plus étroites et plus allongées, et que l'intervalle qui existe entre les deux lignes transverses des premières ailes, et où sont placées les deux taches ordinaires, est à peu près du même ton que le reste de l'aile, tandis qu'il est entièrement noir dans l'*Ocellina*.

L'individu figuré nous a été communiqué par M. de Saint-Florent. Depuis, nous avons reçu cette espèce de M. Becker de Wiesbaden.

On la trouve en mai dans les Alpes.



CLXXII. AGROTIS RECTANGLE.

AGROTIS RECTANGULA. (Pl. 40, fig. 3.)

NOCTUA RECTANGULA. *Wien. Verz. Fabr. Illig. Borckh. Gotze* et *Hubn.* tab. 24. fig. 110. (fœm.). Larv. lep. IV. Noct. II. Genuin. G. c. fig. 1. a. *Boisd.* Ind. method. p. 63.

LA RECTANGULAIRE (N. RECTANGULATA. *Devillers.* Ent. linn. tom. IV. pag. 466.

AGROTIS RECTANGULA. *Treitschke.* tom. V. 1re part. pag. 126. n. 1.

NOCTUELLE RECTANGLE. *Olivier.* Encyclopédie méthod.

AGROTIS ANDERREGGII. *Boisd.* Icones. pl. 76. fig. 6.

CHERSOTIS RECTANGULA. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 103. n. 765.

Envergure, 15 lignes.

M. BOISDUVAL a figuré dans son Icones deux agrotis, l'une sous le nom de *Rectangula*, et l'autre sous celui d'*Anderreggii;* mais, ainsi qu'il l'a reconnu depuis dans son Genera et ind. method., où il s'est rectifié, la première n'est qu'une aberration de la *Multangula*, et la seconde une variété locale de la *Rectangula*. C'est de cette variété qu'il est ici question ; et si nous l'avons comprise dans ce Supplément, c'est parce que beaucoup de collections la possèdent comme espèce distincte sous le nom d'*Anderreggii*. Elle

ne diffère de la *Rectangula* ordinaire, figurée et décrite dans le tome V de cet ouvrage, p. 248, pl. 68, fig. 2, que parce que ses ailes supérieures sont constamment d'un ton plus sombre, et les inférieures d'une couleur plus claire, en même temps que sa taille est toujours plus petite. Du reste, le dessin est le même que dans l'espèce normale. Cette variété a été découverte dans le Valais par M. Anderregg dont elle porte le nom, et retrouvée depuis par M. Donzel dans les environs de Digne. Elle paraît en août.



CLXXIII. AGROTIS SECOUÉE.

AGROTIS RECUSSA. (Pl. 40, fig. 4.)

NOCTUA RECUSSA. *Hubn.* tab. 138. fig. 630. (fœm.)

AGROTIS TRITICI. var. RECUSSA. *Treits.* tom. 5. 1re part. pag. 137. n. 7.

AGROTIS BROMI. *Anderregg.*

AGROTIS TELIFERA. *Donzel.* Ann. de la Soc. entom. de France. tom. VI. pag. 471. pl. 18. fig. 1.

NOCTUA TELIFERA. *Hubn.-Geyer.* tab. 184. fig. 878.

AGROTIS RECUSSA. *Boisd.* Genera et ind. method. pag. 110. n. 839.

Envergure, 15 à 16 lignes.

En même temps que M. Anderregg découvrait cette agrotis dans le Valais, et l'envoyait comme nouvelle à M. Boisduval sous le nom de *Bromi*, M. Donzel la trouvait, de son côté, dans les environs de Barcelonnette, et me la transmettait pour être figurée et décrite sous le nom de *Telifera* dans les Annales de la Société entomologique de France, ce qui a eu lieu en effet dans le tome VI de cet ouvrage ; mais il a été reconnu depuis que cette espèce était la même que la *Recussa* de Hubner, considérée par M. Treitschke comme une variété de l'agrotis *Tritici*. Quant à cette dernière opinion, nous ne saurions la par-

tager, et nous pensons avec M. Boisduval que la *Recussa* forme bien une espèce distincte. La description qu'en a donnée M. Donzel étant aussi claire que précise, nous ne pouvons mieux faire que de la transcrire ci-après :

« Cette agrotis a le port et la taille de plusieurs de ses congénères, de l'*Obelisca* entre autres. Les ailes supérieures du mâle sont d'un gris-brun mélangé ; la côte et les deux taches ordinaires sont grisâtres; ces deux dernières reposent sur un espace très-brun ; la tache en forme de fer de lance qui est située au-dessous de l'orbiculaire, est aussi d'un brun foncé; les lignes transversales sont en général doubles, très-fines et brunes. La première à partir de la base, est doublement coudée extérieurement; la seconde l'est trois fois ; la troisième est légèrement dentée et rentre vers le bord interne; la quatrième est ondulée et suit à peu près le bord terminal ; elle est précédée intérieurement d'une rangée de petits traits bruns sagittés, peu marqués. La frange est de la couleur du fond.

« Les ailes inférieures sont d'un blanc-roussâtre, avec le bord terminal brunâtre. Le thorax est de la couleur du fond, avec des lignes indiquant le collier et les ptérygodes. L'abdomen est d'un gris-brunâtre, avec une touffe de poils roux à l'extrémité. Les antennes du mâle sont

ciliées très-sensiblement à l'œil nu. Les palpes et les pattes sont de la couleur du fond.

« En-dessous, les ailes supérieures sont brunâtres, avec le bord interne plus clair. Les inférieures sont blanchâtres ; à partir du point discoïdal, le bord interne est semé d'atomes brunâtres. »

Cette description est faite d'après un mâle ; la femelle qui est représentée sur la planche, offre les mêmes caractères, si ce n'est qu'elle est d'une teinte plus foncée, et que ses antennes sont filiformes.

M. Donzel a pris cette agrotis en juillet et août, à 900 toises environ de hauteur, à Allos, arrondissement de Barcelonnette, département des Basses-Alpes.



CLXXIV. SPÆLOTIS GRIS-CENDRÉ.

SPÆLOTIS GILVA. (Pl. 40, fig. 5.)

AGROTIS GILVA. *Donzel.* Ann. de la Soc. ent. de France. tom. VI. pag. 475. pl. 18. n. 2.

NOCTUA GILVA. *Hubn.-Geyer.* tab. 184. fig. 877.

SPÆLOTIS GILVA. *Boisd.* Genera et ind. method. p. 108. n. 818.

Envergure, 15 lignes.

M. DONZEL, à qui l'on doit la découverte de cette espèce, l'a décrite et figurée le premier dans les Annales de la Société entomologique de France (4e trimestre 1837); voici sa description :

« Les ailes supérieures sont d'un gris légèrement roussâtre. Les deux taches ordinaires sont de la coulenr du fond, et peu apparentes; elles reposent sur un espace gris foncé. La première ligne transverse manque totalement; la seconde, qui est presque droite, descend de la côte en s'éloignant un peu de la base; elle est grosse, bordée de blanchâtre intérieurement. La troisième est très-coudée; elle enceint en partie la tache réniforme; elle est grise, un peu dentée et bordée de blanchâtre extérieurement. La quatrième

est un peu ondulée, et composée, pour ainsi dire, d'une série de points blanchâtres. La frange est grise.

« Les ailes inférieures sont blanchâtres, lavées de gris, qui devient plus intense en s'approchant du bord terminal. La frange est blanche.

« Les antennes, le thorax et le corps sont gris. Tout le dessous est d'un blanc luisant, si ce n'est que le centre des ailes supérieures est légèrement lavé de gris. »

Ainsi que le fait observer M. Donzel, cette espèce a quelque analogie avec la *Decora;* mais elle en diffère essentiellement par la taille, par les ailes de la femelle presque blanches, tandis qu'elles sont brunes dans la *Decora* , et par la deuxième ligne qui est à peu près droite, tandis qu'elle forme trois coudes très-prononcés dans la *Decora*.

Trouvée à Digne, en juillet.



CLXXV. SPÆLOTIS DOUBLE RAIE.

SPÆLOTIS BIRIVIA. (Pl. 40, fig. 6 et 7.)

Agrotis birivia. *Wien. Verz. Illig.* N. Ausg. diss. 1. B. S. 203. *Hubn.* tab. 9. fig. 42. (fœm.) tab. 138. fig. 631. (fœm.)

Agrotis birivia. *Treits.* tom. v. 1re part. pag. 191. n. 32.

Noctuelle double raie. *Godart.* tom. v. pag. 267. pl. 70. fig. 6

Agrotis honnoratina. *Donzel.* Ann. de la Soc. ent. de France. tom. vi. pag. 474. pl. 18. fig. 3 et 4.

Noctua honnoratina. *Hubn.-Geyer.* tab. 184. fig. 875 et 876.

Spelotis birivia. *Boisduval.* Genera et ind. method. pag. 107. n. 805.

Envergure, ♂ 17 lig. et demie. ♀ 19 lignes.

Cette espèce est si mal figurée dans Hubner et dans Godart qui n'a fait que le copier, qu'il n'est pas étonnant qu'elle n'ait pas été reconnue dans ces deux auteurs par M. Donzel, qui le premier l'a trouvée en France. Il est donc excusable de l'avoir crue nouvelle et de l'avoir publiée, comme telle, dans les Annales de la Société entomologique de France, sous le nom d'*Honnoratina*, l'ayant dédiée à M. le docteur Honnorat, médecin à Digne. Mais il est bien certain

aujourd'hui que ce n'est pas autre chose que la *Birivia* des auteurs, qui varie beaucoup pour le fond de la couleur, mais qui est constante dans le dessin de ses premières ailes. Les deux figures ♂ et ♀ que nous en donnons dans ce Supplément, ayant été faites d'après les mêmes individus qui ont été figurés et décrits par M. Donzel dans les Annales précitées, nous ne pouvons mieux faire que de transcrire ci-après la description qu'en donne cet entomologiste :

« Les ailes supérieures, dit-il, sont en général d'un gris ardoisé, tirant sur le bleuâtre. La première ligne est peu indiquée, mais suffisamment, cependant, pour voir qu'elle est sinuée. La seconde, qui descend perpendiculairement, est un peu dentée près de la côte; la troisième est flexueuse et dentée; la quatrième suit parallèlement le bord terminal. Toutes ces lignes sont blanchâtres ; les taches ordinaires sont grises comme le fond, mais cerclées de blanc, ce qui les rend très-distinctes. L'orbiculaire est fort petite; la réniforme pupillée de blanc. La frange est grise.

« Les ailes inférieures sont d'un blanc-roussâtre, avec leur moitié inférieure lavée de brun; elles ont, au centre, un point brun. La frange est blanche.

« Les antennes, la tête, le thorax, sont gris; l'abdomen est d'une teinte plus claire.

« En-dessous, les ailes supérieures sont blanchâtres, avec le centre lavé de brun ; les inférieures sont blanches. Chacune d'elles a, au milieu, un point grisâtre. »

Cette description est faite d'après une femelle qui est représentée sous le n° 6. Les mâles offrent quelquefois une teinte plus claire, surtout dans l'espace compris entre la deuxième et la troisième ligne ; tel est celui représenté sous le n° 7. La teinte brunâtre est beaucoup plus sensible lorsque l'insecte vient d'être pris, mais elle tourne au roux en vieillissant.

M. Donzel a trouvé cette espèce en juillet, dans les environs de Digne, et l'a dédiée, comme nous l'avons dit plus haut, à M. le docteur Honnorat, véritable providence, dit-il, des entomologistes qui vont explorer les Basses-Alpes. Elle se trouve aussi en Hongrie.



CLXXVI. GORTYNE-LUNE.

GORTYNA LUNATA. (Pl. 41, fig. 1.)

GORTYNA LUNATA. *Kindermann. Treits. Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 144. n. 1168.

GORTYNA BORELII. *Pierret.* Annales de la Société entomologique de France. tom. VI. pag. 449. pl. 16. fig. 5.

Envergure, 16 lig. et demie à 26 lig. et demie.

C'EST une particularité remarquable, que l'année même (1836) où M. Kindermann découvrait cette belle espèce dans la Russie méridionale, un investigateur infatigable de lépidoptères, M. Borel, décédé depuis, la trouvait également dans les environs de Paris. Elle varie singulièrement pour la taille, et c'est au point que des individus n'ont que seize lignes et demie d'envergure, pendant que d'autres en ont vingt-six et demie, ce qui fait une différence de près d'un pouce. Les individus de la Russie sont généralement beaucoup plus grands et plus colorés que ceux des environs de Paris; cependant il s'en trouve quelques-uns, parmi ceux-ci, qui se rapprochent des premiers sous le double rapport de la taille et de la couleur; ce qui ne permet pas de douter de leur identité spécifique, malgré la dif-

férence de leur origine. On ne voulut voir d'abord dans l'espèce dont il s'agit, qu'une variété de la *Gortyna Flavago,* à laquelle, en effet, elle ressemble beaucoup ; et ce n'est qu'après avoir confronté un grand nombre d'individus et les avoir comparés avec cette dernière, que l'on s'est décidé à en faire une espèce distincte, d'après la constance des caractères différentiels qu'ils offrent tous, et que nous allons faire connaître :

1° Les ailes supérieures de la *Lunata* sont proportionnellement plus étroites et plus allongées que celles de la *Flavago*, en même temps que leur bord terminal est coupé plus obliquement ;

2° La bande d'un brun-ferrugineux qui se voit à l'extrémité des mêmes ailes, est divisée dans toute sa longueur par une série de lunules jaunes, saupoudrée de brun-rouge dans la *Flavago,* tandis qu'elle est entièrement d'un brun-ferrugineux, avec un reflet violâtre, dans la *Lunata* ;

3° L'intervalle qui sépare cette bande de la base, est d'un beau jaune saupoudré de rouge-brun, et traversé par une seconde bande brune au delà de la tache orbiculaire, dans la *Flavago*. Cet intervalle est plus ou moins lavé de brun, dans la *Lunata*, à partir de la ligne qui descend de la tache réniforme, de sorte que la seconde

bande dont nous venons de parler disparaît chez cette dernière ;

4° Dans la *Flavago,* les deux taches ordinaires sont d'un jaune pur, comme celle qui est placée sous l'orbiculaire. De ces trois taches dans la *Lunata*, la dernière seule est lavée de jaune, et les deux autres sont constamment blanches ; elles sont d'ailleurs plus petites, et la réniforme est tellement étroite qu'elle ressemble à un croissant; raison pour laquelle, sans doute, cette espèce a reçu le nom de *Lunata ;*

5° Enfin, le corselet est jaune, avec le collier et les épaulettes bordés de brun-violâtre ou rougeâtre dans la *Flavago*, tandis qu'il est entièrement de cette dernière couleur dans la *Lunata*.

Il existe d'autres différences moins essentielles que nous passons, par cette raison, sous silence, mais dont il sera facile de juger en comparant les figures des deux espèces.

L'individu figuré est une femelle prise dans la Russie méridionale, et qui nous a été envoyée par M. Blum de Wiesbaden. Le mâle n'en diffère que par la forme de son abdomen, terminé carrément, par une envergure plus petite, et parce que ses ailes supérieures sont moins lavées de brun. Quant aux individus pris en France, outre qu'ils sont plus petits, ils sont généralement d'une teinte plus claire. Nous devons ajouter

que nous avons vu dans la collection des lépidoptères exotiques de M. Boisduval, une espèce de l'Amérique septentrionale, qui ressemble beaucoup à la *Lunata*.



CLXXVII NONAGRIE BÉTIQUE.

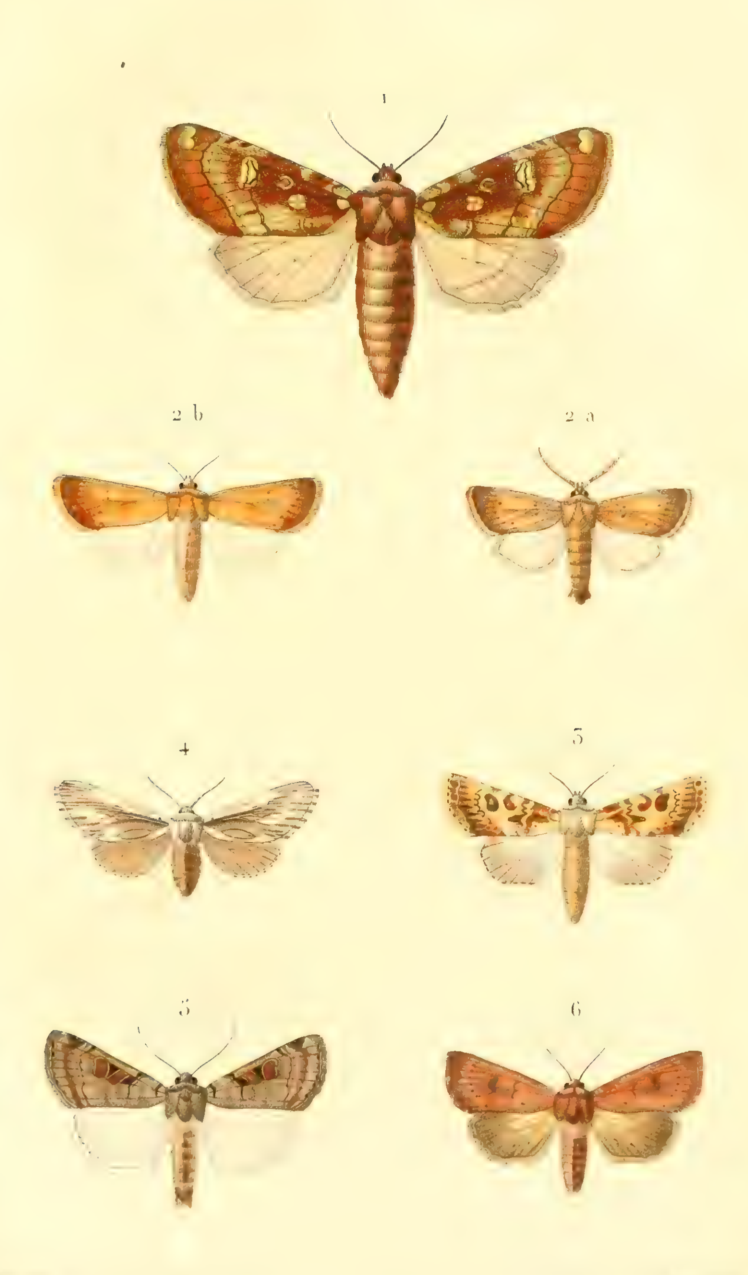
NONAGRIA HESPERICA. (Pl. 41, fig. 2.)

Nonagria hesperica. *Rambur.* Faun. entom. de l'Andalousie. tom. II. pl. 18. fig. 1-3. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 134. n. 1084.

Cossus nonagrioides. *Lefebvr.* Annales de la Société linnéenne de Paris. tom. VI. pag. 98. pl. V. fig. 3. *Boisduval.* Ind. meth. pag. 51.

Envergure, 15 à 16 lignes.

Les quatre ailes ont un aspect luisant et comme satiné ; les premières sont en-dessus couleur nankin ou de roseau sec, avec leur extrémité légèrement lavée de brun. Elles sont traversées, à peu de distance du bord terminal, par une rangée courbe de points noirs, placés sur les nervures. Ces points sont moins prononcés dans la femelle que dans le mâle, qui en présente en outre quatre autres un peu plus gros, dont deux près de la base, et deux tout contre la rangée courbe dont nous venons de parler. En revanche, la femelle offre dans le sens de la longueur desdites ailes une raie brune, médiane, plus ou moins marquée, suivant les individus. Le dessous des mêmes ailes participe



1. Gortyne Lune
2. a b. Nonagrie Bétique
3. Agrotis Ripæ var. Desillii
4. Simyre Dentée
5. Orthosie Chaldaïque
6. Mythimne [illegible]

de la couleur du dessus; mais il est d'une teinte beaucoup plus claire, et sans aucune apparence de points.

Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un blanc un peu roux, y compris la frange, avec le bord antérieur du dessous de la couleur des premières ailes.

Les antennes, la tête et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures, ainsi que les pattes. L'abdomen est aussi de cette couleur, mais d'une nuance plus claire. Les palpes sont légèrement brunâtres. Les antennes, assez fortement pectinées dans le mâle, sont filiformes dans la femelle.

Mon ami M. Lefebvre a le premier décrit et figuré cette espèce dans les Annales de la Société linnéenne de Paris, d'après un individu trouvé par lui en juillet 1824 dans le jardin botanique de Palerme; malheureusement cet individu était en mauvais état, et c'est ce qui est cause de l'erreur qu'il a commise, en rapportant mal à propos l'espèce dont il s'agit au genre *Cossus*, car, d'après son *facies* et son organisation, elle a trop de rapports avec la *Nonagria Sparganii* pour être placée ailleurs qu'à côté de cette dernière, ce qu'il avait remarqué et voulu exprimer en lui donnant le nom spécifique de *Nonagrioides*. Depuis, cette même espèce a été trouvée en Andalousie

par M. le docteur Rambur, qui l'a nommée *Nonagria Hesperica* dans son essai sur la faune de cette contrée. Ce savant a eu l'obligeance de nous donner sur la chenille une notice très-détaillée, dont nous allons faire connaître les principaux traits.

Quoiqu'elle vive dans les tiges du *maïs*, sa forme n'est pas aussi allongée que celle des autres chenilles du genre *Nonagrie ;* parvenue à toute sa taille, elle a de 12 à 14 lignes de long, et 2 ou 2 et demie d'épaisseur. Elle est en-dessus d'une couleur roussâtre, quelquefois rougeâtre, qui ne s'étend pas au delà de la ligne stigmatale. Au - dessous de cette ligne, elle est d'un blanc-jaunâtre, livide, comme sous le ventre. La peau est assez transparente dans la partie rousse, pour laisser apercevoir le vaisseau dorsal qui forme comme une ligne obscure. Les stigmates sont comprimés, oblongs et roussâtres, avec le péritrème, c'est-à-dire la ligne cornée qui les entoure, noir. La tête est petite, de couleur bistre, avec la pièce triangulaire noire, et une petite tache de la même couleur contre les stemmates. Les pattes écailleuses sont roussâtres et les membraneuses de la couleur du ventre; celles-ci portent moins d'une demi couronne de crochets. Le premier anneau est garni d'une plaque écailleuse rousse. Enfin, on aperçoit à la loupe quelques poils isolés sur le corps.

Au commencement de juillet, époque à laquelle M. le docteur Rambur a découvert cette chenille, il en a trouvé de différents âges, et même quelques-unes en chrysalides. Elle se tient, comme nous l'avons dit plus haut, dans les tiges du maïs dont elle ronge la moelle. Elle commence ordinairement par manger l'extrémité ou l'épi floral mâle, lorsqu'il est encore enveloppé par les feuilles, et s'avance de haut en bas. Quand elle est arrivée à la base de l'épi, souvent elle sort de celui-ci pour rentrer plus bas dans la tige qui, étant mince en cet endroit, est mangée par elle dans toute son épaisseur. Elle sort et rentre ainsi plusieurs fois. On la trouve aussi assez souvent dans le milieu de la tige, et quelquefois au pied, ce qui arrive lorsque le papillon a pondu à l'époque où la plante était déjà grande. Elle attaque rarement les épis femelles. On en trouve souvent plusieurs ensemble dans la même tige. Pour se métamorphoser, elle commence par se ménager une issue qu'elle ferme avec un peu de soie, et non loin de là elle se file une légère coque composée de soie et de débris de la plante, dans laquelle elle se change en chrysalide. La tête de celle-ci est ordinairement placée en bas. Il arrive souvent que lorsque la chenille s'est métamorphosée à l'extrémité de jeunes tiges très-vigoureuses qu'elle

n'a détruites qu'en partie, celles-ci continuant à pousser, chassent en dehors la chrysalide, qu'on trouve alors quelquefois à la base des feuilles le long de la tige.

La chrysalide est allongée, tout à fait cylindrique; elle est d'un roux-ferrugineux foncé sur toute la partie dorsale, et d'un roux-jaunâtre sous le ventre. La tête est proéminente et forme une saillie fort rugueuse. La partie dorsale du prothorax est chagrinée et un peu carénée. Le premier stigmate offre un rebord très-épais et saillant. Il y a sur le bord antérieur des anneaux des points enfoncés assez gros, très-nombreux, sur la partie dorsale, qu'ils envahissent entièrement. Le bord des anneaux ne présente pas, comme dans la chrysalide du *Cossus*, des dentelures ou des épines : cette partie est au contraire fort lisse. L'anus se termine par une proéminence rugueuse, noirâtre et quadrangulaire, dont les quatre angles se prolongent en autant de points obliques.

L'insecte parfait sort de la chrysalide au bout de quinze jours. Deux ou trois générations se succèdent annuellement dans cette espèce, tant la croissance et les métamorphoses de sa chenille sont rapides; ce qui explique comment des champs de maïs en sont infectés, au point qu'on ne trouve pas une seule tige qui n'en soit attaquée.

Les œufs sont jaunâtres, sphériques, mais assez fortement déprimés sur la face supérieure et inférieure, par conséquent presque en forme de disque. Avec une forte loupe on s'aperçoit qu'ils sont finement striés.



CLXXVIII. AGROTIS DE DESILLES.

AGROTIS DESILLII. (Pl. 41. fig. 3.)

Agrotis desillii. *Pierret.* Ann. de la Soc. ent. de France. tom. viii. pag. 95. pl. 8. fig. 2.

Agrotis ripæ, var. desillii. *Boisd.* Genera et Ind. meth. p. 111. n. 848.

Envergure, 16 lignes.

Depuis que M. Pierret fils a décrit et figuré cette noctuélide comme nouvelle, dans les Annales de la Société entomologique de France, il a reconnu lui-même que ce n'était qu'une variété de l'*Agrotis Ripœ*, dont nous avons donné la figure planche xx de ce volume; cependant comme cette variété diffère beaucoup de l'espèce normale, nous avons cru devoir la représenter également ici, avec d'autant plus de raison, que plusieurs amateurs la possédant sous le nom de *Desillii* qu'elle a reçu de M. Pierret, pourraient croire que nous l'avons oubliée, si nous n'en parlions pas. Voici la description qu'en donne cet entomologiste dans les Annales précitées.

« Les ailes supérieures sont d'un gris-roussâtre, quelquefois un peu fauve, avec trois lignes transverses, ondulées, blanchâtres, plus

ou moins bordées de brun; l'extérieure de ces lignes est dentelée. Les taches ordinaires sont petites, d'un brun cendré; la réniforme est marquée dans son milieu d'une ligne blanchâtre plus ou moins apparente; la troisième tache, située près de la base de l'aile, est étroite et de médiocre longueur; un peu en dehors de la ligne extérieure, on remarque une série transverse de points blancs, placés chacun entre deux petits points noirs, quelquefois peu visibles. Le bord postérieur est marqué d'une série transverse de points noirs. La côte est tantôt d'un gris cendré, tantôt d'un blanc assez pur qui tranche agréablement sur la couleur du fond; les nervures des ailes sont ordinairement blanches, quelquefois grisâtres et marquées de brun.

« Les ailes inférieures, blanches dans le mâle, sont brunâtres dans la femelle, plus pâles vers la base, avec les nervures plus obscures.

« Le bord externe de ces ailes présente une ligne d'un brun foncé, qui va en s'atténuant jusque près du bord abdominal, où elle disparaît entièrement.

« La tête est d'un blanc-grisâtre; le thorax est roussâtre en-dessus, avec les ptérygodes blanchâtres et bordées de brun; il offre à sa partie antérieure une ligne brune qui forme un angle dans son milieu; l'abdomen est d'un blanc rous-

sâtre, plus pâle à la base et en-dessous ; les antennes sont roussâtres, légèrement pectinées dans le mâle, filiformes dans la femelle; les pattes sont rousses et annelées de brun extérieurement. »

Cette belle variété de la *Ripæ* a été trouvée pour la première fois en 1837, dans les environs de Saint-Sauveur-le-Vicomte, en Normandie, par M. Bottin-Desilles, juge de paix dans cette ville. Il a eu l'extrême obligeance de m'en envoyer dans le temps deux individus très-frais, un de chaque sexe, qu'il avait obtenus d'éclosion : c'est la femelle que nous avons fait figurer, comme étant mieux marquée.



CLXXIX. SIMYRE DENTÉE.

SIMYRA DENTINOSA. (Pl. 41. fig. 4.)

Simyra dentinosa. *Kindermann* et *Blum*, in litteris. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 136. n. 1090.

Envergure, 16 lignes.

Le fond des premières ailes en-dessus est d'un blanc sale, avec les nervures rousses. Il part de leur base une tache ou plutôt une ombre grise qui s'étend, en s'élargissant et en se dégradant, jusqu'aux deux tiers de leur longueur. Cette ombre est limitée antérieurement par la nervure sous-costale, en sorte que la côte reste blanche. Quant au tiers postérieur desdites ailes, il est également blanc, et coupé longitudinalement par plusieurs lignes grises placées entre les nervures. La frange est blanche et entrecoupée de noirâtre; une ligne d'un gris-roussâtre la sépare du bord terminal. Le dessous des mêmes ailes est d'un brun-roussâtre, à l'exception de leur extrémité qui est d'un gris-blanchâtre; la frange reste comme en-dessus.

Les secondes ailes sont d'un gris-roussâtre en-dessus et blanchâtres en-dessous, avec un

point central noirâtre. La frange est entièrement blanche des deux côtés.

Les antennes sont d'un gris-roussâtre, ainsi que les palpes. La tête et le corselet sont blanchâtres, et celui-ci est marqué longitudinalement de trois lignes grises, dont une au milieu et une sur chaque ptérygode ou épaulette. L'abdomen participe de la couleur des secondes ailes. Le dessous du corps et les pattes sont blanchâtres.

Cette description est faite d'après un individu femelle, le seul que je possède, et que je dois à la générosité de M. Wilhem Blum de Wiesbaden, qui m'en fit l'envoi en avril 1837, c'est-à-dire à l'époque où cette nouvelle espèce venait d'être découverte en Turquie par le fils de M. Kindermann. J'ignore jusqu'à quel point le mâle, que je n'ai encore vu nulle part, en diffère; mais dans tous les cas, les différences qu'il peut présenter ne peuvent rien changer aux caractères génériques, nécessairement les mêmes dans les deux sexes. Or, d'après ceux de la femelle, cette espèce appartient bien au genre *Simyra* par ses palpes grêles, velus et très-inclinés, par sa trompe courte et à peine visible, par ses antennes épaisses, par ses pattes courtes et dont les tibias sont garnis de poils, par son corselet lisse et bombé, et enfin par l'absence complète des taches ordinaires sur les ailes supérieures.

CLXXX. ORTHOSIE CHALDAIQUE.

ORTHOSIA CHALDAICA. (Pl. 41. fig. 5.)

Orthosia chaldaica. *Boisduval.* Genera et Ind. method. pag. 140. n. 1126.

Envergure, 16 lignes et demie.

Les premières ailes sont en-dessus d'un gris cendré, avec trois lignes transverses, très-fines, d'un brun-noir : la première, près du corselet, forme un angle obtus; la seconde, au quart de la longueur de l'aile, est légèrement flexueuse; la troisième, plus près du bord extérieur que du centre, est également flexueuse. Chacune d'elles est accompagnée d'une autre ligne beaucoup moins foncée et qui lui est parallèle. Dans l'espace qui sépare les deux premières sont placées les deux taches ordinaires lavées de rougeâtre et finement cernées de blanchâtre : la réniforme est de forme régulière; l'orbiculaire est presque carrée et placée obliquement. Entre ces deux taches, qui se touchent par leur base, on remarque une tache noire triangulaire; une autre tache noire trapézoïdale remplit l'intervalle qui sépare l'orbiculaire de la seconde ligne dont nous avons parlé plus haut; l'espace qui

existe entre la troisième ligne et le bord terminal est traversé dans son milieu par la raie fulgurale qui est rougeâtre. La frange de la couleur du fond est légèrement dentelée, et séparée du bord par un liséré ondulé d'un blanc-jaunâtre, et précédé par une série de petites lunules d'un brun-clair. Le dessous des mêmes ailes est d'un blanc sale luisant, saupoudré de gris-brun sur un fond jaunâtre le long de la côte et à l'extrémité. On aperçoit au centre une tache grise en croissant qui correspond à la tache réniforme du dessus, et entre cette tache et le bord terminal, une ligne grise ondulée qui est la répétition de la troisième ligne du dessus.

Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un blanc luisant, légèrement saupoudré de gris sur les bords, avec la frange blanche et séparée du bord par un liséré noirâtre.

La tête et le collier sont d'un gris-roussâtre, ainsi que la partie extérieure des palpes, dont le côté interne est blanchâtre. Le reste du corselet est d'un gris-cendré. L'abdomen est d'un blanc légèrement roussâtre, surtout à l'extrémité. Les antennes sont d'un gris-roussâtre. Les pattes sont blanchâtres et saupoudrées de gris.

Cette description ne concerne que le mâle; nous n'avons pas vu la femelle.

Cette espèce, très-voisine de la noctuelle *He-*

braica d'Hubner, se trouve dans la Russie méridionale, et a été décrite pour la première fois d'une manière succincte par M. Boisduval, dans son *Genera et Index methodicus europæorum lepidopterorum*, qui a paru en mai 1840.



CLXXXI. MYTHIMNE ANARGYRÉE.

MYTHIMNA ANARGYRIA. (Pl. 41, fig. 6.)

Mythimna anargyria. *Domergue de Saint-Florent*, in litteris.

Leucania lithargyria, var. anargyria. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 132. n. 1046.

Envergure, 15 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un fauve-rougeâtre, légèrement lavé de brun-rouge, au centre et à l'extrémité, avec la tache réniforme très-étroite, un peu plus claire que le fond, et marquée dans sa partie inférieure d'un point blanc qui occupe le milieu de l'aile. La tache orbiculaire manque. Le point blanc dont nous venons de parler est placé entre deux lignes brunes arquées, qui divisent l'aile en trois parties à peu près égales. La seconde de ces lignes, en partant de la base, se compose d'une série de petits points posés sur les nervures. La frange est simple et de la couleur du fond.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris-roussâtre luisant, avec une rangée courbe de points noirâtres qui les traverse au centre et la frange rougeâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un rougeâtre clair, très-luisant, et finement pointillé de brun à la côte et à l'extrémité des premières, ainsi qu'au bord antérieur des secondes.

La tête, les antennes et le corselet sont de la couleur des premières ailes, ainsi que l'abdomen, à l'exception toutefois des deux ou trois premiers anneaux qui participent de la couleur des ailes inférieures. Les pattes sont également rougeâtres comme le corps.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle nous est inconnue.

Cette espèce tient le milieu entre la *Lithargyria* et l'*Albipuncta ;* le seul caractère essentiel qui l'en distingue, c'est l'absence des poils noirs qu'on voit à la base de l'abdomen de celles-ci, en-dessous. Peut-être n'est-ce qu'une variété de la première, comme le pense M. Boisduval. Elle m'a été communiquée par M. de Saint-Florent, qui l'a reçue d'Allemagne sous le nom d'*Anargyria ;* ce nom veut dire qu'elle est moins argentée en-dessous que la *Lithargyria.*



CLXXXII. PLUSIE DE DAUBE.

PLUSIA DAUBEI. (Pl. 42, fig. 1.)

PLUSIA DAUBEI. *Boisd.* Genera et Index method. pag. 159. n. 1281. *Rambur.* Faun. andal.

Envergure, 13 lignes et demie.

CETTE plusie a plus de rapports avec la *Ni* qu'avec toutes les autres. Cependant elle en diffère beaucoup : elle est un peu plus petite ; le fond de la couleur de ses premières ailes, en-dessus, est d'un gris-brun à reflets bronzés ; Chacune d'elles est traversée par trois lignes brunes, flexueuses, très-fines et bordées de rose des deux côtés, la première très-près de la base, la seconde un peu plus loin, et la troisième au delà des trois quarts de la longueur de l'aile. Dans l'intervalle très-large qui sépare ces deux dernières, on aperçoit d'abord, au milieu, une tache argentée en forme de *gamma*, placée obliquement. Cette tache se lie, d'une part, avec deux lignes d'argent qui partent, en divergeant, de la base de l'aile, et qui ne sont autre chose que le commencement de la nervure costale et de la nervure médiane, et de l'autre à la tache réniforme dont le centre est

rose et les contours finement argentés. On voit en outre deux petites lignes d'argent qui descendent obliquement de la côte, et vont se réunir au *gamma* dont nous avons parlé plus haut, et deux autres lignes d'un blanc rosé qui surmontent la tache réniforme, et aboutissent à la côte. La portion terminale de l'aile, c'est-à-dire, celle qui s'étend depuis la troisième ligne jusqu'au bord extérieur, est d'un gris rosé et partagée dans le milieu par une ligne noirâtre qui forme quatre ou cinq angles, bordés de blanchâtre extérieurement. Enfin la frange, de couleur grise, est festonnée, traversée dans toute sa longueur par une série de petites taches brunes, et précédée d'un liséré noir très-fin qui est longé intérieurement par deux petites lignes flexueuses, roses, très-fines.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris-brun qui s'éclaircit en s'éloignant du bord, et se convertit en jaunâtre ou roussâtre à la base, avec les nervures brunes. La frange est d'un blanc-jaunâtre, et traversée dans sa longueur par une ligne de petites lunules brunes.

Le dessous des quatre ailes ressemble à celui de la plusie *Ni*.

La tête et le corselet sont d'un gris-brun, avec le corselet coupé transversalement par deux lignes blanches, et l'abdomen de la couleur des

secondes ailes. Les antennes et les palpes sont bruns.

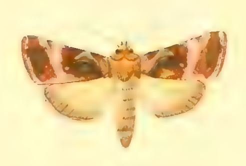
Cette jolie espèce a été découverte, il y a déjà plusieurs années, dans les environs de Montpellier par M. Daube, à qui elle a été dédiée par M. Boisduval, et depuis elle a été retrouvée en Espagne par M. le docteur Rambur. Elle est encore peu répandue dans les collections.



1



2



3



4



1 [illegible]
2 id. [illegible]
3 [illegible]
4 [illegible]

CLXXXIII. PLUSIE CIRCONSCRITE.

PLUSIA CIRCUMSCRIPTA. (Pl. 42, fig. 2.

NOCTUA CIRCUMSCRIPTA. *Freyer.* Neuere Beytr. I. Band. IV. Heft. S. 42. tab. 23. fig. 2.

PLUSIA CIRCUMSCRIPTA. *Treits.* Suppl. X. 2. 137. *Boisd.* Genera et Ind. method. p. 159. n. 1277.

Envergure, 12 lignes et demie.

CETTE plusie ressemble un peu pour le dessin à la *Circumflexa.* Le fond de ses premières ailes en-dessus est d'un brun-violâtre, avec quatre taches d'or sur chacune d'elles : une à la base, une au milieu du bord interne (c'est la plus grande de toutes), une au-dessus et une longeant le bord terminal. Cette dernière est séparée des trois autres par une ligne brune bordée de blanc-rosé, qui prend son origine à peu de distance de l'angle apical, et traverse l'aile obliquement pour aboutir vers le milieu du bord interne. Celle du milieu du bord interne est circonscrite dans sa partie supérieure, et, du côté du corselet, par une ligne d'argent arquée qui la sépare en même temps des deux autres. Cette ligne se termine, du côté extérieur, par deux points ou deux renflements en forme de

larme, et se trouve longée du côté opposé par une bandelette violâtre. La frange est violâtre et partagée dans toute sa longueur par une ligne de points bruns.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un jaunâtre clair, avec une large bordure d'un gris-brun, surmontée d'une ligne de la même couleur, et les nervures brunes. La frange est blanche, et précédée d'un liséré brun.

Le dessous des quatre ailes est entièrement d'un gris-fauve doré, comme dans la *Circumflexa*.

La tête et le corselet sont d'un rouge-fauve, avec le collier et les ptérygodes finement bordés de noir et de blanc argenté. L'abdomen est d'un gris-jaunâtre, avec une petite crête de poils bruns sur chaque anneau. Les palpes sont fauves et les antennes brunes.

Cette belle espèce a été découverte par Dahl, en Sicile, en 1829, et je ne sache pas qu'on l'ait trouvée ailleurs depuis. Aussi est-elle très-rare dans les collections. L'individu figuré nous a été communiqué par notre ami M. Alex. Lefebvre

Nota. Dans un ouvrage publié à Vienne en 1838 (1), et dont il n'a paru qu'une livraison, à ma connaissance, l'au-

---

(1) Cet ouvrage a pour titre : Beyträge zur schmetterlingskunde oder abbildungen und beschreibungen neuer Si-

teur figure sous le nom de *Circumscripta*, et comme ayant été ainsi appelée par Dahl, une plusie très-différente de la nôtre, et qui, autant qu'on peut en juger par la figure grossière qu'il en donne, sans description à l'appui, serait plutôt l'*Accentifera* trouvée également en Sicile par M. A. Lefebvre, et figurée et décrite dans le tome VII, 2e partie de notre ouvrage, page 49, planche 137, figure 3. L'auteur, M. Heeger, aurait-il confondu les deux espèces? C'est ce que nous ne pouvons décider. Toujours est-il que celle dont nous donnons aujourd'hui la figure et la description, est bien la *Circumscripta* de M. Treitschke, qui décrit également l'*Accentifera* comme espèce distincte. Au reste, il est aisé de se convaincre par la comparaison des deux figures que ces deux plusies sont très-différentes.

---

cilianilcher schmetterlinge von E. Heeger. Mitglied Mehrerer Gelehrter Gesellschaften. Wien. Gedrucht bei J. P. Sollinger 1838.



CLXXXIV. PLUSIE INCLINÉE.

PLUSIA DEVERGENS. (Pl. 42, fig. 3.)

Noctua devergens. *Hubn.* tab. 107, fig. 500 (Mas). 501. (fœm.)

Plusia devergens. *Treits.* tom. 5. 3e part. pag. 197. n° 26.

Envergure, 1 pouce.

Lorsque nous avons décrit et figuré la plusia *divergens* dans cet ouvrage (tom. 7, 2e part., pag. 56, pl. 138, fig. 3), nous ne possédions pas la *Devergens*, et, n'en pouvant juger que par la figure peu caractérisée qu'en donne Hubner, nous avions pensé, comme M. Boisduval, qu'elle n'était qu'une variété de la première, à laquelle elle ressemble en effet beaucoup; mais depuis que nous nous la sommes procurée, nous avons reconnu qu'elle forme bien une espèce distincte, qui diffère de l'autre par les caractères suivants :

1° Ses ailes sont évidemment plus courtes.

2° Les deux lignes qui traversent le milieu des premières sont plus ondulées, et l'intervalle qui les sépare moins foncé.

3° Les deux taches ordinaires sont plus visibles, surtout l'orbiculaire qui est noire et cernée

de blanc-jaunâtre, et le signe en forme de λ ou de γ est plus court et plus épais, et ne touche pas la seconde ligne comme dans la *Divergens*.

4° Les angles dont se compose la troisième ligne qui traverse l'extrémité de l'aile sont beaucoup plus prononcés.

5° La bande noire marginale des secondes ailes est plus large.

6° Enfin chacune des quatre ailes est marquée en-dessous d'un petit croissant noir qui manque aux ailes inférieures dans la *Divergens*.

Cette plusie se trouve, comme sa congénère, dans les montagnes de la Suisse et de la Savoie; mais elle est beaucoup plus rare : elle vole en août. Ses premiers états ne sont pas connus.



CLXXXV. TIMIE PERLE.

TIMIA (1) MARGARITA. (Pl. 42, fig. 194.)

Noctua margarita. *Hubn.* tab. 110. fig. 514.

Timia margarita. *Boisd.* Ind méthod. pag. 101. Genera et Ind. méthod. pag. 173. n° 1382.

Envergure, 13 lignes.

Ce charmant lépidoptère est jusqu'à présent le seul de son genre. Plus on étudie son organisation, plus on est embarrassé pour lui assigner sa véritable place dans la méthode naturelle : par ses antennes très-pectinées chez le mâle, et demi-pectinées dans la femelle, par son corselet arrondi et plus laineux que squammeux, par sa trompe presque nulle, et enfin par la brièveté de ses palpes velus et sans articles distincts, il semblerait appartenir à la grande tribu du *Bombycites* de Latreille; tandis que par la coupe de ses ailes, la forme grêle et allongée de son abdomen et la longueur de ses pattes, on serait tenté de le placer parmi les *Phalénites* du même auteur, si, d'un autre côté, il ne s'en éloi-

(1) Τίμιος, précieux.

gnait par son port dans l'état de repos : car alors ses ailes supérieures, plus épaisses que les inférieures, recouvrent entièrement celles-ci en formant un toit incliné de chaque côté, comme dans la majeure partie des *Noctuélites ;* cependant on n'aperçoit sur les premières ailes aucune trace des deux taches ordinaires qui font reconnaître au premier coup d'œil les espèces de cette grande tribu, et l'absence de ces taches jointe aux caractères exposés plus haut et qui rapprochent notre lépidoptère des *Bombycites*, prouve suffisamment qu'il n'appartient pas plus aux *Noctuélites* qu'aux *Phalénites* de Latreille. Il ne resterait donc plus que sa tribu des *Deltoïdes* à laquelle on pourrait le rapporter d'après la coupe de ses premières ailes qui, lorsqu'elles sont réunies dans l'état de repos, forment effectivement un triangle ou delta assez régulier, comme dans les *Hypènes* et les *Herminies ;* mais il manque des autres caractères qui distinguent particulièrement cette tribu, à savoir : une trompe très-longue et des palpes très-développés ; or ces caractères sont plus essentiels à nos yeux que la forme des ailes. Peut-être la connaissance de sa chenille qui n'a pas encore été découverte fixera-t-elle nos incertitudes sur son compte. En attendant, nous la laisserons, avec M. Boisduval, entre les genres *Brephos* et *Anthophila*, dans sa tribu

des *Noctuo-Phalénides*. Voici maintenant sa description.

Les premières ailes sont en-dessus d'un joli rose avec une large bande terminale couleur d'or, qui se termine en pointe à l'angle apical. Cette bande ressort d'autant mieux qu'elle est agréablement bordée, du côté interne, par une ligne d'argent, et du côté opposé par la frange qui est rose comme le fond. Une tache d'argent de forme irrégulière, et qui donne naissance intérieurement à un petit trait de la même couleur, dirigé vers la côte, occupe le centre des mêmes ailes dont la base est légèrement lavée de fauve doré, avec deux lignes également couleur d'argent, courtes et assez épaisses, lesquelles divergent en partant toutes deux du même point, pour longer, l'une la nervure du milieu, et l'autre le bord interne. Le dessous des mêmes ailes est entièrement d'un gris-jaunâtre luisant avec la côte et la frange d'un rose clair.

Les secondes ailes sont d'un jaune-paille luisant des deux côtés avec la frange légèrement lavée de rose en-dessus seulement.

La tête, les palpes, le collier et les ptérygodes sont roses avec le milieu du corselet jaune. L'abdomen est d'un gris-jaunâtre. Les pattes et les antennes sont également roses. Cette description s'applique aux deux sexes qui ne diffèrent entre

eux que parce que l'abdomen de la femelle se termine en pointe, et parce que ses antennes sont un peu moins pectinées que celles du mâle.

Cette charmante espèce n'a encore été trouvée que dans les environs de Montpellier et dans quelques parties de la Provence, et si l'on en juge par le prix élevé qu'y attachent les amateurs du midi de la France, il paraît qu'elle est toujours rare. Elle n'est pas mentionnée dans l'ouvrage de M. Treitschke, bien qu'elle soit figurée dans Hubner.

Nous devons les deux seuls individus que nous possédons de cette espèce à la générosité de M. Joanny Bruyat, artiste dramatique, maintenant attaché au théâtre des Arts de Rouen où il remplit les rôles de première basse-taille. Cet artiste distingué nous a dit, lors de son passage par Paris pour se rendre à Rouen, que lorsqu'il habitait Montpellier, il avait loué dans les environs de cette ville une maison de campagne située dans un endroit élevé, près le bois de la Valette, et que c'est dans cette localité seule qu'il a pris la *Timia Margarita*, au moment où elle venait, le soir, voltiger autour des lumières de son appartement. Jamais il ne l'a rencontrée pendant le jour, ce qui explique sa rareté. Elle paraît en juin.

CLXXXVI. OPHIUSE DE L'OROBE.

OPHIUSA OROBI. (Pl. 43. fig. 1.)

Ophiusa orobi, *Boisd.* Genera et Ind. méthod. pag. 169. n° 1356.

Envergure, 21 lignes.

C'est après avoir comparé attentivement toutes les descriptions et toutes les figures que les auteurs donnent de la *Lusoria* et de la *Pastinum*, et notamment ce qu'en dit M. Treitschke dans son supplément, que nous nous sommes décidé à adopter l'opinion de M. Boisduval, qui fait une troisième espèce de celle dont il est ici question, et à laquelle il a donné le nom d'*Orobi*, bien que nous l'ayons reçue d'Allemagne sous celui de *Lusoria*; mais les caractères assignés à cette dernière par M. Treitschke ne sauraient lui convenir, et encore moins ceux qu'il donne à la *Pastinum*.

Ses premières ailes sont en-dessus d'un gris-roussâtre, finement pointillé de brun, avec le milieu de leur surface occupé par une tache triangulaire d'un noir-brun, laquelle est précédée, du côté interne, par un petit point de la même couleur. On voit en outre, vers le bord posté-

rieur, une bande transversale brune, plus anguleuse que sinueuse, laquelle se rétrécit et s'affaiblit en s'éloignant de son origine, et s'oblitère entièrement avant d'arriver au bord interne. La frange est grise et séparée du bord terminal par une série de petits traits noirâtres.

Le dessus des secondes ailes est d'un gris-jaunâtre luisant, y compris la frange, avec une bande terminale d'un brun-clair qui se distingue à peine du fond.

Le dessous des quatre ailes est également d'un gris-jaunâtre luisant, avec quelques vestiges des bandes du dessus très-affaiblies. Les inférieures sont marquées en outre au milieu d'un petit croissant brun.

Les palpes sont d'un gris-roussâtre, ainsi que la partie supérieure de la tête dont le dessus est d'un noir-brun comme le collier ou la partie antérieure du corselet dont le reste est d'un gris-blanchâtre pointillé de brun. L'abdomen est d'un gris-roussâtre comme les ailes inférieures. Les antennes et les pattes sont aussi de cette couleur.

Cette description concerne les deux sexes qui ne diffèrent entre eux que par la forme de l'abdomen.

Cette ophiuse est indiquée par M. Boisduval comme ne se trouvant qu'en Hongrie; cependant les deux individus que nous en possédons nous

ont été envoyés par M. Blum qui habite Wiesbaden, sans nous dire, il est vrai, leur origine; mais d'après le prix peu élevé auquel il nous les a comptés (1 fr. pièce), nous devons supposer que l'espèce à laquelle ils appartiennent se trouve également dans son pays, (le duché de Nassau.)



CLXXXVII. OPHIUSE DE LA VESCE.

OPHIUSA VICIÆ. (Pl. 43. fig. 2.)

Noctua viciæ, *Hubn.* tab. 145. fig. 664 et 665. (fœm.) Tab. 146. fig. 671 et 672 (mas). 673 (fœm.).

La multiflore, *Engram.* Pap. d'Europe. tom. viii. pl. cccxli. fig. 602. 6. pag. 148.

Ophiusa viciæ, *Treits.* tom. v. 3e part. pag. 293. n° 3. Suppl. x. 2. 152. *Boisd.* Ind. méthod. pag. 99. Genera et Ind. méthod. pag. 169. n° 1357.

Envergure, 17 à 18 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un gris-violâtre ou rosé, avec les nervures d'un gris-blanchâtre et une large bande terminale d'un brun-roussâtre, partagée dans toute sa longueur par une ligne flexueuse de la couleur du fond. La tache orbiculaire manque comme dans toutes les espèces du même groupe. La réniforme est très-bien écrite, d'un brun roussâtre, et bordée, excepté du côté interne, par six points noirs. La côte est marquée de quatre taches ou points d'un brun-roussâtre dont les deux premiers en venant de la base sont plus petits et plus foncés. La frange, d'un gris-roussâtre, est précédée

d'un liséré blanchâtre et partagée, dans toute sa longueur, par une ligne de cette même couleur. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris-brun avec une bande terminale plus obscure qui correspond à celle du dessus.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris-jaunâtre, avec une bande marginale d'un gris plus foncé, et la frange comme celle des premières ailes. Leur dessous ne diffère du dessus que par une nuance un peu plus claire et par un point discoïdal gris.

Les palpes et les antennes sont roussâtres. Le dessus de la tête et le collier sont d'un brun-noir; le reste de la tête et du corselet est d'un gris-bleuâtre. L'abdomen participe de la couleur des ailes inférieures.

Cette espèce est très-voisine de la *Craccæ*, et ce n'est qu'en les comparant attentivement qu'on s'aperçoit des différences qui les distinguent; nous n'en mentionnerons ici que les principales.

1° Chez la *Viciæ* le dessus des premières ailes est d'un gris-violâtre ou rosé, et d'une nuance plus foncée et plus unie que chez la *Craccæ*; ce qui fait ressortir davantage la couleur pâle des nervures.

2° La bande terminale des mêmes ailes est plus prononcée chez la première que chez la seconde, et la ligne d'un gris-clair qui la divise longitudi-

nalement est aussi plus nette en même temps qu'elle est moins flexueuse.

3° Les taches de la côte sont moins arrêtées et moins foncées, et la réniforme plus large chez celle qui nous occupe que chez l'autre.

4° Enfin, les franges de la *Viciæ* sont partagées dans toute leur longueur par une ligne blanchâtre, tandis que celles de la *Craccæ* sont entièrement grises.

L'Ophiusa Viciæ se trouve dans plusieurs parties de l'Allemagne ainsi qu'en France; mais elle est rare dans ce dernier pays.



CLXXXVIII. MICROPHISE DÉSAGRÉABLE.

MICROPHISA INAMŒNA. (Pl. 43. fig. 3.)

NOCTUA INAMOENA. *Hubn.* tab. 61. fig. 501 (mas). 302 (fœm.).

LA CHASSÉE, *Engram.* tom VIII. pl. 319. fig. 537. pag. 13.

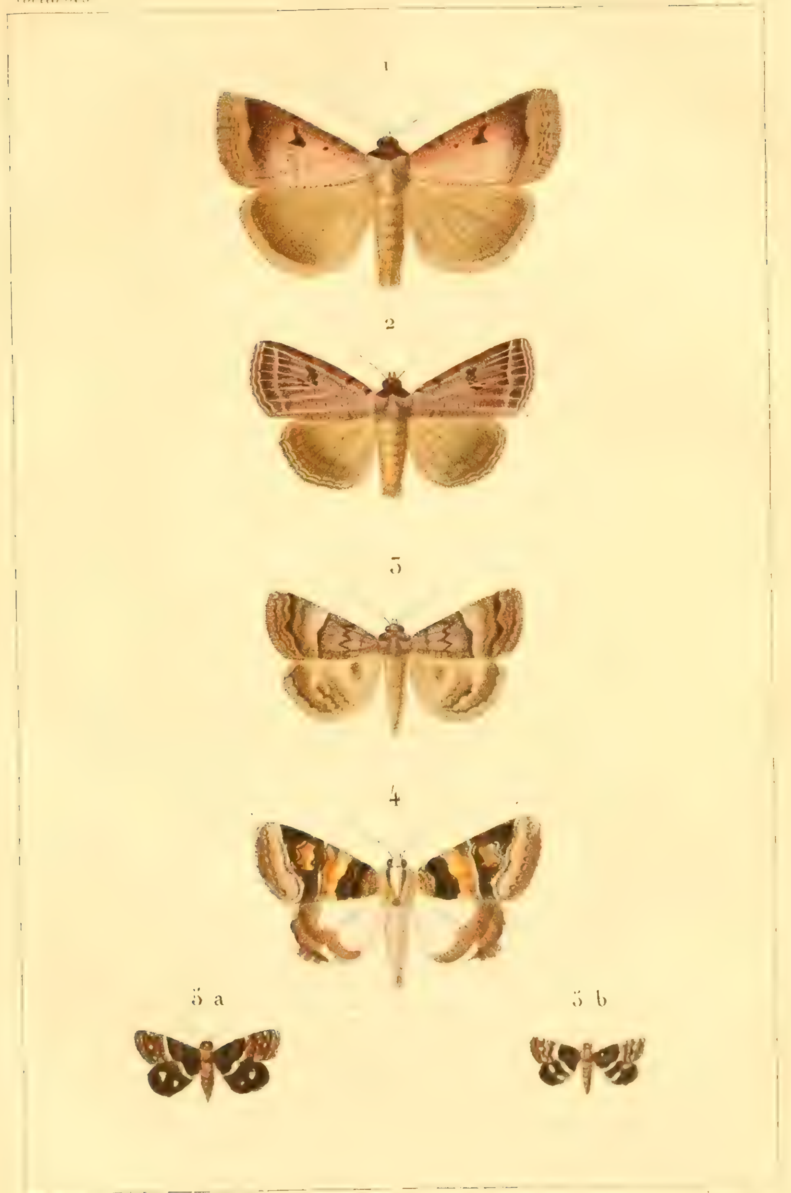
OPHIUSA INAMOENA. *Treits.* tom. V. 3e part. pag. 285. no 8. Suppl. X. 2. 157.

ANTHOPHILA INAMOENA. *Boisd.* Ind. method. pag. 102.

MICROPHISA INAMOENA. *Boisduval.* Genera et Ind. method. pag. 170. no 1367.

Envergure, 15 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un gris-vineux et traversées par quatre lignes brunes dont deux fines et légèrement marquées et les deux autres plus épaisses et très-prononcées. La première en venant de la base est à la fois anguleuse et ondulée; la seconde est légèrement flexueuse; la troisième et la quatrième ont à peu près le même mouvement, c'est-à-dire qu'elles forment plusieurs angles dont celui du milieu s'avance plus que les autres. On remarque en outre que la seconde (celle du milieu de l'aile), et la quatrième, qui avoisine la frange, sont bordées de blanc extérieurement. Enfin la frange est d'un gris un peu violâtre, et précédée d'une ligne de petites lunules brunes qui se joignent l'une à l'autre.



Delarue pinx

1 Ophiuse de l'Orobe (Ophiusa Orobi) — 3. Microphise Desagréable (Microphisa Inamœna)
2 id. de la Vesce (id. Viciae) — 4 Ophiuse de Cailino (Ophiusa Cailino)
5 a, b Microphise Agréable Microphisa Jucunda

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris plus clair que les premières, avec une bande marginale d'un brun-noirâtre; le reste de leur surface est traverv é par trois lignes brunes qui s'épaississent en se rapprochant du bord interne et de la bande marginale. La frange est grise au bord extérieur, et d'un blanc-roussâtre le long du bord anal.

Le dessous des quatre ailes est d'un blanc-roussâtre lavé et saupoudré de brun au bord terminal, avec deux raies brunes arquées sur chacune d'elles.

La tête, les palpes et le corselet sont d'un gris-vineux comme le fond des premières ailes. L'abdomen participe de la couleur des secondes. Les antennes sont de la couleur de la tête. La poitrine et les pattes sont d'un blanc-rougeâtre. Les tarses de la première paire de pattes sont annelés de brun.

Cette description concerne le mâle : la femelle nous est inconnue.

Cette espèce se trouve en Hongrie, où elle vole en juillet, en plein soleil, dans les endroits secs et arides; mais les mâles seuls se montrent ainsi. Quant aux femelles, elles restent tranquilles dans leurs retraites, et ce n'est que par hasard qu'on en découvre quelques-unes; aussi sont-elles très-rares dans les collections.

CLXXXIX. OPHIUSE DE CAILINO.

OPHIUSA CAILINO. (Pl. 43. fig. 4.)

Heliothis Cailino. *Lefebvre*. Ann. de la soc. Linn. de Paris. vol. vi. pag. 94. pl. v. fig. 1. 1827.

Noctua Cailino. *Rambur*. Ann. des sciences d'observ. tom. II. pag. 10. pl. 5. fig. 4. mai 1829.

Ophiusa Cailino. *Boisduval*. Ind. method. Errata et addenda. pag. 7. *Le même*. Genera et Ind. method. pag. 169. n° 1366.

Envergure, 13 lignes à 17.

S'il est permis d'en juger par deux individus seulement que nous possédons de cette espèce, elle varie beaucoup pour la taille, car l'un n'a que 13 lignes d'envergure, tandis que l'autre en a 17, et tous deux sont des mâles. L'*Ophiuse Cailino* a été prise, pour la première fois, en Sicile, en 1824, par M. Alexandre Lefebvre qui l'a décrite et figurée dans les Annales de la société Linnéenne de Paris en 1827, mais d'après un individu tellement endommagé que la figure n'en est pas reconnaissable. Depuis elle a été retrouvée dans les environs de Montpellier et en Espagne, par M. le docteur Rambur, qui en a donné une description et une figure beaucoup

plus exactes que celles de M. Lefebvre, dans les Annales des sciences d'observation, en 1829.

Les ailes supérieures sont traversées en-dessus par trois lignes sinueuses dont la première (la plus près de la base) est oblique dans un sens opposé aux deux autres. Ces trois lignes partagent l'aile en quatre régions. La première région, en partant toujours de la base, est d'un noir-bleuâtre, traversée intérieurement par un double trait noir et bordée extérieurement par une raie d'un brun-roux placée entre deux lignes noires. La seconde région est d'un jaune-roux et traversée, du côté externe, par deux lignes d'un brun-ferrugineux. La troisième région est d'un brun foncé mélangé de roux et de cendré fauve, et bordée des deux côtés par une ligne noire, placée entre deux lignes rousses du côté externe seulement; elle est occupée en partie par la tache réniforme, qui est très-grande, bidentée et bordée d'une ligne très-noire à son côté externe; son côté interne est longé par un croissant roux, cerné de noir, éclairé extérieurement par une raie blanche, laquelle borde aussi les nervures qui traversent cette même tache. Enfin, la quatrième et dernière région est d'un gris-bleuâtre ombré de brun du côté de la frange : celle-ci est d'un brun-roux, et précédée d'une série de petits points moitié noirs et moitié blancs.

Les ailes inférieures sont blanches en-dessus avec une bande marginale noire, flexueuse à son côté antérieur, où elle forme un angle obtus vers le milieu de sa longueur, et est échancrée postérieurement par une tache blanche oblique; leur centre est occupé par un croissant noirâtre très-légèrement marqué, et leur frange est blanche, avec deux taches noirâtres dans leur milieu.

Le dessous des quatre ailes est d'un blanc luisant. Chacune d'elles est terminée par une large bande noirâtre traversée par une ligne blanche. Les supérieures offrent en outre une tache noire discoïdale, qui va se joindre, dans sa partie inférieure, à la bande terminale. Les inférieures sont marquées seulement au centre d'un petit croissant noir. La frange des premières ailes est entrecoupée de gris et de noirâtre, et celle des secondes est comme en-dessus.

La tête est blanche, le corselet est gris avec deux lignes noires longitudinales. L'abdomen est d'un gris-roussâtre et terminé par un bouquet de poils coupé carrément. La poitrine et les pattes sont d'un gris blanchâtre. Les antennes sont noirâtres, sétacées et légèrement crénelées.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle nous est inconnue.

Il paraîtrait que cette belle espèce, encore peu

répandue dans les collections, aurait deux apparitions par an, puisque l'individu rapporté de Sicile par M. Lefebvre a été pris par lui en août, dans le jardin botanique de Palerme, tandis que M. Rambur a trouvé le sien le 2 mai, dans un endroit sablonneux sur les bords du Lesk, dans les environs de Montpellier. M. le comte de Saporta a aussi trouvé cette espèce dans les environs d'Aix.

Le nom de *Cailino* que lui a donné M. Lefebvre est celui d'un ancien officier de la marine française auquel il l'a dédié.

D'après l'observation de M. Rambur, cette ophiuse se repose à terre, et son vol ressemble à celui des oph. *Cingularis* et *Algira*.



CXC. MICROPHISE AGRÉABLE.

MICROPHISA JUCUNDA. (Pl. 43. fig. 5.)

NOCTUA JUCUNDA. *Hubn.* tab. 103. fig. 486 (mas). et tab. 105. fig. 492. (fœm.)

OPHIUSA JUCUNDA. *Treits.* tom. V. 3e part. pag. 314. n° 14. Suppl. x. 2. 159. *Boisd.* Ind. method. pag. 100.

ENNYCHIA SEPULCRALIS. *Treits.* tom. VII. pag. 199. n° 5. Suppl. x. 2. 159.

PYRALIS SEPULCRALIS. *Freyer.* Beitrag. II. Band. XIV. Heft. S. 113. tab. 84. fig. 4.

NOCTUELLE AGRÉABLE. (Noct. jucunda.) God — Duponchel. tom. VII 1re part. pag. 280. pl. 117. fig. 6. (fem.)

MICROPHISA JUCUNDA. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 170. n° 1369.

Envergure, 7 à 10 lignes.

INDÉPENDAMMENT de ce que cette espèce varie beaucoup pour la taille, elle offre une variété constante à fond noir et à taches blanches, tellement tranchée que M. Treitschke non-seulement en a fait une espèce distincte, mais l'a placée dans un autre genre que celui de l'espèce normale. Il est vrai qu'il s'est aperçu depuis de l'erreur qu'il avait commise quant au genre, et qu'il s'est rectifié dans son Supplément en rapportant cette variété au genre *Ophiusa* comme

l'espèce ordinaire ; mais il n'en continue pas moins d'en faire une espèce distincte qu'il nomme *Sepulcralis*, d'après M. Marcel de Serre, qui le premier l'a découverte dans les environs de Montpellier et en avait fait un Botys. Cependant il est reconnu depuis longtemps que la *Sepulcralis* et la *Jucunda* ne font qu'une seule et même espèce qui varie seulement pour le fond de la couleur qui passe du roux au noir plus ou moins intense, suivant les localités où on la trouve, car il est aisé de voir, en les comparant, que les taches et les lignes dont se compose le dessus des ailes sont absolument les mêmes dans l'une et l'autre variété; ce qui prouve, comme nous avons déjà eu occasion de le dire plusieurs fois, qu'on ne saurait trop se défier de la couleur, comme caractère spécifique, surtout dans certains genres de lépidoptères nocturnes.

Nous avons figuré et décrit dans le volume VII du corps de l'ouvrage, la variété à fond roux de la *Jucunda*, celle qu'on trouve le plus ordinairement : il ne sera donc question ici que de celle à fond noir. Elle est constamment plus petite que la première, ce qui nous avait fait croire d'abord qu'elle ne renfermait que des mâles ; mais en examinant plusieurs individus, nous nous sommes bientôt aperçu qu'il s'y en trouvait des deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par

la forme de l'abdomen. Dans la variété dont il s'agit, les quatre ailes, en-dessus comme en-dessous, sont d'un noir-roux d'autant plus intense que les individus sont plus frais. Chacune d'elles est coupée transversalement par une ligne blanche presque droite, savoir : les supérieures, au milieu, et les inférieures, au tiers de leur longueur en partant de la base. Entre cette ligne et le bord extérieur sont placés deux points blancs, l'un au-dessous de l'autre; ces points sont très-gros et très-prononcés sur les quatre ailes en-dessous, tandis qu'ils le sont beaucoup moins en-dessus, surtout ceux des premières ailes qui souvent finissent par disparaître. On voit en outre sur les ailes supérieures seulement deux raies noires anguleuses qui les traversent, l'une près de la base, et l'autre entre la ligne et les points blancs dont nous venons de parler. Enfin on remarque un point blanc vers l'extrémité de la côte. La frange des quatre ailes est noire en-dessus comme en-dessous.

Le tête, les palpes et les antennes sont d'un roux ferrugineux. Le corselet est d'un noir-roux ainsi que le dessus de l'abdomen dont les segments sont finement bordés de gris. Le dessous du corps et les pattes sont roussâtres.

Cette description concerne les deux sexes qui ne diffèrent que par la forme de l'abdomen qui

est plus renflé et plus pointu dans la femelle que dans le mâle.

J'ai vu voler cette jolie petite variété en assez grand nombre, sur la fin de mai, dans un jardin situé sur les bords de la mer, dans les environs de Toulon; mais son vol était si rapide et si difficile à suivre, à cause de la couleur et de la petitesse de l'insecte, que je n'ai pu en prendre que trois individus dans toute ma chasse, encore ne sont-ils pas en très-bon état.



CXCI. ANTHOPHILE POURPRÉE.

ANTHOPHILA OSTRINA. (Pl. 44. fig. 1.)

Noctua ostrina. *Hubn.* tab. 85. fig. 399. (fœm.) tab. 142. fig. 648. (mas.)

Erastria ostrina. *Treits.* vol. 5. 3e part. pag. 270. n. 12. *Boisduval.* Ind. méthod. pag. 102.

Anthophila ostrina. *Boisduval.* Genera et ind. method. pag. 174. n. 1384.

Envergure, 9 lignes.

Nous avons peine à concevoir comment M. Treitschke ne s'est pas aperçu de la ressemblance qui existe entre cette espèce et la *Purpurina*, qu'il place parmi les *Anthophiles*, tandis qu'il met l'autre dans les *Erastries*. Cependant il suffit de les comparer pour s'apercevoir, au premier coup d'œil, que leur dessin est absolument le même, et qu'elles ne diffèrent que par le fond de la couleur : c'est au point que nous avons cru longtemps que l'une n'était qu'une variété de l'autre; et ce n'est que depuis que nous nous sommes procuré plusieurs individus de chacune d'elles que nous nous sommes convaincu qu'elles forment bien deux espèces distinctes. L'*Ostrina* est constamment plus petite que la *Purpurina*. Le dessus des premières ailes est d'un gris-noisette, depuis leur base jusqu'à la moitié

de leur longueur; le reste est occupé par une large bande couleur lie de vin, bordée du côté interne par une raie brune, et du côté externe, par une ligne blanche, qui forme trois ondulations. Cette bande, qui s'éclaircit dans le haut, est coupée en outre, dans le sens de sa largeur, par plusieurs lignes d'un brun-violâtre qui correspondent aux nervures. La frange est roussâtre, large et séparée du bord terminal par une ligne noirâtre très-fine. Le dessous des mêmes ailes est entièrement d'un gris-brun.

Le dessus des secondes ailes est d'un gris-brun, avec la frange plus claire. Leur dessous est d'un blanc-roussâtre, avec un point central noir, et une série de petits points également noirs, qui précèdent la frange : celle-ci est rousse en dessus et blanchâtre en dessous.

La tête et les antennes sont roussâtres; le corps est d'un gris-noisette en dessus et blanchâtre en dessous; les pattes sont de cette dernière couleur.

Cette description concerne les deux sexes. Cependant nous possédons un mâle dont les ailes inférieures et l'abdomen sont plus clairs que dans l'individu figuré, qui est une femelle.

Cette espèce se trouve en Espagne, en Dalmatie et dans le midi de la France. Elle paraît deux fois, au printemps et en été.

CXCII. ANTHOPHILE DE WIMMER.

ANTHOPHILA WIMMERII. (Pl. 44. fig. 2.)

Anthophila Wimmerii. *Treits.* Suppl. x. 2. 148. *Boisd.* Genera et ind. method. pag. 174. n. 1391.

Anthophila obliterata. *Rambur.* Ann. de la soc. ent. de France. tom. 2. pag. 27. pl. 2. fig. 17.

Envergure, 10 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un cendré-roussâtre, et traversées par trois lignes blanchâtres. La plus près de la base est ondulée et finement marquée; la médiane, beaucoup plus large, coupe l'aile obliquement, et aboutit, dans le haut, à une tache elliptique blanchâtre, qui s'étend vers l'angle apical; la troisième, qui longe le bord terminal, est légèrement sinuée. On voit en outre deux points noirs, l'un près de l'attache de l'aile, l'autre contre la ligne médiane: celui-ci est entouré de blanchâtre, et occupe la place de la tache réniforme. La frange, de couleur grise et entrecoupée de blanchâtre, est précédée d'une ligne de points noirs.

Les secondes ailes sont en dessus d'un gris-roussâtre qui s'éclaircit en s'éloignant du bord.

La frange est d'un gris uniforme, et coupée dans toute sa longueur par une ligne noirâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-roussâtre pâle, avec quelques nuances plus foncées aux supérieures : elles ont un aspect luisant.

La tête et le corselet sont de la couleur des premières ailes, et l'abdomen de celle des secondes. Les palpes sont médiocrement longs, et les antennes à peine ciliées.

Cette description ne concerne que la femelle : le mâle nous est inconnu.

Nous avons décrit et figuré cette espèce d'après un individu qui nous a été envoyé dans le temps en communication, par feu M. Chardiny de Lyon, mais qui malheureusement était loin d'être frais : de sorte que nous craignons bien que la figure que nous en donnons ne laisse beaucoup à désirer. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle ne s'accorde guère avec celle que M. Rambur a donnée de son côté dans le 2[e] vol. des Annales de la Société entomologique de France, sous le nom d'*Obliterata*, nom qui n'a pu être conservé, quoique plus ancien que celui de *Wimmerii*, attendu qu'il avait déjà été donné par Dalman à une espèce de Laponie.

L'Anthophila Wimmerii se trouve en Hongrie et en Corse. M. Rambur l'a rencontrée dans ce dernier pays, au mois de juin, au bord de la

mer, près de Bastia, dans un endroit maréca-geux rempli d'*atriplex* et de *salicornia*. Il la faisait partir en marchant; elle se levait au moindre mouvement, et voltigeait avec beaucoup de vivacité.

M. Treitschke, dans son Supplément, dit que M. Kindermann en a élevé la chenille, qu'elle est grêle, verte, très-vive, avec le dos blanc et des raies latérales de cette couleur; qu'elle vit sur l'absinthe, et ne reste que quatre semaines en chrysalide.



CXCIII. ANTHOPHILE POLYGRAMME.

ANTHOPHILA POLYGRAMMA. (Pl. 44. fig. 3. a et b.)

ANTHOPHILE POLYGRAMMA. *Boisduval.* Genera et ind. method. pag. 174. n. 1392.

Envergure, 8 à 9 lignes.

Le mâle et la femelle de cette jolie espèce diffèrent non-seulement par la taille, mais par le fond de la couleur, ce qui nous oblige à les décrire séparément.

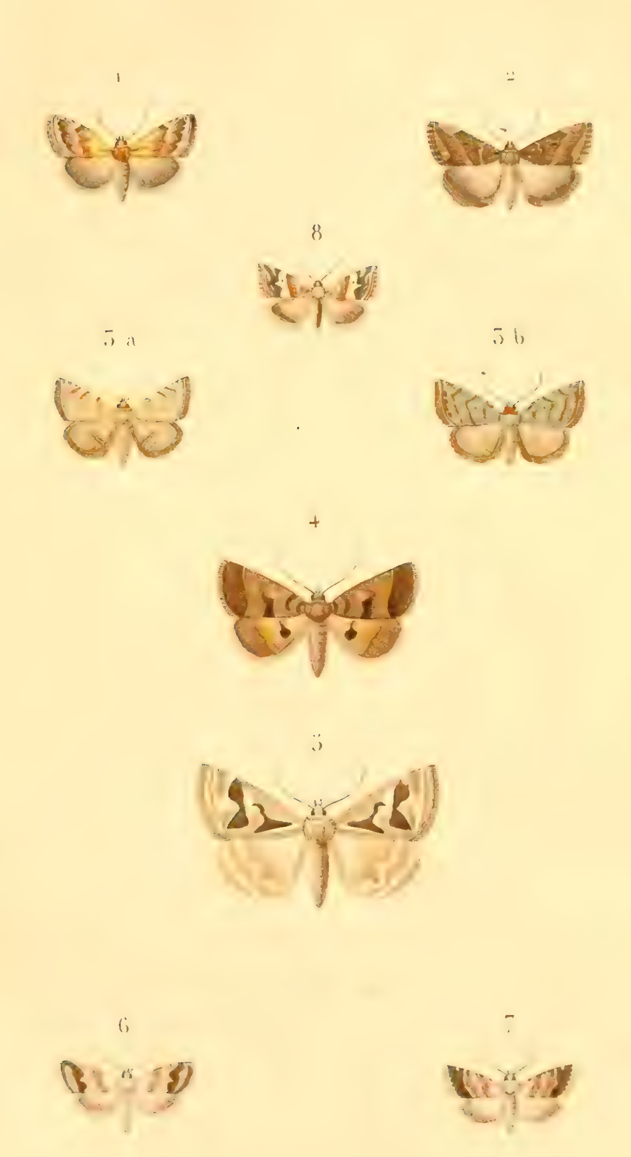
Le premier, plus petit d'une ligne, a les quatre ailes en dessus d'un gris-rougeâtre. Les premières sont traversées par trois lignes d'un blanc un peu jaune : la plus près de la base est ondulée; la médiane forme un angle interne dans sa partie supérieure, et descend ensuite, presque droite, jusqu'au bord interne; la suivante ou la troisième lui est parallèle, et n'en diffère que parce qu'elle se compose, dans sa partie inférieure, d'une série de points interrompus par les nervures. Chacune de ces trois lignes est bordée intérieurement de ferrugineux un peu avant d'aboutir à la côte. La frange est de cette couleur, et séparée du bord terminal par un liséré blanc précédé d'une série de points également blancs. On voit sur les secondes ailes trois lignes

blanches ondulées parallèles entre elles, lesquelles partent du bord interne ou abdominal. Ces lignes semblent vouloir se réunir à celles des premières ailes; mais elles s'oblitèrent, à peine arrivées au milieu de l'aile. La frange est légèrement lavée de ferrugineux, et précédée d'un liséré blanc comme celle des ailes supérieures.

La tête, les antennes et le collier sont d'un rouge ferrugineux; le reste du corselet est de la couleur du fond des ailes ainsi que l'abdomen, dont les segments sont bordés de jaune clair.

La femelle, un peu plus grande que le mâle, lui ressemble quant au dessin; mais elle en diffère par la couleur du fond, qui, chez elle, est d'un gris bleuâtre ou d'ardoise, surtout aux ailes supérieures, ce qui fait ressortir d'autant mieux les lignes jaunâtres qui les traversent. Elle en diffère encore en ce que la frange de ses quatre ailes est également ferrugineuse. Enfin, on remarque chez elle, entre les deux premières lignes, un petit point noir qui manque dans le mâle.

On doit la découverte de l'*Anthophila polygramma* à M. Donzel de Lyon, qui l'a trouvée, pour la première fois, dans les environs de Digne, en 1835 ou 1836. Il paraît qu'elle a été retrouvée depuis dans le Valais, par Anderregg. Elle vole en juillet, et n'a encore été décrite ni figurée nulle part à ma connaissance.



1. Anthophile Pourpree (*Anthophila Ostrina*)
2. id de Wimmer (*id Wimmerii*)
3. a, b id Polygramme (*id Polygramma* ♂ ♀)
4. Microphise Régulière (*Microphisa Regularis*)
5. Euclide Fortifiee (*Euclidia* [illegible])
6. Anthophile Petite (*Anthophila* [illegible])
7. id Moindre (*id* [illegible])
8. id de l'Elychrysum (*id* [illegible])

CXCIV. MICROPHISE RÉGULIÈRE.

MICROPHISA REGULARIS. (Pl. 44. fig. 4.)

Noctua regularis. *Hubn.* tab. 128. fig. 588. (fœm.)
Ophiusa regularis. *Treits.* tom. 5. 3e part. pag. 315. n. 15.
Microphisa regularis. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 171. n. 1370.

Envergure, 1 pouce.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris-brun, avec une large bande marginale d'un brun plus foncé, bordée du côté interne par une ligne jaune. Entre cette ligne et la base de l'aile, on voit, au centre, un gros point jaunâtre au-dessous duquel est une tache noirâtre qui repose sur le milieu du bord interne; et, entre cette tache et le corselet on aperçoit à peine une petite ligne ondulée noirâtre. Enfin la frange d'un gris-noisette est séparée du bord terminal par une ligne noire.

Les secondes ailes ne diffèrent des premières que parce que la ligne jaune qui les traverse et qui sépare la bande marginale brune du reste de leur surface, est plus épaisse et forme comme une bande étroite, bordée de noirâtre extérieu-

rement, et aussi parce que la frange est d'un gris plus clair.

Les antennes sont rousses et filiformes. La tête et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures, et l'abdomen d'un gris-roussâtre.

Cette description est faite d'après une femelle qui nous a été communiquée par feu M. Chardiny. Nous n'avons pas vu le mâle.

Cette espèce habite la Russie méridionale.



CXCV. EUCLIDIE FORTIFIÉE.

EUCLIDIA FORTATILIUM. (Pl. 44. fig. 5.)

Noctua fortatilium. *Hubner.* tab. 129. fig. 592.

Euclidia fortatilium. *Boisd.* Genera et ind. method. pag. 172. n. 1373.

Envergure, 14 lignes.

Cette espèce a beaucoup de rapports avec *la Triquetra ;* mais elle est beaucoup plus grande et les taches de ses ailes supérieures, quoique disposées de la même manière, n'ont pas tout à fait la même forme. Le fond de sa couleur est d'ailleurs différent. Voici au reste sa description : les premières ailes sont en dessus d'un brun clair, avec deux grandes taches transversales d'un brun plus foncé, dont l'antérieure est triangulaire, et la postérieure fortement échancrée dans son milieu du côté externe. Ces deux taches sont bordées de noir et lisérées de blanc, et l'intervalle qui existe entre elles est d'une nuance beaucoup plus claire que le reste de l'aile. On voit en outre deux autres taches plus petites et moins foncées que celles que nous venons de décrire, placées l'une près du sommet, et l'autre à l'angle postérieur. Enfin, derrière ces

deux taches, est une bande de la même couleur, placée entre deux lignes blanches et longeant le bord terminal. La frange est brune comme le fond de l'aile.

Les secondes ailes sont en dessus d'un blanc-roussâtre, avec trois bandes transversales brunes, dont l'antérieure, anguleuse, est très-sinuée, la seconde ondulée, et la troisième ou marginale, droite. La frange est blanchâtre.

Les antennes sont filiformes et roussâtres. La tête et le corselet participent de la couleur des premières ailes, et l'abdomen de celle des secondes.

Cette description est faite d'après un individu mâle : nous n'avons pas vu la femelle.

Cette espèce, qui n'est pas décrite dans M. Treitschke, se trouve dans la Russie méridionale. Elle nous a été communiquée par feu M. Chardiny de Lyon, mais malheureusement dans un si mauvais état de conservation, que la figure que nous en donnons laisse nécessairement beaucoup à désirer, sinon pour l'exactitude du dessin, du moins pour la couleur.



CXCVI. ANTHOPHILE PETITE.

ANTHOPHILA PARVA. (Pl. 44. fig. 6.)

Noctua parva. *Hubn.* tab. 77. fig. 356. (fœm.)

Tortrix perlana. *Hubn.* tab. 50. fig. 316. (mas.)

Erastria parva. *Treits.* tom. 5. 3e part. pag. 269. n. 11. *Boisd.* Ind. method. pag. 102.

Anthophila parva. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 174. n. 1396.

Envergure, 7 lignes et demie.

Les premières ailes sont en dessus d'un roux ferrugineux avec une bande transversale et médiane blanche, laquelle est légèrement lavée de gris dans le milieu de sa longueur. Le bord interne de cette bande est droit, tandis que son bord externe est sinueux et projette au milieu un angle en forme de dent aiguë. Le bord postérieur est traversé par une ligne blanche sinueuse, et la frange, de couleur grise, est précédée d'un liséré blanc. Il arrive quelquefois que la base de l'aile est blanche, et dans ce cas la bande blanche du milieu est bordée seulement du côté interne par un ruban ferrugineux, comme dans l'individu figuré. Le dessous des mêmes ailes est entièrement d'un gris noirâtre.

Les secondes ailes sont en dessus d'un gris plus ou moins foncé, qui s'éclaircit en se rapprochant de la base. Leur dessous est entièrement blanc, y compris la frange qui est légèrement lavée de gris en dessus.

La tête et le corps sont entièrement blancs ainsi que les pattes; les antennes sont légèrement roussâtres.

Cette espèce vole en juin dans les garigues du Languedoc et de la Provence. On la trouve aussi en Italie et en Dalmatie, d'après M. Treitschke.



CXCVII. ANTHOPHILE MOINDRE.

ANTHOPHILA PAULA. (Pl. 44. fig. 7 et 47. fig. 2.)

Noctua paula. *Hubn.* tab. 96. fig. 452. (mas.)

Erastria paula. *Treits.* tom. 5. 3e part. pag. 268. n. 10. suppl. x. 2. 147. *Boisd.* Ind. method. pag. 109.

Anthophila paula. *Boisd.* Genera et ind. méthod. pag. 174. n. 1394.

Envergure, 8 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris clair, avec leur base blanche et une bande transversale et médiane de la même couleur. Cette bande est très-étroite et sinueuse, et présente un angle obtus dans le milieu de sa longueur, du côté externe. La frange est grise, et séparée du bord terminal par un liséré blanc, finement ponctué de noir. Le dessous des mêmes ailes est entièrement d'un gris-brun, avec la frange blanche.

Les secondes ailes sont d'un gris-blanchâtre, avec le bord marginal d'un gris plus foncé qui fait paraître la frange d'autant plus blanche. Leur dessous est entièrement blanc.

La tête, le corps et les pattes sont entièrement blancs. Les antennes sont légèrement roussâtres.

Cette espèce se trouve en Italie et en Dalmatie et dans le midi de la France. M. Treitschke, dans son Supplément, dit qu'elle habite aussi le Mecklembourg, où sa chenille a été trouvée sur le *Gnaphalium dioicum*. L'insecte parfait vole en juin et juillet.



CXCVIII. ANTHOPHILE DE L'ELYCHRYSUM.

ANTHOPHILA ELYCHRYSI. (Pl. 44. fig. 8.)

Erastria elychrysi, *Rambur*. Annales de la Société entomologique de France. tom. II. pag. 24. pl. 2. fig. 15.

Anthophila elychrysi, *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 174. n. 1395.

Envergure, 7 lignes et demie.

Cette espèce ressemble beaucoup à la *Parva*, et n'en diffère que par les caractères suivants:

1° Le fond de la couleur de ses premières ailes est plus olivâtre que roussâtre, du moins dans les individus bien frais;

2° La bande médiane de ces mêmes ailes est plus étroite et la dent du milieu plus allongée;

3° Enfin la frange, toujours des mêmes ailes, est grise et entrecoupée de blanc.

Du reste les deux espèces ont les plus grands rapports entre elles, ce qui nous dispense d'entrer dans plus de détails, car nous ne pourrions que répéter ici la description de la *Parva* à laquelle nous nous en référons.

On doit la découverte de cette espèce à M. le docteur Rambur, qui l'a trouvee en Corse, et qui l'a décrite et figurée le premier dans le tome II

des Annales de la Société entomologique de France. Sa chenille, qu'il a élevée, et dont il donne également la description, se tient à l'extrémité des tiges de l'*Elychrysum angustifolium* dont elle se nourrit. On la trouve en avril, juin et juillet.



CXCIX. ACONTIE DE LA CHALEUR.

ACONTIA CALORIS. (Pl. 45, fig. 1.)

Noctua caloris. *Hubn.* tab. 80. fig. 372. (fœm.)
Acontia caloris. *Treits.* v^e vol. 3e part. pag. 241. n. 4.
Boisd. Ind. méthod. pag. 95. et Genera et Ind. method. pag. 165. n. 1320.

Envergure, 14 lignes et demie.

Elle a beaucoup du faciès de certaine variété de la *Solaris ;* mais elle est beaucoup plus grande et en diffère par plusieurs caractères qui ressortiront de sa description. Depuis leur origine jusqu'au milieu, les premières ailes sont en-dessus d'un blanc mat, plus ou moins lavé de roux, et traversées par quatre lignes ondulées d'un gris-bleuâtre. Le reste de leur surface, jusqu'au bord terminal, présente un mélange de brun noir et de bleuâtre, avec une grande tache carrée, blanche, contiguë à la côte, et marquée au milieu d'un point noir placé sur cette même côte. Cette tache n'est séparée de la partie claire de l'aile que par une bande noirâtre très-étroite. La partie foncée de l'aile est marquée en outre, dans sa moitié inférieure, d'une ligne flexueuse et dentelée, blanche, qui longe le bord terminal. La

frange est précédée d'une ligne de points noirs; sa moitié supérieure est d'un noir-roux, et le reste d'un blanc sale. Le dessous des mêmes ailes est d'un roussâtre luisant, dont la transparence laisse apercevoir le dessin du dessous, mais comme effacé.

Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un blanc luisant, y compris la frange, avec une bande marginale d'un noir-brun, beaucoup plus large dans la femelle que dans le mâle.

La tête est noire, avec les palpes et les antennes d'un brun-roux. Le corselet et l'abdomen sont entièrement d'un blanc mat, légèrement lavé de roux. Les pattes sont également blanches, avec les tarses annelés de noir.

Cette espèce se trouverait à la fois en Italie, dans le midi de la France et en Espagne, suivant M. Treitschke, tandis que d'après M. Boisduval sa véritable patrie serait la Grèce. Le fait est que M. Rambur, qui a exploré une grande partie de l'Espagne, ne l'y a pas rencontrée, que je ne l'ai pas rencontrée non plus en Italie, et qu'il n'est pas à ma connaissance qu'aucun amateur l'ait jamais prise dans le midi de la France. L'individu figuré nous a été communiqué comme venant du cap de Bonne-Espérance, où l'on sait que se trouvent plusieurs espèces d'Europe.

CC. ACONTIE DE LA MAUVE.

ACONTIA MALVÆ. (Pl. 45. fig. 2.

Noctua malvæ, *Hubn.* tab. 77. fig. 358. (fœm.) *Esper.* tom. IV. tab. CVCV. — Noct. 116. fig. 4.

Acontia malvæ. *Treits.* tom. V. 3e part. pag. 238. fig. 1. Suppl. x. 2. 145. *Boisduval.* Genera et Ind. method. pag. 165. n. 1316.

Envergure, 14 lignes.

Les premières ailes sont d'un jaune-soufre, avec une tache réniforme très-petite, couleur de rouille; cette tache est placée presque au centre, entre deux lignes transversales, ondulées, également couleur de rouille, et dont l'extérieure est plus marquée que l'autre. Entre celle-ci et le bord terminal, on en aperçoit une troisième qui lui est parallèle et qui est à peine indiquée. Chacune de ces trois lignes se termine à la côte par un point ferrugineux. La frange est également ferrugineuse et coupée vers le milieu de sa longueur par un trait brun précédé de deux points de la même couleur.

Les secondes ailes sont blanches, avec des reflets roses et les bords lavés de jaune.

La tête et le collier sont blancs; le reste du

corselet est d'un jaune clair. L'abdomen est blanc avec son extrémité ferrugineuse. Les antennes sont de cette dernière couleur.

Cette espèce n'a encore été trouvée qu'en Sicile. Il est difficile de se la procurer fraîche, et peu de collections la possèdent en bon état. L'individu nous a été communiqué par M. Douzel.



CCI. ACONTIE DE GRAELLS.

ACONTIA GRAELLSII. (Pl. 45, fig. 3.)

ACONTIA GRAELLSII. *Feisthamel.* Ann. de la Soc. ent. de France. tom. VI. pag. 300. pl. 12. fig. 3. *Boisd.* Genera et Ind. method. p. 165. n. 1317.

Envergure, 16 lignes et demie.

LES premières ailes sont en-dessus d'un jaune vif, avec une bande longitudinale d'un brun-violâtre, qui part du milieu de l'aile, et se prolonge, en s'élargissant, jusqu'à la frange qui est aussi de cette couleur. On aperçoit en outre quatre points ferrugineux, placés deux par deux, entre la bande précitée et la côte. Les secondes ailes sont d'un bleu luisant, avec une large bordure d'un jaune-roussâtre, dont la teinte s'affaiblit en s'éloignant du bord; et la frange est d'un gris-jaunâtre.

Les antennes sont ferrugineuses, la tête et le collier blancs, et le reste du corselet d'un jaune moins foncé que les ailes. L'abdomen est d'un gris roussâtre.

Cette jolie noctuelle a été trouvée en août 1836, dans les environs de Barcelone, par

M. Graells, aujourd'hui professeur de zoologie au museum d'histoire naturelle de Madrid, et dédiée à ce professeur par M. le baron Feithamel, qui l'a décrite et figurée le premier dans les annales de la Société entomologique de France, en 1837.





1 Acontie de la Chaleur (*Acontia Caloris*)
2 id de la Mauve (*id Malvæ*)
3 id. de Graells (*id Graellsii*)
4 Anthophile Jaune *Anthophila Flavida*
5 a Bryophile Déceptricule (*Bryophila Deceptricula*)
5 b id. id (*id id*)

CCII. ANTHOPHILE JAUNE.

ANTHOPHILA FLAVIDA. (Pl. 45, fig. 4.)

Noctua flava, *Hubn.* tab. 96. fig. 453. (fœm.)
Anthophila flavida. *Treits.* vol. v. 3e part. pag. 279. n. 4.
Agrophila flavida. *Boisd.* Genera et Ind. method. p. 175. n. 1401.

Envergure, 11 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un jaune pâle tirant sur le verdâtre, avec un point central brun à peine visible, et la frange de la couleur du fond, séparée du bord terminal par un liséré roussâtre. Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris-brun uni, avec la frange jaune.

Le dessous des premières ailes est d'un gris-brun avec une tache jaune à l'angle apical. Celui des secondes est d'un jaune clair finement saupoudré de brun, également avec une tache ou éclaircie jaune à l'angle supérieur.

La tête et le corselet sont de la couleur des premières ailes, et l'abdomen de celle des secondes. Les antennes sont brunes et les pattes jaunâtres.

Cette espece se trouve en Hongrie et en Dalmatie, où elle vole en juillet.

Nota. M. Boisduval, dans son Genera, a cru devoir retirer cette espèce du genre *Anthophila*, pour la placer dans celui qu'il a créé sous le nom d'*Agrophila*, et qui se compose, y compris elle, de trois espèces seulement. Mais tout en faisant ce déplacement, il émet le doute qu'elle appartienne même à la grande femelle de ses *Noctuides*. Le fait est qu'elle a plutôt le faciès d'un *Botys* que d'une noctuelle, à cause de ses ailes supérieures, larges et triangulaires; mais si l'on se donne la peine d'examiner ses palpes courts et touffus, et surmontés par les poils du front, on se convaincra qu'elle s'éloigne non-seulement de ce genre, mais de tous ceux de la famille des *Pyralites* dont un des principaux caractères est d'avoir les palpes très-développés et composés d'articles distincts. Sous ce rapport, elle appartiendrait plutôt à la grande tribu des *Phalénites*, dont elle s'éloigne, d'un autre côté, par la solidité et l'épaisseur de ses premières ailes. C'est donc une espèce tout à fait anormale que nous croyons devoir laisser provisoirement dans le genre *Anthophila* où l'a mise M. Treitschke.



CCIII. BRYOPHILE DÉCEPTRICULE.

BRYOPHILA DECEPTRICULA. (Pl. 45. fig. 5.)

Noctua divisa. *Esper.* tom. iv. tab. clviii. Noct. 79. fig. 5 et 6.

Noct. deceptricula. *Hubn.* tab. 6. fig. 30. (fœm.) *God* — *Duponchel.* Noct. tom. iv. 1re part. pag. 241. pl. 115. fig. 5.

Bryophila deceptricula. *Treits.* tom. v. 1re part. pag. 72. n. 9.

Envergure, 1 pouce.

La figure que nous avons donnée de cette espèce dans le tome IV, Ire partie des Noctuelles, pl. 115, laissant beaucoup à désirer, nous avons cru devoir la répéter dans ce Supplément, d'après deux individus bien frais, mâle et femelle, qui nous ont été communiqués par M. de St.-Florent, souvent cité dans cet ouvrage. Nous nous en référons, du reste, pour l'histoire et la description, à ce que nous en avons dit dans le volume précité, pag. 241.



CCIV. CATACOLA PROMISE.

CATACOLA PROMISSA. (Pl. 46. fig. 1.)

Noctua promissa. *Fabr. Borkh. Wien. Verz. Esper. Illig. Devill. Gotze. Brahm*, et *Hubn.* tab. 71. fig. 334. (fœm.) tab. 144. fig. 657. (mas.)

Noctua mneste. *Hubn.* tab. 123. fig. 569. (fœm.)

La promise. *Engram.* Pap. d'Europe. tom. 8. pl. 326. fig. 569. pag. 85.

Catacola promissa. *Treits.* tom. v. 3e part. pag. 349. n. 7. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 167. n. 1353.

Envergure, 26 lignes.

Godart, dans cet ouvrage, n'a fait qu'une seule espèce de la *Dilecta*, de la *Sponsa* et de la *Promissa*. Nous pensons comme lui que les deux premières pourraient bien n'être que des variétés l'une de l'autre, dont celle qui porte le nom de *Dilecta* se trouve principalement dans le midi de la France. Mais c'est à tort qu'il a confondu avec la *Sponsa*, la *Promissa*, qui est bien certainement une espèce distincte, et qui provient d'une chenille très-différente de celle de la *Sponsa*, ainsi qu'on le verra dans notre Iconographie des chenilles. Il paraît que ce qui a induit Godart en erreur, c'est qu'il n'avait sous les yeux que

des mâles de l'une et des femelles de l'autre, lorsqu'il a décrit et fait figurer ces deux noctuélites, de sorte qu'il n'a vu que des différences de sexe dans des différences spécifiques ; et c'est ainsi qu'il donne pour le mâle de la *Sponsa* un individu de ce sexe de la *Promissa*, assez mal représenté d'ailleurs; ce qui nous a déterminé à en donner une nouvelle figure dans ce Supplément. Voici, au reste, les principaux caractères qui distinguent cette espèce de la *Sponsa* à l'état parfait.

1° Le fond des premières ailes est toujours plus clair (d'un gris-bleuâtre) et moins chargé de brun dans la *Promissa* que dans la *Sponsa*, ce qui rend plus nettes et plus distinctes, chez la première, les lignes en zigzag dont elles sont ornées.

2° Dans la *Promissa*, l'angle le plus saillant de la ligne basilaire n'atteint jamais la tache plus ou moins annulaire qu'on aperçoit sous celle du disque. Dans la *Sponsa*, cet angle et cette tache se joignent toujours.

3° Dans la *Promissa*, la bande noire qui traverse le milieu des secondes ailes est très-étroite et plutôt flexueuse qu'anguleuse, d'où il résulte que celle qui borde l'aile et qui suit les mouvements de la première est à peine sinuée intérieurement. Dans la *Sponsa*, la première bande non-

seulement est plus large, mais forme trois angles très-prononcés qui correspondent à autant d'échancrures de la bande marginale.

Il existe bien d'autres différences, mais qui sont plus du ressort de la peinture que du discours, et pour lesquelles nous renvoyons aux deux figures.

La *Promissa* est moins commune que la *Sponsa* dans les environs de Paris. Il paraît que c'est le contraire dans le nord de la France. Elle paraît plutôt que l'autre, c'est-à-dire vers la fin de juin, tandis que la *Sponsa* ne se montre guère que vers le 10 juillet. Voir notre Iconographie des chenilles pour le complément de leur histoire.



CCV. CATACOLA NYMPHE.

CATACOLA NYMPHÆA (Pl. 46, fig. 2.)

NOCTUA NYMPHÆA, *Esp.* tom. IV. tab. CV. Noct. 26. fig. 4. *Hubn.* tab. 73. fig. 339. (fœm.) *Borkh. Lang. Verz.*

LA NYMPHE. *Engram.* Pap. d'Europ. tom. VIII. pl. 328. fig. 592. pag. 92.

CATACOLA NYMPHÆA. *Treits.* tom. V. 3e part. pag. 361. n. 12. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 168. n. 1339.

CATACOLA VESTALIS. *Boisd.* Ind. method. (errata et addenda, pag. 7.) *Hubn.-Geyer.* tab. 177. fig. 841-843.

Envergure, 23 lignes.

GODART a réuni la *Nymphæa*, dont il est ici question, à la *Nymphagoga*, et a donné la figure de celle-ci sous le nom de la première, en avançant qu'elles se ressemblent tout à fait sous le rapport du dessin, et qu'elles ne diffèrent réellement l'une de l'autre que parce que la seconde est un peu plus petite, et qu'elle a le dessus des ailes supérieures un peu plus sombre. Mais cette assertion repose évidemment sur un examen superficiel, car avec un peu d'attention il est facile d'apercevoir des différences entre elles, non-seulement dans la taille et le fond plus ou moins sombre qui ne seraient pas des caractères suf-

fisants pour les séparer, mais dans le dessin, surtout celui des ailes inférieures. Ces différences sont analogues à celles qui distinguent la *Sponsa* et la *Promissa*, dont nous avons parlé dans l'article précédent. Voici, au reste, en quoi elles consistent.

1° Les angles ou les ondulations que forme la ligne la plus rapprochée de la base des ailes supérieures sont plus prononcés dans la *Nymphæa* que dans la *Nymphagoga*, en même temps que, chez cette dernière, la tache annulaire, placée sous la réniforme, se joint à la seconde ligne transverse, soit par un trait noir, soit par le prolongement d'un des angles de cette ligne, tandis que dans la première, cette même tache reste toujours isolée.

2° Dans la *Nymphæa*, la bande noire qui traverse les premières ailes se renfle et forme un angle externe dans le milieu de sa longueur. Dans la *Nymphagoga* cette bande est presque droite et ne se coude, comme chez la première, qu'à son extrémité inférieure vers le bord anal.

3° Dans la *Nymphæa*, la bande noire terminale est fortement échancrée extérieurement par une tache jaune presque ronde; dans la *Nymphagoga*, cette tache est très-petite et déborde à peine la frange, de sorte que la bande paraît entière.

La *Nymphæa* est si mal figurée dans Hubner, que lorsque je la rapportai d'Italie en 1822, je ne pus la reconnaître dans cet auteur, et la crus inédite, avec d'autant plus de fondement que, Godart ayant confondu la *Nymphæa* avec la *Nymphagoga*, comme nous venons de le dire, et m'en rapportant alors à son autorité, il ne me vint pas dans l'idée de croire que mon espèce italienne était la *Nymphæa*. Mon erreur fut partagée par M. Boisduval, qui nomma en conséquence cette espèce *Vestalis* dans son premier index.

La *Nymphæa*, dont les premiers états ne sont pas connus, se trouve en Toscane et en Provence : elle paraît en juillet.



CCVI. CATOCALA BELLE NYMPHE.

CATOCALA CALLINYMPHA. (Pl. 46, fig. 4.)

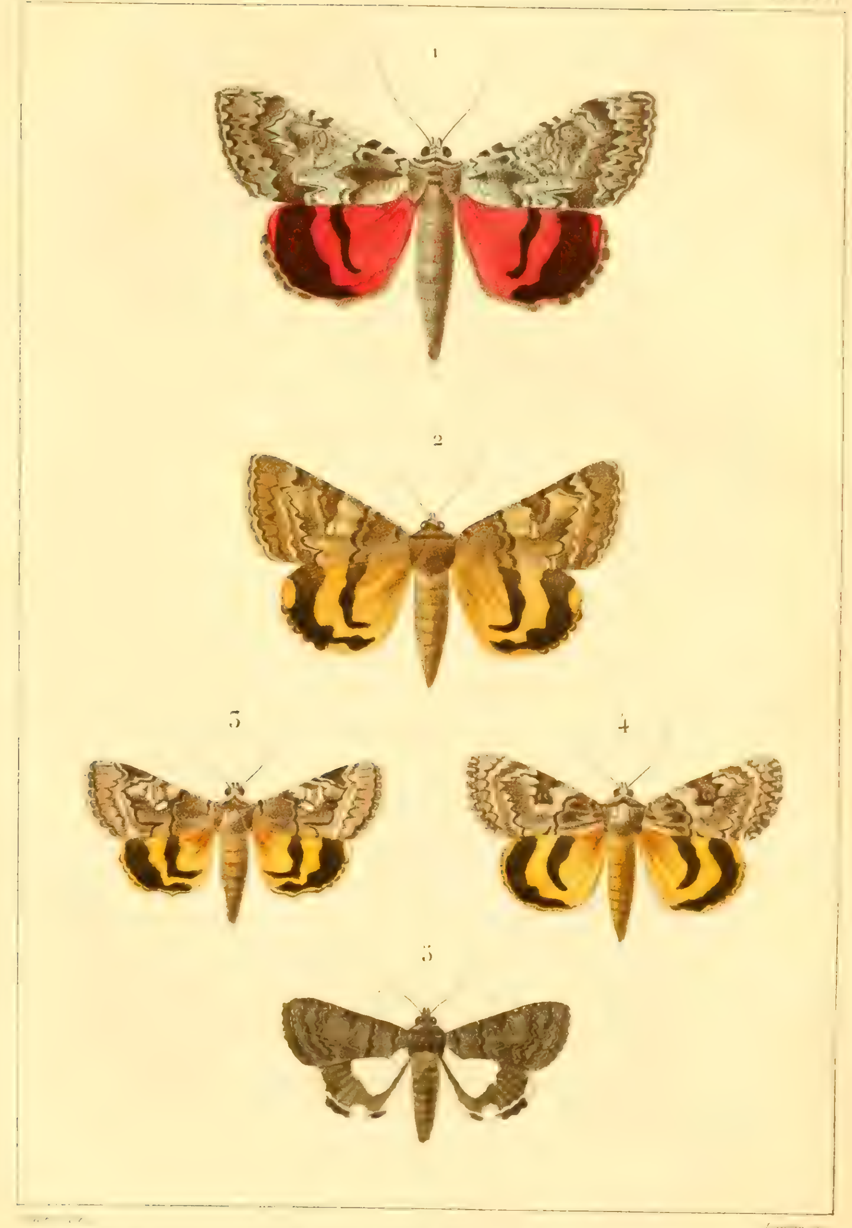
Catocala callinympha. *Saporta. Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 168. n. 1345.

Catocala diversa. *Treits.* Suppl. x. 2. 165.

Noctua diversa. *Hubn.-Geyer.* tab. 158. fig. 737. 738 (mas.) 739. 740 (fœm.) — Larv. lepid. iv. Noct. iii. Semigeometr. H. f. g. fig. 1. a.

Envergure, 19 lignes.

Cette belle espèce, figurée dans les Suppléments d'Hubner sous le nom de *Diversa*, a été découverte en Provence, il y a plus de quinze ans, par M. le comte de Saporta, qui l'a appelée avec raison *Callinympha* (belle nymphe), et c'est sous ce nom, très-antérieur à celui de *Diversa*, qu'elle est connue dans les collections de France qui la possèdent. Nous devons à la générosité de cet entomologiste, aussi obligeant qu'instruit, l'individu qui nous a servi à la représenter dans cet ouvrage. Au lieu d'en faire une description détaillée qui nous obligerait à répéter une foule de choses communes à toutes les espèces du même genre, nous nous bornerons à dire qu'elle



1. Catocala Promise (*Catocala Promissa*) 3. Catocala Disjointe (*Catocala Disjuncta*)
2. id. Nymphe (*id. Nymphaea*) 4. id. Belle Nymphe (*id. Callinympha*)
5. Catephie de Rambur (*Catephia Ramburii*)

différe principalement de toutes les autres *Catocala* à ailes inférieures jaunes :

1° En ce que les angles ou dentelures dont se composent les lignes transversales des premières ailes sont plus aigus, chez elle, que dans les autres espèces auxquelles elle ressemble le plus.

2° En ce que les deux bandes noires des secondes ailes forment, chez elle, deux courbes sans angles ni échancrures, tandis qu'elles sont plus ou moins anguleuses ou échancrées dans les autres espèces.

Il résulte de ces deux observations, que la *Callinympha* nous paraît occuper parmi les Catocala à ailes inférieures jaunes la même place que l'*Optata* parmi celles à ailes inférieures rouges.

Nous avons dit que cette espèce avait été trouvée pour la première fois en Provence, il y a plus de quinze ans. M. Treitschke, dans son Supplément, qui a paru seulement en 1835, la décrit comme une découverte de Dahl en Sicile, mais sans indication d'époque. M. Boisduval, dans son *Genera*, qui a paru en 1840, la désigne sous le nom que lui a donné M. de Saporta, et comme se trouvant non-seulement en Provence, mais aussi en Dalmatie. Elle paraît en juillet.

CCVII. CATOCALA DISJOINTE.

CATOCALA DISJUNCTA. (Pl. 46. fig. 3.)

Noctua disjuncta. *Hubn.-Geyer.* tab. 159. fig. 741. 742.
Catocala disjuncta. *Boisduval.* Genera et Ind. method. pag. 168. n. 1344..

Envergure, 18 lignes.

Cette *Catocala* est très-voisine de la *Nymphagoga* et n'en diffère essentiellement que par les caractères suivants :

1° Chez elle, la tache orbiculaire placée sous la réniforme des ailes supérieures est d'un blanc pur et très-apparente, tandis qu'elle est de la couleur du fond et à peine visible dans la *Nymphagoga.*

2° Chez elle, cette tache est presque contiguë à la première ligne noire transversale qui s'éloigne ici plus de la base des ailes que dans les autres espèces, tandis que dans la *Nymphagoga*, elle se réunit au contraire à l'une des dentelures de la seconde ligne transversale.

3° Chez elle, les dentelures des deux lignes, dont nous venons de parler, sont moins nombreuses et moins aiguës que dans la *Nymphagoga.*

4° Chez elle, la troisième ligne transversale est bordée de blanc intérieurement dans toute sa longueur, ce qui la rend très-apparente, tandis qu'elle se détache à peine du fond dans la *Nymphagoga*.

5° Enfin les deux bandes noires des ailes inférieures sont plus anguleuses ou plus échancrées dans la première que dans la seconde.

Du reste la description de l'une peut s'appliquer à l'autre.

Soit que M. Treitschke n'ait pas connu la *Disjuncta*, soit qu'il l'ait confondue avec la *Nymphagoga*, le fait est qu'il n'en parle pas, bien qu'elle soit figurée dans Hubner. Mais en revanche il décrit dans son Supplément, sous le nom d'*Eutychea* et comme originaire de Corfou, une nouvelle *Catocala* à ailes inférieures jaunes, que nous n'avons pas encore vue, et qui, d'après le signalement qu'il en donne, serait très-différente de la *Disjuncta*. Cette dernière nous a été envoyée par M. Blum, marchand naturaliste à Wisbaden, sous le nom de *Diversa*, qui ne peut lui appartenir, puisque M. Treitschke l'a donné à à notre *Callinympha*.

D'après M. Boisduval, la *Disjuncta* se trouve en Dalmatie.

CCVIII. CATÉPHIE DE RAMBUR.

CATEPHIA RAMBURII. (Pl. 46, fig. 5.)

CATEPHIA RAMBURII. *Boisd.* Ind. method. Errata et addenda. p. 7. Genera et Ind. method. pag. 166. n. 1325.

NOCTUA RAMBURII. *Rambur.* Ann. des sciences d'observ. mai 1829. tom. II. pag. 9. pl. 5. fig. 3.

Envergure, 16 lignes et demie.

CETTE espèce ressemble, au premier aspect, à un individu passé de l'*Alchymista*, surtout à cause de ses ailes inférieures qui sont absolument semblables à celles de cette dernière; mais il n'en est pas de même de ses ailes supérieures qui offrent un dessin très-différent, avec des couleurs toujours moins vives que chez sa congénère. D'ailleurs ses palpes sont plus courts et n'ont pas la même forme que ceux de l'*Alchymista*. Voici au reste sa description : Les premières ailes sont en-dessus d'un brun-noirâtre, plus ou moins mélangé de ferrugineux suivant les individus. Chacune d'elles est traversée par deux lignes noires; la première, ou la plus près de la base, décrit trois ondulations ou angles obtus; la seconde, qui est sinueuse et dentelée, est doublée

par une autre ligne d'un noir moins intense, et l'intervalle qui les sépare est gris, et quelquefois blanc dans le mâle seulement : entre ces deux lignes sont placées les deux taches ordinaires, qui ne se détachent du fond, dans la femelle, que par la couleur noire de leurs contours, tandis que leur centre est ordinairement plus clair dans le mâle, en même temps qu'elles sont bordées de blanc du côté interne. Sous l'orbiculaire, on aperçoit une troisième tache de forme elliptique, et sous la réniforme une éclaircie de couleur roussâtre dans la femelle, et blanchâtre dans le mâle. Entre la seconde ligne dont nous avons parlé plus haut et le bord terminal, on aperçoit la raie dite *fulgurale*, laquelle est d'un noir plus ou moins intense et bordée extérieurement de roux ou de ferrugineux dans la femelle et de blanc dans le mâle. La côte est marquée vers son extrémité de quatre ou cinq points blancs; enfin la frange, de la couleur du fond, est festonnée extérieurement et précédée d'une série de lunules noires extrêmement petites. Le dessous des mêmes ailes est d'un blanc plus ou moins pur, avec un croissant noir central, et une large bande marginale de la même couleur, bordée de blanchâtre extérieurement.

Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un blanc luisant et irisé, avec le bord interne et

une large bande terminale d'un noir chatoyant en fauve doré. La frange est blanche à ses deux extrémités et noire dans son milieu.

La tête et le corselet participent de la couleur des ailes supérieures, et l'abdomen est d'un brun-roussâtre avec une crête de poils sur chacun des trois premiers anneaux. Les pattes sont brunes, avec les tarses annelés de blanc. Le troisième article des palpes n'est pas mince, long et cylindrique comme chez l'*Alchymista*, mais il est épais et court; et ce qui distingue encore l'espèce dont il s'agit de cette dernière, c'est que ses antennes sont filiformes dans les deux sexes, tandis que celles du mâle sont ciliées d'une manière très-sensible chez l'*Alchymista*.

On doit la découverte de cette espèce remarquable à M. Rambur, à qui M. Boisduval l'a dédiée. Il l'a prise, pour la première fois, dans les environs de Montpellier, et l'a retrouvée depuis en Corse et en Espagne. Elle paraît à la fin de juin ou au commencement de juillet; elle se trouve aussi en Italie, suivant M. Boisduval. Ses premiers états ne sont pas connus.

Nota. M. Boisduval, dans son *Genera et index method.*, qui a paru en mai 1840, rapporte, sans exprimer aucun doute, cette espèce à l'*Adepta* d'Hubner et à la *Leucomelas* de Clerck. Si cela est, pourquoi lui avoir conservé le nom de *Ramburii*, postérieur à ceux ci-dessus?



1 Anthophile Menue *Anthophila Minuta*
2 id. Moindre *id* *Paula*
3 Zethès Insulaire *(Zethes Insularis*
4 Héméroste Mignone *Hemerosia Setula*
5. Erastrie Gracieuse *Erastria* [illegible]
6 Anthophile Pure *Anthophila* [illegible]
7 Héméroste Rougeâtre *Hemerosia* [illegible]
8 Erastrie [illegible] *Erastria* [illegible]
9 Anthophile Graveleuse *Anthophila* [illegible]

CCIX. ZÉTHÈS INSULAIRE.

ZETHES INSULARIS. (Pl. 47, fig. 3.)

ZETHES INSULARIS. *Rambur.* Ann. de la Soc. ent. de France. tom. II. pag. 29. pl. 2. fig. 1.

Envergure, 16 lignes.

M. le docteur Rambur, qui a trouvé ce singulier lépidoptère en Corse, en a fait avec raison le type d'un nouveau genre, dont nous donnerons les caractères dans notre tableau méthodique des nocturnes à la fin de ce volume. En attendant, nous ne pouvons mieux faire que de transcrire ci-après la description très-détaillée qu'il en a donnée dans les Annales de la Société entomologique de France.

« Ce lépidoptère, dit-il, présente à peu près une envergure de seize lignes. Les quatre ailes offrent un angle au milieu de leur bord interne. Les supérieures ont leur surface divisée en trois portions par deux lignes transverses. La portion externe est d'un brun cendré un peu roussâtre, surtout vers la marge; elle est traversée dans sa longueur, près de son côté externe, par une nuance brune en forme de bande, qui n'est pas sensible antérieurement; les nervures de l'aile

forment sur cette partie quelques lignes brunâtres, ponctuées de blanc, peu visibles, et postérieurement une tache triangulaire appuyée sur le bord de l'aile, séparée de la ligne transverse seulement par le liséré d'un blanc roussâtre. La ligne transverse qui limite cet espace est noire, sinueuse, et forme deux angles obtus assez saillants, dont un antérieur et l'autre postérieur; son milieu est fortement concave; cette ligne est bordée extérieurement par un liséré d'un blanc-roussâtre; elle se fond, par son côté interne, avec la nuance d'un brun-roussâtre, qui teint la portion moyenne, et qui devient noirâtre en approchant de cette ligne. Il existe, sur cette portion, une tache allongée, d'un gris cendré, bordée de blanchâtre et placée obliquement, qui, partant du bord antérieur, se termine en pointe au-dessous de l'angle antérieur de la ligne transverse. Cette tache est bordée à la partie antérieure de son côté interne, par une nuance noirâtre, qui part du bord antérieur de l'aile, et qui semble se prolonger sur le disque et s'unir avec une tache obscure à peine sensible, qui représente la tache réniforme; à son côté externe on voit, sur le bord de l'aile, un petit trait blanchâtre; plus intérieurement et près de la ligne interne, on aperçoit un point obscur plus ou moins marqué, et qui tient lieu de tache orbi-

culaire. La ligne interne est d'un roux noirâtre, sinueuse, un peu courte, bordée de blanchâtre, surtout à son côté externe. Tout l'espace qu'elle comprend jusqu'au corps est d'un brun-roussâtre un peu cendré.

« Les ailes inférieures sont tout à fait de la couleur des supérieures; elles sont traversées par deux lignes noires qui font suite aux deux supérieures, et de plus par une bande noire, sinuée, et formant un angle dans son milieu à son côté postérieur, qui est bordé par une teinte plus claire; la portion postérieure de ces ailes est complétement semblable à la même partie des antérieures, avec une petite marque noirâtre à l'angle du milieu du bord. — La frange est d'un brun-grisâtre, bordée intérieurement par un liséré d'un blanc-roussâtre très-fin, appuyé sur le bord de l'aile qui forme une ligne noirâtre, très-mince, un peu crénelée et plus marquée à la section des crénelures. L'angle antérieur des premières ailes est très-saillant; il y a aussi un petit angle saillant aux secondes, après ce même angle.

« Le dessous des ailes est d'un brun-roux, assez foncé, avec deux ou trois lignes transverses plus brunes, un peu éclairées extérieurement, et un croissant avec une double pupille blanche, plus ou moins apparente.

« Tout le corps et la tête sont d'un brun-rous-

sâtre, ainsi que les palpes, dont l'extrémité est un peu blanchâtre. Les antennes sont aussi d'un brun-roussâtre, légèrement annelées de noirâtre en-dessus ; un peu ciliées dans les deux sexes, mais un peu plus dans le mâle. Les pattes sont d'un brun-roussâtre ; les antérieures sont courtes, avec le tibia également court ; les postérieures, médiocrement longues, ont le tibia assez épais. »

M. Rambur n'a rencontré cette espèce qu'une seule fois au commencement du mois de juin, sur le revers méridional d'une petite montagne, aux environs d'Ajaccio ; il la faisait partir devant lui, en marchant à travers les diverses plantes dont le sol était couvert ; elle allait se reposer à peu de distance.



CCX. ANTHOPHILE MENUE.

ANTHOPHILA MINUTA. (Pl. 47, fig. 1.)

Noctua minuta. *Hubn.* tab. 96. fig. 451. (fœm.)

Erastria minuta. *Treitschke.* tom. v. 3e part. pag. 266. n. 9. *Boisd.* Ind. meth. pag. 102.

Anthophila minuta. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 176. n. 1397.

Envergure, 16 lignes et demie.

Les premières ailes sont en-dessus d'un blanc-jaunâtre et traversées par deux bandes rousses, l'une droite et placée obliquement au milieu de l'aile, l'autre, sinueuse et dentelée, longeant le bord terminal; ces deux bandes sont bordées de blanc extérieurement. On aperçoit en outre, mais à peine, tant ils sont petits, deux points noirs, l'un près de l'angle apical, et l'autre au milieu de l'intervalle qui sépare les deux bandes précitées. La frange est roussâtre et précédée d'un liséré blanc.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un blanc légèrement roussâtre avec la frange de la même couleur, et précédée d'une bande rousse dont la teinte s'affaiblit en s'éloignant du bord.

Le dessous des quatre ailes est entièrement

d'un blanc luisant, avec la côte des supérieures légèrement lavée de roussâtre.

La tête et le corps sont d'un blanc-roussâtre en-dessus; leur dessous est d'un blanc pur, ainsi que les pattes. Les antennes sont rousses.

Cette espèce habite la Dalmatie et le midi de la France, elle vole en juin. Ses premiers états ne sont pas connus.



CCXI. ANTHOPHILE PURE.

ANTHOPHILA PURA. (Pl. 47, fig. 6.)

Noctua pura. *Hubn.* tab. 125. fig. 579.
Erastria pura. *Boisd.* Ind. method. pag. 102.
Anthophila pura, *Boisd.* Genera et Ind method. pag. 174. n. 1398.

Envergure, 8 lignes et demie.

Les premières ailes sont en-dessus d'un blanc luisant, plus ou moins lavé de jaunâtre, avec leur milieu traversé obliquement par une ligne rousse, accompagnée de deux petits points noirs, dont un placé sur cette ligne, et le second à peu près à égale distance du premier et de l'attache de l'aile. La frange, également d'un blanc-jaunâtre, est précédée d'une ligne rousse surchargée d'une série de petits points noirs. Le dessous des mêmes ailes est d'un jaune plus luisant, lavé de gris.

Les secondes ailes sont d'un blanc assez pur en-dessus et légèrement jaunâtre ou roussâtre en-dessous, y compris la frange.

La tête et le corps, ainsi que les pattes et les antennes, sont d'un blanc plus ou moins roussâtre.

Cette espèce, qui tourne facilement au gras, est très-commune dans le midi de la France. On la trouve aussi en Espagne; elle vole en juin. Elle n'est pas décrite dans Treitschke, quoique figurée dans Hubner.



CCXII. ANTHOPHILE GRAVELEUSE.

ANTHOPHILA GLAREA. (Pl. 47, fig. 9.)

Anthophila glarea. *Treits.* tom. v. 3e part. pag. 282. n. 6. — Suppl. x. 2. 148. *Boisd.* Genera et ind. method. pag. 174. n. 1389.

Noctua glarea. *Hubn.-Geyer.* tab. 173. fig. 822 et 823.

Envergure, 9 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un blanc-jaunâtre, et traversées par un grand nombre de lignes ondulées et parallèles entre elles, d'un jaune-verdâtre; elles sont en-dessous d'un gris-noirâtre et traversées par des lignes blanches.

Les secondes ailes sont blanches des deux côtés, et traversées, en-dessus seulement, par des lignes grises, ondulées, qui s'épaississent et deviennent plus foncées à mesure qu'elles se rapprochent du bord extérieur. La frange des ailes supérieures est jaunâtre, et celle des inférieures blanche.

La tête et le corselet sont d'un jaune clair et l'abdomen blanc, ainsi que les pattes. Les antennes sont roussâtres.

Cette description concerne les deux sexes.

Cette espèce varie un peu pour la couleur des

premières ailes dont les lignes sont tantôt roussâtres et tantôt verdâtres, ce qui dépend peut-être du plus ou moins de fraîcheur des individus. Quoi qu'il en soit, il paraît qu'elle n'est pas rare dans le midi de la France, principalement dans les environs de Montpellier, où elle se montre en mai et en août. On la trouve aussi en Dalmatie, suivant M. Treitschke.



CCXIII. ÉRASTRIE NOIRATRE.

ERASTRIA ATRATULA. (Pl. 47, fig. 8.)

Noctua atratula. *Hubn.* tab. 60. fig. 296. (fœm.). Larv. lep. iv. Noct. iii. Semigeometr. B. b. C. a. fig. 1. c. d. *Wien. Verz. Illig. Borkh.*

Phal. géom. rivulata. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 189. 219. *Borkh. Devillers.*

Noct. tineodes. *Vieweg.* tab. Verz. 2. H. S. 83. N. 134. tab. 1. fig. 7. *Scriba. Beytr.* 3 H. S. 206. tab. xiii. fig. 6.

Phal. tineodes. *Berl. Magaz.* iii. B. 4. St. S. 412. N. 92. *Naturforscher.* ix. St. S. 138. n. 92. *Gotze.* ent. Beytr. iii. ch. 3. B. S. 200. n. 44.

Ph. deceptoria. *Scopoli.* ent. carn. p. 214. n. 527.

Erastria atratula, *Treits.* vol. v. 3e part. pag. 261. n. 6. *Boisd.* Ind. method. p. 102. — Genera et ind. method. pag. 176. n. 1405.

Envergure, 10 lignes.

Le dessus des premières ailes est blanc, avec une bordure terminale et une large bande médiane noires. La première est longée par une ligne sinueuse blanche; la seconde est profondément échancrée du côté externe, et marquée, dans sa partie la plus large, de trois taches dont les contours sont blancs, savoir : une réniforme et deux orbiculaires, dont une grande et une

petite, placées l'une au-dessus de l'autre. La frange est entrecoupée de blanc et de noirâtre.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris-noirâtre, et traversées vers leur extrémité par deux lignes blanchâtres, ondulées, parallèles entre elles, avec un petit croissant discoïdal noir et la frange entrecoupée de noir sur un fond gris.

Le dessous des premières ailes est d'un gris-noirâtre, avec deux bandes transversales blanches vers leur extrémité, et une tache discoïdale noire. Le dessous des secondes ailes est saupoudré de noirâtre, avec une seule bande blanche transversale, surmontée d'un gros point noir discoïdal.

La tête et le corselet sont variés de noir et de gris. L'abdomen est noirâtre, avec les segments bordés de blanc. Les pattes sont grises et entrecoupées de blanchâtre. Les antennes sont noirâtres, ainsi que les palpes.

Cette description est commune aux deux sexes.

Je n'ai jamais rencontré cette espèce aux environs de Paris, quoiqu'on prétende qu'elle s'y trouve; mais il paraît qu'elle n'est pas rare dans nos départements méridionaux. Elle vole en mai et juin.



CCXIV. ERASTRIE GRACIEUSE.

ERASTRIA VENUSTULA. (Pl. 47, fig. 5.)

Noctua venustula. *Hubn.* tab. 60. fig. 294. (mas.) Beyträge. II. B. 3. Th. tab. 4. Z. S. 78.

Erastria venustula. *Treits.* Vol. v. 3e part. pag. 264. n. 8. — Suppl. x. 2. 147. *Boisd.* Ind. method. pag. 102. — Genera et ind. method. pag. 176. n. 1408.

Envergure, 8 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un blanc-rosé, avec les deux tiers postérieurs de leur longueur d'un gris-brun mélangé de bleuâtre. Cette partie brune est traversée dans le milieu par une ligne blanche très-sinueuse. L'espace qui existe entre cette ligne et la base de l'aile est occupé : 1° par deux petits points noirs placés sur une même ligne, l'un à côté de l'autre, presque au centre de l'aile ; 2° par un autre point noir à peu de distance de la base et du bord interne, et auprès duquel on remarque un cercle blanc supporté par un petit trait blanc qui part du milieu du bord interne. Quant à la région qui s'étend depuis la ligne sinueuse dont nous avons parlé plus haut jusqu'au bord terminal, on y aperçoit d'abord deux taches blanches, l'une à l'an-

gle apical, et l'autre à l'angle postérieur, et ensuite, deux points noirs, placés l'un au-dessous de l'autre, entre ces deux taches, dont la première a la forme d'un V très-ouvert, la seconde celle d'un croissant. Enfin, la frange est d'un brun-luisant bronzé, et précédée d'un série de petits points noirs.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris-cendré y compris la frange. Le dessous des quatre ailes est du même gris, avec quelques vestiges du dessin du dessus aux supérieures, et un point discoïdal brun accompagné d'une ligne courbe de la même couleur aux inférieures.

Nous sommes obligé de garder le silence sur la tête, le corps et leurs accessoires, attendu que ces diverses parties ont trop souffert dans l'individu que nous possédons pour qu'on puisse y reconnaître quelque chose; aussi le peintre les a-t-il représentés d'idée.

Cette jolie espèce se trouve en juillet dans diverses contrées de la France, et M. Treitschke, dans son Supplément, dit qu'on la rencontre aussi dans les environs de Berlin et dans le Mecklenbourg. Cependant elle est fort peu répandue dans les collections.



CCXV. HÉMÉROSIE MIGNONE.

HÆMEROSIA SCITULA. (Pl. 47, fig. 4.)

Érastria scitula. *Rambur.* Ann. de la Soc. entom. de France. vol. ii. pag. 26. pl. 2. fig. 16. (1833).

Hæmerosia scitula. *Boisd.* Genera et ind. method. p. 164. n. 1315.

Envergure, 8 lignes et demie.

M. le docteur Rambur, qui a découvert cette espèce en Corse, l'a figurée et décrite, le premier, dans les Annales de la Société entomologique de France, en 1833. Nous ne pouvons mieux faire que de transcrire ci-après la description qu'il en donne, après y avoir fait toutefois quelques légères modifications pour la rendre plus conforme à l'individu figuré : « Les ailes supérieures, dit-il, sont mélangées de brun-cendré et de blanc; la base, ou à peu près le tiers interne de l'aile est blanchâtre, quelquefois lavée d'un peu de brun-cendré, avec une ligne transverse brune près du corps. Cette portion est circonscrite par la ligne transverse interne qui est courbée, sinueuse et noirâtre; à partir de cette ligne jusqu'à la ligne médiane, l'aile est brunâtre. La tache réniforme, qui est comprise dans cet es-

pace, est marquée intérieurement d'une ligne noire, transverse, et extérieurement de quelques atomes noirs. La ligne médiane est flexueuse, fortement courbée vers le bord externe de l'aile; la ligne externe touche presque le bord de l'aile; elle est blanche, très-flexueuse, et forme, au tiers antérieur de sa longueur, un angle rentrant qui vient s'unir avec la ligne médiane. L'espace entre ces deux lignes est d'un brun-cendré; celui qui existe entre la ligne externe et le même bord est très-étroit, de la même couleur, et fortement élargi par l'angle rentrant de la ligne externe; il est traversé dans cet endroit par une ligne noire longitudinale. Les franges sont entrecoupées de blanc et de brun.

« Les ailes postérieures sont brunâtres, plus pâles à la base, traversées par une ou deux lignes blanchâtres peu visibles, avec la frange également variée de blanc et de brun; les ailes supérieures sont brunes en-dessous, avec la marge postérieure, une partie de la marge externe et une tache au bord antérieur, blanchâtres. Le dessous des ailes inférieures est totalement blanc. »

La tête, les palpes et le collier sont d'un brun-roux. Le reste du corselet est blanchâtre, ainsi que les pattes. L'abdomen est brunâtre, avec les anneaux bordés de blanc. Les antennes sont

roussâtres, et celles du mâle sont légèrement ciliées.

M. Rambur n'indique pas à quelle époque paraît cette espèce, ni dans quel endroit de la Corse il l'a prise.



CCXVI. HÉMÉROSIE RÉNIGÈRE.

HÆMEROSIA RENIGERA. (Pl. 47, fig. 7.)

Pyralis renalis. *Hubn.* tab. 24. fig. 157. (mas.)

Hæmerosia renifera. *Boisd.* Genera et ind. method. pag. 164. n. 1313.

Envergure, 9 lignes.

Les quatre ailes sont d'un rouge de brique pâle tant en-dessus qu'en-dessous; les supérieures seules sont marquées au centre d'une tache réniforme blanche, très-étroite et placée sur le bord externe d'une bande transverse d'un rouge plus foncé que le reste de l'aile. Cette tache est surmontée d'une autre plus petite, de forme triangulaire et également blanche, laquelle touche à la côte. Quant à la bande, elle est légèrement crénelée et bordée de blanc, dans sa partie inférieure, du côté externe. L'une et l'autre n'existent qu'en-dessus : le dessous des premières ailes, comme les deux surfaces des secondes, est parfaitement uni. La frange des ailes supérieures est d'un rouge aussi foncé que la bande médiane. Celle des ailes inférieures est du même ton que le reste de leur surface.

La tête et le corps sont de la même nuance

que le fond des quatre ailes; mais les palpes, les antennes et les pattes sont d'un rouge plus foncé.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent que par la forme des antennes : celles du mâle sont assez fortement pectinées, et celles de la femelle légèrement ciliées.

Cette espèce, figurée dans Hubner parmi ses Pyrales, mais non décrite dans Treitschke, se trouve communément dans les environs de Montpellier : elle paraît en mai.



CCXVII. CATOCALA NOUVELLE NYMPHE.

CATOCALA NEONYMPHA. (Pl. 48, fig. 1.)

NOCTUA NEONYMPHA. *Hubn.* tab. 95. fig. 450. (mas.) *Esper.* Schm. IV. Th. tab. CXCVIII. noct. fig. 1. 2.

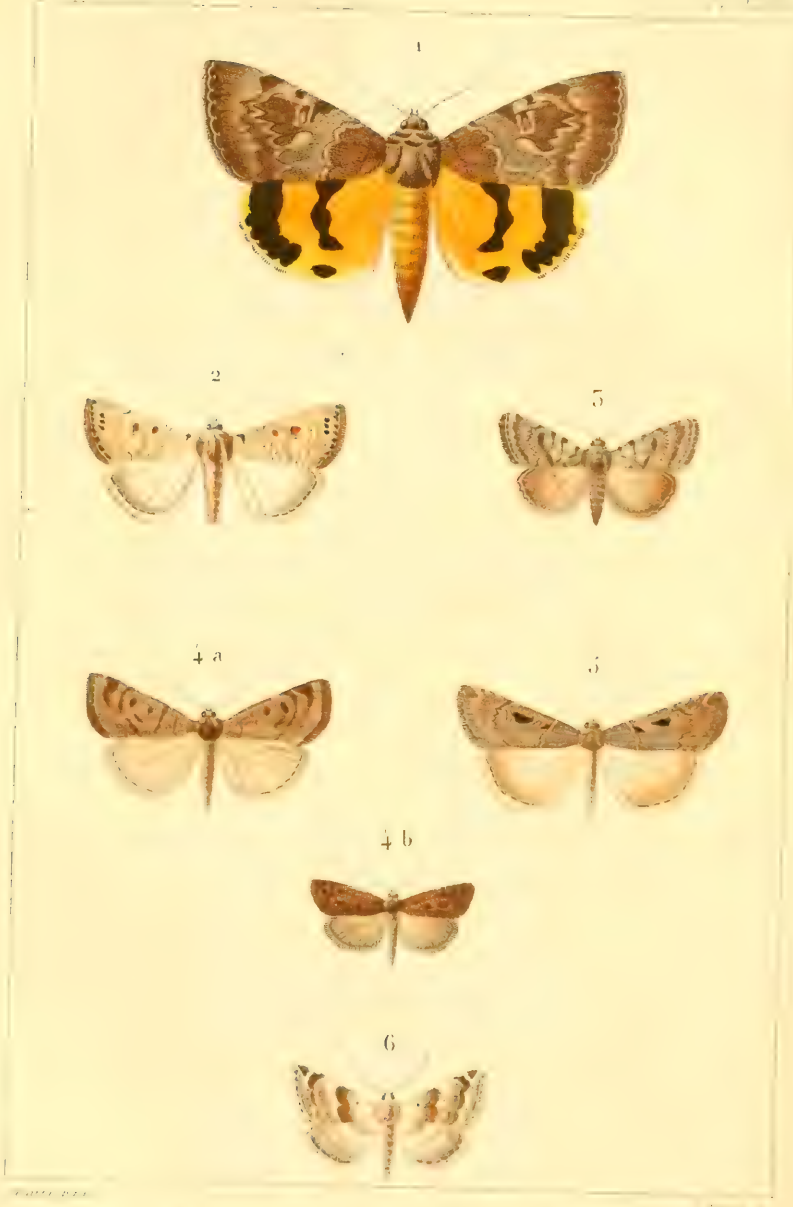
CATOCALA NEONYMPHA. *Treits.* tom. V. 3e part. pag. 360. n° 11. *Boisduval.* Genera et ind. meth. pag. 168. n° 1338.

Envergure, 25 lignes.

CETTE *Catocala* ressemble beaucoup pour le dessin de ses quatre ailes à la *Pellex;* mais elle s'en distingue au premier abord par la couleur orangée de ses ailes inférieures et de son abdomen; elle en diffère d'ailleurs par d'autres caractères qui ressortiront de la comparaison que nous allons faire des deux espèces.

1° dans la *Neonympha,* les deux lignes en zigzag, qui traversent le dessus des premières ailes, n'ont pas tout à fait le même mouvement que dans la *Pellex*, surtout celle qui avoisine la base, laquelle se compose de courbes brisées dans la première, au lieu de décrire des angles comme dans la seconde. D'ailleurs elle est placée beaucoup plus obliquement dans l'une que dans l'autre.

2° Le dessous des ailes supérieures n'est tra-



1 Catocale Nouvelle Nymphe (*Cat. Neonympha*)
2 Caradrine Terreuse (*Caradrina Terrea*)
3 Id. du Selin (*Id. Selini*)
4 a, b Hydrille des Marais (*Hydrilla Palustris*) ♀
5 Stilbie des Etangs (*Stilbia Stagnicola*)
6 Anthophile Agréable (*Anthophila Amoena*)

versé que par deux bandes dans la *Neonympha*, tandis qu'on en voit trois dans la *Pellex*. Chez celle-ci d'ailleurs ces trois bandes sont également noires, tandis que la marginale est grise chez la première, et il en est de même des ailes inférieures où la bande médiane n'est marquée en noir que dans le milieu de sa longueur.

Il existe en outre d'autres différences de détails qui sont plus du ressort du dessin que du discours, et qu'on apercevra facilement en comparant les espèces ou leurs figures.

La *Catocala Neonympha* n'a pas encore été trouvée en France, du moins à ma connaissance; les individus qu'en possèdent les collections de Paris viennent des marchands d'Allemagne, qui tirent cette espèce de la Lithuanie, sa véritable patrie.



CCXVIII. CARADRINE TERREUSE.

CARADRINA TERREA. (Pl. 48, fig. 2.)

Caradrina terrea. *Kindermann. Boisd.* Gener. et ind. method. pag. 137. n° 1102.

Envergure, 15 lignes.

Cette Caradrine est voisine de la *Morpheus*. Ses ailes supérieures sont en-dessus d'un gris-cendré luisant, un peu rougeâtre, et sont traversées par deux doubles lignes brunes, ondulées, dont le mouvement et la position sont les mêmes que dans les autres Caradrines. Entre les deux lignes sont placées les deux taches ordinaires dont le fond est légèrement rougeâtre ou roussâtre. L'orbiculaire est très-petite et à peine cernée de brun; la réniforme, assez grande, est bordée de trois ou quatre petits points blancs du côté externe, et d'un seul du côté interne. La ligne fulgurale qui longe le bord terminal est marquée, vers le milieu de sa longueur, de trois points noirs cunéiformes bien prononcés. La frange, d'un gris plus foncé que le reste de l'aile, est précédée d'une série de petits points bruns à peine visibles. Le dessous des mêmes

ailes est d'un gris-blanchâtre très-luisant, lavé de brun le long de la côte et à l'extrémité.

Les ailes inférieures sont d'un blanc luisant des deux côtés, avec leur bord postérieur lavé de noirâtre en-dessus, et leur bord antérieur saupoudré de brun en-dessous. La frange est légèrement roussâtre.

Les palpes sont noirs extérieurement. La tête et le corselet sont du même gris que les premières ailes. L'abdomen est d'un gris plus clair et qui tire un peu sur le roussâtre. Les antennes sont brunes.

Cette description ne concerne que le mâle : nous n'avons pas vu la femelle.

Cette espèce habite la Russie méridionale où elle a été récemment découverte par M. Kindermann. M. Boisduval en a donné une description succincte dans son nouvel Index qui a paru en 1840.



CCXIX. CARADRINE DU SELIN.

CARADRINA SELINI. (Pl. 48, fig. 3.)

Caradrina selini. *Auderreg. Boisd.* Gener. et ind. meth. pag. 137. n° 1096.

Envergure, un pouce.

Cette Caradrine ressemble beaucoup à la *Respersa;* mais elle est un tiers plus petite. Ses premières ailes sont en-dessus d'un gris-cendré, avec la tache réniforme et la ligne fulgurale d'un brun-rougeâtre. La tache orbiculaire manque et les lignes transverses ordinaires sont finement dentelées ou ondulées et plus ou moins bien marquées en brun-noirâtre. La côte est marquée de trois points noirs auxquels aboutissent les lignes précitées. La frange, de la couleur du fond, est précédée d'un liséré gris.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris-roussâtre uni, qui s'éclaircit vers la base, avec la frange de la même couleur.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-blanchâtre luisant parsemé d'atomes bruns. Les supérieures ont leur centre lavé de noirâtre. Les inférieures sont traversées au milieu par une ligne

courbe brune, surmontée d'un point de la même couleur.

Les palpes sont noirs extérieurement. La tête et le corselet participent de la couleur des premières ailes, et l'abdomen de celle des secondes. Les tarses sont presque noirs et annelés de gris. Les antennes sont noirâtres.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle nous est inconnue.

M. le Docteur Boisduval a le premier décrit cette espèce dans son Genera et ind. method. qui a paru en 1840. Elle vole en juillet dans le Valais, où elle a été découverte par M. Anderregg, souvent cité dans cet ouvrage. Il paraît, d'après le nom que lui a donné M. Boisduval, que sa chenille vit sur le selin.

CCXX. HYDRILLE DES MARAIS.

HYDRILLA PALUSTRIS. (Pl. 48, fig. 4.)

Noctua palustris. *Hubn.* tab. 79. fig. 367. (mas)

Caradrina palustris. *Treits.* Tom. v. 2e part. pag. 255. n° 5.

Hydrilla palustris. *Boisd.* Genera et ind. method. pag. 138. n° 1116.

Envergure, ♂ 14 lig. ♀ 8 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un brun fuligineux, avec quatre lignes transverses ondulées, noires, dont les deux internes seules sont bien visibles. Entre ces deux lignes, on voit les deux taches ordinaires, qui sont très-petites et marquées aussi en noir. La frange, de la couleur du fond, est précédée d'un liséré noir, interrompu par les nervures.

Les deux surfaces des secondes ailes, ainsi que le dessous des premières, sont d'un gris clair luisant, y compris la frange, avec un croissant noirâtre sur le disque de chacune d'elles.

La tête, le corps, les pattes et les antennes sont entièrement noirâtres.

Cette description ne concerne que le mâle: la femelle en diffère non-seulement parce qu'elle

est beaucoup plus petite, mais encore parce qu'elle est en général d'une nuance plus foncée, ce qui fait qu'on aperçoit à peine les lignes et les taches de ses ailes supérieures.

Ainsi que son nom l'indique, cette espèce, dont la chenille vit sur le *Plantain lancéolé* (Plantago lanceolata), n'habite que les endroits marécageux. Elle vole en juillet, et se trouve dans plusieurs parties de l'Allemagne et de la Suisse, ainsi que dans le Valais.



CCXXI. STILBIE DES ÉTANGS.

STILBIA STAGNICOLA. (Pl. 48, fig. 5.)

Geometra hybridata. *Hubn.* Tab. 96. fig. 497. 498.

Caradrina stagnicola. *Treits.* tom. v. 2e part. pag. 258. n° 7. Suppl. x. 2. 83.

Ophiusa lathyri. *Boisd.* Ind. method. pag. 99.

Stilbia stagnicola, *Boisd.* Genera et ind. method. pag. 176. n° 1409.

Envergure, 16 lignes et demie.

Cette espèce, placée parmi les *Caradrines* par M. Treitschke, a plus le facies d'une phalénite que d'une noctuélide, à cause de l'ampleur de ses ailes et de la gracilité de son corps. Aussi Hubner l'a-t-il figurée parmi ses *Geometræ*, en lui donnant le nom spécifique d'*Hybridata*, pour indiquer sans doute qu'elle participe à la fois des deux familles. Cependant la présence des deux taches ordinaires très-bien écrites sur les ailes supérieures, lesquelles sont d'ailleurs plus étroites et d'une consistance plus ferme que les inférieures, indique suffisamment qu'elle appartient plutôt à la première qu'à la seconde de ces deux familles. C'est d'après cette considération que M. Boisduval, dans son premier index, qui a

paru en 1829, l'a rapportée, avec doute il est vrai, au genre *Ophiusa*, et l'a décrite sous le nom de *Lathyri*, ne se doutant pas alors que c'était la *Caradrina Stagnicola* de Treitschke. Mais, depuis, il a reconnu son erreur et l'a rectifiée dans son nouvel index publié en 1840, où il fait de l'espèce dont il s'agit, le type d'un nouveau genre (1), qu'il nomme *Stilbia* et qu'il place tout à la fin de sa tribu des *Noctua phalenides*, pour indiquer qu'elle fait le passage de cette tribu à la grande famille des *Geometræ* des anciens auteurs. Nous avons adopté ce nouveau genre, et nous avons restitué en même temps, comme lui, à l'espèce qui lui sert de type, le nom de *Stagnicola* sous lequel M. Treitschke l'a décrite le premier en 1825.

Les premières ailes sont en-dessus d'un gris de plomb très-luisant, avec les deux taches ordinaires d'autant plus distinctes que leurs contours sont dessinés par une ligne d'un blanc-bleuâtre, finement bordée de noir. La réniforme est régulière ; il n'en est pas de même de l'orbiculaire qui est très-alongée et placée obliquement : elle est d'ailleurs aussi grande que la première. L'intervalle qui les sépare est d'un noir

(1) Nous en donnerons les caractères dans notre Tableau méthodique.

intense, ce qui contribue encore à les faire ressortir. Ces deux taches sont placées, comme dans toutes les noctuélites, entre deux lignes transverses. Ces deux lignes sont noires et bordées de blanc-bleuâtre. La première, la plus près de la base, forme deux ou trois angles; la seconde est sinueuse et finement ondulée. Il en existe une troisième le long du bord terminal, qu'on nomme la fulgurale : celle-ci est blanche et à peine marquée, du moins dans l'individu très-altéré que nous avons sous les yeux. La frange est grise et précédée d'une ligne noire et interrompue. Ces mêmes ailes sont en-dessous d'un gris-cendré très-luisant, avec deux ou trois petits points jaunâtres à l'extrémité de la côte.

Les deux surfaces des secondes ailes ont un aspect très-luisant et comme huileux : elles sont d'un blanc sale finement saupoudré de brun sur les bords, avec la frange blanche.

La tête et le corselet sont d'un gris-plombé comme les ailes supérieures; l'abdomen très-grêle participe de la couleur des inférieures. Les antennes sont d'un brun-roussâtre et filiformes. Les pattes sont de la couleur du corselet.

Il paraît que cette espèce anomale se rencontre rarement : je n'en connais que deux individus à Paris, l'un dans la collection de M. Rambur, et l'autre dans la mienne; j'ai trouvé celui-ci dans

la forêt de Bondy, dans le voisinage d'une mare, il y a plus de trente ans. Ces deux individus sont en assez mauvais état, surtout le mien; et bien que le peintre se soit servi de celui de M. Rambur pour faire son dessin, je crains bien que la figure gravée et coloriée d'après ce dessin ne donne qu'une idée très-incomplète de ce que doit être cette espèce lorsqu'elle vient d'éclore. Elle vole en juillet.



CCXXII. ANTHOPHILE AGRÉABLE.

ANTHOPHILA AMOENA. (Pl. 48, fig. 6.)

NOCTUA AMOENA. *Hubn.* Tab, 61. fig. 300. (fœm.)

NOCT. RESPERSA. *Hubn.* Beyträge. II. B. I. Th. tab. 2 H. S. 14. *Borkh.* Europ. Schm. IV. Th. S. 628. n° 265.

ANTHOPHILA AMOENA. *Treits.* tom. V. 3e part. pag. 283. n° 7. *Boisd.* Genera et ind. method. pag. 174. n° 1390.

Envergure, 1 pouce.

LES premières ailes sont blanchâtres et traversées, en-dessus, par deux bandes d'un gris-roux, et bordées de blanc pur extérieurement; l'une est placée au tiers de la longueur de l'aile en partant de la base; l'autre à peu de distance du bord terminal. La première décrit deux courbes, et la seconde deux angles obtus : celle-ci est longée intérieurement par une ligne blanche. Entre ces deux bandes, on aperçoit à peine deux petits points noirs, tandis qu'on en remarque un seul beaucoup plus gros et par conséquent plus distinct au milieu de l'intervalle qui sépare la première bande du corselet. On voit en outre une tache d'un gris-roux à l'angle apical. Enfin, la frange, qui est grise, est entrecoupée de blanc et précédée d'un liséré également blanc.

Les secondes ailes sont grises et traversées, en-dessus, par trois raies blanches flexueuses, avec la frange comme celle des premières ailes.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-jaunâtre, saupoudré de brun, avec quelques vestiges des lignes et bandes du dessus.

La tête et le corselet sont blancs, l'abdomen et les pattes gris, et les antennes et les palpes roux.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent que par la forme de l'abdomen, plus gros et plus conique dans la femelle que dans le mâle.

Cette espèce se trouve en Dalmatie et dans le midi de la France ; elle paraît deux fois : en mai et en août.



CCXXIII. HADÈNE DE SOMMER.

HADENA SOMMERI. (Pl. 49, fig. 1.)

HADENA SOMMERI. *Lefebvre.* Ann. de la soc. ent. de France, 1836, tom. v. pag. 391. pl. x. fig. 1. — *Boisd.* Genera et Ind. méthod. pag. 119. n° 934.

Envergure, 18 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus, d'un gris-cendré, marbré de brun-noirâtre, avec leur milieu plus clair et leur extrémité plus foncée. Elles sont traversées par deux lignes noires, dentées, bordées de blanc, dans l'intervalle desquelles on distingue à peine les deux taches ordinaires qui sont de la couleur du fond et séparées par un espace brun. On voit en outre une grande tache brune traversée horizontalement par un trait noir au milieu du bord interne, et un rudiment de ligne noire, bordée de blanc des deux côtés, en se rapprochant de la base; une série de taches brunes cunéiformes, peu distinctes, longe le bord terminal. Enfin la frange, d'un gris-brun, est précédée d'une ligne de points noirs lunulés.

Les secondes ailes sont en-dessus, d'un gris un peu jaunâtre, avec une ligne transverse

brune, et la frange blanchâtre, précédée d'un liséré noirâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris jaunâtre, saupoudré de brun, avec une ligne ondulée et un point discoïdal brun sur chacune d'elles.

Les palpes sont jaunâtres et la tête blanchâtre, ainsi que les antennes. Le corselet est varié de gris et de brun, avec le collier bordé de noir. L'abdomen participe de la couleur des ailes inférieures.

Cette espèce a quelques rapports avec l'*Hadena genistæ;* mais elle en diffère surtout par l'absence du trait basilaire qui se remarque sur les ailes supérieures de cette dernière.

Dédiée à M. Sommer d'Altona par M. Alex. Lefebvre, qui l'a fait connaître le premier dans les Ann. de la Soc. ent. de France, en 1836.

De l'Islande et du Groënland.



CCXXIV. HADÈNE EXILÉE.

HADENA EXULIS. (Pl. 49, fig. 2.)

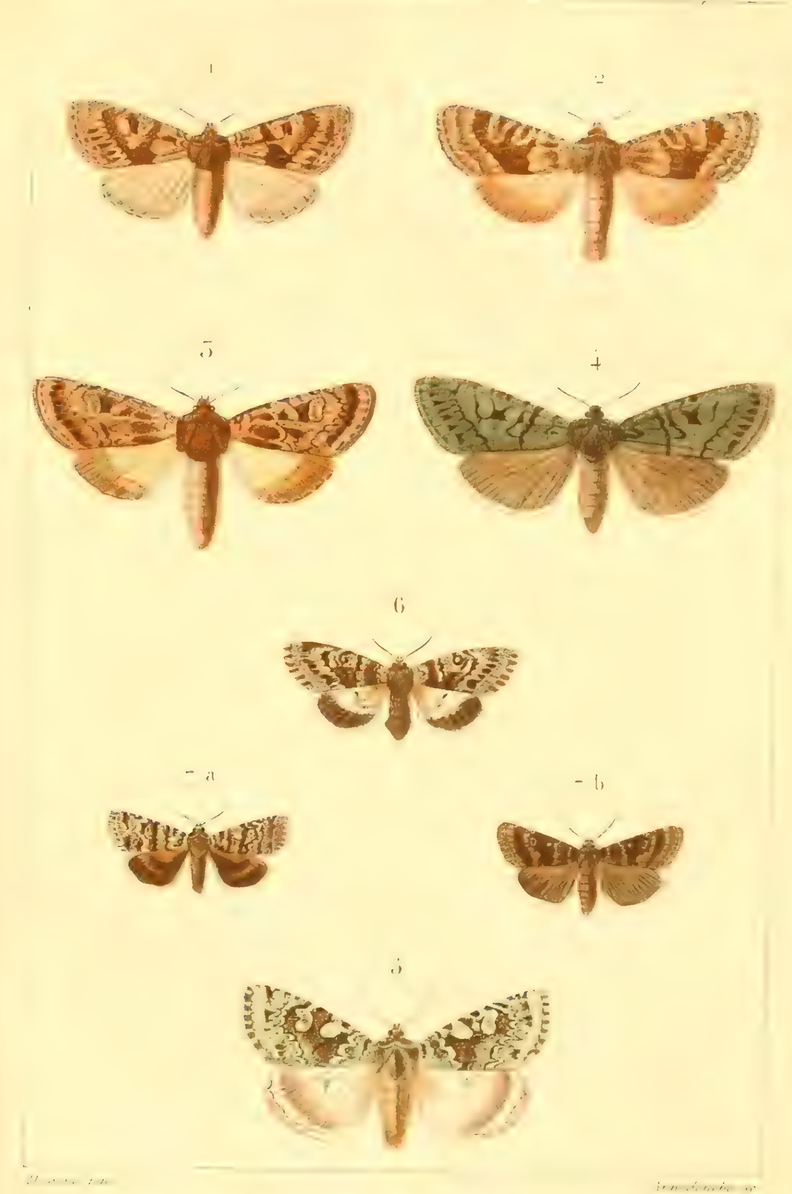
Hadena exulis, *Lefebvre*, Ann. Soc. ent. de France. tom. v. pag. 393. pl. x. fig. 2 *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 119. n° 938.

Envergure, 19 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus variées de gris et de brun, et traversées par une large bande d'un brun-roux, et bordées de chaque côté par une ligne noire dentelée. Sur cette bande, on voit les deux taches ordinaires qui ressortent en gris; l'antérieure ou l'orbiculaire est oblongue et placée très-obliquement; la postérieure ou réniforme est beaucoup plus claire et bordée de blanc-jaunâtre extérieurement. Le long du bord terminal règne une ligne dentelée, d'un fauve clair, et bordée du côté interne par plusieurs petites taches cunéiformes d'un brun foncé. La frange est d'un brun-roussâtre et entrecoupée de fauve clair.

Les secondes ailes en-dessus sont d'un gris fauve, avec la frange d'un blanc jaunâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un jaunâtre clair, saupoudré de gris, avec une ligne arquée



1 Hadène de Sommer *Hadena Sommeri* — 5 Aplecte Spécieuse *Aplecta Speciosa*
2 id. Exilée *id. Exulis* — 6 Anarte Glacée *Anarta Algida*
3 id. Gelée *id. Gelata* — 7 a, b id. Abandonnée *id. Amissa*
4 Aplecte Impliquée *Aplecta implicata*

et un point discoïdal brun sur chacune d'elles. La ligne des ailes inférieures est dentelée et plus marquée que celle des supérieures.

La tête et le corselet sont variés de gris et de brun comme les premières ailes. L'abdomen est d'un gris-roussâtre. Les antennes sont brunes et filiformes.

Décrite et figurée pour la première fois dans les Ann. de la Soc. ent. de France par M. Alex. Lefebvre, en 1836.

Des régions polaires.



CCXXV. HADÈNE GELÉE.

HADENA GELATA. (Pl. 49, fig. 3.)

HADENA GELATA, *Lefebvre*. Ann. de la Soc. entom. de France. tom. v. pag. 393. pl. 10. fig. 3. *Boisd.* Ind. method. pag. 119. n° 937.

Envergure, 19 lignes.

Les premières ailes en-dessus sont d'un gris-brun, avec une éclaircie dans le milieu et trois raies transverses dentées d'un brun-noir, l'une près de la base, et les deux autres à peu de distance du bord terminal; la dernière est légèrement bordée de jaunâtre extérieurement, et entre les deux autres on voit les deux taches ordinaires très-distinctement marquées en blanc, avec leur intérieur gris; ces deux taches sont séparées par du brun-noir qui s'étend un peu au delà de l'orbiculaire. La frange grise et entrecoupée de jaunâtre est précédée d'une série de petites lunules noires.

Les secondes ailes sont, en-dessus, d'un gris roussâtre, avec une bande marginale brunâtre et la frange jaunâtre.

Le dessous des quatre ailes est également d'un gris-roussâtre ou jaunâtre, avec une ligne arquée

et un point central, bruns, sur chacune d'elles ; la ligne des ailes inférieures est en outre sinuée.

La tête et le corselet sont variés de gris et de brun. L'abdomen est d'un gris-roussâtre, comme les secondes ailes. Les antennes et les palpes sont d'un gris-jaunâtre.

Figurée et décrite pour la première fois dans les Ann. de la Soc. ent. de France, par M. Alex. Lefebvre, en 1836.

Des régions polaires.



CCXXVI. APLECTE IMPLIQUÉE.

APLECTA IMPLICATA. (Pl. 49, fig. 4.)

Hadena implicata. *Lefebvre.* Ann. de la soc. ent. de France. tom. v. pag. 394. pl. 10. fig. 4.

Aplecta implicata. *Boisduval.* Genera et Ind. method. pag. 123. n° 978.

Envergure, 10 lignes.

Les premières ailes en-dessus sont noirâtres et traversées au milieu par deux lignes blanchâtres, dentelées, plus rapprochées au bord interne qu'à la côte, et entre lesquelles sont placées les deux taches ordinaires, cernées de noir. L'orbiculaire est blanche et par conséquent très-apparente, tandis que la réniforme, d'un gris obscur, se détache à peine du fond; on voit en outre deux autres taches, l'une grise et bordée de noir, placée au-dessous de l'orbiculaire, et qui s'appuie contre l'une des deux lignes dont nous venons de parler; l'autre blanchâtre, placée contre le corselet et touchant à la côte. A peu de distance du bord terminal, l'aile est traversée par une série de taches noires sagittées ou cunéiformes. Enfin, la frange, de la couleur

du fond, est précédée d'une ligne de points noirs.

Le dessus des secondes ailes et le dessous des quatre ailes sont entièrement d'un noir de suie peu foncé, avec la frange blanche.

La tête et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures, et l'abdomen de celle des inférieures. Les antennes sont noires, avec leur premier article blanchâtre. Les pattes ont leur extrémité annelée de gris et de noirâtre.

Cette espèce, décrite et figurée pour la première fois par M. Alex. Lefèvre dans les Ann. de la Soc. ent. de France, en 1836, est très-voisine de l'*occulta*, qui fait aujourd'hui partie du *G. aplecta* créé par M. Guénée aux dépens du *G. polia*.

Des régions polaires.



CCXXVII. APLECTE SPÉCIEUSE.

APLECTA SPECIOSA. (Pl. 49. fig. 5.)

Noctua speciosa. *Hubn.* tab. 104. fig. 491.

Polia speciosa. *Boisd.* Ind. method. pag. 74.

Aplecta speciosa, *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 122. nº 973.

Envergure, 18 lignes.

Le fond des premières ailes en dessus est d'un blanc légèrement verdâtre et sablé de noir. Leur milieu est traversé par deux lignes noires dont l'intérieure est ondulée, et l'extérieure est dentelée et bordée de blanc. La partie la plus large de l'intervalle qui les sépare est occupée par les deux taches ordinaires, la réniforme et l'orbiculaire. Elles sont d'une nuance un peu plus claire que le fond, et ressortent d'autant mieux qu'elles sont bien cernées de noir, et que le sablé qui les environne est là plus intense qu'ailleurs. Du reste, ces deux taches sont de forme très-régulière et presque aussi grandes l'une que l'autre. On remarque en outre, entre la ligne extérieure précitée et le bord terminal, trois autres taches entièrement noires, une près de l'angle apical, une près de l'angle anal, et une entre les deux

autres. Enfin, la frange, de la couleur du fond, est entrecoupée de gris, et précédée d'un liséré noir, dentelé.

Les secondes ailes sont en dessus d'un blanc jaunâtre, légèrement lavé de gris, avec un croissant noirâtre sur le disque, et la frange blanchâtre et précédée d'un liséré noir, ondulé.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris blanchâtre, avec une ligne dentelée noirâtre sur chacune d'elles, et, de plus, un croissant de la même couleur, sur les ailes inférieures comme en dessus.

La tête et le corselet sont variés de gris et de noirâtre, et l'abdomen participe de la couleur des ailes inférieures. Les antennes sont grises et filiformes. Les palpes sont noirâtres.

Cette belle espèce, qui habite les Vosges ainsi que les Alpes, est encore très-rare dans les collections. L'individu figuré a été pris en juillet 1839, dans la vallée de Chamouny, par M. Pierret père, et M. Rambur en possède un autre qu'il a acheté de M. Anderregg de Gamsen dans le Valais.



CCXXVIII. ANARTE GLACÉE.

ANARTA ALGIDA. (Pl. 49. fig. 6.)

Anarta algida. *Lefebvre.* Ann. de la soc. ent. de France. 1836. tom. v. pag. 395. pl. 10. fig. 5. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 161. n° 1294.

Envergure, 14 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un noir fuligineux varié de gris et de blanc, avec deux raies transverses, sinueuses et dentées, d'un noir plus foncé, lesquelles partent de la nervure costale et tendent à se rapprocher avant d'atteindre le bord interne. Dans le milieu de l'intervalle le plus large qui sépare ces deux lignes, au lieu des deux taches ordinaires qui sont ici oblitérées, on aperçoit seulement, d'une manière bien distincte, un petit delta noir ainsi placé ∇, et deux petits points blancs qui s'appuient contre la plus extérieure des deux lignes précitées. On voit en outre, en se rapprochant de l'extrémité de l'aile, une rangée de taches noires cunéiformes de diverses grandeurs, parallèles au bord terminal et bordées de blanchâtre extérieurement. La frange est blanche, entrecoupée de noirâtre et précédée d'une série de points noirs.

Le dessous des mêmes ailes est blanchâtre, avec un croissant discoïdal noir, la côte et une bande terminale noirâtres.

Les secondes ailes, sur leurs deux surfaces, sont d'un blanc sale, avec le bord interne noirâtre, un point discoïdal et une large bande marginale, noirs, et la frange blanche.

La tête et le corselet sont variés de gris et de noir, et l'abdomen est entièrement d'un noir de suie. Les antennes sont noires. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre, et les pattes sont annelées de gris et de blanc.

Cette espèce est la plus grande du genre, et a un peu le port d'un *Hadena*. Elle a été trouvée en Laponie.



CCXXIX. ANARTE ABANDONNÉE.

ANARTA AMISSA. (Pl. 49. fig. 7, *a*.)

Anarta amissa. *Lefebvre*. Ann. de la soc. entom. de France. 1836. tom. v. pag. 397. pl. 10. fig. 6 et 7. *Boisd.* Genera et Ind. meth. pag. 161. n° 1295.

Envergure, 11 lignes.

Les premières ailes, en dessus, ont leur fond noir, parsemé d'atomes gris et blancs, qui laissent apercevoir au milieu deux lignes sinueuses et dentées d'un noir plus foncé. L'intervalle qui sépare ces deux lignes est occupé par les deux taches ordinaires qui sont ici à peine marquées en gris, tandis qu'on voit très-distinctement une tache quadrangulaire blanche près de la base, et plusieurs autres petites taches ou points blancs tout le long de la côte. La frange est blanche, entrecoupée de noirâtre, et précédée d'une série de points noirs.

Les secondes ailes en dessus sont d'un noir qui se dégrade en s'éloignant du bord terminal, avec des éclaircies grises vers la base, et la frange blanche.

Le dessous des quatre ailes est noirâtre, avec

une bande transverse blanche sur chacune d'elles, et un gros point noir au milieu de la côte des supérieures.

La tête est variée de gris et de noir, ainsi que le corselet, dont le collier est noir et bordé de blanc. L'abdomen est noirâtre et hérissé de poils blanchâtres. Les antennes sont noirâtres, et l'extrémité des pattes annelée de gris et de brun.

Cette description ne concerne que le mâle; la femelle en diffère :

1° En ce que ses ailes supérieures sont beaucoup moins saupoudrées de gris et de blanc;

2° En ce que l'intervalle qui sépare les deux lignes transverses des mêmes ailes, étant plus foncé que le reste, forme ici comme une bande médiane;

3° En ce que la frange, toujours des mêmes ailes, est noirâtre et entrecoupée de gris, au lieu d'être blanche et entrecoupée de noir;

4° Enfin, en ce que le corselet est d'une couleur uniforme comme celle des premières ailes.

Du reste, les deux sexes se ressemblent et présentent absolument le même dessin.

Cette *Anarta* se rapproche beaucoup de la *vidua;* mais leur dessous est très-différent et empêche de les confondre.

On la trouve au Groënland et en Laponie.

CCXXX. ORTHOSIE DE LA BALLOTE.

ORTHOSIA BALLOTÆ. (pl. 50. fig. 1.)

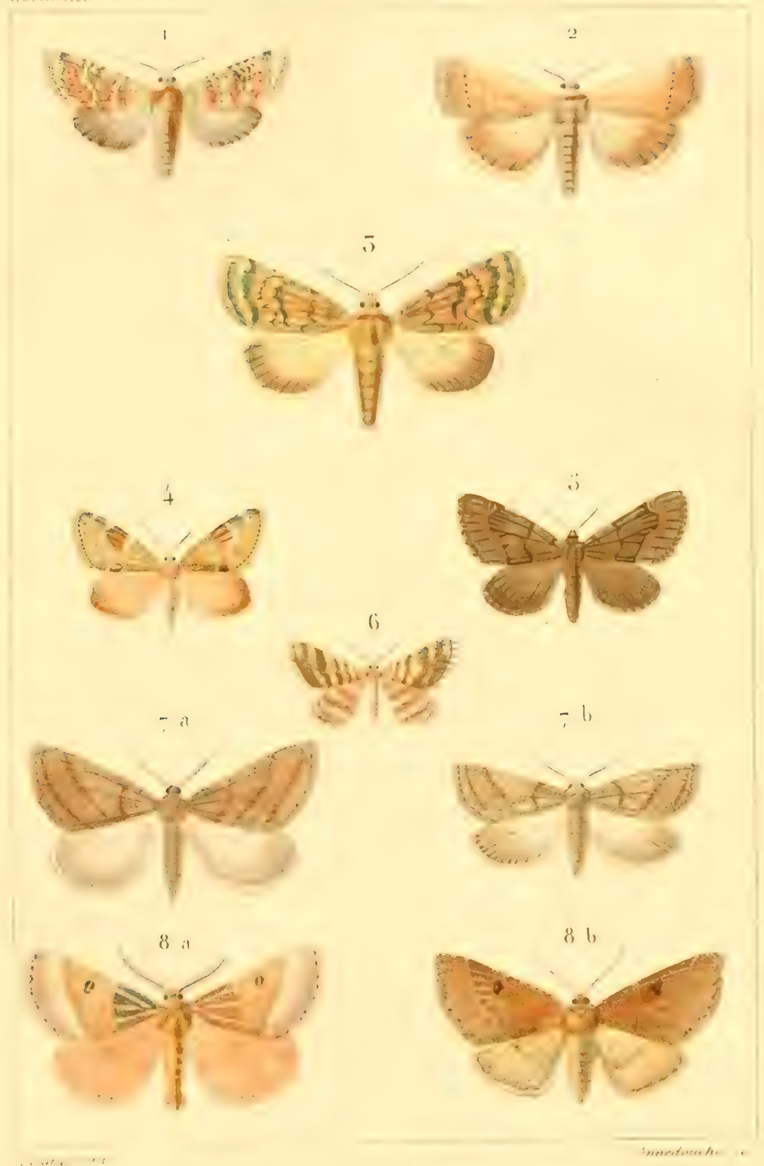
ORTHOSIA BALLOTÆ, *Boisd. Guénée.* Essai sur la classification des noctuélides. Ann. de la soc. ent. de France, t. x. pag. 242.

ORTHOSIA KINDERMANNI, *Fischer.*

Envergure, 15 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un blond clair, avec la côte et le bord terminal d'un blanc violâtre. Elles sont traversées par un grand nombre de lignes ondulées et dentelées, couleur de rouille, dont les deux du milieu sont seules bien marquées. Entre celles-ci sont placées les deux taches ordinaires qui sont à peine marquées, et dont la réniforme est en partie absorbée par une tache noirâtre. Toutes les lignes transversales dont nous venons de parler, se terminent à la côte par autant de points ferrugineux, dont le plus gros est placé à l'extrémité de l'aile près de l'angle apical. La frange est d'un blond doré, et précédée d'une série de petits points bruns; elle est légèrement dentelée.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris



Annedouche sc.

1 Orthosia Ballota
2 Ophiusa Rectangularis
3. Spœlotis Nyctymera
4 Cidaria Fucata
5 Cidaria Sabinata
6. Eupisteria Zebraria
7 a b Chemerina Ramosaria
8 a b Crocallis Dardoinaria

roussâtre, luisant, avec les nervures et un point discoïdal bruns, et la frange d'un blond clair.

Le dessous des quatre ailes est d'un blond luisant avec une tache noirâtre sur le disque des supérieures, qui correspond à celle du dessus. Les inférieures sont légèrement pointillées de brun, avec un point central de la même couleur.

La tête et le corps sont d'un blond uniforme. Les antennes, assez épaisses et légèrement crénelées, sont brunes; les palpes sont courts et noirâtres sur les côtés et à l'extrémité. Les pattes sont de la couleur du corps, avec les tarses annelés de brun.

Cette espèce a été découverte en Hongrie par M. Kindermann, et décrite, pour la première fois, d'une manière succincte, par M. Guénée, dans son *Index Methodicus*, qui termine son Essai sur la classification des noctuélides, et qui a paru en novembre 1841, dans le tom. 10 des Annales de la Société entomologique de France, pag. 242.



CCXXXI. OPHIUSE RECTANGULAIRE.

OPHIUSA RECTANGULARIS. (Pl. 50, fig. 2.)

Noctua rectangularis. *Hubn.* Tab. 159. fig. 744. (mas.) 745. (fœm.) — Larva lepid. iv. Noct. iii. Semi-Geom. G. fig. 1. *a, b.*

Ophiusa rectangularis. *Treits.* Suppl. x. 2. 156. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 169. n. 1359.

Exophila rectangularis. *Guénée.* Essai sur la classification des noctuélides, Ann. de la soc. entom. de France. t. x. pag. 218.

Envergure, 18 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris violâtre pâle, très-finement saupoudré de noir et parsemé d'un grand nombre de petites stries d'un blond clair, qui les font paraître comme fendillées transversalement. Elles sont traversées en outre à peu de distance du bord extérieur par une ligne de points noirâtres, dont deux seulement sont bien marqués : ce sont les premiers en venant du bord interne. La frange est roussâtre et précédée d'un liséré jaune.

Les secondes ailes sont en dessus d'un gris fauve très-luisant, y compris la frange, ainsi que le dessous des quatre ailes.

La tête et le corselet sont de la couleur du fond

des ailes supérieures, et l'abdomen participe de celle des inférieures. Les antennes sont brunâtres.

Cette espèce n'a encore été trouvée qu'en Dalmatie. M. Guénée l'a retirée des Ophiuses pour en faire un nouveau genre sous le nom *Exophila* : le fait est qu'elle en diffère beaucoup à l'état parfait.



CCXXXII. SPÆLOTIS NYCTYMÈRE.

SPÆLOTIS NYCTYMERA. (pl. 50. fig. 3.)

Noctua nyctymera. *Hubn.-Geyer.* Tab. 179. fig. 852.
Noctua simulatrix? *Hubn.* tab. 153. fig. 712.
Agrotis nyctymera. *Boisd.* Icones. pl. 78. fig. 1 et 2.
Spælotis nyctymera. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 107. n. 812.

Envergure, 18 lignes.

Les premières ailes en dessus sont d'un gris jaunâtre luisant finement varié de noirâtre; elles sont transversées par quatre lignes de cette dernière couleur, dont deux simples et deux doubles, disposées ainsi qu'il suit : la première, en partant de la côte, est double et composée seulement de trois ondulations placées obliquement; la seconde, qui traverse le milieu de l'aile, est simple et embrasse la tache réniforme, qui est petite et très-étroite; la troisième est double, sinueuse, et se compose d'un grand nombre de petites ondulations; enfin, la quatrième, qui est très-épaisse, forme une espèce de bande dont le bord externe est denté. La frange est simple et de la couleur du fond.

Les secondes ailes en dessus sont d'un gris

jaunâtre uni, très-luisant, qui devient plus foncé à mesure qu'il se rapproche du bord, ce qui fait paraître la frange très-pâle, bien qu'elle soit de la couleur du fond. Le disque est marqué d'un croissant noirâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris jaunâtre, très-pâle et très-luisant; chacune d'elles est traversée, vers le tiers de sa longueur, par une ligne grise ondulée, et leur centre est marqué d'un croissant de la même couleur.

La tête, le corselet et l'abdomen participent, tant en dessus qu'en dessous, de la couleur des ailes, ainsi que les pattes et les antennes.

Cette description concerne les deux sexes.

Cette espèce, encore peu répandue dans les collections, se trouve dans le Valais, les environs de Lyon et en Bourgogne. J'en possède quatre individus, que je dois à l'obligeance de M. Moreau de Nuits. Deux de ces individus sont éclos chez moi d'un pareil nombre de chenilles que cet amateur distingué m'avait envoyées pour les faire représenter dans mon Iconographie; mais ce qui n'a pu avoir lieu, parce qu'elles se sont enfoncées dans la terre pour se chrysalider peu de jours après leur arrivée. Voici les renseignements dont il a bien voulu accompagner son envoi: La chenille dont il s'agit passe l'hiver cachée sous les pierres; elle sort de sa

retraite chaque fois que le temps se radoucit, pour ronger les brins d'herbes qui ont échappé à la gelée et qui se trouvent à sa portée; elle se place toujours du côté exposé au midi, et c'est alors qu'il faut la chercher, car plus tard, quand les beaux jours sont revenus, elle se cache si bien qu'il est fort difficile de la découvrir. On la trouve sur les friches et dans les endroits rocailleux, où croît abondamment la *fétuque ovine* dont elle fait sa nourriture. On l'y trouve jusqu'à la fin de mai, époque à laquelle elle s'enterre pour subir sa métamorphose. M. Moreau ajoute qu'à défaut de fétuque on peut très-bien l'élever avec le *paturin annuel.*

Les deux chenilles qu'il m'a envoyées m'ont donné leurs papillons le 19 mai, c'est-à-dire, six semaines après s'être enterrées.



CCXXXIII. CIDARIE DE L'AJONC.

CIDARIA ULICATA. (pl. 50. fig. 4.)

Chesias ulicata, *Rambur*. Annales de la Société entomologique de France. tom. III. pag. 394. pl. 8. fig. 7.

Cidaria ulicaria. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 213. n° 1753.

Envergure, 12 lignes.

C'est à M. le capitaine du génie Solier qu'on doit la découverte de cette phalénite dont il a trouvé la chenille sur l'*ulex provincialis*, dans les environs de Marseille, et c'est M. Rambur qui, le premier, l'a décrite et figurée dans les Annales de la Société entomologique de France, en 1834. L'individu que nous en possédons n'étant pas assez frais pour servir de base à une description, nous transcrirons ci-après celle qu'en a donnée cet entomologiste.

« Elle est, dit M. Rambur, de la taille de la *C. variata*, et lui ressemble un peu, ainsi qu'à la *Juniperata*. Elle est d'un gris cendré pâle, un peu violâtre; les ailes supérieures sont traversées par plusieurs lignes brunes ou noirâtres, disposées comme chez la *Variata*; la première, près de la base, est en zigzag, et forme exté-

rieurement trois angles, dont l'intérieur est le plus avancé et le plus aigu. L'espace basilaire, circonscrit par cette ligne, est un peu teint de roux; la ligne qui suit se trouve un peu avant le milieu de l'aile; elle est sinuée et angulaire; sa moitié antérieure forme un angle très-saillant, qui présente, un peu avant son extrémité, l'apparence d'un autre petit angle. Cette ligne est plus large et plus foncée à son extrémité antérieure, et aussi un peu à l'autre extrémité; l'espace entre elle et la précédente est pâle; elle borde le côté interne d'une large bande d'un roux un peu briqueté, qui n'atteint pas le bord antérieur de l'aile; cette bande se rétrécit postérieurement; son côté externe est fortement et inégalement denté dans ses deux tiers postérieurs; il est limité par une ligne presque insensible, un peu brune à ses deux extrémités; une partie des nervures qui se trouvent sur cette bande sont aussi un peu brunes; elle est en outre traversée dans sa longueur par une nuance plus foncée, sinueuse. Un peu après cette bande, il existe une bande transverse brune, plus ou moins apparente, sinuée, dentée à son côté externe; ces dentelures correspondent à des sinuosités semblables d'une bande brune marginale, dont elle n'est séparée que par un liséré blanchâtre. On voit partir un peu au-dessous du

sommet de l'aile, une ligne oblique, brunâtre, qui ne dépasse pas la bande marginale.

« Les ailes inférieures, plus pâles que les supérieures, sont d'une teinte uniforme; les franges sont de la couleur des ailes.

« Le dessous est à peu près de la même teinte que le dessus; on y voit un point brun sur chaque aile, et deux nuances ou lignes brunes plus foncées.

« La tête est assez petite, grise; les palpes, qui ont le double de sa longueur, s'avancent en une sorte de bec; les yeux sont noirâtres; les antennes sont filiformes et cendrées dans les deux sexes; le thorax, le ventre et les pattes sont de la couleur du corps. »

Nous n'avons pu encore nous procurer un individu frais de cette espèce; aussi la figure que nous en donnons laisse-t-elle beaucoup à désirer, et n'est guère conforme à la description de M. Rambur.



CCXXXIV. CIDARIE DE LA SABINE.

CIDARIA SABINATA. (Pl. 50, fig. 5.)

NOCTUA SABINATA. *Hubn.-Geyer.* tab. 106. fig. 550-551. (fœm.).

EUPITHECIA SABINARIA. *Boisduval.* Genera et Ind. method pag. 212. n° 1737.

Envergure, 14 lignes.

Les quatre ailes, tant en dessus qu'en dessous, sont d'un brun noirâtre ou couleur de suie. Les premières sont traversées au milieu par une large bande plus foncée, qui se rétrécit dans sa partie inférieure, et dont le côté externe forme un angle saillant, mais arrondi, tandis que le côté interne se compose de deux angles rentrants, également arrondis. Quelques-unes des nervures sont plus claires que le fond et marquées de petits traits noirâtres. La frange est précédée d'une ligne de petits points noirs et légèrement entrecoupée de brun plus foncé.

Quant aux secondes ailes, elles sont d'une couleur uniforme avec leur frange un peu plus claire.

La tête, le corselet et l'abdomen sont de la

même couleur que les ailes, ainsi que les antennes et les pattes.

Cette description concerne les deux sexes. Nous ignorons pour quel motif M. Boisduval a placé cette espèce dans le genre *Eupithecia*, où elle forme anomalie par sa taille. Pour nous, elle nous a paru ne pouvoir être séparée de l'*Ulicata* qui appartient au troisième groupe du genre *Cidaria*, groupe qui devrait peut-être former lui-même un genre particulier, attendu que toutes les espèces qui le composent ont une physionomie très-différente des autres Cidaries. C'est ce que nous examinerons dans notre Tableau méthodique.

Cette espèce n'a encore été trouvée que dans le Valais, et il paraîtrait, d'après le nom qui lui a été donné, que sa chenille vivrait sur la Sabine.



CCXXXV. EUPISTÉRIE ZÉBRÉE.

EUPISTERIA ZEBRARIA. (Pl. 50, fig. 6.)

GEOMETRA CEBRARIA. *Hubn.* tab. 24. fig. 129. (mas.). *Esp.* tom. v. tab. XLII. fig. 7, 8.

FIDONIA CEBRARIA. *Treits.* tom. VI. 1re part. pag. 268. n. 1.

FIDONIA ZEBRARIA. *Dup.* Hist. nat. des Lépid. de France, tom. 7, 2e part. pag. 428. pl. 166. fig. 1.

EUPISTERIA ZEBRARIA. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 192. n. 1518.

Envergure, 10 lignes.

Les quatre ailes sont en dessus d'un brun fauve et traversées par des bandes jaunes plus ou moins anguleuses, et parallèles entre elles, dont cinq sur les ailes supérieures et quatre sur les inférieures. L'avant-dernière bande des ailes supérieures est interrompue au milieu, et la dernière ne consiste que dans un trait assez court, placé au sommet de l'aile. Les quatre bandes des ailes inférieures sont entières. La frange, de la couleur du fond, est entrecoupée de jaune.

Les premières ailes en dessus sont de la couleur du dessus, avec des rudiments de bandes jaunes qui partent de la côte. Le dessous des ailes est d'un jaune verdâtre avec des bandes blan-

ches, correspondantes à celles du dessus et interrompues par les nervures.

La tête, le corselet et les antennes sont d'un brun fauve. L'abdomen est d'une nuance plus claire et tirant sur le jaune.

Cette espèce se trouve déjà décrite et figurée dans la deuxième partie du tome 7 de cet ouvrage, mais si mal, que nous avons cru devoir en donner une nouvelle figure et une nouvelle description dans ce supplément.

Elle ne se trouve qu'en Hongrie, et vole en juin. C'est à tort que M. Teitschke dit qu'elle habite également le midi de la France; du moins il n'est pas à ma connaissance qu'elle y ait jamais été rencontrée.



CCXXXVI. CHÉMÉRINE DE RAMBUR.

CHEMERINA RAMBURARIA. (Pl. 50. fig. 7, *a*, *b*.)

Ligia caligineraria. *Rambur*. Ann. Soc. ent. de France, tom. II, pag. 35. pl. 2. fig. 34.

Geometra caligineraria. *Hubn.-Geyer*. Tab. III. fig. 581.

Chemerina ramburaria. *Boisd*. Genera et Ind. method. pag. 193. n. 1525.

Envergure, mâle 17 lignes, femelle 14 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris ardoisé. Elles sont traversées par trois bandes ferrugineuses, dont une près de la base, une au milieu, et une à peu de distance du bord terminal. La première forme un angle obtus, dont la pointe se dirige du côté externe; la seconde est placée obliquement; elle est légèrement sinueuse et se courbe à son extrémité supérieure avant d'arriver à la côte; la troisième est presque parallèle à la seconde, mais elle est plus épaisse et bordée intérieurement d'une série de points blancs. La frange, de la couleur du fond, est précédée de petits points noirs placés entre les nervures.

Les secondes ailes sont en dessus d'un gris clair uniforme, qui devient plus foncé en se rappro-

chant du bord. Leur frange est également de la couleur du fond.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris plus ou moins clair, et finement saupoudré de brun le long de la côte des premières et du bord antérieur des secondes. Celles-ci sont marquées en outre d'une ligne transverse et d'un petit point discoïdal brun.

La tête, le corselet et l'abdomen participent de la couleur des ailes. Les palpes sont d'un brun foncé. Les pattes et les antennes sont de la couleur du corps. Celles-ci sont longues, étroitement pectinées dans le mâle et filiformes dans la femelle.

Cette description, en ce qui concerne les ailes, ne regarde que le mâle : la femelle les a beaucoup plus petites, avec l'angle apical des premières plus aigu, et les lignes ferrugineuses qui les traversent plus marquées.

Cette espèce a été décrite et figurée, pour la première fois, dans le 2ᵉ volume des Annales de la Société entomologique de France, en 1833, par M. Rambur, qui avait cru devoir la rapporter à mon genre *Ligia*, qui comprend la *Jourdanaria* et l'*Opacaria* ; mais elle n'en a aucun des caractères, et c'est avec raison que M. Boisduval, dans son nouvel Index, en a fait le type d'un nouveau genre auquel il a donné le nom

de Chemerina, que nous avons adopté. Il a en même temps remplacé le nom spécifique de Caliginearia que lui avait imposé M. Rambur, par celui de Rambararia, attendu sa trop grande ressemblance avec celui de *Caliginata* que porte une autre espèce de Géomètre.

La *Chemerina Rambararia*, qui fut trouvée, pour la première fois, en Corse, par M. Rambur, en 1831, a été retrouvée depuis en Provence par plusieurs amateurs. Sa chenille vit sur le *Cistus incanus*, et l'insecte parfait se montre en janvier et février, et quelquefois même en décembre.



CCXXXVII. CROCALLE DE DARDOIN.

CROCALLIS DARDOINARIA. (Pl. 50. fig. 8, *a*, *b*.)

Crocallis dardoinaria. *Donzel*. Ann. de la Soc. ent. de France, tom. ix, pag. 59. pl. 4. fig. 1, *a*, *b*.

Crocallis aglossaria. *Boisd*. Gen. et Ind. method. p. 184. n. 1461.

Envergure, 18 à 20 lignes.

Les quatre ailes sont en dessus d'un roussâtre pâle, et plus ou moins saupoudrées d'atomes bruns. Les premières sont traversées par une large bande trapézoïdale, rousse dans le mâle et brune dans la femelle. Cette bande est bordée de chaque côté d'une raie plus claire que le fond, et marquée au centre d'un point brun foncé, coupé au milieu par une ligne d'un roux clair. Les secondes ailes sont traversées par une seule raie, avec un point discoïdal brun, mais moins marqué qu'aux premières. La frange est dentée ou festonnée, et précédée, aux ailes supérieures seulement, d'une série de petits points noirs placés entre les nervures.

Le dessous des quatre ailes est de la couleur du dessus, mais sans bande ni raies transver-

sales; les seuls points discoïdaux y sont faiblement indiqués.

La tête, le corselet et l'abdomen sont de la même nuance que le fond des quatre ailes. Les palpes sont bruns et obscurs. Les antennes, d'un roux clair, sont assez largement pectinées dans le mâle et filiformes dans la femelle.

Cette espèce varie pour la taille ainsi que pour l'intensité de la couleur. Les mâles sont en général d'une teinte plus claire que les femelles, et moins saupoudrées de brun. L'angle apical de leurs premières ailes est aussi moins aigu que chez les dernières.

Il paraîtrait que cette espèce aurait été découverte en même temps par MM. Guinard et Johanny Bruyat dans les environs de Montpellier, et par M. Dardoin dans les environs de Marseille. Toujours est-il que dans la séance du 2 octobre 1839, j'en ai lu, à la Société entomologique de France, une description faite par M. Donzel, qui, le premier, l'a fait connaître, et lui a donné le nom de celui qui, à ses yeux, l'a trouvée le premier. Or, cette description, et la figure qui l'accompagne, ont été publiées dans le 1er n^{o} des Annales de ladite Société pour 1840, et cette publication est antérieure à celle du nouvel Index de M. Boisduval, où, sans avoir égard au nom de Dardoinaria donné par M. Donzel, il appelle l'es-

pèce dont il s'agit *Aglossaria*. Nous avons cru qu'il était de toute justice de lui restituer son premier nom comme étant le plus ancien.

Pour compléter ce que nous avons à dire sur cette espèce, il nous reste à ajouter que sa chenille, élevée par M. Dardoin, se trouve en hiver sur l'*ulex nanus*. Nous nous proposons d'en donner l'histoire dans notre Iconographie des chenilles.



TABLE

ALPHABÉTIQUE ET SYNONYMIQUE

DES

LÉPIDOPTÈRES NOCTURNES

DÉCRITS ET FIGURÉS

DANS LE 3e VOLUME DU SUPPLÉMENT.

Les noms en lettres capitales sont les seuls adoptés par l'auteur ; les noms en italique sont ceux des citations.

41.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA ET ADDENDA.

TEXTE.

De la page 24 à la page 32, au lieu de pl. 1, *lisez :* pl. 2.

Page 211. Agrotis seliginis, *lisez :* Agrotis segnilis.

Page 226. Hadena Feisthamelii. M. Boisduval, qui l'avait nommée ainsi parce qu'il la croyait nouvelle, a reconnu depuis que c'était la *Rubrirena* de Treitschke.

Page 246. Gortyna luteago. C'est à tort que M. Treitschke, et, après lui M. Boisduval ont placé cette espèce dans le genre *Gortyna ;* elle appartient évidemment au genre *Luperina*, où je la placerai dans mon catalogue méthodique.

Page 249. Orthosia rubella. Cette espèce appartient aussi au genre *Luperina.*

Page 264. Polia asphodeli. Il paraît que ce n'est qu'une variété de la *Pumicosa*, d'après M. Boisduval.

Page 286. Polia dubia. M. Boisduval en fait une variété de la *Ruficincta.*

Page 307. Caradrina Duponchelii. Cette espèce appartient au genre *Miana* de Stephens, adopté par M. Guénée.

Page 323. Mamestra aliena. L'espèce que nous avons décrite et figurée sous ce nom n'est qu'une variété de la *Suasa.*

Page 331. Orthosia Daubei, *lisez :* Cerastis buxi.

Page 379. Cleophana chænorrhini. C'est d'après l'indication de M. Rambur que nous avons nommé ainsi cette

espèce, qu'il a appelée depuis *Penicillata* dans sa faune entomologique de l'Andalousie.

Page 395. Cleophana ustulata. M. Guénée a eu raison de faire de cette espèce un genre particulier qu'il nomme *Epimecia*, et que nous introduirons dans notre catalogue méthodique.

Page 434, ligne 18, au lieu de, un peu marquée, *lisez :* un peu arquée.

Page 450. Hadena grammiptera. M. Guénée a fait de cette espèce, et de la *Saponariæ*, dont elle est très-voisine, un genre sous le nom de *Neuria*, qui nous paraît fondé; aussi nous proposons nous de l'adopter dans notre catalogue méthodique.

Page 535, ligne 18, au lieu d'un bleu luisant, *lisez :* d'un blanc luisant.

Page 538, ligne 7, au lieu de la grande femelle, *lisez :* la grande famille.

Page 563. Erastria atratula, *ajoutez* à la fin de son article : Elle a été trouvée dans les Ardennes par M. Lorquin, et en Bourgogne par M. Moreau de Nuitzs.

Page 579. Hémérosie rénigère, Hæmerosia renigera, *lisez :* Hémérosie rénifère, Hæmerosia renifera.

PLANCHES.

Pl. 17. La fig. 3. c., est une variété de l'Agrotis *saucia*, nommée *Æqua* par Hubner, et non, comme le porte cette planche, une variété femelle de l'*Agricola*.

Pl. 19, fig. 6. Agrotis seligenis, *lisez :* Agrotis segnilis.

Pl. 21, fig. 2. Hadena Feisthamelii, *lisez :* Hadena rubrirena.

Pl. 30, fig. 1 Mamestra aliena, *lisez* : Mamestra suasa, var.

Pl. 30, fig. 5. Orthosia Daubei, *lisez :* Cerastis buxi.

Pl. 34, fig. 6. Cleophana chænorrhini, *lisez :* Cleophana penicillata.

Pl. 37, fig. 5. (Cléophane dentelée), *lisez :* (Cleophana serrata).

Pl. 42. fig. 3. Plusie détournée, *lisez :* Plusie inclinée.

Pl. 47, fig. 7. Hémérosie renigère (Hæmerosia renigera), *lisez :* Hémérosie rénifère (Hæmerosia renifera).

Pl. 50, fig. 1. Orthosia Ballota, *lisez :* Orthosia Ballotæ.

AVIS DE L'AUTEUR

A MM. LES SOUSCRIPTEURS.

Lorsque j'annonçai, dans l'avertissement qui est en tête du troisième volume du supplément, que ce volume serait le dernier, j'avais calculé que dix-huit mois au plus suffiraient pour le publier; mais, contre toute probabilité, cette publication a duré beaucoup plus longtemps. Une maladie prolongée du peintre paraît avoir été, en grande partie, la cause de ce retard imprévu. Toujours est-il que je n'y suis pour rien, puisque j'ai toujours été en avance de trois ou quatre livraisons pour le texte; mais j'en parle parce qu'il m'a mis dans la nécessité de sortir du cadre que je m'étais tracé en commençant le volume en question, ainsi que je vais l'expliquer.

A l'époque où la première livraison a paru, c'est-à-dire à la fin de 1836, il ne me restait que trois cents espèces environ à donner, pour compléter celles qui étaient connues alors en fait de lépidoptères d'Europe; et, comme elles étaient pour la plupart très-petites ou de moyenne taille, toutes auraient pu facilement entrer dans le troisième volume; mais cela ne s'est pas fait,

*

parce que le nombre que je viens d'indiquer s'est accru du double pendant le temps qui s'est écoulé entre la publication de la première livraison, et celle de la vingt-cinquième et dernière, qui vient seulement de paraître. En effet, durant ce long intervalle, des naturalistes ont visité les parties orientales et méridionales de l'Europe qui n'avaient pas encore été explorées sous le rapport de l'entomologie, et en ont rapporté une foule d'espèces nouvelles qui se trouvent répandues aujourd'hui dans les principales collections, après avoir été publiées dans plusieurs recueils tant en France qu'en Allemagne. Je n'ai donc pu me dispenser de les publier de mon côté, à mesure que je me les suis procurées, et je les ai intercalées à cet effet dans mon troisième volume, où elles occupent la place de celles que je devais y mettre d'abord; de sorte que je me trouve obligé, pour ces dernières, de donner un quatrième volume, qui se composera de vingt livraisons ou quarante planches, et de quarante-cinq à cinquante feuilles de texte, dont vingt au moins seront absorbées par le catalogue méthodique qui le terminera. Or, on conçoit que cela ne serait pas arrivé, si le troisième volume avait été clos avant la publication des nouvelles espèces dont je viens de parler, car alors on n'aurait pu me reprocher

de les y avoir omises, comme on serait en droit de le faire aujourd'hui que ce volume vient seulement d'être terminé.

Maintenant, je profiterai de l'occasion pour me disculper envers ceux de Messieurs les souscripteurs qui se plaignent de ne pas voir la fin d'un ouvrage commencé depuis si longtemps, et qui a dépassé de beaucoup les bornes indiquées par les premiers prospectus. Je ferai d'abord observer que Godart, mon prédécesseur, s'était trompé de plus de moitié dans son évaluation, en annonçant que l'ouvrage, y compris toutes les espèces d'Europe, ne dépasserait pas cent trente livraisons; ensuite, je prierai Messieurs les souscripteurs de considérer qu'il n'en est pas d'un ouvrage d'histoire naturelle comme d'un roman, dont l'auteur est libre d'avancer ou de reculer le dénoûment quand bon lui semble. Ici, c'est la nature qui fournit le fond, et il ne dépend pas de moi de l'étendre ou de la restreindre suivant mon caprice : en un mot, je n'invente pas les espèces qu'on découvre chaque jour, et puisque l'ouvrage que je me suis chargé de continuer est destiné à les faire connaître, il faut bien que je les y enregistre tant qu'il n'est pas clos. A ce compte, me dira-t-on, il en sera du quatrième volume que vous annoncez comme du troisième: Non, parce que, cette fois, quelque temps que

mette l'éditeur à le publier, je suis bien décidé à n'y comprendre que les espèces qui n'ont pu trouver place dans le troisième, et à laisser de côté toutes les nouvelles découvertes postérieures à 1841.

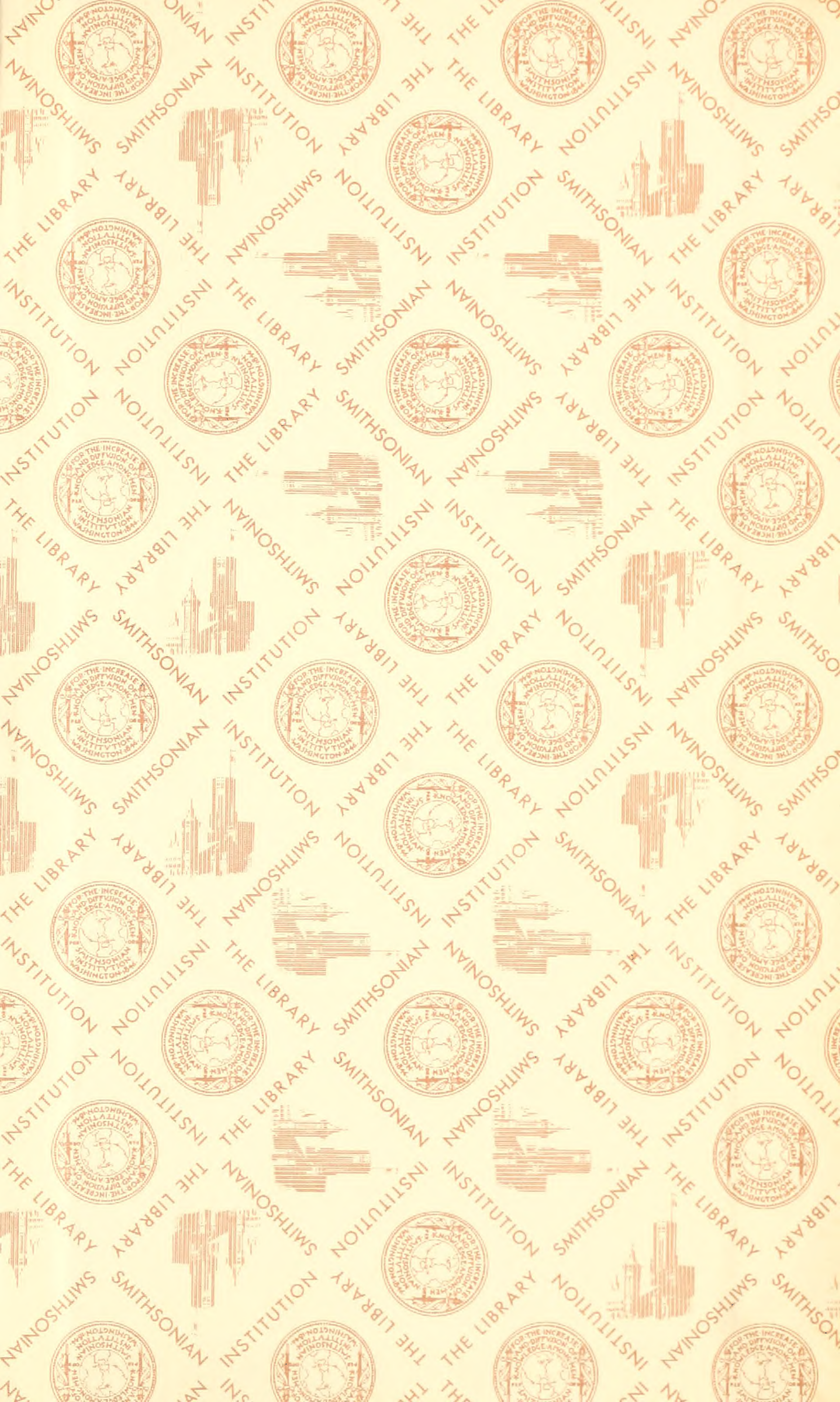
Ainsi, ce quatrième volume sera irrévocablement le dernier, sauf dans un temps plus ou moins éloigné, à donner à certains intervalles quelques livraisons nécessaires pour tenir l'ouvrage au niveau de la science. Dans tous les cas, ce ne sera pas moi qui me chargerai de les rédiger, par la raison que mes 68 ans et ma mauvaise santé m'avertissent de céder ma place aux autres; ce que j'aurais déjà fait si je n'étais retenu par le désir de remplir jusqu'au bout mes engagements envers Messieurs les souscripteurs.

Paris, le 8 janvier 1842.

DUPONCHEL.




THE LIBRARY
SMITHSONIAN
INSTITUTION
FOR THE INCREASE AND DIFFUSION OF KNOWLEDGE AMONG MEN
SMITHSONIAN INSTITUTION
WASHINGTON 1846


THE LIBRARY
SMITHSONIAN INSTITUTION
FOR THE INCREASE AND DIFFUSION OF KNOWLEDGE AMONG MEN
SMITHSONIAN INSTITUTION WASHINGTON 1846


SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00901 5504